PAGES DE GLOIRE AU MAROC

Avec leurs sueurs, avec leur sang, au prix de mille souffrances, nos soldats les ont écrites sur le sol du Moghreb et elles sont parmi les plus belles de notre histoire.

D'autres, un jour, chanteront, sans doute, l'épopée douloureuse. Je veux seulement ici redire ce qui m'a été dit lorsque, dans un pieux pèlerinage, j'ai parcouru cette ligne de l'Ouergha où, sous le commandement des Colombat, des Freydenberg, des Noguès, les colonnes mobiles se sont portées au secours des postes encerclés.

Dès le début du printemps de 1925, les officiers qui commandaient dans la région de l'Ouergha se rendirent compte que les populations y subissaient l'influence des agents d'Abd-el-Krim. De brefs éclairs de haine sous des paupières vite abaissées se lisaient, dans les yeux, au passage du Roumi. Les réponses aux questions posées étaient empreintes de duplicité et les protestations de loyalisme étaient, parfois, trop belles pour être sincères : « Combien de forces avez-vous, me demandaient les indigènes qui venaient au poste nous vendre des poulets et des œufs, note le lieutenant Franchi, dans son journal. Je leur donnais un chiffre fantaisiste. — Oh ! répliquaient-ils, ce n'est pas cela; nous sommes au courant : vos bataillons au repos, dans la région de Fez, ne dépassent pas la douzaine. »

Les chefs indigènes qui jusqu'ici s'étaient montrés déférents et dociles envers nous marquaient, maintenant, de la mauvaise volonté. Leur demandait-on de faire faire les corvées d'eau et de bois nécessaires pour ravitailler les postes, ils se dérobaient :

« Impossible ; nous n'avons plus d'hommes ; ils sont partis depuis les menaces de guerre ; pour le bois, il n'y en a pas assez et l'administration ne le paye pas assez cher. »

Ceux qui nous demeuraient encore acquis disaient : « Nous avons confiance en vous ; les Français ont toujours été vainqueurs ; vous avez battu les Allemands, la plus grande nation militaire du monde ; mais vous n'avez ici que des contingents arabes et sénégalais. Les Arabes ne sont pas à craindre pour les Rifains. Ils ont la même religion qu'eux et passeront dans les rangs d'Abd-el-Krim pour faire la guerre sainte. Quant aux Sénégalais, il sera aisé d'en avoir raison ; il suffira de descendre les « blancs » qui les encadrent. »

Des renseignements sûrs précisaient que les harkas d'Abd-el-Krim ne se trouvaient pas à plus de douze kilomètres d'un de nos postes (1) ; le chef qui les commandait était celui qui avait fait massacrer les Kmès et capturé Raissouli.

D'inquiétante qu'elle était, à la fin de mars, la situation, pour les petits postes, ne devait pas tarder à devenir tragique. Par suite des événements, ils allaient se voir imposer un rôle pour lequel ils n'avaient pas été conçus. Bâtis à la hâte, en mauvaise saison, ils s'étaient écroulés à différentes reprises, au cours de l'hiver précédent, occasionnant parfois, comme à Archirkane, des accidents mortels.

Leur mise en état de défense avait été sacrifiée au logement du personnel. Quand on les avait reconstruits, un seul souci avait guidé les occupants : remonter les baraques au plus vite pour mettre la garnison, les vivres et les munitions à l'abri des intempéries, car l'hiver est froid et pluvieux sur les bords de l'Ouergha. Le mur d'enceinte de ces postes n'atteignait parfois qu'un mètre soixante et était, partie en pierres sèches, partie en maçonnerie. Les créneaux étaient mal disposés pour tirer debout ou à genoux. Voulait-on s'en servir pour les mitrailleuses, il fallait un calage de planches, pierres ou briques que les trépidations de la pièce déplaçaient rapidement.

La défense était reportée sur les tourelles d'angle que l'on avait renoncé à surélever. Les mitrailleuses n'assuraient qu'un flanquement très imparfait. Les angles morts étaient nombreux autour des postes ; et ces postes, bâtis sur des pitons très

(1) Celui de l'Aoudour. Depuis la mi-février, ces harkas campaient chez les Beni-Boubane.

accidentés, n'avaient souvent aucune vue sur les ravins qui y aboutissaient. Les plates-formes des canons n'étaient pas protégées par un mur circulaire qui mît les assiégeants à l'abri des balles. Le champ de tir des pièces était très restreint. Point de système de tranchées autour des postes ; point de citernes ; point d'abri de bombardement et, comme défenses accessoires, un simple réseau barbelé d'une valeur insuffisante. Chose plus grave : les sources se trouvaient loin des postes. Souvent, ceux-ci étaient dominés à courte et à moyenne distance par des hauteurs que l'ennemi ne pouvait manquer de venir occuper. Cependant, grâce à l'héroïsme, à l'abnégation totale des Sénégalais et de leurs chefs, ces petits postes qu'un officier supérieur qualifiait de « poussière de postes » sont devenus autant de fortins qui, arrêtant l'ennemi, le retardant dans sa poussée, l'ont empêché d'atteindre Fez.

AU POSTE DE L'AOUDOUR : 52 JOURS DE SIÈGE

En avant du poste de l'Aoudour se trouvait la zaouïa d'Amjott, centre religieux très important dans la région, résidence du chérif der Klaoui gagné à notre cause. Son loyalisme nous valait la sympathie de certaines tribus avoisinantes qui, dans les premiers jours d'avril, essayèrent de servir le chef du poste, le lieutenant Franchi, en le prévenant qu'Abd-el-Krim nommait des chefs de guerre dans les tribus en face et que ses harkas n'attendaient plus que le signal de marcher sur Fez.

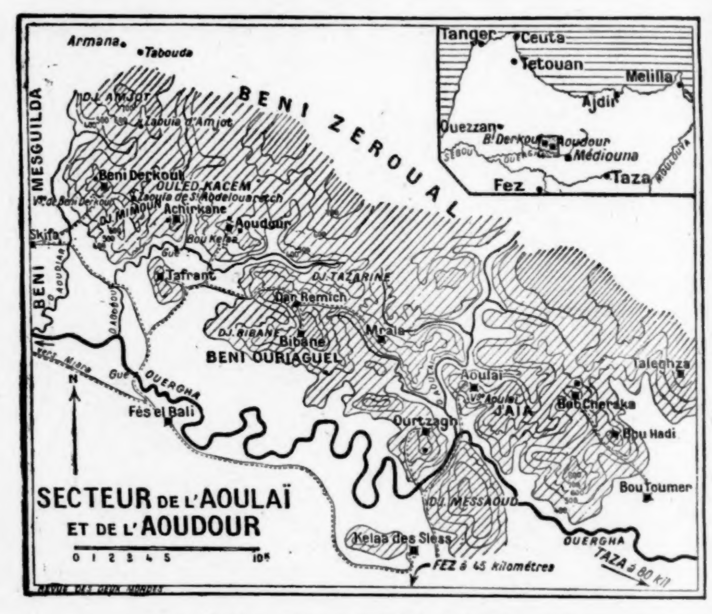
— La route est longue jusqu'à Fez et il fera bien de se munir d'un bon cheval, disent, gouailleurs, les quatre soldats français du poste. Surtout, qu'il n'oublie pas sa *kessera* (1); sinon les artilleurs lui en serviront une qui lui fera mal au ventre.

Bientôt, les renseignements alarmants se précisent : la harka rifaine s'est emparée d'une *zaouïa* (2) ; on voit, du poste, les habitants des villages voisins fuir avec leurs troupeaux : mauvais signe. Autant pour être réconfortés que pour espionner et, ensuite, nous trahir, des indigènes montent au poste, demandent si nos colonnes vont bientôt arriver. Parmi eux, un petit vieux, le visage vénérable, le dos cassé, l'air doux, « tout à fait un

(1) Galette d'orge qui, aux indigènes, tient lieu de pain.
(2) Celle des Ouled-Guezzar.

grand père de chez nous ». Il fait le bon apôtre et peut-être, à ce moment, est-il sincère :

— Méfie-toi, dit-il au lieutenant Franchi ; méfie-toi de ceux qui viennent rôder autour du poste ; beaucoup sont envoyés par les Riffains pour étudier le terrain et connaître l'emplacement des mitrailleuses, ainsi que les habitudes de la garnison. Le mot d'ordre d'Abd-el-Krim à ses tireurs est d'abattre d'abord le chef



LE FRONT MAROCAIN AU NORD DE FEZ

du poste pour avoir plus facilement raison de ses défenseurs.

Loin derrière nos lignes, les villages continuent à se vider de leurs habitants, de leurs troupeaux ; il n'est plus permis d'avoir aucune illusion, et le lieutenant Franchi multiplie les corvées d'eau pour augmenter ses réserves. Les tirailleurs disponibles sont employés à arracher des souches de genévrier afin de grossir la provision de bois. Le bétail du poste ne pâture plus que devant les fils de fer.

Le 12 avril, jour de Pâques, à dix heures du matin, par un

temps splendide, deux coups de fusil sont tirés sur le poste : « Les Rifains nous sonnent la messe, note le lieutenant Franchi qui ajoute : Il n'y a plus à douter, c'est la guerre. »

Le lendemain, au coucher du soleil, le petit vieux reparaît :

— Une cinquantaine de réguliers rifains sont au village d'Aileff, à cinq kilomètres au nord-est du poste. Les tribus jusqu'ici fidèles perdent confiance à cause de l'avance des ennemis que l'absence des troupes françaises rend de plus en plus audacieux. Il n'arrivera que ce qui plaira à Allah, mais que va-t-il arriver?

La défection se propage dans les tribus qui sont aux abords des lignes des Rifains. L'exode des troupeaux et des populations se poursuit. Toute la région se dépeuple.

Une réserve de trois mille litres d'eau est rentrée à l'Aoudour ainsi que trois mètres cubes de souches.

L'encerclement du poste et des postes voisins n'est plus qu'une question d'heures. Ceux qui ont vécu ces journées tragiques, toujours en conserveront le souvenir : « Plus de courrier, plus de nouvelles du dehors, dit le capitaine Ancelot. Le poste encerclé ne communiquait plus avec l'extérieur que par des signaux optiques. Ces signaux se faisaient la nuit. Dès que j'allumais la lampe, tous les hommes accouraient, m'interrogeaient :

— Qu'est-ce qu'*ils* disent ?

« Le plus souvent, *ils* ne disaient rien. Nos affaires alors allaient mal. Plutôt que de nous donner de mauvaises nouvelles, on préférait ne pas nous en donner du tout.

« Nous ne savions rien de la situation. Nous nous sentions seuls, absolument seuls; pas de groupes mobiles autour de nous; les villages flambaient à l'arrière. Nous nous demandions : « Jusqu'où ça brûle-t-il? » Nous pensions : « Où sont les nôtres? Quand viendront-ils nous délivrer? » Et ne voyant rien venir, les Sénégalais disaient entre eux : « Français, capout! »

Une fois encore, au moment où, à l'Aoudour, on allait fermer les chicanes, le petit vieux qui s'était déjà présenté, reparait et demande à parler au chef en présence des tirailleurs :

— Juge par toi-même, dit-il à Franchi; nos villages sont détruits, l'ennemi tire sur vos postes et nous avons beau regarder

du côté de Fés-el-bali (1), nous ne voyons déboucher aucun de vos bataillons. Je viens te prévenir : votre impuissance nous condamnant à être pillés par les Rifains, nous préférons nous concilier leur amitié. Avec vous, nous nous arrangerons toujours plus tard, si vous triomphez. Pour bien te prouver que j'étais des vôtres, je t'avertis que le caïd des Beni-Ouriaghels va vous trahir; il a déjà sa lettre de commandement signée d'Abd-el-Krim et a donné l'ordre d'empoisonner les officiers du poste de Tafrant. Il doit partir en dissidence cette nuit même. Les postes ne seront pas attaqués tout de suite. On compte vous prendre par la soif.

Ces renseignements donnés, le petit vieux s'enfonce dans la nuit. Il avait dit : « Je viens pour la dernière fois » ; cependant, on le revoit le surlendemain. Profitant de la tombée du jour, il s'est faufilé sans être aperçu des siens :

— A l'heure présente, assure-t-il, suivant leur habitude, les tireurs ennemis ont regagné leur douar pour le repas du soir, car ils ont jeûné toute la journée, à cause du Ramadan. Le poste est très peu surveillé la nuit ; ceux qui ne dorment pas, dans les rangs ennemis, font ripaille jusqu'au jour.

Pour remercier le messager de ses bons offices, le lieutenant Franchi lui fait remettre du café, du sucre, auxquels il ajoute un billet de vingt francs ; mais, quand il promet de nouvelles récompenses, à condition d'aller porter des renseignements au poste de Tafrant, le petit vieux se dérobe : « Il est trop âgé, les habitants de son douar le surveillent, on le soupçonne de trahir... Toutefois, si le lieutenant le veut, il enverra son fils, Ali, à sa place ; les renseignements seront donnés à Tafrant... »

La fusillade commencée les jours précédents continue. Les Rifains n'ont pas encore de grenades et de canons, mais ils sont abondamment pourvus de cartouches prises aux Espagnols et ils sont bien armés : beaucoup de « 74 » fournis par la contrebande au moment de la débâcle des troupes d'Alphonse XIII et plus encore de fusils à tir rapide, armes allemandes, genre de « Mauser », dont les approvisionnent certaines puissances étrangères, et qui sont très dangereuses à cause de leur extrême précision.

(1) Douar de la région; ne pas confondre avec la partie ancienne de la ville de Fez appelée également : Fez-el-bali.

Les assiégeants qui sont nombreux prennent maintenant leurs dispositions pour un siège en règle. Une ancienne carrière leur semble un lieu favorable. De là, ils ne sont qu'à soixante mètres du poste et bien placés pour creuser des niches où leurs tireurs seront à l'abri des grenades V. B. (1). Ils font des tranchées, ils élèvent des murettes sur le piton qui domine l'Aoudour, à deux cents mètres du côté ouest.

Une grêle de balles s'abat sur le poste, son blockhaus et la Tour de l'eau. La garnison répond avec ardeur, mais les dissidents montrent une hardiesse extrême, ils viennent à moins de trente mètres, interpellent les Sénégalais. Comme au temps de l'Iliade, d'un camp à l'autre, on se défie ; avant de se battre, on se lance les injures qui étourdissent :

— Fils de... ricanent les Riffains, nous vous saignerons comme des porcs ; nous vous mettrons les tripes dans la bouche.

— Fils de chien, ripostent les tirailleurs, venez donc au poste, si vous n'êtes pas des lâches, et nous vous donnerons des *fabors* qui ne seront pas de votre goût.

Après quoi, la fusillade éclate ; les feux de salve des assiégeants percent les tôles ondulées ; ils le constatent et crient, entre chaque salve :

— Ya, ya (2), Sénégalais, des figues ! Voici des figues pour *fabor*.

Et les tirailleurs s'esclaffent :

— Kif, Kif, oualou ! Tout à fait comme si vous n'envoyiez rien !

Au blockhaus, la fusillade n'est pas moins violente. Le sergent qui y commande reconnaît, parmi les assaillants, le vieillard, messager officieux, venu quelques jours auparavant, pour porter des renseignements. Avec ses deux fils, il se montre l'un des plus acharnés et pousse des cris sauvages en brandissant ses armes.

A chaque moment, la situation s'aggrave. Les assaillants ont décidé de s'emparer coûte que coûte de la Tour de l'eau. Peu leur importe de sacrifier des hommes. Autour du petit poste, ils

(1) Grenade à fusil inventée par Viven-Bessières. Le fusil est muni d'un tromblon dans lequel on place la grenade. La balle, au passage, pousse la grenade qui éclate à 120 mètres en faisant beaucoup d'éclats.

(2) Hô ! Hô !

sont plus de trois cents. Les uns hurlent, afin de jeter l'épouvante dans l'âme des assiégés, les autres tirent sans arrêt pour obliger les défenseurs à abandonner les créneaux, quelques-uns, enfin, se glissent jusqu'aux murs qu'ils attaquent à la pioche.

Pendant près de six heures, sans une défaillance de ceux qui s'y trouvent, la tour résiste ; mais, vers deux heures trente, en pleine nuit, une âpre clameur s'élève : « Allah ! Allah ! Il Allah ! » (Il n'y a de Dieu que Dieu !) Son écho qui remplit la vallée se fait entendre jusqu'à Tafrant. La fusillade s'arrête net. La tour est tombée. Le lendemain, à quatorze heures trente, un nuage de fumée épaisse salit l'azur du ciel. L'ennemi incendie la tour.

Alors, les souffrances des assiégés vont croissant. Ils ne s'accordent plus que deux heures de repos par vingt-quatre heures ; il faut être constamment aux créneaux ou dans les tranchées ; la provision de bois diminue ; bientôt, on ne pourra plus faire cuire les vivres, mais, plus terrifiant que tout, l'eau s'épuise. La soif, voilà le plus sûr auxiliaire des assiégeants.

Pour prolonger la résistance, le lieutenant décide qu'on ne prendra plus qu'un repas par jour. Et quel repas pour des hommes dans la force de l'âge et qui subissent d'excessives fatigues : un quart de riz ! Comme boisson, un quart de café distribué le matin ; enfin, pour économiser l'eau, tous les bestiaux sont abattus; on essaie de boucaner leur viande, mais le « cuistot » s'y prend mal. Dès le lendemain, elle présente une teinte verdâtre, suinte, se couvre de vers et répand une odeur infecte. Il faut la jeter. Les vivres sont trop rares. Malgré le gros sacrifice de bois que cela exige, le four est allumé, la viande enfournée, mais on ne la laisse au feu que le minimum de temps : juste de quoi la débarrasser de ses vers, afin de pouvoir la donner aux hommes qui la mangent telle quelle.

Dans ces jours d'épreuves, quelques événements heureux viennent réconforter les assiégés. Un matin, le 28 avril, le ciel se couvre de nuages; déliés d'abord, ils s'épaississent; un brouillard opaque enveloppe le piton ; la température s'abaisse et, dans la soirée, — ô bonheur ! — il pleut abondamment. Aussitôt, tous les ustensiles sont dehors : casseroles, gamelles, quarts, bidons à pétrole, touques d'huile. On étend les toiles de tente, les draps de lits : trois cents litres d'eau sont ainsi

recueillis. Trois cents litres! De quoi tenir une semaine!

Le surlendemain, autre bonne nouvelle et de bien plus grande importance. Vers dix heures, les sentinelles aperçoivent une longue théorie de femmes, d'enfants et de bourriquots se dirigeant vert le sud-est. Nos troupes tant attendues ne doivent pas être loin! En effet, à treize heures, le soldat de la tourelle sud-ouest pousse le cri libérateur :

« Le groupe mobile! Le voilà! »

Tout le monde se précipite au mur d'enceinte. Les troupes du général Colombat couvrent la plaine de l'Ouergha de leurs petites colonnes dont la vue provoque le délire des tirailleurs. Ils se jettent dans les bras les uns des autres, se baisent, puis, interpellant ceux qui les assiégent :

— Fils de chiens, nous vous prendrons vos figues et votre tabac et nous ne vous les payerons pas.

« Les fusils partent tout seuls », dit le lieutenant Franchi.

Les événements heureux doivent être fêtés. Ce jour-là, à seize heures, heure de l'unique repas, le chef du poste qui a la certitude d'être débloqué sous peu fait distribuer une ration supplémentaire à ses hommes.

Vers le soir, la bonne nouvelle est confirmée par un message optique : « Ici, groupe mobile Colombat. Donnez nouvelles. » Je ne connais rien de plus émouvant dans sa simplicité et son abnégation que la réponse faite aussitôt : « Garnison poste Aoudour envoie souhaits de bienvenue au général Colombat, officiers et camarades G. M. Moral splendide. *Demandons être débloqués les derniers*. Désirons que G. M. se porte d'abord au secours Bibane et Daremik, surtout Daremik, qui semblent plus pressés que nous. »

Cette nuit-là, à l'Aoudour, la joie empêche tout le monde de dormir.

« Moral splendide! » avait dit le lieutenant Franchi dans son message au général Colombat. Il n'exagérait pas. Aux pires moments de leurs souffrances, les tirailleurs n'avaient cessé de se montrer joyeux, confiants dans leur chef. Le soir, on les entendait jouer de leurs tams-tams, chanter leurs chansons de guerre :

Viens, camarade, viens avec moi! Viens, nous allons commencer la guerre.

Viens, nous chanterons toujours! Nous ne reculerons jamais!

Nous crierons : « Hou! hou! hou! » Nous partirons baïonnette au canon et, nos ennemis, nous les tuerons tous!

Le lendemain est une journée calme. Rifains et dissidents paraissent s'être retirés vers le nord, ne laissant qu'un rideau d'hommes devant le poste. D'autres que les tirailleurs et leur chef penseraient à se reposer. Eux, point. Le poste est nettoyé de fond en comble, on met de l'ordre dans la chambrée, on refait les paquetages, les équipements sont astiqués. Plus encore. Une petite quantité d'eau, — cette eau si rare et si précieuse ! — est donnée à ceux des tirailleurs dont la tenue kaki est trop sale ; et, quand le général Colombat et le colonel Noguès arrivent, ils trouvent la petite garnison sous les armes pour rendre les honneurs. Les figures sont hâves, les yeux brûlés par la fièvre, mais le poste est aussi net qu'en temps de paix.

Parmi les tirailleurs de l'Aoudour, plusieurs sont rapatriables; pourtant, quand le général leur propose de profiter de leur droit, tous refusent. Loin d'être une exception, cet acte de dévouement total à leur chef, de solidarité envers leurs camarades s'est reproduit dans tous les postes où les circonstances étaient les mêmes. Nos soldats sénégalais n'ont que des idées très simples, mais ces idées atteignent la plus grande noblesse, quand le devoir est en jeu : « Moi, disent-ils, y a engagé pour faire guerre. Y a guerre, moi pas partir. » Agir autrement serait forfaire à l'honneur; ils se considéreraient comme des lâches; dans leur village natal, parmi leurs parents, leurs amis, ils n'oseraient plus lever le front.

Le groupe mobile quitte l'Aoudour, le jour même, après l'avoir ravitaillé. Le petit poste est encerclé de nouveau. La lutte reprend plus âpre. L'ennemi tire sans discontinuer. Pour forcer les tirailleurs à se montrer aux créneaux, il emploie la ruse; il appelle ses adversaires par leur nom :

— Viens, viens, Bogaro... Viens, viens, Godjo...

Une tête se montre-t-elle, aussitôt un Rifain tire; l'homme tombe et les camarades du blessé ou du mort révoltés d'une si grande déloyauté crient, en roulant férocement les « r »: « chleuhs (1), y a *crrrapile*, beaucoup! »

Le ricochet des balles rend la circulation impossible dans l'intérieur même du poste et voilà que, de nouveau, l'eau

(1) « Chleuh » est couramment employé pour « Berbère ».

s'épuise : « Nous n'avons plus que pour un jour d'eau », fait savoir, le 9 mai, le lieutenant Franchi qui, sans attendre qu'on l'aide, commence par s'aider lui-même. Le soir, vers dix heures, à la faveur de l'obscurité, les deux tiers de la garnison utilisent une chicane ouverte à la cisaille et, glissant entre les postes ennemis, parviennent à rentrer pour quinze jours d'eau ; mais il a fallu aller au plus près, on a puisé à une mare servant aux indigènes pour abreuver leurs bestiaux, l'eau rapportée si dangereusement ne représente qu'un breuvage infect.

Quelques jours plus tard, pensant toujours à son ravitaillement, décidé à durer tant qu'il aura une goutte de boisson et des vivres, le lieutenant Franchi, en chef calme, prévoyant, envoie le message suivant : « Ravitaillé deux cents litres eau, toutes les nuits. Aurons besoin sucre et bois pour fin juin. Autres vivres et munitions en quantité suffisante, sauf douilles pour obus J. D. (1) »

Jusqu'à la fin de mai, le lieutenant Franchi ne rendra plus compte des combats incessants qu'il soutient contre un ennemi fanatique et bien armé. Le 29 seulement, il signale : « Sommes encerclés comme au premier jour. Patrouille de protection de la corvée d'eau est tombée dans une embuscade avec deux tirailleurs blessés. Impossible aller à l'eau. »

L'ennemi a renforcé ses organisations. Une attaque brusquée est imminente. La petite garnison est à bout; pourtant elle tient encore. Plus de tabac, ce qui, pour les Sénégalais, représente une très grande privation. Plus de bois pour faire cuire les aliments. Plus d'eau ! O faim qui tord les entrailles ! soif qui, sous un soleil implacable, sèche les gosiers et rompt les forces ! Personne ne viendra-t-il au secours des assiégés ? Par trois fois, des avions tentent de ravitailler le petit poste avec du chocolat, mais obligés de passer à toute vitesse, — 180 à l'heure, — parce qu'ils sont canardés par l'ennemi, les aviateurs lancent au jugé : « De tous les paquets qui nous étaient destinés, note Franchi, nous n'en avons reçu qu'un. Le reste est allé chez les Rifains. »

Le 5 juin, le poste voisin de Bibane tombe. A l'œil nu, les combattants de l'Aoudour voient Rifains et dissidents submerger les murs de défense. Impuissants, il leur faut assister au

(1) Mortier d'infanterie tirant l'obus de 75.

massacre de leurs camarades. De grosses larmes roulent le long de leurs joues sombres. Douleur silencieuse d'autant plus émouvante qu'elle se manifeste chez des hommes primitifs. Ceux-ci n'ont plus qu'un désir : venger leurs frères. Repliés sur eux-mêmes, prêts à bondir, attentifs aux créneaux, on les voit, l'âme pleine de rancœur, guetter les burnous et les djellabas (1) qui peuvent se laisser atteindre.

La perte de Bibane a rendu nécessaire l'abandon de l'Aoudour. De Tafrant, le commandement adresse un message optique au lieutenant Franchi : « Replier le poste sur Tafrant; mettre hors d'usage l'armement : canons, mitrailleuses; enterrer grenades et obus ; ne rien emporter, sauf les fusils. Aucun sacrifice ne sera fait, pour les blessés. » Cette dernière phrase déchire le cœur du jeune Franchi. Tout ce qu'il a d'amour, de reconnaissance affectueuse pour le dévouement de ses braves Sénégalais, « ses enfants », se révolte. Laisser ses blessés aux mains de l'ennemi pour qu'ils soient torturés! Quelle monstruosité! Immédiatement, il répond : « N'abandonnerai pas mes blessés ; si l'on ne peut venir à notre secours, préférons mourir sur place, après avoir usé toutes nos munitions. »

La sentimentalité ne peut entrer en ligne de compte dans les décisions militaires. La loi des combattants est une dure loi et souvent inhumaine. Le commandement réitère son ordre : « Indiquez ce que vous attendez de nous au point de vue artillerie. Détruisez armement, munitions et vivres. Signal départ, deux fusées rouges, sera donné de Tafrant à 3 h. 30. Suivez itinéraire Tour de la source, ravin où passe un sentier indigène. Piquez droit sur Tafrant. Serez soutenus par artillerie. » Il faut obéir. Le lieutenant Franchi étudie le repli à exécuter. On détruit les approvisionnements ; on prépare le départ. Quant à ce qui concerne les blessés, ah ! qu'on le laisse agir à sa guise! L'ordre porte de quitter le poste avant l'aube, à trois heures trente. De lui-même, Franchi décide de l'abandonner au début de la nuit. A ce moment, l'ennemi a l'habitude de ne laisser que quelques guetteurs, le reste des combattants redescend dans les douars pour aller manger et ne revient en force qu'un peu plus tard.

(1) Les dissidents portaient des burnous ; les Rifains, la « djellaba », manteau à courtes manches.

A l'Aoudour, le dernier repas est prêt, les préparatifs suprêmes sont faits. L'un des soldats, Le Stourn, prend le drapeau du poste, se l'enroule autour du corps : « Un Breton, déclare-t-il, n'abandonne pas les couleurs ». Chacun sait ce qu'il va avoir à faire. Le lieutenant sortira le dernier et, avec lui, les artilleurs qui tireront jusqu'à la fin sur le piton occupé par les guetteurs ennemis.

A vingt heures trente, le mouvement commence. Tout se passe comme il a été prévu. La petite garnison s'est scindée en trois. Dans l'un des groupements, les blessés sont au centre.

A la tête de ses hommes, le lieutenant Franchi attaque par surprise les postes de garde rifains, bouscule les organisations ennemies, gagne de haute lutte la tête du ravin et, après avoir subi un siège de cinquante-deux jours à l'Aoudour, rejoint le poste de Tafrant, obéissant à l'ordre donné, le dépassant même, car, avec lui, il ramène non seulement les combattants, mais les blessés, tous les blessés!

AU SECOURS DE MEDIOUNA

La position de Mediouna se composait de deux postes : le poste militaire était installé dans une ancienne Kasbah, tandis qu'à huit cents mètres, au nord, le poste civil, ou bureau des renseignements, s'élevait au milieu d'un bois d'oliviers, au pied des pentes du djebel Tieroune. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, cette situation était déplorable en cas de guerre; mais quand le poste civil de Mediouna avait été édifié, la région semblait pacifiée. Aucune préoccupation d'ordre tactique n'avait présidé au choix de son emplacement.

Dès la mi-avril, les deux postes sont attaqués. Le poste militaire est défendu par le lieutenant Bouscatier et des tirailleurs sénégalais. Au bureau des renseignements, le capitaine Resplandy n'a qu'un soldat français, Demur, et quelques Mokhraznis (1) appartenant à la tribu des Haouras. L'emplacement du poste met le groupe mobile dans l'impossibilité de se porter à son secours. Toutes les crêtes alentour sont occupées par les dissidents. Dans les villages voisins, ils se sont solidement retranchés.

En quelques jours, le sort du malheureux petit poste est

(1) Indigènes cavaliers.

réglé. Le capitaine Resplandy, au cours d'un combat, est grièvement blessé; aussitôt, autour de lui, commence à se jouer un drame effroyable, dont il est l'enjeu et dont il n'a pu ignorer aucune des péripéties.

Les assiégeants, parmi lesquels se trouvent de nombreux Haouras, viennent chaque jour reprocher aux Mokhraznis du poste de servir les Français :

— Frères, frères, que faites-vous? Vous devez lâcher ces chiens de Français, et combattre avec nous.

Ces paroles tombent en un terrain prêt à les recevoir. Les Mokhraznis, dont la fidélité n'a jamais été bien assurée, ne demandent qu'à pactiser avec leurs coreligionnaires. Pour le faire, ils attendent le moment où ils se seront débarrassés de leur capitaine. Demur l'a pressenti et, mortellement inquiet, il ne quitte plus le chevet de son chef. Un soir, le drame a lieu, rapide, atroce. Le chaouch du poste se jette sur Resplandy qui ne peut opposer de résistance et est tué à bout portant. D'un coup de mousquet, Demur abat le meurtrier; au bruit des détonations, les Mokhraznis accourent. Demur est entouré, massacré.

Plus de Français, maintenant, dans « Mediouna civil ». Les portes du poste sont ouvertes aux Rifains. Quelques-uns des Mokhraznis rejoignent les assaillants; les autres regagnent leurs douars. Par ceux-là, dans la suite, il nous fut donné de connaître les détails de l'assassinat de Resplandy et les circonstances dans lesquelles le poste avait été livré à l'ennemi.

Tandis que ces événements se déroulaient, la situation de « Mediouna militaire » se faisait, chaque jour, plus critique. Depuis le 8 juin, les Rifains, qui avaient réussi à mettre trois canons en batterie dans les ravins du djebel Tizerouane, ne cessaient de bombarder le petit ouvrage. Serrée de près, la garnison subissait des pertes élevées. Le lieutenant Bouscatier demandait du secours. Lui en porter était périlleux. Les reconnaissances aériennes signalaient que les abords de Mediouna étaient fortement occupés par les Rifains; toutes les crêtes étaient hérissées de tranchées. Une attaque menée de jour par le groupe mobile serait extrêmement meurtrière.

Un matin de juin, le 7 ou le 8, un homme parvient au groupe mobile du colonel Freydenberg (1), posté près d'Aïn-

(1) Il n'était pas encore général.

Aïcha, sur les hauteurs de la *gara* (1) des Mezziat. C'est un sergent martiniquais, Grosset. Il a l'air affolé. On le mène devant les officiers. Tous ces yeux tournés vers lui ne lui font pas recouvrer son calme, au contraire. Sans attendre qu'on l'interroge, il parle; il parle avec volubilité, portant souvent, d'un mouvement nerveux, la main à son col comme pour le desserrer. Il était de garde à la Tour de la source, située à quatre cents mètres du poste; un boyau reliait ce poste à la tour. La veille au soir, l'ennemi avait violemment bombardé Mediouna. Un tirailleur blessé s'était traîné jusqu'à la Tour de la source, disant que tout le monde avait été tué par les obus :

— Je me suis glissé dans le boyau, explique Grosset; j'ai été jusqu'auprès du poste; j'ai appelé à plusieurs reprises; personne n'a répondu.

Persuadé que les dires du tirailleur sont exacts, Grosset revient à la Tour de la source et donne ordre au caporal sénégalais, qui commandait le poste de quatre hommes, de tenter avec lui de forcer le blocus et de gagner la *gara* des Mezziat. C'était mal connaître son homme. Un Sénégalais n'exécute de consigne que celle qu'il a reçue de son chef. Modèle parfait de la discipline militaire, il sait qu'il n'a pas à discuter, à raisonner, à tenir compte des circonstances qui ont pu se produire ultérieurement et dont il n'est pas capable d'apprécier les conséquences : il obéit; il obéit jusqu'à la mort.

A l'ordre de Grosset, le caporal répond simplement : « Moi y a garder tour; moi y a rester dans tour. »

Convaincu que le poste est tombé, Grosset part alors et réussit à franchir les lignes ennemies.

Tout cela, dit en phrases hachées et fort confusément.

Entre eux, les officiers discutent. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit et quelle créance peut-on donner aux affirmations d'un homme dont le cerveau, visiblement, a été ébranlé par le bombardement et les épreuves d'un siège? Des hauteurs de la gara, on continue de voir flotter nos couleurs sur Mediouna, mais il se peut que les défenseurs n'aient pas eu le temps d'enlever le drapeau avant de périr et l'on est en droit de supposer également que les Rifains l'ont hissé pour nous tromper, nous attirer

(1) On appelle ainsi une montagne surmontée d'un plateau.

dans un guet-apens. Rien ne prouve d'une manière certaine que le lieutenant Bouscatier soit tué.

D'accord avec le commandement, le colonel Freydenberg décide de tenter un coup de main sur le poste et d'en replier la garnison en profitant de l'obscurité.

L'aviation est chargée de prévenir Bouscatier. On ne dira jamais assez le dévouement absolu des aviateurs en pareil cas. Leur mission consiste à laisser tomber un message lesté dans un poste de vingt mètres de côté et, si la réussite d'une telle entreprise est difficile en tout temps, on peut se rendre compte des dangers qu'elle offre, quand elle doit avoir lieu sous les balles.

Le message envoyé portait en substance : « Allons tenter de délivrer votre poste, cette nuit. Vous n'emporterez que les armes; préparez la destruction du reste. Si vous avez reçu le message et compris, envoyez une fusée. »

Des instants passent. L'avion s'élève, surmonte le poste. Il plane. On entend le bruit régulier du moteur. On le voit tenter de jeter son message. Il n'y réussit pas tout de suite :

« Ç'a été assez long, dira un des officiers posté sur la *gara*. L'avion est bien resté à tourner une bonne demi-heure. Les balles crépitaient autour de lui. Nous tremblions qu'il ne fût touché... »

Enfin, il fait demi-tour. Quelques minutes encore et la fusée s'élève. Non seulement le poste n'est pas tombé, comme l'avait affirmé Grosset, mais Bouscatier est vivant; s'il n'y avait eu que des Sénégalais à Mediouna, le message n'aurait pas été compris.

Aussitôt, tout s'organise pour sauver le poste. L'ordre d'agir est donné au commandant Cazaban de la légion étrangère. Il devra choisir, dans son bataillon, de quoi former un groupe franc composé uniquement de volontaires. A peine l'a-t-il fait savoir que tous se présentent. Élan généreux, docilité à une tradition immuable. Des camarades sont en péril : on vole à leur secours. C'est à charge de revanche. Parmi ces hommes de cœur qui servent sous ses ordres, le commandant Cazaban en retient trente-deux. Pour les commander, il désigne les lieutenants Guyon et Fain. Navré de ne pas avoir été choisi, un troisième officier, le lieutenant Beulaygues, demande avec tant d'insistance à accompagner ses camarades, que le

commandant finit par y consentir. Sur quoi, le lieutenant Wable, sachant bien que même faveur ne lui sera pas accordée, car trois officiers pour trentre-deux hommes, c'est déjà un de trop, se joint au groupe à l'insu de son chef. Héroïsme sublime de ces jeunes gens qui n'admettent point que d'autres soient au danger sans eux !

Le corps franc se met en route dans la nuit, à onze heures. Pour le soutenir, s'il est nécessaire, le gros du bataillon suit à petite distance. Marche silencieuse et rapide. Il faut se hâter, tous le savent. La veille, des obus sont tombés dans le poste. C'est signe que les Rifains vont donner l'assaut et la petite garnison est à l'extrême limite de la résistance.

Les hommes descendent les pentes de la montagne; des pierrailles roulent; parfois, un pied bute contre une touffe de *doum*. On arrive devant la rivière, on cherche le gué. Moments d'attente : les officiers en profitent pour regrouper la petite troupe.

Le gué franchi, on avance dans la plaine. Deux kilomètres n'ont pas été parcourus qu'il faut s'arrêter de nouveau. Les officiers, encore une fois, doivent reformer l'alignement. Telle est en effet la hâte de tous de courir au combat que les soldats des premiers rangs du bataillon ont rejoint ceux du corps franc.

La petite troupe maintenant ne peut plus avancer qu'avec une lenteur qui met la rage au cœur. Le guide qu'il a fallu prendre hésite sur le chemin et se trompe. Marches et contremarches. Arrivera-t-on à temps? La fatalité semble s'acharner sur l'entreprise pour la faire échouer. La lune, qui jusqu'ici rayonnait dans le ciel et répandait une lueur égale, se cache dans les nuages. Au lieu d'arriver à minuit, ainsi qu'il avait été prévu, le corps franc ne parvient devant Mediouna que vers deux heures du matin. Deux heures ont été perdues, et chaque minute a une valeur infinie !

Nos hommes qui abordent le poste par la crête sud donnent aussitôt dans un gros de Rifains et de dissidents couchés sous les oliviers :

— Il y en avait tant et tant, dira plus tard un des légionnaires, que les grenades ne tombaient pas par terre.

Après ce premier choc qui a duré quelques secondes, les soldats du corps franc s'élancent sur le poste. Au bruit des

détonations, le lieutenant Bouscatier est accouru avec ses hommes. Quand les légionnaires arrivent, ils le trouvent au milieu du réseau des fils barbelés. Minute poignante. Un des survivants en a décrit la scène. Le lieutenant Bouscatier et le lieutenant Guyon se donnent l'accolade. Étreinte suprême pour nous qui savons, étreinte de deux jeunes héros au seuil de l'éternité. Eux ignorent que le terme de leur destinée est proche. L'espoir soulève leurs cœurs, mais le péril est grand : ils ne l'ignorent pas. Sur le conseil de Bouscatier qu'il ne faut pas s'attarder, le lieutenant Guyon prend ses dispositions pour le retour : formation en carré; au centre, le lieutenant Bouscatier et neuf Sénégalais, dont plusieurs sont blessés.

A ce moment, les Marocains sortent de partout : « On aurait cru voir un troupeau de moutons, disent nos hommes. » On se bat au couteau, à la baïonnette, à la grenade, avec les mains, avec les dents. Nos petits groupes essaient de se dégager dans toutes les directions, mais le cercle autour d'eux se referme. Les lieutenants Beulaygues et Fain sont blessés.

Du haut de la *gara* des Mezziat, le colonel Freydenberg et ses officiers attendent dans l'angoisse. Ils voudraient percer l'obscurité, pousser le temps comme avec l'épaule. Le « coup » tenté réussira-t-il? Quels sont les camarades qui en reviendront? On écoute. De la plaine montent des détonations précipitées. Le combat est engagé. Tous les cœurs sautent et, par instants aussi, cessent de battre. Ceux qui guettent ainsi dans l'anxiété sont endurcis, ils le disent : ils ont fait la grande guerre; mais c'est une chose qui étreint les âmes les plus fermes de savoir que des hommes jeunes et pleins de force sont en train d'affronter la mort.

Les éclatements s'espacent. Le silence, maintenant, accable la campagne. Comment s'illusionner sur son sens? Chacun a compris : le « coup » a manqué.

Dans le courant de la matinée qui suit, quelques hommes sortis des épouvantements de la mort, parviennent à regagner la *gara* en se glissant dans les ravins. Tout le jour, on veut espérer que d'autres combattants auront pu se cacher dans les blés et rentreront à la nuit. On essaie de se leurrer; mais la nouvelle atroce s'impose : des trente-deux volontaires, quatre soldats seulement et un sous-officier ont survécu. Tous les officiers ont péri.

A BENI-DERKOUL : UN HÉROS DE VINGT ANS

Le poste de Beni-Derkoul a eu pour chef le sous-lieutenant Pol Lapeyre. Arrêtons-nous un peu pour le connaître. C'est un Saint-Cyrien. Il est né à Paris, le 8 mai 1903. Famille de bonne bourgeoisie que la sienne. Après avoir été chef de cabinet d'Albert Sarraut, son père est nommé percepteur à Étampes, puis à Marseille.

On n'enseigne pas à ses enfants qu'il faut faire son devoir en leur répétant cet aphorisme chaque jour. On agit bien plus sur eux par l'exemple. Sans qu'ils s'en doutent alors, c'est une persuasion qui flotte doucement dans l'air qu'ils respirent, qui s'insinue lentement en leur âme. Il faut croire que chez les Lapeyre cette persuasion était particulièrement forte. Il y a deux fils : tous deux sont des héros.

Pendant la guerre de 1914, l'aîné, Denis, est enseigne de vaisseau; il commande en second le sous-marin *Circé*. Le bateau est torpillé dans l'Adriatique. Seul, sur vingt-huit hommes, Denis Lapeyre a la chance d'être sauvé. En se débarrassant de ses lourdes bottes et de tous ses vêtements, il parvient à nager jusqu'à un bâtiment dont il voit les feux. C'est un navire autrichien. On le recueille. Il est nu, grelottant, mais quand on lui demande le nom de l'unité qui vient de sauter et de disparaître, il répond simplement :

— Faites de moi ce que vous voudrez ; rejetez-moi à l'eau ; je ne vous le dirai pas (1).

Pol Lapeyre a surpassé son frère, nous le verrons bientôt. La situation de son père fixant celui-ci en province, le jeune homme y commence ses études qu'il termine à Paris.

Le lycée Saint-Louis, Saint-Cyr, autant de prisons pour cet être qui déborde d'activité. Quand il entre au 22e colonial de Marseille, il a l'allure d'un libéré. Point de physionomie plus ouverte ni plus charmante que la sienne. Comme il est naturel à son âge, — il est le plus jeune officier de sa compagnie, — il est plein de vivacité, d'entrain. Son humeur enjouée, sa droiture, ce que l'on devine en lui de générosité, de bravoure, d'ardeur à se dépenser dans l'accomplissement de sa tâche, lui

(1) Denis Lapeyre a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

attirent toutes les sympathies. On aurait dit qu'il savait que sa destinée serait brève et qu'il lui fallait se hâter pour la remplir le plus hautement possible.

Ce jeune chef, qui n'a que vingt ans, pratique déjà l'art de commander, c'est-à-dire de se faire obéir en se faisant aimer. Jamais il n'a eu à punir un de ses hommes. Il était leur ami. Lorsqu'il allait en marche avec eux, souvent, il lui est arrivé de porter le sac de ceux qui étaient fatigués.

Une fois, pendant l'absence de son capitaine, — ce qui le faisait commandant de compagnie, — on veut lui donner un cheval pour la marche. Il refuse :

— Il est bon, dit-il, que le chef partage les fatigues des soldats. Cela le trempe et, plus tard, il sait ce qu'il peut demander comme effort.

Les natures ardentes sont souvent les plus délicatement scrupuleuses. Elles appréhendent d'être au-dessous de leur tâche. Dans la crainte de n'en pas faire assez, d'un coup d'aile, elles volent jusqu'aux cimes. Le lieutenant Lapeyre avait cette exquise défiance de soi. Ceux qui l'ont connu l'ont répété : un souci le hantait que, maintes fois, il a exprimé à ses camarades :

— Je sais ce que je vaux à présent; mais je ne sais pas ce que je vaudrai au jour du combat.

Les officiers, ses aînés, le rassuraient :

— Mon petit Lapeyre, vous ferez comme nous qui nous sommes battus contre les Boches; vous tiendrez votre place et très bien; nous en sommes sûrs

De la vie si brève de ce jeune héros, nous ne savons rien ou presque. Elle tient entièrement en une page, mais cette page dépasse en grandeur ce que l'on peut imaginer.

Quand vient son tour de partir aux colonies, Pol Lapeyre est désigné pour le Maroc. Au débarqué, il va voir un ami de son père, M. Urbain Blanc, ministre plénipotentiaire à Rabat Ensemble, ils examinent ce qui peut convenir au jeune homme. Deux situations sont vacantes. L'une, celle d'officier d'ordonnance du général Mouveau, à Agadir; l'autre, celle de chef de poste, sur le front de l'Ouergha :

— Un Saint-Cyrien ne débute pas par un emploi de bureau, dit Lapeyre, et il choisit le poste de l'Ouergha.

On le désigne pour Beni-Derkoul, non loin de Bibane. La crête que domine le petit poste est sauvage et nue, aride et sans

eau; mais la vue est admirable. Nul doute que les yeux du jeune Lapeyre ne l'aient contemplée avec émerveillement. Son âme était sensible à la beauté des choses.

D'une seule coulée qui atteint deux à trois cents mètres, les rochers tombent en « à pic » sur une plaine douce et riche. Les terres arrosées par l'Ouergha sont bénies du ciel. Tous les arbres fruitiers de nos pays y croissent et ceux des pays chauds. Les olives y sont grasses, les oranges parfumées et les raisins muscats offrent, dans leurs ampoules, un jus délicieux.

Entre les croupes couvertes de *doums*, dans les ravins, avant que ce ne fût la guerre, de sauvages petits bergers paissaient leurs troupeaux. Parfois, dans un douar, éclataient les « you you » d'une noce indigène.

La richesse de cette région explique la convoitise d'Abd-el-Krim. La plaine de l'Ouergha n'est pas seulement la porte ouverte sur Fez, elle est aussi le grenier du pays. Lui-même l'a dit : « Il faut au Rif cette plaine pour vivre... »

Dominant la contrée, dans une de ses parties, une muraille formidable se dresse; tailladée, hérissée de pics, elle présente la grise couleur d'un nid de guêpes : l'Amergou. Au sommet, à vif sur le roc, le prolongeant, quelque chose de prodigieux, d'énorme, de violent; une construction, un château, vieille forteresse berbère ou portugaise qui, dans ses longues murailles, derrière ses tours creuses ou pleines, enferme un ancien cratère et une source aux eaux divinement pures. L'Amergou est l'œil du pays. Qui le tient domine la région. Au mois d'avril 1925, les Rifains parvinrent à s'en emparer. Comme ils n'avaient pu y hisser d'artillerie et qu'ils étaient trop haut pour tirer au fusil, ils ne nous faisaient pas grand mal, mais leur présence gênait considérablement nos mouvements. Dans la forteresse, ils avaient placé une garnison qui ne fut jamais inférieure à trois cents hommes. Trois cents hommes aussi bien postés équivalent à un bataillon. Pour les déloger de vive force, il eût fallu une division et s'exposer à de grosses pertes.

Le hasard, — un hasard que nous sûmes utiliser, — nous servit. Au mois de septembre, le colonel Le Boulanger occupe la région. Avec des obus de « 75 » et de « 155 », il bombarde le château; les dissidents qui l'occupent s'affolent, l'évacuent, se réfugient chez les Rifains. Ils y sont accueillis avec colère, avec injures et renvoyés immédiatement pour reprendre la

place; mais quand ils veulent y rentrer, ils trouvent les légionnaires du colonel qui y ont pénétré sans coup férir : dans la forteresse, il n'y avait qu'une de ces vieilles, que les Berbères emploient pour faire leur cuisine, et cinq ou six éclopés. Une lutte très chaude à la grenade s'engage entre les deux partis; finalement l'Amergou nous reste. Nous y sommes toujours.

Un détail saisissant rend sensibles les terribles difficultés avec lesquelles nos soldats furent aux prises dans cette région chaotique. Dans ce même massif de l'Amergou, au djebel el Kader, les nôtres occupaient la cime. Rifains et dissidents étaient cantonnés au-dessous dans des grottes profondes. Ni les bombes d'avion, ni les obus ne les pouvaient atteindre. Il fallut *suspendre nos hommes avec des cordes et des ceintures* et c'est à coups de grenade qu'ils nettoyèrent les anfractuosités du rocher.

Le 16 avril, dès l'aube, le poste de Beni-Derkoul doit mettre en action ses moyens de feu. Désormais, la jeune vie de Pol Lapeyre va se dérouler sur un mode héroïque. Il est partout, et partout à la fois : aux créneaux et dans les tranchées qu'il a fait creuser autour du poste. A ceux qui l'entourent, il communique l'ardeur de sa flamme: Son attitude énergique rassure les combattants; mais il a vingt ans, à peine! Sa gaieté, sa jeunesse lui bruissent aux oreilles. Souvent, il chante : chansons de Saint-Cyr, chansons de sa composition. Ses Sénégalais le trouvent joyeux. Il l'est, mais il est aussi très maître de lui. Il possède l'art difficile de calmer, sans la mécontenter, la fougue imprévoyante de ses tirailleurs qui, comme des enfants, voudraient tirer continuellement, et souvent à tort et à travers, sans songer que les munitions sont précieuses, qu'il les faut ménager.

Dans les messages optiques que le jeune lieutenant adresse à son capitaine posté à Tafrant, reviennent constamment les mêmes phrases : « Nous tiendrons jusqu'au bout; nous n'avons besoin de rien » et, à ses parents : « Ça va bien; c'est dur, mais je tiendrai! »

Le 25 avril, à dix heures, les pentes de la montagne se couvrent d'assaillants : dissidents en burnous ocreux, Rifains aux djellabas à grandes raies sombres. Combien sont-ils? Des centaines, des milliers, et Beni-Derkoul ne compte que quarante défenseurs. La méthode d'Abd-el-Krim, méthode constamment suivie dans cette première partie de la campagne, sera d'essayer de nous submerger sous le nombre. Du poste de commandement,

à Tafrant, on suit à la lorgnette le cheminement des groupes ennemis ; on les voit, se défilant, utilisant avec intelligence et grande adresse tous les accidents du terrain ; on assiste à la riposte du lieutenant Lapeyre. Loin dans la vallée s'entend le bruit du canon et des mitrailleuses que les échos des montagnes répercutent.

A dater de ce jour, le fortin complètement encerclé doit subir des feux de mousqueterie, des attaques à la grenade presque continuellement. Lapeyre lutte seul par ses propres moyens. Il ne demande rien, il sait que nous avons peu de forces disponibles et, quand il envoie des messages à ses chefs, c'est seulement pour signaler les faits de la journée, sans commentaires. Cependant la petite garnison souffre cruellement. Les corvées, au dehors, ne peuvent plus avoir lieu. L'eau de réserve dans les tonneaux s'est gâtée, a croupi, a pris une odeur infecte. La viande est corrompue. Faute de nourriture et, plus encore, d'eau pour les abreuver, il a fallu abattre les bestiaux. Ils maigrissaient à vue d'œil. Dans tous les petits postes encerclés, il en va de même. A Moulay Aïn Djenane, le capitaine Brand note : « Mon dernier bœuf pesait vingt-trois kilos : viande et os. »

Lapeyre va-t-il se plaindre? Non pas. Au milieu des plus dures épreuves, il demeure l'esprit libre au point de faire des vers dont les sujets lui sont fournis par les menus épisodes de la vie du poste. Son ordonnance sénégalaise lui a raccommodé des chaussettes avec des cotons multicolores : « Ces chaussettes, tout un poème ! »

« Naguère, dit Pol Lapeyre, quand j'étais enfant, j'avais vu ma mère assortir les nuances des remmaillages à celles du tricot :

J'avais cru, d'une âme candide,
Que cette invisibilité
Devait paraître à tous splendide
Et j'en admirais la beauté...
. . . .

A présent :

Sur mes chaussettes noires,
Plus noires que sa peau,
Le jaune au blanc se mêle.
Sur le fond ténébreux
Ces reprises sont belles
Et me charment les yeux...

Au dos de ces vers, griffonnés d'une main rapide, on lit ces mots qui sont les derniers reçus, à Marseille, par un père et une mère torturés d'inquiétude : « Le 3 mai 1925. Mon poste encerclé pendant dix jours vient d'être libéré. Je me porte comme un charme et n'ai pas un blessé. Mille baisers : Pol. » En effet, le groupe mobile du général Colombat a pu débloquer Beni-Derkoul. Comme son camarade Franchi de l'Aoudour, le lieutenant Lapeyre présente au grand chef un poste tenu d'une manière impeccable et des tirailleurs heureux de servir.

Le général Colombat et le capitaine Piétri (1) félicitent le jeune homme. Lui, avec cette simplicité de manières et de langage qui lui était propre, répond :

— Mon capitaine, je tiendrai jusqu'au bout avec mes braves Sénégalais. N'ayez crainte, ils ne nous auront pas vivants. J'ai dans mon poste 800 kilos de poudre qui devaient me servir aux travaux de route pour faire sauter les rochers.

Droit comme son épée, la tête fine, Lapeyre, de ses grands yeux sombres et profonds, — des yeux inoubliables, — regarde en face ses chefs. Sa lèvre rasée, un peu longue et sinueuse, ne tremble pas. Le plus ému est le général Colombat qui essuie sa grosse moustache blanche.

A peine le général Colombat s'est-il éloigné avec ses forces, que l'étau se referme sur Beni-Derkoul pour ne plus se desserrer. Le fusillade ne cesse qu'à de rares intervalles. Avec les balles, les assaillants lancent des injures :

— Maudit soit ton père ! Maudits soient les tiens ! Dans trois jours, nous vous couperons le cou, nous vous ouvrirons le ventre...

Il y a des blessés, des morts. Lapeyre signale seulement chaque jour :

« Ai été attaqué; moral excellent. »

Cet entraîneur d'hommes hausse les âmes à la valeur de la sienne. Pas un murmure autour de lui. Quand les Sénégalais voient un des leurs tomber d'une balle, ils disent :

— Lui, y aller en paradis (2).

Et ils rechargent leur fusil ou lancent une grenade.

(1) Le capitaine Piétri commandait à Tafrant.

(2) Ils s'attristaient seulement quand le corps avait été déchiqueté : « Lui trop cassé... Y a pas bon! » Dans leurs croyances, l'âme ne peut alors retrouver le corps au moment de la résurrection.

Il n'est pas de résistance féconde sans optimisme. Une mitrailleuse est hors d'usage, le nombre des grenades est réduit, le bois s'épuise, l'eau manque, la dysenterie cause des ravages parmi les hommes. Altérés par la fièvre, par un soleil de feu, tous souffrent atrocement, mais Lapeyre, crânement, répète dans ses messages à Tafrant : « Moral excellent; ai entièrement confiance. »

Pas une plainte sur ses lèvres, pas un retour sur sa jeune vie sacrifiée. Dans l'immense front que la guerre occupe, il ne commande qu'un fortin, mais chaque fortin est nécessaire à la sauvegarde du pays. Son poste est un poste d'honneur ; il faut le lui envier et, dans une lettre à l'un de ses amis, le sous-lieutenant Leca du 97e, à Stenay, il écrit : « Dis à mes parents et persuade-toi bien que mourir pour la France est la plus belle mort. »

De même qu'il en alla pour l'Aoudour, la chute de Bibane et le repli du poste de l'Archikane devaient amener la chute de Beni-Derkoul.

L'ennemi qui se sent près de triompher porte tous ses efforts sur l'infortuné petit poste. Combien y a-t-il de nuits que Lapeyre n'a pas dormi ? Son corps étroit et mince ne résiste que par un miracle d'énergie. Qu'importe ! Il faut tenir. La tactique allemande suivie dans la grande guerre, lors de l'encerclement du fort de Vaux, par exemple, on la retrouve appliquée dans cette campagne où les Rifains ont eu pour instructeurs des officiers allemands : exténuer l'adversaire en le privant de sommeil et en le prenant par la soif.

Le fortin est menacé de tous côtés. Une angoisse indicible serre le cœur des officiers qui commandent de Tafrant. L'ennemi ne cesse de progresser. La fusillade fait rage. L'atmosphère est brûlante et empestée. La fumée rend l'air irrespirable. Depuis soixante jours, le poste est attaqué; depuis soixante jours, il résiste. « Ils ne nous auront pas vivants », s'est juré son jeune chef.

Le 13 juin, le commandant Couture transmet par optique : « J'ai donné l'ordre à Beni-Derkoul de détruire son canon et de ne pas hésiter à brûler ses munitions pour tenir pendant la nuit. » Le commandement prépare le repli du poste.

Le 14, le combat recommence. Un canon que les Rifains nous ont pris bombarde violemment le petit ouvrage. Les assaillants sont innombrables, et dans le poste que reste-t-il? Six hommes !

Au comble de l'angoisse, le capitaine Piétri insiste pour que le repli ne soit pas différé. Il est prescrit pour la nuit du 14 au 15 juin. Une journée plus tôt, Beni-Derkoul et ses défenseurs eussent peut-être été sauvés. Une journée! En douze heures, tant d'événements peuvent se passer dont les assiégés subiront les conséquences sans y être pour rien. Au cours de la nuit précédente, Abd-Salam, caïd du village de Moulay-Bou-Chta-Ghrira (le petit), est assassiné par un de ses anciens rivaux au caïdat. La mort du caïd détermine l'entrée en dissidence de toute la tribu : douze cents hommes viennent grossir les rangs des assaillants. La lutte atteint une violence inouïe. Autour du fortin, tout n'est que feu et poussière. A seize heures, le lieutenant Lapeyre lance un dernier signal :

« Tour prise. Tirez dessus... »

La situation du poste est désespérée. Ses heures sont comptées. L'ennemi en nombre considérable est dans les réseaux; les mitrailleuses ne fonctionnent plus; les grenades sont épuisées; les assiégés se battent maintenant au fusil : « Jusqu'au bout, nous tiendrons. »

Tout est perdu, mais l'honneur sera sauf : « Ils ne nous auront pas vivants. » Dans le poste, se trouvent les 800 kilos de poudre. Point de cordon Bickford pour y mettre le feu, mais Lapeyre a pris soin d'en fabriquer un. La minute suprême, l'instant précis, celui qu'il a envisagé depuis longtemps, auquel, avec calme, il a longuement réfléchi, sera celui où l'ennemi pénétrera dans l'enceinte.

Grand et mince, la figure ardente mais l'âme très calme, au milieu de ses hommes, de sa poignée d'hommes, il continue de se battre.

Un peu avant le coucher du soleil, les assaillants donnent l'assaut par une brèche qui existait sur la façade sud de la muraille. A dix-neuf heures dix, dans le flamboiement du soleil qui descend, au moment où le premier Rifain pose le pied dans le poste, un grand panache de fumée s'élève sur Beni-Derkoul. Des explosions violentes et repétées retentissent. Tous les assiégés et nombre d'assiégeants ont péri dans la même minute.

« Ce soir-là, dit un des témoins du drame, tandis que le soleil disparaissait dans un océan de feu, l'orient se teintait de féeriques couleurs. Il semblait que la terre marocaine voulût accroître la splendeur habituelle et magique de ses couchants

pour draper dans un merveilleux linceul de pourpre et d'or les héros qui venaient de disparaître dans son sein.

***

L'histoire a enregistré plusieurs sacrifices dont l'héroïsme est comparable à celui-ci ; elle a immortalisé les noms de leurs auteurs. Pol Lapeyre les a égalés, sinon surpassés. Sa gloire, qui est aussi pure, aussi parfaite que celle des d'Assas, des La Tour d'Auvergne, a forcé l'admiration de ses ennemis, bons connaisseurs en matière de bravoure.

Il y a à peine un an que le héros de Beni-Derkoul a péri et, déjà, dans les tribus berbères, il prend figure de demi-dieu : homme qui fut plus qu'un homme. Ainsi qu'il en advint pour les personnages fabuleux de l'antiquité, les épisodes de sa mort se déroulent naturellement selon le rythme de la légende.

« J'ai demandé aux principaux chefs des Beni-bou-Banès et qui tous avaient combattu contre nous pendant plusieurs mois, écrit le colonel Noguès (1), ce qui les avait le plus frappés au cours de cette campagne. Ils ont été unanimes à me dire qu'ils avaient été surtout impressionnés par l'acte sublime du jeune *hakem* (2) de Beni-Derkoul qui, après une résistance héroïque, s'est fait sauter au moment où ils prenaient pied dans le poste. Ils ont employé cette expression qu'un tel acte était au-dessus de la pensée des plus braves guerriers. »

Pour perpétuer le souvenir du jeune héros, il a été demandé, qu'au Maroc, le camp de Tafrant s'appelât désormais camp Lapeyre ; à Marseille, un pavillon de la caserne du 22e colonial portera son nom ; une rue du quartier qu'il habita sera débaptisée en son honneur ; mais les mânes du héros, semble-t-il, ne seront satisfaites que lorsque chacun de nous connaîtra son nom, ne le prononcera qu'avec reconnaissance et admiration.

LES BRAVES DE BIBANE

Avec Bernez-Cambot au poste de Bibane, nous ne sortons pas du domaine de l'épopée. Bernez-Cambot est un Basque de souche paysanne. Au cours de la grande guerre, ses deux frères

(1) Lettre à M. Lapeyre, père.
(2) Chef.

aînés sont tombés pour la France. Tandis que j'écris, j'ai, sous les yeux, une photographie où il figure. C'est un cliché pris au front. Dieu merci, Bernez-Cambot n'a pas « posé », comme il l'aurait fait chez le photographe. Au milieu de ses camarades, il se dresse dans sa jeune force. Solidement charpenté, bâti de bons matériaux, il fait penser aux chênes de son pays natal. Il en a la résistance. Intelligent et débrouillard. Énergique, plus encore. Prêt à affronter tous les obstacles, à lutter de tout son courage pour les surmonter.

L'ouvrage de Bibane aurait dû être commandé par un officier, mais nos cadres sont restreints. Le capitaine Pietri, qui est à la tête du secteur, remet la défense du poste à Bernez-Cambot. Le jeune gars n'a que vingt-trois ans; il est simple sergent, mais il compte cinq années de service. En lui, on peut avoir confiance. La tâche qu'on lui donne est rude; il ne se plaindra pas de la trouver trop rude...

Une enceinte entourée de fils de fer flanquée à chaque angle d'une tourelle; deux bâtiments : un pour les vivres, l'autre pour la troupe : telle est la physionomie du poste; physionomie qui se retrouve, d'ailleurs, dans tous les postes tenant la ligne de l'Ouergha. Comme moyens de défense, à Bibane, un seul canon de 75, un J D et deux mitrailleuses. Ajoutons que le piton de Bibane domine ceux de l'Aoudour et de Beni-Derkoul. Quelle que soit la saison, souvent son front est couvert de brouillard. Dans la seconde quinzaine d'avril, le poste est attaqué. Tout de suite, sa situation est dramatique. Autour de ses lignes, la bataille fait rage. Mais le jeune sergent qui y commande ne se contente pas de lutter contre les assauts continuels. Avec la décision d'un vrai chef, il tente des sorties à la grenade. Au cours de ces sorties, dont chacune est marquée par des prouesses, il est assez heureux, une fois, pour « djicher » un troupeau et procurer ainsi de la viande fraîche à la garnison.

Le 2 mai, le groupe mobile du général Colombat est à l'Aoudour; le 3, il arrive à Beni-Derkoul; le 4, il marche vers Bibane. Les nerfs tendus, le cœur gonflé d'espoir, les assiégés suivent la progression de leurs camarades qui luttent, dans la plaine, pour les délivrer. Deux kilomètres sont franchis mais le combat est âpre; nombre des nôtres tombent et, devant les pertes subies, le commandement renonce à poursuivre l'opération. Les petits groupes des forces mobiles se

replient et s'éloignent. Déception suprême pour les assiégés mais qui n'ébranle pas leur courage. L'idéal d'un Bernez-Cambot est celui des stoïques. Il est au service du pays. Servir est une passion et qui consume tout ce qui n'est pas elle.

Nuit et jour, l'ennemi harcèle le poste. En certains points, le réseau de fils de fer est détruit, les piquets sont brisés; la garnison vit de semoule crue et de sucre. L'eau manque. Quelques blocs de glace sont lancés par avion. Sur ce front de plus de cent kilomètres où nous n'avons pas de réserves, où la menace est partout, où le commandement est coupé de ses postes et de sa couverture, la seule arme alors capable de manœuvrer est celle de l'aviation. Sans attendre qu'on l'appelle, elle lie son sort à celui des postes, elle va les visiter maintes fois dans la journée, elle descend bas, très bas, toujours plus bas, en « rase-mottes », comme pour les entendre, elle comprend ou devine leurs besoins, la nature et l'imminence du danger qui les menace, le moment où il faut à tout prix les secourir; elle avertit le commandement et les troupes de manœuvre. En attendant leur secours, c'est elle qui, suivant l'expression de l'héroïque défenseur de l'Aoulaï, synthétise toutes les autres armes, les remplace. Quand les secours arrivent, c'est elle encore qui les abrite sous ses ailes qu'elle réunit aussi nombreuses que possible pour augmenter leur force.

Le 13 mai, une nouvelle tentative est faite en faveur de Bibane. Tandis qu'une compagnie opère une diversion sur la face ouest, le groupe mobile attaque les pentes au sud. Lutte sanglante mais victorieuse. Le poste est débloqué. Loin d'être abattue par les souffrances subies, la petite garnison est pleine de vaillance.

Autour du capitaine Piétri, les tirailleurs se pressent. Ces hommes au corps robuste et endurci, mais expansifs comme des enfants, expriment naïvement et d'une manière souvent touchante la joie qui emplit leurs cœurs simples :

— Y a bon, mon capitaine. Tu viens. Nous y a contents. Toi pas blessé? pas malade? Qu'est-ce qu'on va faire?

— On va continuer à se battre.

— Y a bon...

Au cours des assauts subis, depuis dix jours, Bernez-Cambot est blessé de deux balles : l'une au cou, l'autre à la cuisse gauche. Il faudrait qu'il fût évacué. Le capitaine Pietri le lui propose; mais lui, aussitôt :

— Est-ce que la garnison est relevée, mon capitaine?

— Non; nous n'en avons pas le moyen.

— Alors, je reste...

Ne nous y trompons pas : en voulant demeurer avec ses hommes, Bernez-Cambot n'ignore point ce qui l'attend. Son poste, il le sait, sera de nouveau encerclé; on ne pourra venir à son secours; mais le maintien de la dignité de la France est plus précieux que la vie. Point de fléchissement. Quand tout semble perdu, il reste cela.

En quittant Bibane, le groupe mobile se rend au blockhaus de Dar-Ramik qui en dépend. Là aussi, la garnison a fait preuve d'un moral splendide. Un des tirailleurs, Sory-Kamara, a été atteint d'une balle à la tête. Tout sanglant et meurtri mais faisant bon marché de sa douleur physique, il n'a pas cessé de se battre. Sa bravoure gaie, sa confiance ont entraîné ses camarades.

Durant quatre jours, les assiégés n'ont pas eu d'eau. Pour s'en procurer, ils ont tenté de se rendre à la source. Les Rifains en gardent les abords : impossible d'y aller puiser. Au cours du combat, le tirailleur Moïelta est grièvement blessé et ses camarades ne peuvent l'emporter. Quelques jours plus tard, ils retrouvent son corps mutilé affreusement, lardé de coups de couteau : une chose sans nom que des brutes sauvages ont pendue.

La position stratégique de Bibane, l'échec que nous y avions essuyé le 4 mai, le triomphe que les Rifains s'étaient vus près d'y remporter, tout donnait la certitude que nos ennemis allaient de nouveau s'acharner sur le fortin. Le général Colombat ordonne qu'on y multiplie les moyens de défense et, à cet effet, le groupe du colonel Feral s'y installe.

Des tranchées sont creusées. Pendant une semaine, du 19 au 25 mai, les travaux sont activement poussés.

Quand le colonel Feral quitte le poste, il le laisse non seulement organisé mais renforcé de la garnison de Dar-Ramik qu'on y a repliée et pourvu de deux canons de 75, de deux J. D. et de cinq mitrailleuses.

A partir de ce moment, on ne sait plus rien du malheureux ouvrage que ce qui peut en être vu de Tafrant, à la lorgnette, ou appris par les rares signaux optiques que Bernez-Cambot parvient à faire passer.

Deux mille Rifains assaillent le poste. Farouches adversaires

et qui se battent d'une manière remarquable, — quatre années de lutte ont développé leur goût naturel, leurs aptitudes pour le *baroud*, — les Rifains veulent, à tout prix, s'emparer de Bibane. Pour eux comme pour nous, le petit fort est devenu un drapeau.

Lutte pathétique. Lutte inégale. Contre les assiégeants, les assiégés sont dans la proportion d'un contre cinquante. Repoussés sur un point, les ennemis reviennent sur un autre; ils s'entêtent sauvagement, creusent des tranchées, hissent des canons et comme ils ont le nombre, ils ne cessent de progresser.

Sur Bibane et ses défenseurs, une ombre monte, celle de la mort. Pendant onze fois vingt-quatre heures, l'agonie du malheureux poste se prolonge par des prodiges d'héroïsme.

Le 4 juin, au soir, se rendant compte que ses hommes exténués par des combats livrés sans arrêt sont arrivés à l'extrême limite de la résistance, voyant son poste en ruines, l'ennemi près des réseaux, Bernez-Cambot lance le poignant signal des naufragés en perdition : « S. O. S » : « Sauvez nos âmes » ! puis il reprend la lutte suprême. Bibane est sacrifié, mais il s'agit de le faire payer le plus cher possible à l'ennemi.

Le 5, au petit jour, les assaillants exaspérés par cette résistance ont décidé d'en finir. Il faut écraser le poste comme le grain sous la meule. Deux canons sont amenés à trois cents mètres. Bibane est foudroyé à bout portant, en fusants et explosifs. Impossible, à Tafrant, de lui donner du secours. Sur Bibane, la vue est bouchée. Un brouillard opaque enveloppe le piton. Un drame atroce s'y joue et ceux qui y assistent du poste du commandement en suivent les péripéties comme derrière un rideau. Seuls les bruits des coups de fusil et des éclatements de grenades leur parviennent. Tantôt, ceux-ci s'apaisent et tantôt, ils redoublent. La grande voix du canon par moments les domine. Vers 13 h. 30 enfin, le voile des nuées s'étire et se dissipe. Aussitôt, le capitaine d'artillerie, de Montozon, qui se trouve à Tafrant, fait pointer ses canons sur les forces rifaines. Trop tard! A quatorze heures un message est perçu, le dernier envoyé par Bernez-Cambot : « poste fichu ».

Une véritable fourmilière humaine submerge les réseaux. Au milieu du tumulte, des clameurs : « Allah ! Allah ! » le combat atteint son paroxysme. La certitude du triomphe communique sa griserie aux assaillants. Ce Bibane tant con-

voité, ils vont le tenir ! Quelle nouvelle à répandre parmi les tribus pour les amener en dissidence !

Un dernier obus J.D. est tiré contre eux ; puis, l'ouvrage est en leur pouvoir.

Bernez-Cambot fut porté disparu. Un jour, « avec tous les ménagements désirables », la nouvelle en parvint à une basse petite maison en grès, dans le pays basque. Pour les mères, ceux dont les cendres demeurent sans sépulture sont deux fois morts. Périr au delà des mers, c'est le suprême exil : « Mon fils est resté sur la brèche, écrivait la mère du héros. Ah ! monsieur le colonel, je vous en supplie de toute l'ardeur de mon âme, répondez à toutes mes questions : quand les Français ont repris le poste de Bibane, ont-ils trouvé le corps de mon fils ; l'ont-ils reconnu et à quoi l'ont-ils pu reconnaître ? Ses meurtriers lui ont-ils sorti les yeux, le nez, les oreilles?... Oh ! mon malheureux fils, quel supplice à son heure dernière ! Lui seul me restait ; il me consolait de la perte de ses deux frères et voilà que je le perds à son tour ! Mon colonel, dites-moi tout, quand bien même il me faudrait en mourir. Son corps a-t-il été enterré ? A-t-on cherché pour trouver quelque chose qui lui ait appartenu ; si peu que ce soit, ce serait pour moi un dernier souvenir... »

Le 16 septembre 1925, la première unité du 66e régiment de tirailleurs marocains, rentra dans Bibane reconquis. Un spectacle poignant y attendait le capitaine Amanton et ses hommes. Couchés, les bras en croix, mutilés, — sauf Bernez-Cambot, — momifiés par l'ardent soleil, les cadavres des défenseurs se trouvaient à la place qu'ils occupaient, le 5 juin, à leur poste de combat. Tous s'étaient défendus jusqu'à la mort ; la preuve en était écrite, irréfutable, sur le sol.

Le capitaine Amanton a relaté ces faits dans un rapport : « C'est plus beau que le Sidi-Brahim, conclue-t-il. Il ne faut pas que l'héroïsme de cette poignée de braves demeure dans l'ombre. »

HENRIETTE CELARIÉ.

LES CAPTIFS

DERNIÈRE PARTIE (1)

XII

Le matin qui suivit, on frappa de très bonne heure chez Thérèse. C'était Louvier.

— Je viens vous faire mes adieux, dit-il. Je pars avec elle.

A demi éveillée, la jeune femme le regardait, interdite. Elle ne comprenait point pourquoi il portait un manteau de voyage. Victor répéta lentement :

— Mais oui, avec Madeleine, je l'accompagne.

La jeune femme se souvint, frissonna. Déjà!... Dans quelques instants, il y aurait au *Pelvoux* une chambre déserte. Thérèse savait que les morts s'en allaient au petit jour, mais cela n'avait été jusque-là pour elle qu'une notion vide. Elle eut un regard vers la fenêtre ouverte. Le brouillard... une obscurité laiteuse... la plainte du vent, c'était tout l'univers. Elle imagina le funiculaire qui attendait, la descente, puis ses yeux agrandis se posèrent sur Victor.

Il restait debout, comme insensible. A ses paupières brûlées, à l'épuisement de sa figure, on voyait qu'il avait veillé toute la nuit. De temps en temps, avec un mouvement d'automate, il étirait son cou comme s'il avait du mal à respirer.

— C'est bien ce que vous faites, murmura Thérèse.

— Quoi donc ?

— De partir.

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

La bouche que Thérèse avait connue si impudente eut le plus naïf des sourires.

— Ah ! oui, vous parlez de ce voyage.

Il répondait en somnambule, sans saisir la portée des mots qu'il prononçait. Il ajouta, avec la distraction concentrée qui décèle l'idée fixe :

— C'est la première chose que je fais pour elle... La première. Vous le savez bien, n'est-ce pas ?

Incapable de répondre, Thérèse commençait à deviner pourquoi Victor était venu chez elle : un prêtre, une femme, un enfant, une pierre, — il lui fallait quelqu'un ou quelque chose à quoi adresser la confession qui, heure par heure, en face du visage rigide, s'était amassée en lui.

Louvier continua sans changer de voix, sans autre geste que celui d'allonger régulièrement le cou.

— Je suis un malheureux qui a voulu bluffer. Avec Madeleine, je l'ai fait jusqu'au bout. Mais pas elle, moi-même. Elle, elle savait bien ce que je valais. Elle m'a vu très malade, c'est tout dire, hein ? Ça ne l'a pas empêchée de me soigner, de m'aimer. Et moi, vous m'avez vu, hein ? Pas une cigarette à laquelle j'aie renoncé dans sa chambre. Je l'évitais. J'en avais assez de voir la maladie. Comme elle me demandait de venir, de rester ! Cette voix... ces yeux ! Écoutez, ma petite Thérèse, vous vous rappelez ses yeux. Vous pleurez. C'est drôle, moi je ne peux pas. Mais il y a quelque chose qui me gêne.

Il porta la main au creux de sa gorge, un peu au-dessous de la pomme d'Adam.

— Et quand revenez-vous ? demanda Thérèse.

— Oh ! non, dit-il avec terreur, on ne me revoit plus ici. Je resterai à Paris. Je vais voir... bluffer encore. Parce que je me moque de tout... Comme Antoinette, oui, c'est ça, comme elle. Vous savez, on dit que Portin va l'épouser. C'est drôle, hein ?... Non, au fond, ce n'est pas drôle...

Il se dirigea vers la porte, tout en continuant de parler.

A la gare, trois hommes chargèrent hâtivement un fourgon. Il n'y eut personne pour accompagner Victor.

Après le départ de Louvier, Thérèse demeura quelque temps dans une stupeur qui enchaînait tous ses sentiments. Cette morne trève cessa à l'instant où elle commença à

avoir peur de sa chambre. Les meubles, les dessins des étoffes, avaient des formes de bêtes, et surtout le brouillard sur la terrasse qui était un buffle blanc. Elle serra ses paupières contre ses yeux, mais alors elle vit Madeleine que Victor portait sur ses épaules. Il fumait, fumait sans répit, et Madeleine était morte et cependant toussait.

Ne pouvant rester couchée davantage, Thérèse se mit à marcher. Les glaces reflétèrent des ombres si blafardes qu'elle ne s'y reconnut point et crut toute la chambre peuplée de longues larves. Elle mit un peignoir et s'aperçut dans le corridor qu'elle voulait voir Marc.

Depuis la scène du réveillon, ils s'étaient rapprochés. Thérèse avait imputé à son exaltation excessive la douleur dont elle avait alors souffert et, même, elle avait admiré secrètement Oetilé de s'être montré indomptable. Cependant, à partir de cette minute, il s'était mêlé à son amour une crainte qui l'entravait dans son élan. Mais, ce matin, elle était portée chez Marc par une force qui balayait tout. Elle avait trop besoin de lui. Elle se glisserait à ses côtés, attendrait qu'il se réveillât, protégée par sa respiration contre toute l'hostilité de la terre, contre le goût de cendre qu'elle avait dans la bouche, contre la mort, contre la vie.

Thérèse entra très doucement, car elle voulait que le sommeil de Marc ne fût chassé que par ses mains. Des yeux grands ouverts l'arrêtèrent sur le seuil.

Oetilé fut à peine étonné de voir apparaître la jeune femme. Dans l'énervement aigu qui était le sien, tout lui paraissait naturel. Une fièvre tenace l'avait pris, dès la veille, dans ses rets magnétiques. Il avait toussé la nuit entière. Jamais il ne s'était senti aussi mal. A quoi servait donc son séjour au *Pelvoux* et combien durerait-il? Il s'était vu, au cours de ces heures interminables, condamné à rester là pour des années. L'image d'Arnon, le vétéran, n'avait pas quitté son chevet. Comme il ne savait pas souffrir patiemment, une colère glacée figeait son visage insomnieux, une rancune sans but défini, mais tendue à rompre et qui cherchait une cible.

Thérèse, en rencontrant son regard, avait été saisie au point que d'un mouvement machinal elle recula. Mais la pensée de se retrouver avec son épouvante lui fut insoutenable. Marc, ce matin, ne pouvait la repousser. Elle était venue avec

tant d'abandon, d'espérance passionnée, qu'elle était sûre de lui. Pourtant, elle n'osait parler.

Ce fut lui qui demanda :

— Qu'y a-t-il? Tu es venue me contempler?

Le son de cette voix railleuse éperonna Thérèse. Vite, vite, il fallait qu'elle expliquât sa détresse, qu'elle ne laissât pas s'accumuler les malentendus. Elle n'avait déjà que trop souffert. Il comprendrait. Tout, ensuite, serait facile. Elle avança vers lui et chuchota :

— Marc, on vient d'emmener Madeleine.

— Qui?

— Madeleine Armont, tu sais bien, mon amie, qui, hier...

Il ne la laissa pas achever. Il ne voulait pas entendre les mots qu'il devinait. Que lui faisait cette femme qu'il n'avait jamais vue? Thérèse ne trouvait-elle pas le matin assez sinistre avec sa brume, sa bise, tout ce à quoi il devenait soudain sensible? Il répliqua brutalement :

— Et alors?

— Comment? Marc, voyons...

Elle était si désemparée par cette réponse qu'elle crut devoir répéter :

— On l'emmène ce matin... Oh! écoute.

Dans le silence, un faible et régulier grincement arrivait jusqu'à eux. Le funiculaire glissait, invisible sous le brouillard. L'irritation d'Oetilé fit onduler tout son corps.

— Il manque, dit-il, un orgue de Barbarie à ta romance.

Tant de férocité dépassait l'entendement de Thérèse. Que lui avait-elle fait pour que sur sa plaie vive il frappât ainsi, pour insulter si résolument à son angoisse suppliante? Elle ne pouvait savoir, — et il ne pouvait l'avouer, — que c'était la peur, née des heures difformes de l'insomnie, qui nourrissait de venin toutes ses paroles.

Dans la chambre résonnait, de plus en plus atténuée, la marche du funiculaire. Même quand sa rumeur se fut éteinte, ils crurent l'entendre encore. Enfin, il n'y eut plus que le silence.

Thérèse enfouit sa figure dans ses mains. En un autre moment, Oetilé, sans doute, eût taché de la consoler. Mais, ce matin, il était trop aigri. Il avait besoin de faire mal aux autres comme il avait mal lui-même et grommela :

— Les larmes maintenant. Ta pièce est bien réglée.

— Je te défends, tu entends, je te défends...

Dans sa révolte, dans son désespoir, il semblait à Thérèse que tout croulait sur elle. Que du moins cette bouche atroce se tût! Mais Oetilé répondit avec calme :

— Ne crie pas ainsi. Les gens normaux dorment.

Comme elle ne répliquait point, il ajouta, révélant malgré lui la cause de son hostilité :

— On voit que tu es guérie.

Ce fut pour Thérèse une lueur de vérité, mais si, quelques minutes auparavant, elle eût pu la détendre, elle ne faisait maintenant qu'attiser son indignation.

— Ah! c'est pour cela, s'écria-t-elle, heureuse de blesser à son tour, que tu n'as ni cœur, ni respect élémentaire des morts. Un peu de fièvre suffit à te rendre inhumain. Comme tu es brave!

Elle avait touché trop juste. Marc sentit que longtemps son orgueil devrait souffrir de cette atteinte. Il s'en voulut mortellement de s'être découvert, mais il en voulut davantage à Thérèse de l'avoir surpris désarmé. Elle, gagnée par les effluves de cruauté qui rayonnnaient de Marc, poursuivait :

— C'est trop facile, tu comprends, ton calme et ton indifférence, quand tu ne souffres de rien. Mais tu n'es pas le seul ici à être malade. Personne n'est aussi lâche, aussi monstrueux que tu l'es.

Maintenant, Marc l'écoutait avec une étrange satisfaction, car chacun de ces outrages lui donnait un droit de plus, et terrible. Thérèse soudain s'en rendit compte. Allait-elle, par sa véhémence, déchaîner l'irréparable? Elle scruta les traits de Marc, croyant qu'elle voulait voir si elle tenait encore à eux, alors qu'elle n'y cherchait qu'une trace d'amour pour elle. Une telle haine y vivait qu'elle trembla.

— Tu as froid? demanda Marc.

Thérèse appelait tellement le miracle qu'elle espéra un instant. Sans doute avait-il discerné que sa violence n'était que la mesure de sa douleur. Il avait pitié. Elle fit un pas vers le lit.

Dans ce mouvement Oetilé vit venir sa revanche.

— Non, non, dit-il avec un geste qui l'écartait, ferme la fenêtre.

Malgré son déchirement, Thérèse se raidit.

— Quoi? dit-elle. Que veux-tu dire?

Elle perçut une hésitation chez Marc, mais ne voulait plus de ménagement. Il fallait qu'il achevât. Elle ne pouvait pas demeurer dans l'incertitude après ce qu'elle avait cru comprendre. Pour savoir, Thérèse usa du seul moyen qui eût prise sur Oetilé.

— Décidément, dit-elle, tu as peur de tout aujourd'hui, même de moi.

Rien au monde n'eût maintenant arrêté Marc. Il répondit en scandant les mots :

— Puisque tu y tiens, écoute : si je vais plus mal, c'est de ta faute. Il y a des excès qui, dans notre état, ne valent rien. Tu m'as compris?

Une balle qui entre dans la poitrine ne fait pas mal au premier instant. Ainsi Thérèse d'abord ne ressentit rien. Elle dit même, poussée par une manière de force d'inertie :

— Alors, comme tu ne voyais que cela en moi, je ne t'intéresse plus.

— Tu me parais logique.

Il était sincère. Sa fatigue, sa fièvre et une honte inconsciente faisaient pour lui de Thérèse un insupportable fardeau. Il avait toutes prêtes des phrases pires. N'importe quelle arme lui paraissait bonne, pourvu que cette femme égarée le laissât.

Il n'eut pas à s'en servir.

Dans sa chambre, Thérèse colla son front contre la vitre embuée par le brouillard.

— Je vais prendre froid, dit-elle tout à coup à mi-voix et comme s'il s'agissait d'une autre malade qu'elle voyait commettre une imprudence.

Elle s'habilla ainsi qu'à l'ordinaire, avec soin. Le jour était venu, mais sans soleil. Le plafond des nuages s'était un peu relevé; il flottait maintenant au ras du *Pelvoux* si près qu'on pouvait presque toucher le ciel de la main. Voyant l'étoffe dont il était fait, son apiéçage et ses coutures, Thérèse ne lui trouva aucun mystère. Plus de mystère également dans la pièce où tout à l'heure régnaient des animaux redoutables et des apparitions. Elle se rappela sa peur comme son dernier souvenir heureux : elle n'avait pas encore vu Marc.

On apporta son déjeuner. Elle mangea debout, car il lui semblait qu'elle ne devait pas perdre de temps. Une tâche urgente l'appelait au dehors. Laquelle? Elle ne se le demandait pas. Sa tête était comme remplie de grosses pierres mal ajustées et à travers leurs interstices serpentaient des pensées étriquées, absurdes. La blanchisseuse, vers midi, devait lui apporter du linge... Elle n'avait plus assez d'épingles à cheveux.

Cette constatation lui fit remarquer qu'elle se coiffait et que sa chevelure ne tenait pas. Elle la tordit avec impatience en nattes grossières. Elle ne devait pas s'attarder. Il y avait quelque chose de trop important à faire au delà de ces murs entre lesquels depuis l'aube elle se débattait comme une bête blessée. Elle sortit tête nue.

Dehors, Thérèse n'hésita point. Elle prit la route qui montait vers le Trou des Diables et le calvaire. Cette route était, moins que les autres, souillée de traces humaines. La neige qui tombait depuis trois semaines avait eu beau refaire chaque jour les chemins qui menaient au village, il y persistait la marque des traîneaux, des empreintes de semelles. Tandis que la piste haute semblait, par sa pureté, conduire vers un blanc désert.

A l'ordinaire, Thérèse la gravissait très vite. Elle savait marcher et, connaissant tous les repères de cette promenade, trouvait le trajet très court. Mais, ce matin, la route était toute changée. Thérèse ne retrouvait aucun de ses jalons familiers, ni l'arbre foudroyé, ni le banc déteint, ni la barrière qui délimitait les pâturages, ni le chalet aux fenêtres clouées, ouvert seulement à la saison clémente.

C'est que la jeune femme avançait, les yeux tendus vers le ciel, comme hallucinée. Elle trébuchait sans cesse. La neige était neuve, n'offrait pas d'appui à ses pieds sans force. Ils y enfonçaient pesamment et, pour les retirer, il fallait à Thérèse un effort immense. Mais elle ne s'en occupait pas, laissant ce soin à son corps qui ne lui appartenait plus. Thérèse, elle, voulait s'élever toujours plus haut, pour rentrer au sein des lourdes nuées que le vent entraînait comme un radeau en détresse, sans en changer la couleur ni la forme. Elle en avait un désir si profond, si élémentaire que, les jambes broyées, elle se fût encore traînée vers elles.

La voûte mouvante reculait toujours. Thérèse sentait bien l'humidité des nuages sur sa figure, sur ses mains, mais la den-

sité, la masse où elle cherchait à s'ensevelir lui échappaient. Cette poursuite la mena au Trou des Diables.

Sur le pont qui couvrait le torrent gelé elle glissa. Elle mit très longtemgs à se relever. A bout de force, elle s'adossa au socle du calvaire. De là, Thérèse promena des yeux étonnés sur ce qui l'entourait. Pourquoi donc était-elle venue? Que s'était-il donc passé? La souffrance de la jeune femme était telle qu'elle en avait oublié l'objet.

Ce n'était pas la mort de Madeleine, ni son départ, ni la cruauté de Marc, ni la rupture qui l'avaient poussée ici. Sa désolation dépassait en ampleur des blessures précises. Se les fût-elle rappelées qu'elles lui fussent apparues comme négligeables et mesquines. Mais sa mémoire affaiblie ne les faisait point repasser devant elle. Thérèse ne se souvenait même plus qu'à cet endroit elle avait pour la première fois parlé à Marc. Tout le passé, tout l'avenir, n'était-ce pas cette gorge sauvage, ce torrent qui semblait tout jonché de squelettes, cette muraille ténébreuse de sapins, si abrupte que la neige ne pouvait y tenir?

Au-dessus de la ravine, le vent coulait avec une rumeur régulière de fleuve sans fin, mais il ne touchait pas à l'immobilité de l'air cerné par les rocs. Thérèse ne songeait à rien, n'éprouvait rien. Elle laissait chacune de ses cellules s'imprégner de néant. Peu à peu ses jambes faiblirent, son corps suivit leur flexion. Elle ne perdit pas connaissance et se retrouva dans la neige sans pouvoir ni vouloir se relever. Ses yeux étaient au niveau de la date gravée sur le granit : 1685.

Une obsession s'empara de Thérèse : elle avait besoin de savoir depuis combien de temps cette croix avait été dressée. Le calcul fut épuisant à faire. Elle se trompait sans cesse, reprenait ses évaluations, dessinait des chiffres sur la neige. Enfin, elle triompha : des hommes étaient venus là et y avaient planté le signe, il y avait deux cent quarante et un ans. Elle répéta ces nombres mentalement d'abord, puis à voix plus haute. Ils lui semblaient interminables à proférer, pleins d'une gravité accablante, révélatrice. C'était comme une incantation de délire pour conjurer tout appel de cette vie où tout n'était que brisure et tourment.

Des choucas passèrent à même le ciel et, voyant cette forme immobile comme un cadavre, vinrent se poser près d'elle. Ils

étaient insolents et noirs. Comme Thérèse remua faiblement, ils s'envolèrent avec des cris aigres.

L'une après l'autre se renouvelaient les nuées toujours pareilles. Le vent, sur la cime des sapins, essayait sa force et ses murmures. Dans la gorge ne bougeaient ni les branches, ni l'air terne, ni Thérèse.

Des bûcherons qui accompagnaient un traîneau de bois la découvrirent. Ils la crurent d'abord évanouie, mais, apercevant ses yeux vivants, l'un d'eux dit avec sollicitude :

— Ce n'est pas un temps pour malades, ma pauvre dame. Votre docteur ne va pas être content.

Thérèse approuva de la tête, essaya de se redresser, mais il lui fallut le secours de bras puissants. On écarta des troncs pour qu'elle pût s'asseoir et on la couvrit d'une houppelande fourrée. Les bûcherons parlaient peu, mais leur présence, le bruit du traîneau, le piaffement du cheval, la chaleur trop vive qui brûlait maintenant les épaules transies de Thérèse la ramenaient à une vague notion des choses.

— Quelle heure est-il? demanda-t-elle soudain.

— Pas loin de midi.

De nouveau le souvenir de la blanchisseuse revint à Thérèse, mais elle eut en même temps la certitude qu'elle ne mettrait jamais le linge qu'on lui apporterait. Par là, elle sut qu'elle allait mourir ce matin.

Elle regarda les hommes qui l'accompagnaient avec une curiosité stupéfaite. Comment ne comprenaient-ils pas que l'on ne pouvait plus vivre après ce qu'elle avait senti au Trou des Diables? Elle essaya de le leur expliquer. Ils hochaient le menton en l'écoutant.

— Oui, oui, ma pauvre dame, dit enfin celui qui avait déjà parlé. Mais où faut-il vous mettre? Au *Pelvoux*? Au hameau?

Tout à coup Thérèse pensa que si elle arrivait jusqu'au sanatorium dans cet équipage, on l'interrogerait, le docteur viendrait, l'infirmière. Or elle ne voulait voir personne. La seule pensée d'un visage inconnu, d'une conversation, lui était intolérable. Elle sauta du traîneau d'un mouvement peureux.

— Je rentrerai seule, dit-elle si farouchement que les bûcherons la laissèrent partir.

Dans le hall il n'y avait encore personne. Pour ne pas subir le regard du groom, Thérèse évita l'ascenseur et, comme

traquée, monta l'escalier en courant. Elle était si lasse qu'elle oublia sa décision de fermer la porte à clé.

Quelques minutes elle resta étendue sans force sur son lit, mais bientôt eut très froid. Elle enleva son manteau imbibé de neige fondue, ses vêtements. Des mois de cure avaient si bien incrusté en elle le souci de protéger sa santé que, résolue à la mort, elle se frictionna d'alcool. Sous la morsure du gant de crin, son corps nu goûta un grand bien-être. Elle se sentit vaillante et pleine de repos, se complut à d'agréables images. Comme Marc allait la regretter! Elle le vit racontant ses remords à Syngie, comme Louvier l'avait fait ce matin à elle. Peu à peu les deux scènes se confondaient et c'était à elle encore qu'Oetilé disait son tourment de ne l'avoir pas comprise.

L'idée lui vint qu'il la verrait après son acte. Elle demanda à la femme de chambre des épingles à cheveux, se coiffa bien. Se rappelant que Marc aimait les femmes légèrement fardées, elle se mit avec beaucoup de soin du rouge aux lèvres. Dans une glace, le contraste de sa bouche ardente et de son visage tout pâle lui plut beaucoup.

Ensuite Thérèse ouvrit le tiroir de sa table de nuit, déboucha un tube qui contenait des pilules soporifiques. La sûreté de son geste l'étonna, car elle était devenue miraculeusement lucide.

— Sans doute, se dit-elle, ai-je plus d'une fois, sans le savoir, songé à ce moyen.

C'était en effet si simple! Une de ces petites boules blanchâtres procurait le sommeil pour une nuit. Le tube entier le donnerait pour toujours. Thérèse versa de l'eau dans un verre, vida les pilules au creux de sa main gauche, les considéra quelque temps. Tous ses gestes étaient ordonnés sans hâte ni hésitation. Autant, sous le calvaire, elle avait été la proie des éléments, autant, en cette minute, elle n'avait plus pour guide que sa volonté. Mais elle ne savait point que c'était là-haut que son destin s'était imposé à elle et qu'il se servait de son intelligence uniquement pour s'accomplir avec plus de certitude.

Thérèse, mesurant les gorgées d'eau pour que le verre lui suffît, avala une à une les pilules. Ayant fait, elle se coucha.

Mais la mort ne vint pas tout de suite comme elle l'avait cru. D'abord elle ne ressentit qu'un léger étourdissement. Tout se déplaçait dans la chambre et le lit la balançait avec mollesse. Elle remuait ses membres, étonnée de les voir lui

obéir encore. Peu à peu ils ne répondirent plus à son appel; seulement, elle ne s'en aperçut point.

Que faisait Marc à cette heure? Sans doute il regrettait de l'avoir chassée et luttait avec son orgueil pour venir chez elle. Bientôt il ne serait plus temps. Elle ne s'en souciait pas. Elle n'avait pas besoin de pardonner, car elle savait maintenant qu'elle ne lui en avait jamais voulu. Elle se sentait débordante de paix, de bonté. Là-bas, sur le versant de l'autre côté de la vallée, se trouvait un petit village à peine perceptible au milieu d'une clairière. Souvent Thérèse avait souhaité y habiter avec un puissant amour. Elle sentait que ce vœu allait se trouver réalisé.

Elle aimait tant ce village que, même lorsqu'elle n'eut plus la force de tenir ses paupières levées, elle le vit encore. Sa tête penchait sur le bord du lit, plus lourde sans cesse et plus confuse. Mais le merveilleux bien-être durait toujours.

« C'est donc si facile? pensa vaguement Thérèse. »

Tout à coup son cœur lui fit atrocement mal. Il semblait que, à coups de marteau, un impitoyable forgeron en voulait changer la forme. Thérèse espéra que ce serait fugitif, que la félicité qui ne s'était pas encore complètement retirée de ses membres allait vaincre la souffrance. Mais celle-ci croissait à chaque instant. Dans son flanc le forgeron s'acharnait, frappait plus fort. Parfois, il s'arrêtait net, et c'était alors une angoisse pire que toutes les tortures. Thérèse eut peur et voulut appeler, mais elle en était incapable. Elle croyait crier au secours, tandis que sa bouche ne s'ouvrait même pas. Cette mort consciente dura une éternité.

A midi, elle entendit la blanchisseuse entrer, un cri, puis le docteur... Des piqûres... des révulsifs... elle ne perdit connaissance que lorsqu'elle fut sauvée.

Le soir, Oetilé apprit la tentative de Thérèse. Il s'habilla très vite, alla vers la chambre de la jeune femme. Mais là, il ouvrit la porte voisine, celle de Stream. Ils burent beaucoup et, pour la première fois depuis qu'il avait appris qu'il était malade, Marc fuma.

XIII

La santé de Marc se raffermit rapidement. Le docteur lui démontra même que cette crise légère avait été propice et qu'il pourrait quitter le sanatorium aux premiers jours de l'été. Mais, de cette alerte, il resta à Marc une inquiétude qui lui fit observer un repos complet pendant une semaine. Il la passa sur la terrasse, le soleil étant revenu.

Après les chutes de neige, après l'informe amas de brumes et de blancheurs douteuses qu'avaient composé le ciel, les montagnes et la terre, ce fut pour Marc comme une résurrection. Jamais il n'eût supposé que les variations du temps pussent régir avec tant de violence les états d'âme. Il se rappela qu'à Paris il tenait pour inférieurs les hommes qui en subissaient l'action, que lui regardait le ciel uniquement pour savoir s'il fallait mettre un manteau de pluie. Que cette curiosité pratique était loin de la désolation ou de la reconnaissance qu'il éprouvait maintenant, selon qu'il voyait la montée implacable des nuages ou la pureté légère de l'air!

Fallait-il condamner cette sensibilité imprévue? Selon ses règles anciennes, certes. Mais Oetilé s'aperçut qu'il l'écoutait sourdre en lui avec plus de tendresse que de honte. Il en fut tout désorienté, car c'était comme une trahison envers lui-même. Il la mit sur le compte d'un ébranlement nerveux, causé par la recrudescence de sa maladie et les heurts de sa liaison avec Thérèse. A elle, Marc s'interdisait de songer. Les premiers jours qui avaient suivi le geste de la jeune femme, il n'avait pu se résoudre à la voir. Il la savait délirante et n'osait l'approcher. Puis, une gêne lui était venue. A mesure que le temps passait, il se sentait plus coupable de cet éloignement, mais aussi plus embarrassé de le rompre. Il s'accoutuma ainsi à l'idée que c'était une aventure terminée et, comme il n'admettait point que l'on pût avoir des torts véritables envers une femme qui demandait trop, il éprouva un soulagement secret à se dire que toutes ces scènes, ces larmes, ces réconciliations et ces étreintes épuisantes avaient pris fin.

Il allait retrouver son égoïste équilibre. Une vie réglée, des plaisirs sains comme ceux de la marche ou de la table, consolideraient sa santé. Quelques mois encore et il quitterait à jamais

cette prison où, à l'exemple de tant d'autres, il avait failli laisser corrompre sa force et sa ferme vision de la vie. Il pensait avec dégoût au poker misérable où il s'était acharné contre un gamin, à la douceur débilitante qu'il avait aimée le soir du réveillon près de Thérèse, au déjeuner avec Louvier, à l'ivresse d'esclave qu'il était allé mendier chez Stream, à la terreur animale qui l'avait saisi en entendant grincer le funiculaire qui emmenait le corps de Madeleine.

Que de lâchetés, que d'abjections! Si, vraiment, il ne restait d'elles qu'un peu de friabilité aux aspects de la nature, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. Marc ne voulait pas voir que c'était là pour lui le commencement d'un ordre nouveau, qu'une porte venait de s'ouvrir qu'il ne pouvait plus refermer et par où le passage se trouvait livré à tout un monde inconnu. Il avait si étroitement construit son équilibre que tout en lui se tenait. Une pièce de la charpente se détachant menaçait l'édifice entier.

Il s'en aperçut dès qu'il recommença de vivre. Au jardin d'hiver, au restaurant, il remarquait les vides. Sur les visages, il savait déchiffrer la défaite des tissus, l'angoisse qui l'accompagnait. La tristesse des parents qui habitaient avec des malades le frappa. Il fut ému de voir arriver par le train du dimanche des enfants que des jeunes femmes serraient contre elles avec emportement, sans oser les embrasser.

Ce ne furent d'abord que des chocs sourds, automatiques. Bientôt, ils le blessèrent comme d'aigres traits. Il s'en irrita. Puisqu'il ne pouvait en rien secourir ces infortunes, pourquoi s'en préoccuper? N'était-ce pas une sensiblerie haïssable?

Oetilé essaya de considérer la vie du *Pelvoux* avec les yeux qu'il avait en arrivant. C'était pourtant le même air de luxe, d'insouciance, les mêmes figures qui semblaient reposées, les mêmes fleurs sur les tables, le même orchestre. Mais, à présent, Marc, trop clairvoyant, perçait le masque. Il ne pouvait plus oublier que ces gens qui riaient, jouaient, flirtaient, iraient tout à l'heure regagner leur terrasse pour y défendre leur vie, qu'ils économisaient leurs mouvements, leurs paroles, qu'un impitoyable rappel suivait toute imprudence et qu'ils étaient plus prisonniers de leurs corps amoindris que du sanatorium lui-même.

Que lui rappelait donc cette existence où la mort sans répit

insinuait son mufle? N'était-ce pas le front?... Sans doute rien, apparemment, n'était semblable. Là-bas, la tranchée, la vermine, ici tout le confort. Là-bas, des hommes ensauvagés et le vol ululant des obus; ici, le raffinement, l'amour et la douce mitraille de la neige. Là-bas, les brancardiers; ici le funiculaire. Mais quoi! sur l'Yser ou à Verdun, l'on ne pensait pas tout le temps à la balle qui frappe. La vie s'organisait dans les boyaux, les abris. Il y avait des amitiés, des joies, le repos. Quand on emportait un camarade, c'était comme par hasard. On y songeait un peu et l'on se remettait à la tâche d'exister... N'en allait-il pas de même au *Pelvoux*? Si la forme de vie et de mort y était différente, le rythme profond était le même dans ce cirque abrité que dans les petits postes.

Cette découverte frappa Oetilé. Comme il se dirigeait suivant une logique sans complexité, mais impérieuse, comme ses règles morales étaient réduites, mais catégoriques, comme il avait un sens du devoir canalisé étroitement, mais d'autant plus fermement, une vérité obligatoire s'imposait à lui, dont il demeurait étourdi. Ces gens qui l'entouraient, il n'avait plus sur eux droit de dédain ni même de négligence. C'était des camarades comme ceux des relèves, comme ceux des attaques.

Camarades! Aucun mot autant que celui-là n'avait d'empire sur Marc. Sa sonorité même répondait à tout ce qu'il aimait : la simplicité, la rudesse, les coudes francs et la pudeur dans l'affection. Et ce mot-là qu'il n'appliquait qu'à des corps guerriers et des âmes solides, il devait en étendre le bénéfice, le miracle, la sauvegarde à ces hommes qu'il avait jugés jusque-là les bâtards de la vie! C'était impossible. Il fallait s'arrêter sur ce chemin, il le fallait à tout prix.

Car, maintenant, une assimilation plus étrange encore se faisait. Toute existence était un combat, plus ralenti sans doute, plus veule, plus secret que celui des charges et des tirs de barrage, même que celui du *Pelvoux*, mais un combat tout de même, contre la pauvreté, la souffrance, la misère d'être seul, et, en définitive, contre la mort. Mais alors, là aussi, tous les hommes devenaient des camarades qu'il fallait épauler? Et les femmes, race pleureuse, impure, vainement agitées, misérablement suppliantes?

Marc était sur sa « cure » lorsque ces questions l'assaillirent de leurs flèches pressées. Il n'en put supporter les pointes

pénétrantes. A qui s'adresser dans ce désarroi sans nom? Stream? Mais il ne lui offrirait qu'un gobelet de whisky. Lemerre? Un enfant. Marc songea à un jeune lieutenant taciturne qui avait été tué à ses côtés et alla chez Syngie, sans s'apercevoir qu'il avait recours à l'une de celles contre qui, précisément, il voulait défendre son intégrité.

La jeune femme le reçut avec ennui. Elle était dans un abattement profond, ne pouvant se débarrasser d'une bronchite qui menaçait son poumon valide. Pour l'oublier, elle vivait de plus en plus dans son univers de rêve. La présence d'Oetilé venait rompre un enchantement péniblement acquis. Mais au visage de son beau-frère elle devina qu'il avait besoin d'elle. Aussitôt son attention s'émut.

Ce fut en vain. Marc avait déjà retrouvé son orgueil. Le ridicule de sa démarche le torturait. Il parla de choses indifférentes, mais la colère et un secret effroi donnaient à sa conversation une tension singulière. Syngie l'observait. Elle ne connaissait rien de sa vie intérieure, mais elle avait une intuition naturelle que la solitude avait rendue divinatrice. Elle ne s'appliquait pas à comprendre les sentiments des autres, ils se transvasaient obscurément en elle.

— J'ai une visite à faire, dit Syngie tout à coup. Vous allez m'accompagner?

— Avec plaisir, accepta Marc qui préférait tout à l'humiliation de cet entretien.

Mais au malaise qui l'envahit dans la chambre de Michelle, il jugea qu'il avait eu tort de suivre sa belle-sœur. Il n'avait de la petite qu'un souvenir assez confus et déplaisant, celui du dîner où elle avait été un poids mort. Il la retrouvait couchée, plus laide, avec des yeux plus grands.

Elle avait peur de lui, c'était visible, et il restait muet. Syngie, que Michelle regardait avec adoration, essayait bien de faire parler Marc. Mais quel lien pouvait le rattacher à cette enfant timide, hébétée ?

Il était plein d'exaspération contre lui-même. Cette journée était la plus stupide de son existence : des raisonnements inadmissibles, un élan de lâche vers une femme, et, pour tout couronner, cette visite. Gêné, furieux, il chercha une contenance. Bien qu'il ne fumât plus, il avait conservé un briquet de guerre. C'était, en cuivre doux, admirablement travaillé, un

singe dont la queue et la langue étaient figurées par la même mèche d'amadou. Il le sortit de sa poche et, machinalement, se mit à l'allumer. Une étincelle brilla dans la bouche du jouet.

— Regardez, Syngie, regardez, murmura Michelle.

Surpris de cette voix passionnée, Marc considéra la petite. Ses yeux en rencontrèrent d'autres, immenses, et pleins d'une avidité ingénue.

— Le voulez-vous? dit-il.

Sans répondre, elle tendit la main.

Mais à peine eut-elle pris le briquet que Marc en éprouva un regret mortel. C'était le cadeau d'un artisan en fer près duquel il s'était battu deux ans. Il venait de commettre un sacrilège. Mais surtout, surtout il était épouvanté du sentiment invincible qui, devant ce regard, l'avait saisi et contraint. Il lui semblait que sa poitrine portait encore une trace de feu. Non, il ne voulait plus laisser pénétrer en lui des forces aussi déchirantes.

— Attendez, dit-il à la petite, je vais vous montrer comment on s'en sert.

Elle lui rendit le jouet. D'un mouvement de ses doigts puissants, il le tordit, le cassa.

Syngie eut peur de l'égarement qui se marqua sur le visage de Michelle, plus encore de la figure de Marc. Elle eut un mouvement d'indignation, mais comprit aussitôt qu'il ne fallait point que Michelle pût croire à tant de férocité.

— Vous êtes toujours aussi maladroit, dit-elle à Marc.

Il voulut protester et n'osa point.

XIV

Des trompettes de nacre semblèrent annoncer le printemps précoce et brutal.

Du ruissellement continu des pentes, de la neige qui, bulle par bulle, crevait au soleil, des sapins qui tout à coup sentaient la résine, de l'air dilaté, du bruit des roues succédant aux traîneaux silencieux, du vol et des cris plus francs des moineaux, de tout cela montait un arome frais et sensuel. Quelque chose de neuf, de fort et de trouble avançait sur le monde.

Mais ce réveil puissant de la terre et de l'espace, ce visage de fête et d'ondée apportaient aux malades d'épuisantes

délices. Il y avait de la mort dans cette joie. La saison qui faisait à l'univers une moelle nouvelle, jonchait son sillage triomphant d'écorces inutiles et de corps trop usés.

Au début de mars, le docteur Albert écrivit aux parents de Pierre Lemerre. Il les priait de venir, mais de dire à leur fils qu'ils voulaient simplement le voir.

Leur ami, Robert Desfeuilles, qui devait voir sa femme, les accompagna.

Quand M. Lemerre quitta le cabinet du docteur, rien en lui ne pouvait montrer qu'il venait d'entendre condamner son fils. C'était un grand homme glabre, de mouvements encore vifs, au visage volontaire et secret.

— Ce n'est rien, dit-il à sa iemme anxieuse. Pierre a eu une alerte qui a inquiété le médecin. Maintenant, il est rassuré, mais comme l'enfant tenait à nous voir, le docteur n'a pas voulu nous décommander.

Elle le crut, ainsi qu'elle avait fait toute sa vie et, dans son contentement, se mit à rire avec nervosité. Lui, se retourna d'un bloc comme pour examiner les gens qui passaient.

Marthe, elle, ne se méprit point à cette brusque arrivée. Dès qu'elle fut seule avec son mari, elle demanda :

— Perdu, n'est-il pas vrai ?

— Qui ?

— Mais Pierre.

Robert Desfeuilles s'étonna un peu de l'intensité de cette angoisse. Il réprouvait que l'on pût la montrer pour quelqu'un qui ne touchait pas au cercle de la famille, mais comme il plaignait profondément sa femme de la vie qu'elle était obligée de mener, il ne lui en voulut point de ne s'être pas inquiétée d'abord de ses enfants. Pour ménager Marthe, il mentit.

— Mais non, dit-il, tu t'affoles inutilement. Les Lemerre avaient l'intention de voir leur fils ce mois-ci. Comme il n'allait pas très bien, ils ont pressé leur voyage, voilà tout.

Il avait une voix bien posée, monocorde, en harmonie avec son large front un peu chauve, la bonté mesurée de son sourire. Ses traits plus jeunes ne ressemblaient en rien à ceux du père de Pierre, mais le sens du devoir et une profession identique y avaient marqué des rides aux mêmes endroits.

— Et combien de temps vont-ils rester ici ? reprit Marthe.

— Je ne sais pas au juste.

— Tu vois bien.

— Mais quoi?

— M. Lemerre n'est pas homme à rester indécis sur la date de son retour. C'est qu'il attend...

Elle n'acheva pas, effrayée du mot qu'elle allait prononcer. Son mari écoutait avec une surprise grandissante l'âpreté, le frémissement de sa femme si réservée à l'ordinaire.

— Comme tu es nerveuse! dit-il avec douceur. Tu ne veux pas savoir les nouvelles de la maison?

Marthe eut le sentiment d'avoir commis une faute et le besoin de s'en excuser.

— C'est que tu ne l'as pas vu fondre, dit-elle, c'est terrible. Alors, dis-moi, Jacques doit être un grand garçon, tout à fait.

Robert Desfeuilles l'embrassa sur les cheveux et se mit à raconter. Mais, tout en suivant cette voix unie, Marthe épiait les moindres bruits du *Pelvoux.*

Pierre Lemerre, depuis qu'il avait reçu leur lettre, attendait ses parents avec une impatience dévorante. Dans sa faiblesse et sa fièvre, plus aiguës chaque jour, cette arrivée était le centre de toutes ses pensées. Il l'attendait comme le commencement d'un ordre neuf, comme la fin de cette crise dont le docteur lui annonçait patiemment qu'elle se terminerait bientôt. Car il avait beau sentir sa force fuir par mille pores, et le printemps lui entrer dans la poitrine comme un grand soc merveilleux et terrible, il avait beau avoir étudié, dans les livres et sur d'autres malades, la marche que l'on n'arrête point, Pierre ne pouvait pas croire qu'il allait cesser de vivre. Tout se refusait en lui à cette acceptation : ses espoirs, sa jeunesse, le souvenir d'avoir déjà échappé à la mort et surtout une attente qu'il ne pouvait définir.

Il fut pourtant saisi de la surprise épouvantée qui, à sa vue, défigura le visage de sa mère.

— J'ai tellement changé? demanda-t-il.

— Mais non, pas du tout, répondit tranquillement M. Lemerre. Un peu maigri, voilà tout. Tu sais bien que maman juge la santé au poids.

Ces paroles eurent pour effet de rassurer la mère aussi bien que le fils; la conversation s'engagea, paisible et natu-

relle. D'abord, Pierre fut heureux. Ses parents lui apportaient l'atmosphère où il avait grandi et qui lui était indispensable : la dignité, le travail, le devoir, l'anneau serré de la famille. Il aimait la façon sobre dont son père parlait, le pli sévère et serein de sa bouche. Il écoutait avec joie Mme Lemerre lui dire les succès au barreau de son frère aîné qu'il admirait. Mais, à mesure qu'avançait le matin, son bonheur se fêlait. Pierre avait le sentiment d'un vide, d'une tristesse de plus en plus absorbante. Il crut que le rappel d'une vie si pleine, si active, lui faisait mal, alors qu'il demeurait en marge, comme jeté par-dessus bord. Mais ce n'était pas cela, puisqu'il demandait avec un intérêt passionné de nouveaux détails.

Que lui manquait-il donc ? Qui occupait, à l'ordinaire, dans cette chambre, la place que la présence chérie de ses parents ne pouvait remplir ? Comme sa fièvre intense était, le matin même, tombée brutalement, il était trop exténué pour fixer son attention sur un problème aussi mystérieux et le résoudre.

A l'heure du déjeuner, on lui servit du bouillon avec des œufs battus. Il en avala quelques gorgées et le repoussa avec dégoût. Épuisé par cet effort, il laissa retomber sa tête sur l'oreiller, ferma les yeux. Sa mère prit la cuillère et, très doucement, la porta à la bouche de Pierre. Il murmura :

— Non, non, ma petite Marthe, vous voyez bien que je ne peux plus.

Mme Lemerre regarda son mari, mais, depuis qu'ils étaient arrivés, elle ne parvenait pas à rencontrer ses yeux.

— Allons ! un effort pour moi, Pierrot, pria-t-elle.

A cette voix, le malade eut un faible tressaillement de surprise. Il souleva ses paupières : un bon et vieux visage était contre le sien. Une sorte de colère passa dans les prunelles décolorées du jeune homme. Cette figure empêchait qu'une autre, dont il avait besoin, fût là.

— Laisse-moi, dit-il durement. Tu ne sais rien faire.

D'aucun de ses enfants Mme Lemerre n'avait entendu un ton pareil. Elle se retourna avec presque autant d'indignation que de souffrance vers son mari. Il lui fit un signe d'apaisement et dit :

— Ne mange pas si tu n'as pas faim, mon chéri.

Jamais Mme Lemerre n'avait connu tant de douceur à cette voix.

A la même heure, Marthe interrompit tout à coup Robert Desfeuilles.

— Il faut que j'aille, dit-elle machinalement.

— Où?

— Chez Pierre. Il ne mange rien sans moi.

— Il a ses parents, voyons.

— C'est vrai, murmura-t-elle.

Il continua de parler de ses affaires, de leurs amis, de tout ce à quoi, d'ordinaire, elle prêtait un intérêt si vif. Mais elle ne l'entendait plus. Une inquiétude la tourmentait, qui la rendait insensible à tout le reste.

— Non, Robert, il faut que j'aille tout de même, dit-elle. Ils ne connaissent pas ses habitudes. Il va encore s'affaiblir.

Il hocha la tête comme devant une maniaque et répondit sans changer de voix :

— Tu ne peux pas faire cela. Ils t'en voudraient. C'est la moindre des choses de les laisser ensemble.

Le regard que Pierre avait adressé à sa mère, Marthe l'eut pour son mari. Mais si forte était chez le jeune homme et chez elle la répugnance pour les entraînements défendus, qu'ils ne comprirent pas encore qu'ils s'aimaient.

Pourtant, vers le milieu de l'après-midi, Marthe n'y put tenir. Elle devait aller dans cette chambre que, depuis trois semaines, elle ne quittait presque pas. Un appel trop fort en venait.

— Écoute, mon ami, dit-elle. Tu devrais distraire un peu les Lemerre. Emmène-les en promenade. D'ailleurs, ils fatiguent leur fils, c'est l'heure de la cure. Je resterai avec lui, j'ai l'habitude.

Robert Desfeuilles trouva la proposition naturelle. Marthe parlait enfin un langage qu'il entendait. Mais à ce moment on annonça les parents de Pierre.

— Nous l'avons laissé un instant, dit M. Lemerre avec un peu trop de raideur. Il a besoin de se reposer.

— Je vais voir s'il ne veut rien, dit obstinément Marthe.

Elle sortit, bien que, se cachant de sa femme, M. Lemerre eût fait le geste de la retenir. Enfin elle allait voir Pierre seule. Elle ne dirait rien, lui non plus, mais elle trouverait dans ses yeux la reconnaissance dont elle avait besoin.

Comme elle arrivait à sa chambre, un éblouissement l'arrêta.

Une haute forme noire franchissait le seuil, fermait la porte.

— Le père Garric, balbutia Marthe, et elle resta écrasée contre le mur.

Elle ne sut jamais combien de temps elle attendit. Derrière la cloison se passait un acte si solennel qu'elle était sans pensée. Mais, quand elle revit le prêtre, elle s'élança.

— Pierre, Pierre dit-elle. C'est une précaution, cela ne veut rien dire.

Il ne l'entendait pas, ses paupières restaient fermées. Une idée terrible traversa Marthe. Déjà?

Mais non, la poitrine du jeune homme se soulevait très haut. Marthe tira les rideaux et, dans cette obscurité qu'elle avait faite plus pour cacher son geste que pour protéger Pierre, lui embrassa les yeux... Des pas dans le couloir... elle se redressa. M. Lemerre parut.

— Ma femme ne se doute de rien, murmura-t-il avec accablement. Mais comment faire? Elle est si nerveuse!

— Tu vois, dit-il à Mme Lemerre qui entrait, rien n'est arrivé. Il dort.

Ils restèrent dans la pénombre, seuls avec ce fils qu'ils ne voyaient presque plus. Le temps passa. Ils ne parlaient point. Parfois, lorsqu'un sifflement pénible venait de l'oreiller, Mme Lemerre faisait un mouvement vers le lit mais son mari aussitôt l'arrêtait. Elle comprenait mal ce long sommeil et que M. Lemerre, si actif, se crût forcé de rester là. Mais, habituée toute sa vie à obéir, elle ne demandait pas d'explications. Comme le voyage l'avait fatiguée, elle se laissa aller à une somnolence légère.

Alors, M. Lemerre s'approcha furtivement de Pierre et se mit à lui caresser les cheveux, le front. Sa main osseuse tremblait sur cette chair qui était la sienne, pour laquelle il ne pouvait rien. Tout à coup il sortit.

Plus d'une fois, ce soir-là, on vit dans le couloir un homme très haut, qui marchait à grands pas en comprimant ses mâchoires entre deux poings serrés.

Beaucoup plus tard, Mme Lemerre se réveilla, inquiète. Il lui avait semblé sentir une passante dans la chambre. Mais elle ne vit que son mari immobile dans un fauteuil. Elle regarda son fils et trouva fixé sur elle des yeux qui semblaient de verre.

Le soir n'avait pas calmé la fièvre de Marthe. Elle avait simulé une lassitude accablante pour éviter de parler et surtout d'écouter la voix sans nuances qui, d'habitude, lui était chère. Robert Desfeuilles avait pris un livre. C'était le volume des *Essais* que Marthe avait lu si souvent à Pierre.

— Il faudra que je le demande à ses parents, pensa-t-elle.

Mais elle s'en voulut de cette anticipation funèbre. Elle n'avait pas le droit de s'abandonner au désespoir. Croyante, elle devait attendre un miracle : n'avait-elle pas entendu dire que, souvent, après la confession suprême, les malades allaient mieux, que, parfois même, ils guérissaient? Mais ce livre dans les mains de son mari lui faisait mal.

— Le bruit des pages me fatigue, dit-elle.

Il répondit avec inquiétude :

— Tu as les nerfs tout à fait dérangés, ma chérie. Je ne sais pas s'il ne vaudrait pas mieux que tu partes d'ici.

— Non, par pitié, s'écria-t-elle, comme s'il avait voulu l'emmener tout de suite.

— Calme-toi, calme-toi, je ferai ce que tu voudras, après avoir consulté le médecin bien entendu.

— Robert, écoute, écoute...

Elle lui avait enfoncé les ongles dans les paumes et ses lèvres restaient béantes comme si elle ne pouvait plus respirer.

Un cri de femme, un cri de surprise meurtrière, un cri d'assassinat, venait de traverser les cloisons et les portes. Robert Desfeuilles, légèrement pâli, murmura :

— La malheureuse! Elle n'était pas prévenue.

Marthe ne disait rien. Il lui semblait que, si elle prononçait un mot, elle allait livrer le secret qui s'était enfin découvert à elle. Elle aimait Pierre. Elle l'aimait. Ce mot dont elle n'avait subi jusqu'alors ni le sens, ni la loi, le voici qui l'écrasait de ses ténèbres et de sa flamme. Elle aimait Pierre. Ce cri avait été son cri, plus profond, plus déchirant encore que celui de la mère. Rien au monde ne pouvait égaler son regret, son épouvante et sa funeste félicité. Car un instant elle fut heureuse d'un si dévorant bonheur qu'elle faillit en délirer. Que de joie aiguë, que d'indicibles chansons dans son corps! Et quelle spirale de glace et de feu! Elle avait à la gorge un nœud qui, s'il ne se déliait pas, allait la tuer. Soudain elle s'affaissa, avec des plaintes stridentes.

Quand elle reprit conscience, elle vit penché sur elle le visage de son mari. Il était si inquiet, si bon, qu'il la soulagea. Depuis des années, elle avait l'habitude de penser à lui aux heures difficiles. Elle lui sourit.

— Ne bouge pas, ma pauvre chérie, dit-il... je comprends, c'est atroce.

Elle se souvint. Une expression d'égarement passa sur ses traits. Elle aimait Pierre et il était mort. Elle eut besoin de partager son désespoir avec cet homme attentif et calme. Marthe prit les mains de son mari, mais, au moment où elle allait parler, rencontra un regard si limité qu'elle ferma les yeux. Qu'allait-elle dire? Son sentiment pour Pierre? C'était impossible et le reste n'importait point. Confier à Robert un amour coupable? Il se révolterait, avec raison. Raison? Certes, on devait tout à son mari. Le foyer était la borne des passions. Mais pourquoi donc ne se sentait-elle pas criminelle? Oh! ce front jeune, cette ardeur, cette voix surtout, cette voix diverse, tantôt exaltée, tantôt repentante et toujours nourrie de feu intérieur, — elle avait le droit... Mais alors, toutes ces règles, toutes ces fermes exigences qu'elle n'avait qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître en l'image de Robert?

Elle n'essaya pas de démêler un si trouble écheveau, mais elle sentit que de cette mort était né en elle quelque chose de vaste et de miséricordieux qui ne connaissait plus de barrières.

Le cri de Mme Lemerre, Marthe n'avait pas été la seule à l'entendre. S'il avait ému le *Pelvoux* tout entier, nul, autant que Stream, n'en avait tremblé.

A lui aussi, le printemps, de son glaive étincelant et vierge, portait le dernier coup. Son immense corps, qui avait été si agile, il était incapable d'en user sans aide. Chaque aspiration était un supplice. Il n'avait pas le bénéfice d'une seconde d'inconscience, car l'alcool entretenait le jeu de sa pensée, et cette pensée, sans répit, revenait se buter, stupide, impuissante à l'éviter comme à le franchir, sur le même obstacte : la fin.

Or Stream avait une peur misérable, animale, de l'insondable qui approchait. Lui qui, sur les champs d'aviation, étonnait par ses folies, qui cherchait le combat avec amour et qui, là-haut, eût accepté la mort comme une camarade, éprouvait dans son lit, devant la sournoiserie du mal qui le rongeait len-

tement, devant la désagrégation perfide de ses muscles, une épouvante qu'il n'arrivait pas à réduire. Depuis le jour déjà lointain, où un avertissement intérieur lui avait fait sentir qu'il cédait, feinte était son insouciance et feint son courage.

Il savait que l'alcool le condamnait sans merci. Il avait voulu cesser de boire. Mais la terreur l'avait assailli comme une hyène. Il fallut doubler, tripler la dose pour étouffer ses grincements. Dès lors, il ne résista plus et chaque fois que la peur montait, il l'assommait à force de whisky.

Vint une heure où le baume vénéneux fut impuissant.

Il se souvenait de cette nuit, la précédente, avec une si profonde terreur, qu'il en perdait le souffle. Et voici qu'une autre, pareille, s'annonçait. Et, tout à coup, ce cri.

Il avait fait mettre à portée de sa main une cruche de gin, le whisky n'étant plus assez brûlant, car il n'avait plus la force de remplir un verre. Il l'approcha péniblement de ses lèvres et avala tout ce que sa bouche pouvait contenir. Un peu de liquide se répandit sur les draps. Il huma son odeur violente avec avidité, mais la note suraiguë persistait dans son oreille. Il ne se trompait pas sur la nouvelle qu'elle portait : c'était un hurlement à la mort. La mort... Il la voyait jaune et pleine d'horribles trous... La cruche fut de nouveau à sa bouche.

Il se trouva mieux. Il n'avait plus, fichée au milieu de sa chambre, cette borne damnée dont il croyait sentir la consistance. Son regard fit le tour de la chambre. Depuis sa dernière rechute il avait fait placer son lit dans un coin, pour qu'il pût tout observer, car il lui semblait sans cesse qu'un intrus voulait s'introduire. Il avait veillé à ce que l'on calfeutrât toutes les fentes des portes, des fenêtres. Quand la clé n'était pas à la serrure, cet orifice tourmenté ne lui laissait pas de repos. Ce soir, tout paraissait en ordre. Mais il tressaillit. Pourquoi les rideaux ne se croisaient-ils pas complètement? Quelqu'un, par là, pouvait glisser. Il sonna, commanda brutalement de réparer cette faute.

Cependant la paix qu'il avait si difficilement acquise ne revenait pas. Il but et but encore. Il était ivre, mais son cerveau n'en travaillait qu'avec plus de rigueur. Il n'y avait plus de salut à espérer. Il ne quitterait son lit que pour la terre et ce serait bientôt, cette nuit peut-être. Cette nuit même, sûrement, Comment cela viendrait-il? Prenait-elle à la gorge? Écrasait-elle

le cœur? Ou était-ce pire encore, quelque chose d'innommable, une étreinte si sordide que les hommes ne la pouvaient imaginer?

Oh! une balle au front, une belle et luisante balle, un avion en flammes, mais pas cette marche feutrée qui rampait le long de sa poitrine. Peut-être, la mort c'était des milliers de larves? Pourquoi la vouloir une, sûre d'elle-même et suffisant seule à son ouvrage?

La cruche de gin était vide quand Oetilé vint chez Stream, mais les yeux du moribond étaient sans voile.

Marc avait pris l'habitude, chaque soir, de rendre visite au pilote. Il s'était aperçu peu à peu que Stream était le seul malade auquel il tînt dans le sanatorium. Il l'aimait d'avoir bien fait la guerre et, dupe comme tout le monde, admirait sa tranquillité.

— Vous avez meilleur air, ce soir, dit-il.

Avec un ami dans la chambre, il était plus facile à Stream de porter son masque.

— Une goutte de gin, proposa-t-il faiblement.

— Non merci, je n'ai pas votre entraînement.

— Alors, remplissez ma cruche.

Le pilote avait une voix faible, mais assurée, un visage paisible. Après l'avoir entretenu quelques instants, Oetilé se leva. Alors il entendit pour la première fois la plainte qu'il devait subir tout le long de cette nuit :

— Non, non, pas encore.

Stream n'avait plus le courage de simuler et, à cette capitulation, ils sentirent tous deux que la dernière défaite était proche. La surprise, la pitié, la tristesse et l'effroi se disputaient le cœur de Marc. Il n'en laissa rien paraître et répondit, tâchant de ne pas voir les traits abâtardis de Stream :

— Mais je resterai tant que vous voudrez, mon vieux.

— J'ai peur, si peur!

Marc dit avec beaucoup d'entrain :

— Voulez-vous que je vous raconte un coup de poker, vraiment dur?

Il commença son récit du plus loin qu'il put, l'entourant en chemin de mille détails inutiles. Il ne voulait pas de pauses, il ne voulait pas que Stream lui livrât des craintes que personne n'était en mesure de calmer. Celui-ci ne l'écoutait pas. Que pouvaient lui faire ces carrés et ces couleurs royales, ce jargon dont il ne saisissait plus l'intérêt? Mais la présence de

Marc, la chaleur miraculeuse de son corps, le bruit si beau des paroles humaines, voilà ce qui importait.

Elle s'écartait, peureuse, celle qui se nourrit de silence, de froid, et d'ombre.

Oetilé, malgré tous ses efforts, dut achever, et le regard de Stream, qui ne le quittait pas, lui fut un tourment.

A dix heures, il crut pouvoir le laisser. L'infirmier de nuit venait prendre sa garde.

— Allez vous-en, cria Stream, vite. Pas de lugubre chose blanche comme vous chez moi.

Oetilé comprit qu'il lui faudrait veiller jusqu'au matin.

— Je vous remplacerai, dit-il à l'homme interdit.

Il acceptait cette tâche, sans contrainte, sans étonnement même de risquer un peu de sa santé pour un étranger. Ce qui le préoccupait, c'était de savoir comment il pourrait distraire Stream. Ne trouvant rien, il proposa :

— Voulez-vous un peu de morphine? Le repos vous fera du bien.

— Non, non.

A son accent, Marc devina qu'il redoutait de se laisser surprendre. Il n'insista point, mais Stream eut peur qu'Oetilé, à bout de forces, s'en allât ou s'endormît. Il se mit à parler. Sans lien ou plutôt selon d'étranges associations que lui inspiraient son épouvante, son épuisement et le gin.

Des cottages anglais, des bungalows de l'Inde, des hangars pour avions, des garages, tels furent les lieux où il entraîna Marc désemparé. Mais tous ces endroits étaient clos. L'obsession qui lui avait fait obturer sa chambre régissait les discours de Stream. Cet homme qui, plus que nul autre, s'était gorgé d'espace et de vent, choisissait, à l'heure de sa fin, tout ce qu'il avait connu de surfaces limitées et défendues par des murs. Il revenait sans cesse sur leur épaisseur, leur solidité, en comptait amoureusement les moellons et les poutres.

Il ne s'arrêtait que pour boire, et Marc attendait avec impatience ces haltes, car elles desserraient l'étau où il lui semblait que Stream l'étranglait. Tandis que la nuit avançait, le pilote réduisait davantage l'étendue que lui accordait son délire. Il décrivait maintenant des caves. Il les voulait étroites, basses, en béton et gonflées d'éclatantes lumières... Peu à peu sa voix décrut. Il se fit un étonnant silence.

Marc, hanté par un désir poignant de grand air, ouvrit avec

mille précautions la fenêtre. La nuit déjà pâlissait. Un grand souffle qui élargissait la vie montait des profondeurs. Oetilé demeura de longues minutes devant la face obscure du printemps.

Un murmure le fit se retourner :

— Le matin, le soleil,... je veux les voir.

Stream revenait des limbes sans fond, lucide. Et il se disait que, s'il tenait jusqu'à l'aurore, il aurait tout un jour devant lui. Sa figure était telle que Marc songea à faire venir le docteur. Il ne put s'y résoudre. Une secrète assurance lui disait qu'il valait mieux que tout s'accomplît sans inutiles soins.

Il tira les rideaux et répondit à Stream :

— Patience. Tout cela va venir bientôt.

— Alors, donnez-moi la cruche. Je ne peux plus moi-même.

Le soleil parut, mais au lieu de la résurrection qu'il en espérait, Stream sentit une chappe affreuse sur ses mains, sur son cou.

— Je ne veux pas, je ne veux pas, balbutia-t-il.

Ce fut comme une supplication lamentable. D'un murmure qui toujours allait s'affaiblissant, il répétait :

— Je ne veux pas, je ne veux pas.

Un rictus de mendiant était sur son visage.

Marc, pourtant, suivait cette agonie avec avidité. Jamais il n'avait senti aussi transparente, aussi palpable, la découverte de l'éternel secret. Cette lutte désespérée entre la vie et la mort réduisait sans cesse la marge impénétrable, approchait d'un moment aigu qui allait lever le grand voile.

A mesure que les lèvres de Stream articulaient avec plus de peine, Oetilé se penchait davantage sur elles.

C'était l'instant liminaire qu'il fallait saisir... Il venait, il venait. Voici que Stream tressaillait de toutes ses fibres. Ses yeux, d'épouvantés, devinrent attentifs. Marc, tout frissonnant, riva les siens sur la bouche entr'ouverte.

Un souffle lui parvint : — Et c'est tout...

Sans qu'il pût discerner si ce souffle était un vaste apaisement ou quelque déception immense.

Le visage de Stream était très sévère et très beau.

XV

Après la fin de Stream, on ne vit Oetilé nulle part. Il ne quittait pas sa terrasse. On eût dit que, pour le punir de sa curiosité interdite, pour lui faire comprendre que l'on ne

devait pas toucher à l'arbre de la mort, une paralysie de sentiments l'avait atteint.

Il ne se souciait plus de rien, même de sa santé. Pourtant, celle-ci gagnait chaque jour en force, en abondance. L'optimisme du docteur, pour Marc, avait eu raison. Sa crise avait été le point culminant de sa lutte contre le mal. Maintenant le triomphe était assuré. Or il n'en éprouvait nulle joie. Au contraire, lorsqu'il pensait qu'il lui faudrait rentrer sous peu dans la vie ordinaire, c'était avec un malaise craintif, comme s'il était renvoyé au combat sans arme et sans bouclier.

Mais, si puissante que fût l'apathie de Marc, son corps devenait de plus en plus exigeant. Lui se refusait d'agir, trouvant dans le spectacle des montagnes que le printemps renouvelait, une ressource indéfinie de contemplation, mais ses muscles voulaient agir.

Il résista aussi longtemps qu'il put à cet appel impérieux qui lui semblait venir d'une force étrangère. Un jour cependant, il se donna le prétexte de quelques achats et descendit au village. Là, il apprit que Portin avait vendu son magasin et qu'il était parti on ne savait où. Marc se souvint alors qu'Antoinette de Verneuil, elle aussi, avait quitté le *Pelvoux*. Il songea avec amitié au coiffeur, à sa triste sagesse.

Quand il revint au sanatorium, il s'aperçut que les barrières où son âme s'était longtemps enfermée étaient rompues. Mais ce retour qu'il redoutait à la nécessité de sentir et de penser ne fut pas déchirant. L'influence de la saison, la résurrection définitive de sa vigueur, un approfondissement de tout son être, des facultés neuves de souffrance et d'exaltation, opéraient en lui un mélange de mélancolie sans tourment et d'inquiète espérance. Il n'aurait su dire ce qu'il attendait d'un avenir que des souffles exhalés par la jeune terre promettaient si beau. Il ne songeait pas à des victoires imprécises, mais magnifiques, ainsi qu'il le faisait avant, lorsqu'il lui arrivait de se laisser aller aux rêveries. Aucun de ses anciens appétits ne trouvait place dans sa poitrine que tant de soupirs contenus, tant de débats étranges avaient ravagée depuis qu'il était au *Pelvoux*. Mais quelque chose en lui était révolu, — il le savait, — une semence avait germé et il en espérait la moisson.

Il se surprit à avoir besoin de bonté. Mais était-ce pour en-

recevoir ou en répandre? Quand il se souvenait du visage austère de Stream, il eût voulu qu'on le consolât. Mais s'il pensait à Thérèse, il se trouvait indigne de charité.

Thérèse... Il craignait de s'informer d'elle, par peur d'apprendre qu'elle était perdue. Son orgueil avait compromis une guérison assurée. Peut-être, bientôt, elle aussi répéterait dans l'angoisse dernière :

— Je ne veux pas, je ne veux pas.

Que n'aurait-il point fait pour redresser la courbe d'un destin qu'il avait déformé? Ne s'était-il pas acharné à le rompre entre ses mains furieuses...

Mais, à quoi donc le spectacle intérieur le ramenait-il? Des yeux puérils, pleins de panique... un jouet cassé... Michelle... Quel homme était-il pour désespérer une enfant? Ce souvenir-là, il ne le put supporter.

— Je veux que vous me meniez voir Michelle, dit-il en entrant brusquement chez Syngie.

La jeune femme fut frappée de la rudesse de cette voix. Un instant elle voulut refuser, redoutant que Marc ne se livrât de nouveau à quelque cruauté pareille à celle qu'elle n'arrivait pas à lui pardonner. Mais, à mieux examiner son beau-frère, elle eut le sentiment qu'elle ne le reconnaissait pas. C'était bien le même profil âpre, la même bouche serrée. Tous les emportements, toutes les duretés étaient possibles avec cette coupe aiguë des yeux. Et pourtant Syngie découvrit en eux une indéfinissable patience qui lui faisait aimer et plaindre ce visage. Elle déchiffrait autrement qu'à l'ordinaire les lignes violentes qui s'y trouvaient inscrites.

Durant la visite qu'ils firent, Marc ne parla presque pas. Il était aussi gauche que lors de la première, mais cette fois, au lieu de s'irriter de sa gêne, il en souffrait. Il ne souriait qu'en rencontrant le regard de la petite. Sans qu'il s'en doutât, dans ce sourire, passait le reflet de son âme changée.

Il revint souvent avec Syngie. Michelle s'habituait mal à l'assiduité de cet homme taciturne et bizarre qui, assis loin d'elle, semblait absent. Que pouvait-il lui vouloir? Pourquoi venir et ne rien dire? Et ce petit singe qu'il avait tordu...

Cette présence lui gâtait le plaisir sans égal qu'elle avait à voir Syngie. C'était le seul instant du jour où elle ne se sentît pas abandonnée. La grâce de la jeune femme, sa jeunesse et sa

fragilité laissaient dans l'esprit naïf de l'enfant un sillage angélique. Syngie ne l'avait-elle pas recueillie lorsqu'elle était arrivée et qu'elle se sentait une épave dans le hall trop grand ? Ne l'avait-elle pas encore menée à ce réveillon dont elle gardait un souvenir enchanté ? Depuis, sans les visites de la jeune femme, que fût-elle devenue, seule dans cette chambre, sachant que personne des siens ne pouvait venir ? Et voici que l'apparition si douce et tant attendue était toujours doublée d'une silhouette silencieuse qui lui faisait peur. Timide naturellement, Michelle, quand Marc était là, devenait sauvage et il fallait à Syngie beaucoup d'art pour détendre ses traits.

Un jour, Oetilé, venant comme à l'ordinaire chercher sa belle-sœur, la trouva couchée.

— J'ai pris un peu froid, dit Syngie. Ce n'est pas grave, mais le docteur me met au lit.

— Et Michelle ?

La jeune femme jusque là n'avait jamais interrogé Marc sur la persévérance qu'il mettait à l'accompagner chez la petite. Elle avait comme peur de compromettre par des questions trop précises une difficile croissance. Cette fois, cependant, elle ne put se retenir et demanda :

— Vous vous êtes un peu attaché à elle ?

— Vous croyez, dit Marc avec confusion.. Non... l'habitude.

Syngie changea l'entretien. Seulement, quand Marc la quitta, elle conseilla :

— Vous devriez y aller. A part nous, elle ne connaît personne.

— Je verrai... peut-être... dit-il précipitamment, et il sortit.

L'incertitude où fut Marc jusqu'au dernier instant lui fit ouvrir la porte sans frapper. Malgré le saisissement qu'elle eut de le voir seul, Michelle couvrit de ses bras maigres un cahier qu'elle tenait sur les genoux.

— Votre amie n'a pu venir, dit Marc. Alors... vous voyez...

Il se tut, ne trouvant pas ses mots. Jamais il n'avait connu d'embarras pareil. Que pouvait-il trouver de commun avec cette petite fille ? Pourquoi était-il attiré dans cette chambre ?

Il espéra une réponse de Michelle qui lui permettrait de trouver une direction d'entretien, mais elle murmura :

— Oh ! il ne fallait pas, monsieur... Cela vous dérange.

Un découragement profond s'empara de Marc. S'il l'avait pu, il serait parti.

— Comment allez-vous ? se décida-t-il enfin à demander.

— Comme toujours. Merci bien, monsieur.

Le malaise de Michelle était si grand qu'elle se retirait instinctivement au fond de son lit. Ce mouvement fit tomber le cahier qu'elle tenait. Oetilé le ramassa. Elle eut un geste pour le lui prendre, mais n'osa point. Il l'ouvrit. C'étaient, dessinées, d'une main gauche et rehaussées avec application, les cartes des pays d'Europe. Sans qu'il sût pourquoi, ces lignes tremblées et ces hachures malhabiles au crayon de couleur dissipèrent la gêne de Marc.

— C'est très ressemblant, dit-il avec douceur.

Elle le regarda fixement, étonnée qu'il ne se moquât point. Mais son sourire était si accueillant qu'elle murmura d'un trait :

— Vous savez, je veux faire tous les continents ainsi.

Marc ne fut pas surpris de cet enfantillage. Il avait appris que des hommes faits cherchaient au *Pelvoux* d'aussi puérils refuges. Que de collections de timbres et de soldats de plomb dans les chambres qui l'entouraient !

Mais ses réflexions avaient relâché le lien qui s'était noué un instant entre Michelle et lui. Il était redevenu sérieux et, de nouveau, elle le craignait. Pour échapper à cette contrainte, Marc alla vers la terrasse. De légères vapeurs blanchissaient au bas des montagnes, mais, sur les Aiguilles Bleues, le soleil étalait sa royauté de midi.

— Pourquoi ne venez-vous pas sur la cure ? demanda Marc.

— Je ne peux pas marcher.

— Mais on peut vous porter.

— Oh ! ce n'est pas possible...

Il comprit qu'elle n'osait faire venir des infirmiers, leur demander chaque jour ce service et sentit dans sa bouche un goût très amer.

— Allons, je vais vous y mettre, dit-il.

— Non, non.

Il y avait un effroi si grand dans ce cri que Marc hésita. Tout à coup, sa violence lui revint. C'était vraiment par trop stupide de se laisser intimider par une enfant à laquelle il ne voulait que du bien. Il ne raisonna plus et, se penchant vers elle, la souleva avec les couvertures.

Elle se raidit un peu dans ses bras, mais lui, terrifié par la légèreté de ce corps, le portait si doucement qu'il se détendit.

Quand Michelle fut sur la chaise longue, il baissa le store et déclara :

— Vous mangerez beaucoup mieux ici. Je reviendrai ce soir vous ramener dans la chambre.

XVI

La première phrase que Marc entendit de Syngie, fut celle-ci :

— Devinez qui sort de chez moi ? Thérèse Géranne.

— Ah ! vraiment, dit Marc avec difficulté.

— N'est-il pas vrai que c'est à peine croyable ? Vous savez bien ce qu'elle a fait, la malheureuse. Il faut vraiment qu'elle ait une résistance extraordinaire pour s'en remettre si vite.

Syngie s'étonna de la rapidité avec laquelle Marc la laissa, mais il avait besoin de fuir le *Pelvoux*. Le soulagement qu'il avait éprouvé à savoir Thérèse hors de péril, avait été remplacé immédiatement par la crainte de la voir. Puisqu'elle sortait, il pouvait la rencontrer à tout instant. Cemment l'aborder alors, et que lui dire ?

Il lui fallait mettre de l'ordre dans le tourbillon des pensées qui, à cette nouvelle, s'étaient levées en lui et maîtriser l'agitation qui l'empêchait de réfléchir. Pour cela, la marche était le meilleur moyen.

Marc allait s'engager sur la seule route qui s'élevait du sanatorium vers les hauteurs, quand un réflexe l'arrêta : ce chemin menait au Trou des Diables. Mais descendre vers le village lui répugnait, il avait besoin de solitude. Alors, malgré une pente abrupte, il prit un sentier qui se perdait sous les sapins.

Au bout de quelques instants, il s'arrêta pour souffler. Les troncs lui cachaient tout mouvement ; une odeur violente et chaude de résine flottait sous les branches. Dans les endroits où les arbres touffus empêchaient le soleil de pénétrer, il y avait encore des plaques de neige. Elles dormaient là, comme éternelles, mais à côté, on apercevait un vague verdoiement. Les yeux de Marc erraient sur ce champ clos où le printemps livrait son plus opiniâtre combat, et cette lutte, que l'on sentait à des craquements imperceptibles, l'empêcha de méditer. Pourtant, lorsqu'il redescendit, sa décision était prise. Il allait voir Thérèse.

Elle était dehors sur sa chaise longue et Marc admira que le

décor réduit de ces terrasses toutes pareilles, pût servir de fond à tant de débats déchirants. Il se sentait sérieux et triste. Thérèse, les mains légèrement soulevées, attendait qu'il parlât.

— Pardonnez-moi, dit Marc, de venir aujourd'hui seulement. Mais tant que je vous savais menacée, je n'osais pas.

Il ajouta avec effort :

— C'était de ma faute.

Thérèse l'écoutait, surprise d'être tout à coup si tranquille. Combien de fois, pourtant, elle avait songé à cette rencontre ! Il ne s'était passé de jour où elle ne l'eût imaginée avec désir et crainte. Elle avait peur d'aimer Marc encore et peut-être davantage. Et voilà qu'il lui suffisait de le voir pour se sentir délivrée de lui.

Comme il répétait : « c'est de ma faute ! » elle s'aperçut qu'il n'était plus le même. Ce n'était pas la boue que ses souliers avaient rapportée du sentier humide, ni sa chevelure défaite par les aiguilles de sapin qui le changeait à ce point. Mais une humilité, une pitoyable humilité.

Un instant, Thérèse regretta qu'il ne fût pas revenu à elle, tel qu'elle l'avait connu, brutal, obstiné et sûr de la vaincre. Alors, peut-être...

Mais à présent, devant la dureté de ce visage, qui n'était qu'un mensonge, elle ne retrouvait plus rien de ses sentiments passés. Une stupeur profonde était sur elle. A quoi donc avaient servi tous ses déchirements et sa marche au calvaire? A mettre un peu de remords au fond de cet homme, un remords qui le lui faisait dédaigner. Quelle pitié !

Elle regarda au loin, dans la clairière, le petit village, que, dans son délire, elle avait cru habiter avec Marc.

— C'est vrai, dit-elle, vous m'avez fait beaucoup de mal.

Le détachement de cette voix serra la gorge d'Oetilé. Il eût préféré découvrir chez Thérèse une douleur aiguë, mais vivante. Malgré tout, son amour-propre eût moins souffert et, surtout, il n'aurait pas eu le sentiment d'avoir tué.

— Et maintenant, vous allez mieux? demanda-t-il.

— Oui, le docteur assure que je pourrai partir bientôt.

Marc eut un mouvement vers elle, comme pour lui saisir les mains, l'embrasser, mais il lut dans les yeux de Thérèse qu'il ne le pouvait pas. Ah ! s'il avait senti se réveiller en lui le désir qu'il avait eu de son corps et sa fureur à triompher, il aurait su

forcer cette indifférence. Mais de même qu'il était autre, de même Thérèse était nouvelle. Pour cette femme au regard pensif, sans ardeur, il ne pouvait rien, qu'entretenir un souvenir meurtri. Il songeait avec accablement que l'on ne recommence pas ce que l'on a défait, que, sans doute, jamais plus, il ne trouverait pareil amour. Mais ce qui s'était accompli, l'était sans retour. Thérèse revenait de régions si lointaines, qu'il n'avait sur elle plus d'empire. Lui-même ne se sentait plus le droit de dominer.

Marc sentit qu'il ne pouvait rester davantage. Ils se séparèrent sur quelques paroles banales.

Mais à peine Oetilé fut-il dehors qu'un sentiment qu'il n'avait encore jamais éprouvé s'empara de lui. Il fallait qu'il fît du bien, il fallait que, grâce à lui, un visage, fût-ce un instant, devînt heureux. C'était la seule façon, — il le sentait, — d'enlever de sa chair cette épine brûlante qui l'empoisonnait.

Marc descendit au village. Avec une sorte d'acharnement, il acheta des bonbons, des fruits, des fleurs, des jouets, des livres. Il n'avait plus aucune mesure. L'emportement qu'il mettait auparavant à régner par la force, il entendait l'appliquer aujourd'hui à séduire. Ce lui fut une joie profonde de retrouver soudain cette volonté rapide et droite qui avait été l'axe de sa vie. Il n'était plus l'indécis de ces derniers jours, ballotté au gré d'aspirations obscures. Maintenant, il savait de nouveau ce qu'il désirait.

Qu'importait que ce désir l'engageât dans une direction nouvelle, puisqu'il était aussi vigoureux, aussi décidé à se réaliser que ceux qu'il avait précédemment nourris ? Il se reconnaissait enfin, avec son énergie, sa résolution et cette âpreté à vaincre qui déjà était de la victoire. Il voulait donner une joie complète et qui fût sous sa dépendance.

Puisque sur Thérèse il ne pouvait plus rien, puisque Syngie avait une vie faite, lui se reportait naturellement vers Michelle. Et ce n'était pas de la pitié qu'il éprouvait pour la petite en cet instant. Il revendiquait joyeusement le droit de la rendre heureuse, il l'affirmait avec une violence despotique et tendre contre les plus terribles adversaires qui se pussent trouver : la maladie, la solitude, un cœur sauvage, de grands yeux craintifs.

Comme ils étaient plus difficiles à dérouter que les roueries

des hommes d'affaires, la résistance d'une maîtresse ou ses propres soucis! Mais quelle allégresse aussi de les affronter et quelle récompense à les briser!

Il s'agissait de nouveau de combattre : pour apprivoiser Michelle, Marc ne connut plus ni maladresse, ni hésitation.

Devinant qu'il ne fallait heurter en rien sa timidité, il lui fit porter ses cadeaux un à un, au cours de la journée. Lui-même ne vint que le lendemain. Tout de suite il vit qu'elle l'attendait. Jamais réussite d'un artifice auprès d'une femme ne lui avait procuré pareil plaisir.

Ce premier succès assouplit ses mouvements. Il sut trouver un langage juste, partager des chocolats avec Michelle, lui montrer des gravures. Il avait compris que, pour ne pas la surprendre, il ne devait dépouiller que peu à peu le personnage qu'elle s'était composé de lui. Il contint l'infinie charité qui l'envahissait en voyant ces doigts sans chair feuilleter les pages, il ne laissa pas frémir sa voix lorsqu'elle lui dit que, depuis qu'elle avait quitté sa famille, elle avait en vain rêvé de manger des oranges aussi grosses que celles qu'il lui apportait. Patiemment, avec des ruses et des détours, il lui fit raconter sa vie. Ce qu'elle ne savait pas dire, il le complétait avec une intuition singulière.

Elle était née à Tunis de parents qui tenaient un commerce d'huile. Beaucoup de frères et de sœurs. Elle était la plus faible. On ne faisait guère attention à elle. La maladie l'avait surprise à quatorze ans. Depuis vingt-six mois, seule, elle errait à son gré, de sanatorium en sanatorium. Jamais ses parents, pris par leurs affaires, n'avaient pu venir.

— Le voyage coûte si cher! disait-elle.

Elle n'avouait point qu'elle ne recevait que l'argent strictement indispensable, mais Marc l'avait deviné à la peur qu'elle avait de déranger les domestiques. Quand elle eut achevé, il hocha la tête. Michelle se mit à rire d'un rire très gai.

— Tiens! vous avez fait comme le docteur, dit-elle, quand il m'ausculte.

Elle l'imita. Oetilé fit le simulacre d'applaudir.

— Voulez-vous que je vous fasse les Arabes au marché? proposa-t-elle.

Marc se souvint du réveillon, mais avant qu'il eût pu la retenir, elle commença de psalmodier d'une voix nasillarde et

comique. Vite fatiguée, elle se tut, mais quoiqu'elle respirât péniblement, ses yeux étaient pleins de joie. Et Marc se sentit pénétré de respect.

Il fut étonné qu'une enfant pût lui inspirer ce sentiment grave. Mais comment ne pas l'éprouver devant un courage si clair, si facilement porté? Que d'hommes, à la place de cette petite et creuse figure, se fussent laissé abattre! Coupée de sa famille par des lieues de terre et de mer, sans amis, sans même la distraction que donne la fortune, incurable, elle riait d'un rire que nul n'avait dans le sanatorium. Stream avait précipité en flammes sept avions et pourtant...

Ce soir-là, après sa cure, Marc vint s'accouder sur le rebord de la terrasse. En bas, deux jardiniers ordonnaient des plates-bandes. Le soir vint. Les hommes s'en allèrent, parce que le jour était achevé.

Mais quelque chose de mystérieux, à quoi Marc fit soudain attention, se passait à l'endroit où les montagnes touchaient le ciel. Une bande translucide séparait les cimes violettes du bleu profond de la nuit, une bande qui ne voulait ni s'éteindre, ni s'effacer, qui demeurait vivante on ne savait par quel enchantement. Au-dessus brûlait l'étoile qui s'allume la première et qui est toujours la plus belle. Des feux timides clignotaient en bas chez les hommes. Le *Pelvoux* était plus près de l'étoile que de ces lueurs.

Dans une aile du bâtiment, un phonographe dévidait une chanson d'Italie. La voix du disque était aussi banale que cette chanson. Mais que, par cette nuit de montagnes, elle avait de rauques, déchirantes délices! L'étoile brilla d'un feu rose, la voix captive du métal se brisa sur une note aiguë.

Marc, des deux mains, comprima sa poitrine. Elle était trop lourde de tristesse et de félicité. Quand se calma cette douleur bienheureuse, Oetilé ne désirait plus rien.

Il rentra dans sa chambre. Il y faisait tiède. Quelques étoffes la décoraient sobrement. Pourquoi ne pas vivre là toute son existence? De beaux soirs, Syngie, Michelle et cette tranquillité...

Une gravure ancienne dont Thérèse lui avait fait cadeau attira son regard. Marc sourit avec amitié. Il n'avait plus, en songeant à la jeune femme, aucun malaise. Ce qui avait été

fait devait l'être. Mais que pesaient toutes les discordes auprès de ce qu'il venait de sentir? Quoi qu'il arrivât désormais, la ruine, la faiblesse, la mort ou l'amour, il avait appris du crépuscule qu'il y avait en lui, au plus secret, un réduit intact et intangible que rien ne pouvait entamer. Il pouvait souffrir et faire souffrir, désespérer et désoler, mais cela jusqu'au bout il le porterait vierge, triomphant et ineffable, cela qui ne se révèle parfois jamais et qu'il était reconnaissant à la maladie de lui avoir ouvert.

Il prit un livre, mais ne put lire, noyé qu'il était par une douceur misérable.

XVII

A l'ordinaire, Michelle recevait de Tunis plusieurs lettres à la fois. Il y en avait de sa mère, de ses sœurs aînées. Elle ne les décachetait pas tout de suite, les soupesant pour savoir leur longueur, s'amusant à deviner ce qu'elles pouvaient contenir.

Mais celle-ci vint seule et Michelle l'ouvrit sans attendre.

Quand elle en eut terminé la lecture, elle se mit à regarder l'enveloppe avec une hébétude attentive, comme pour se bien convaincre qu'elle lui était adressée. En même temps, des mots dénués de sens amenaient des images qui ne la touchaient pas encore. Liquidation, faillite, sanatorium populaire, une chambrée à quatre lits, des voisines méchantes, plus Syngie, plus Marc... Sans le remarquer, elle se mit à pleurer.

Ce fut d'abord une nappe liquide qui s'étendit sur ses yeux, puis, lentement, difficilement, il s'en détacha des gouttes. D'autres suivirent, plus rapides. Elles s'arrêtaient un instant aux creux profonds des joues et tombaient avec un bruit mat sur le papier que serraient les mains de Michelle. L'encre en fut vite délayée. La petite s'en aperçut et cela lui sembla augmenter le désastre.

Syngie et Oetilé la trouvèrent sanglotante.

— Qu'y a-t-il, ma chérie? demanda la jeune femme, tandis que Marc demeurait immobile, bouleversé par le son de ces gémissements enfantins.

Michelle essaya de se contenir, mais à la vue de ceux qu'elle allait perdre, enfonça sa tête dans les oreillers pour que l'on n'entendît pas son désespoir. Marc ferma les yeux, incapable de voir ainsi secouées ces pitoyables épaules.

Soudain il écarta Syngie qui, par des caresses, tâchait de calmer la petite, tourna de force le visage de Michelle vers le sien et, sans s'apercevoir qu'il la tutoyait, ordonna :

— Tu ne vas plus pleurer. Il n'y a rien de pire pour toi, tu entends, tu ne vas plus pleurer et tu vas nous dire tout de suite ce qui se passe. On verra ensuite.

Il avait une voix si dure que Michelle d'abord eut peur, mais cette peur, mieux que toute consolation, arrêta ses larmes.

— Allons, raconte, dit Marc plus doucement et la serrant un peu contre lui.

Cette épaule robuste et chaude réconforta la petite.

— Il faut que je parte, dit-elle.

— On te rappelle chez toi? demanda Oetilé avec un commencement de crainte.

— Non, mais mon père est ruiné.

— Alors?

— Je ne peux pas rester ici, c'est si cher!

Les lèvres de Michelle se remirent à trembler.

La jeune femme et Marc se regardèrent, et chacun, dans les yeux de l'autre, reconnut sa propre pitié.

— Ce n'est que cela? dit Syngie avec une gaieté feinte. Alors, le mal n'est pas grand, vous resterez ici, je vous le promets. Nous allons régler...

— Mais non, mais non, interrompit Marc, pas nous.

— Comment? demanda Syngie interdite et ne pouvant admettre qu'Oetilé voulût se livrer de nouveau à quelque jeu inhumain.

— C'est plus facile encore, poursuivit Marc. Je vais en parler à l'administrateur avec qui je suis en affaires. Il comprendra très bien. Et puis le docteur le forcera. J'y vais.

Comme sa belle-sœur l'accompagnait, il lui dit vite et très bas :

— De nous, je ne sais pas si elle eût accepté. Elle est si fière!

A partir de ce moment, les forces de Michelle déclinèrent. Le choc moral qui l'avait ébranlée avait rompu la fragile accalmie où elle se maintenait depuis sa crise du nouvel an. En outre, bien que Marc eût confirmé qu'elle ne quitterait le *Pelvoux* que lorsqu'elle le voudrait, elle n'était pas tranquille. Elle croyait chaque matin qu'on allait la chasser, et chaque fois

qu'Oetilé entrait chez elle, elle le considérait avec angoisse, craignant qu'il ne lui annonçât le départ. Lui, souffrait de voir que cette insécurité vînt s'ajouter aux ravages rapides qui maintenant dévoraient Michelle. La figure maigrissait sans cesse, les pommettes devenaient mauves. Seuls, les yeux immenses vivaient tantôt d'inquiétude, tantôt de gaieté.

Mais cette gaieté même que Marc avait crue irréductible, devint de plus en plus rare. Une sensibilité exaspérée en entravait le jaillissement. Bientôt Oetilé s'aperçut avec angoisse que Michelle déformait tout.

Il lui trouva un jour un regard de bête traquée, parce que la femme de chambre n'avait pas remis exactement à la même place un fauteuil.

— Amélie m'en veut, elle m'en veut, répétait obstinément Michelle.

Une autre fois, comme Marc parlait, elle l'arrêta soudain.

— Écoutez, on dit du mal de moi.

Il eut peur qu'elle n'eût le délire, et dit :

— Mais voyons, mon petit, il n'y a que nous ici.

— C'est chez les voisins.

Il prêta l'oreille, n'entendit rien. Elle insista :

— Ouvrez le placard.

Il obéit, et un murmure à peine perceptible lui parvint :

— C'est vrai, avoua-t-il, on parle à côté. Mais pourquoi veux-tu que ce soit de toi ?

— J'en suis sûre. Amélie a dû les monter.

Marc raconta ces deux incidents à Syngie :

— C'est mauvais signe, répondit-elle. Quand je me sens moins bien, les mêmes idées folles me viennent.

Ils redoublèrent d'attentions et de soins pour la petite, mais ni eux, ni le docteur ne purent empêcher d'aboutir la crise qui se préparait. Marc, qui ne quittait presque plus Michelle, fut témoin de tout : du hoquet brutal, de la terreur mortelle qui fut un instant dans les yeux de la petite, de l'hémoptisie par où semblait devoir se précipiter tout le sang de ce pauvre corps.

Le docteur s'opposa à ce que Marc passât la nuit près d'elle.

— Vous ne voulez pas, dit-il, que cela recommence pour vous ? En tout cas, je ne le veux point. S'il arrive quelque chose, on vous préviendra, vous en avez ma parole.

On avait fait à Michelle une piqûre de morphine. Elle était

très calme, mais ne pouvait dormir. Ses yeux contemplaient obstinément le plafonnier d'où filtrait une lumière sans éclat. Pourtant, elle attirait des moucherons nocturnes. Sur eux se fixait l'attention de Michelle.

Comme ils étaient stupides et drôles! Ils s'en allaient un instant, pour revenir se prendre dans la gaze qui entourait l'ampoule. S'ils avaient peur, pourquoi y retournaient-ils? C'était curieux, cette agitation, alors qu'il était tout simple de se tenir tranquille.

Comme elle l'était, elle. Jamais elle n'avait connu une pareille paix, ni chez ses parents, où l'on trouvait qu'elle ne travaillait pas assez, ni dans les maisons de santé où personne ne l'avait aimée, et même ici, puisqu'on pouvait la congédier. Maintenant, elle était sûre qu'on la garderait. Comme elle était tranquille! Et, pourtant, ce n'était pas aisé. Si sa tête et son cou se trouvaient bien, pour le reste il n'en allait pas de même. A partir des épaules, il semblait à Michelle que tout jouait à faux. Le cœur était beaucoup plus bas que de coutume, les reins s'étiraient étrangement et les poumons, qu'elle ne savait pas où placer, occupaient, tant ils faisaient de bruit, le torse entier. Mais ce dérèglement l'amusait. Auparavant, elle croyait qu'à l'intérieur tout était plein et lisse. Encore n'y songeait-elle jamais. Elle savait maintenant qu'il y avait d'étranges cavités, des places mortes, d'autres qui étaient remplies par des bêtes remuantes, d'autres par des bosses de fer. Une étrange machine, vraiment, qui ne lui appartenait pas, mais qui l'occupait par ses mouvements imprévus. Le docteur peut-être pourrait lui expliquer, mais alors ce serait beaucoup moins intéressant. Le docteur... pourquoi venait-il si souvent cette nuit? Ce n'était pas désagréable. Elle l'imitait bien, mais saurait-elle avoir ses yeux un peu rougis? Quelle blouse propre il portait toujours! Il y avait encore, dans la chambre, une autre blouse blanche qui restait tout le temps dans un fauteuil.

C'était bien qu'elle demeurât immobile au fond. Ainsi, elle changeait moins la pièce. Comment Amélie ne comprenait-elle pas qu'il fallait tout remettre à la même place? On voyait bien qu'elle bougeait toute la journée, mais, quand on reste au lit, les objets n'ont pas la même figure, si on les remue. Comme Michelle connaissait bien sa chambre! Elle en était fière. Elle savait à quelle fleur du papier s'arrêtait l'armoire et l'ombre que

déplaçait la porte en s'ouvrant, et combien de plis comptaient les rideaux, et que l'imperceptible fissure au plâtre du plafond avait la forme d'un éclair. Qu'elle était savante et tranquille, tranquille, tranquille, pas comme ces étourdis de moucherons qui continuaient à tourbillonner autour de la gaze lumineuse !

Au matin, ce calme cessa. Michelle se plaignit d'avoir mal à la tête, des rayons qui lui blessaient les paupières. Elle craignit de nouveau d'être obligée de partir. Sa nervosité fut telle que l'infirmière crut devoir appeler le docteur. Mais, dès le premier coup d'œil, il eut un vague sourire.

— Ce n'est rien, dit-il. Elle est inquiète. Tant mieux. J'avais peur que ce fût déjà le mieux de la fin.

Cette crise, en effet, n'emporta pas Michelle, mais son équilibre vital se fixa à un étiage plus bas. On eût dit qu'elle descendait de palier en palier une pente hérissée de pointes et qu'à chacune d'elles elle laissait de sa résistance. Maintenant, elle n'avait presque plus la force de parler et entretenait la conversation avec Marc par des signes de tête et des sourires.

Malgré cette demi-torpeur, Oetilé s'aperçut bientôt qu'un souci la rongeait. Il eut beau déployer ses plus tendres efforts et ses plus perspicaces, il ne put lui faire dire ce qui la préoccupait.

Or, un après-midi, comme il se rendait un peu plus tôt qu'à l'ordinaire chez elle, il vit sortir de sa chambre un vieil homme très blanc et très fin. Sous des lorgnons d'or, les yeux avaient beaucoup de pénétrante sagesse, le nez était légèrement busqué. Cet homme salua Marc et lui dit avec une autorité étrange :

— Cette enfant m'a parlé de vous. Je vous remercie, monsieur.

Il s'en alla, laissant Marc stupéfait. Michelle ne connaissait personne en Europe.

— Qui viens-tu de recevoir ? demanda-t-il très doucement à la petite.

— Vous avez vu..., murmura-t-elle.

Une épaisse rougeur couvrit ses traits et disparut rapidement, ce qui fit paraître sa figure encore plus blême.

— Voyons, calme-toi, dit Marc. Si tu ne veux rien dire, je ne t'en voudrai pas.

Cette bonté força mieux la réserve de Michelle que mille questions. Elle balbutia, comme à la torture :

— C'est... le rabbin.

— Eh bien?

— J'avais... j'avais peur... que vous n'aimiez pas les Juifs.

Ce fut pour Marc une illumination. De l'autre côté de la mer, à Tunis, les haines de race devaient être féroces. C'était encore la vie des ghettos. De là venait cette crainte, cette affreuse angoisse d'être repoussée par tous, qu'il avait si souvent surprise chez Michelle et qui ne pouvait s'expliquer par la seule timidité. De là ses immenses yeux, pleins de tristesse séculaire.

Jamais Marc n'eut autant pitié d'elle. Quoi! A tant de souffrances venait s'ajouter celle-là, la pire peut-être, celle de se sentir au rebut, avec un cœur affamé de tendresse. N'était-ce point inexpiable? Il embrassa longuement le front couvert de sueur.

— Comme tu es bête! dit-il. Chez nous, rien de tout cela n'existe.

Il pensa à la silhouette calme de l'homme qu'il avait vu sortir, à son visage pensif qui avait la couleur des parchemins antiques et, pour faire plaisir à la petite, ajouta :

— Il a une belle figure, ce rabbin.

— N'est-ce pas? N'est-ce pas? Savez-vous pourquoi je l'avais demandé. Pour qu'il écrive à ma mère de venir. Elle est très obéissante à la loi

— Elle viendra sûrement, mon petit, sûrement.

Michelle réfléchit un peu et interrogea encore, comme si elle ne pouvait y croire.

— Alors, vraiment, cela ne vous fait rien, ce que je vous ai dit?

Il haussa les épaules et se mit à lui montrer la marche d'une ingénieuse mécanique qu'il apportait. A l'ordinaire, ces jouets amusaient infiniment Michelle, mais, cette fois, elle fixait sur Marc un regard si ardent de reconnaissance passionnée qu'il respirait difficilement.

XVIII

Le docteur Albert parlait avec la voix qu'il avait toujours. Peut-être tenait-il la tête un peu plus inclinée qu'à l'ordinaire.

Il disait :

— Puisque vous vous êtes chargé de cette petite, je vous conseillerai de la mener dans une région moins élevée. L'air ici est trop vif. En plaine, elle respirerait mieux.

Marc écoutait cette sentence, les traits immobiles. Seulement, il lui semblait que les paroles du docteur venaient de loin.

— Elle est perdue, n'est-ce pas? demanda-t-il enfin.

Comme s'il n'avait pas entendu, le médecin reprit :

— Naturellement, je l'accompagnerai pour l'installer et la recommander à un confrère.

— Merci, docteur, vous n'aurez pas à laisser vos malades. J'irai avec elle et je resterai.

Le docteur hésita, mais crut devoir prévenir :

— Il faut que vous sachiez, dit-il. Elle peut durer trois jours, comme trois semaines.

— Ah! oui... bien... bien.

Marc s'en alla hébété. Il ne remarquait pas qu'il arpentait toujours le même corridor. Cette régularité de pendule s'accordait avec le mouvement de balancier que faisait en lui une pensée invariable. Michelle allait disparaître.

Par intervalles fixes, cette pensée s'éloignait de son esprit et il lui semblait qu'elle allait s'en échapper, mais aussitôt elle venait s'abattre au centre même de sa vie avec une force redoublée par la chute. Ce point mort n'occupait que quelques secondes, mais elles étaient si atroces que Marc serrait les dents pour ne pas gémir. Puis l'idée reprenait son oscillation, le libérait un peu pour le frapper de nouveau en plein cœur.

Michelle allait disparaître. Ah! ce n'était plus l'angoisse métaphysique qui l'avait oppressé lors de la fin de Stream. Il avait le sentiment qu'on lui remplissait la poitrine avec des blocs de fonte et que le bourreau ne s'arrêterait qu'en la voyant éclater. Il tenait à cette petite fille de toute son âme acharnée. Il apprenait à la connaître seulement, venait juste de comprendre tout ce dont elle avait souffert et dont elle avait besoin. Il avait à peine eu le temps de s'approcher d'elle. Il se sentait si riche d'ingéniosité pour la distraire, pour lui apprendre que la vie pouvait être bonne! Tout ne faisait que commencer.

Et quoi? Le docteur avait dit qu'il restait trois jours... trois semaines. Quelle dérision! Trois jours... trois semaines... jours... semaines...

Cette répétition de mots lui en rappelait une autre qu'il n'arrivait pas à situer... Ah! oui, c'était Marc Oetilé, le carrossier de Paris, lorsqu'il avait appris qu'il était malade. Mais c'était lui-même.

Il ne s'arrêta pas à ce rapprochement. Il se souciait si peu de cette ombre lointaine !

— Nous déménageons, mon petit, dit Marc gaîment.

Déjà, Michelle avait peur, mais il lui expliqua que pour assurer sa guérison, il fallait aller plus bas. Il poursuivit :

— Cela vaudra mieux pour moi aussi. Nous ferons notre convalescence ensemble.

D'abord, elle ne dit rien, comme si la vérité venait de lui apparaître, mais, très vite, l'idée que s'élargirait enfin l'horizon de sa chambre, qu'elle allait voir des arbres, un chemin de fer, une ville, qu'elle serait avec Marc tout le temps, la rendit impatiente.

— Partons, partons, dit-elle. C'est vrai que j'étouffe ici. Et puis là-bas il y aura des routes plates et au bout de quelque temps je pourrai marcher.

Elle fit des projets sans nombre.

Deux infirmiers solides la portèrent en brancard jusqu'au funiculaire. Au grand jour, sa figure parut plus réduite, plus transparente. Les longs mois de lit l'avaient rendue très frileuse et, malgré la chaleur de l'été qui commençait, une couverture épaisse la cachait jusqu'au menton. Sur cette couverture, Syngie avait fait mettre trois bouquets de roses.

De ses immenses yeux Michelle souriait au soleil, aux gens qu'elle rencontrait et s'étonnait qu'ils ne pussent soutenir son sourire. Le docteur accompagnait le brancard. Il avait tenu à faire le voyage. Il portait une jaquette marron, car il ne connaissait, outre la blouse, que ce costume.

A la gare, il y avait quelque mouvement. Les postiers venaient chercher les lettres, les journaux. De nouveaux malades arrivaient. On attendait des parents, des amis. Tout cela divertissait infiniment Michelle. Et les infirmiers tenaient si soigneusement le brancard qu'elle se sentait glisser dans l'air tiède. Et tout le monde faisait attention à elle. Jamais elle n'avait croisé autant de bons regards.

Quand elle fut installée dans la voiture des grands malades, Syngie murmura :

— Au revoir, ma chérie. Il fait trop humide pour moi sous le tunnel... il faut...

Elle s'arrêta, ne voulant pas que Michelle entendît sa voix fléchir. Elle l'embrassa rapidement, profondément, les yeux fermés sur ses larmes. Saisissant le bras de Marc, elle l'entraîna sur le quai.

— Je ne peux pas la voir partir, dit-elle.

La gare donnait à même sur les sapins. Les premiers souffles de l'été faisaient jaillir des flancs de la montagne un sauvage parfum. On devinait sous les arbres et dans les clairières des fleurs hâtivement poussées et condamnées à mourir vite. Syngie et Marc respiraient leur odeur sans parler. Un coup de sifflet vint des rails obscurs. La jeune femme pâlit.

— Au revoir, mon petit Marc, dit-elle, ne souffrez pas trop.

Ils se regardèrent comme des êtres nus. Elle imaginait cet homme, dont elle savait que la vie avait été rude et carnassière, penché, avec une tendresse miraculeuse, sur le peu de jours qui restait à une petite fille. Lui pensait au retour de Syngie vers le *Pelvoux*, la cure, le silence, l'immobilité et l'angoisse.

Arrivé à son compartiment, Oetilé remarqua près de la portière un singulier personnage. Il respirait la santé. Son regard était fixé sur Michelle étendue, avec compassion mais plus encore avec une bizarre curiosité professionnelle. Comme le train s'ébranlait, Marc demanda au docteur :

— Un confrère ?

— Non du tout. Un romancier, paraît-il, qui vient écrire sur les malades.

Marc eut un triste sourire : ce robuste garçon, que pouvait-il y comprendre ?

J. Kessel.

L'ENLÈVEMENT

A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

I

La maison de La Guiche est une fort ancienne et illustre maison du Charolais (1) ; ses armes portent de sinople au sautoir d'or avec cette devise : « *Au plus haut* ». Le premier du nom, Guillaume, issu de la famille des Centarben, qui vivait vers l'an 1000 et qui est mentionné dans plusieurs chartes du cartulaire de Paray-le-Monial, prit le nom de sa terre de La Guiche et fut seigneur de Chaumont (2). Hugues de La Guiche et Renaud, — peut-être frères, — furent aux Croisades en 1190 (3) ; en 1200, Renaud de La Guiche rendit hommage de sa baronnie au Seigneur de Digoine (4) ; Jean de La Guiche faisait partie des 186 écuyers de Jean d'Armagnac et signa en 1383 au traité de paix conclu entre Amé, comte de Savoie, et Édouard, sire de Beaujeu. Il fut enterré devant la porte du chapitre des Jacobins de Mâcon (5). Son fils, Gérard de La Guiche, fut bailli du Charolais en 1410, sénéchal de Lyon, chambellan du Roi, capitaine général en Bourgogne et Lyonnais en 1419. Le duc de Bourgogne auquel il s'était d'abord attaché l'avait fait chevalier de sa maison en 1408 à la bataille de Liége.

(1) Chartes du cartulaire de Paray-le-Monial, nos 17, 18, 19, 103, etc.

(2) N° 17. Cette terre était voisine de celle de La Guiche.

(3) Charte n° 17 déj. cit.

(4) Le P. Anselme, *Dictionnaire de la Noblesse*, vol. VII, p. 441. V. La Guiche.

(5) Arch. du Bourbonnais et aussi comte Henri de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes*, vol. I, p. 245 (10 vol. in-folio, suppléments et preuves ; Dijon, Jobardi, 1892).

Claude de La Guiche, fils de ce Gérard, servit lui aussi fidèlement le duc de Bourgogne (alors le Téméraire), trop fidèlement au gré de Louis XI qui n'aimait guère son cousin, et trouva le prétexte excellent pour faire arrêter La Guiche à Blois en 1477, le tenir emprisonné un an, et pendant ce temps saccager son château. Deux des filles de Claude furent religieuses au Prieuré de Marcigny-les-Nonnains; un fils, Gérard de La Guiche, suivit le roi Charles VIII à l'expédition de Naples et fut lieutenant du gouverneur d'Aligre au gouvernement de Savone, il épousa en 1519 Anne Marie de Jaucourt, dont la mère était née Motier de la Fayette. Un de ses frères, Pierre, seigneur de La Guiche, Chaumont, Nanton, etc., conseiller du Roi, bailli d'Autun et de Mâcon, devint ambassadeur de France à Rome, puis en Angleterre, en Espagne et en Suisse. Il épousa en 1491 Marie dite Françoise de Chazeron, fille de Jacques de Chazeron, chevalier de l'ordre du Roi, et d'Anne d'Amboise. Cette dernière était la propre nièce du Cardinal d'Amboise (1). Pierre de La Guiche eut treize enfants de ce mariage. Un de ses fils, Jean, fut tué au siège de la Bicoque en 1522; un autre, Claude, abbé de Hautecombe, devint par la suite évêque d'Agde, puis de Mirepoix. Un troisième, Gabriel de La Guiche, cinquième fils d'Anne d'Amboise, fut échanson du roi François Ier en 1528, gouverneur de Bresse en 1547, lieutenant de la compagnie d'ordonnances du connétable de Montmorency; il fut encore diplomate et négocia, dit-on, après Pavie, pour obtenir la liberté du Roi. On sait que Montmorency négocia également et avec plus d'éclat, car il compromit sa cause et son pays, l'engagea vis-à-vis de l'Empereur et fit tant qu'après cela « il n'eut plus qu'à fuir et se cacher (2) ». La Guiche partagea son exil; peu de temps, il est vrai, car on le retrouvera à 1544 à la défense de Montreuil, à Bourg en 1557, puis à Lyon.

Si l'on s'attarde ici plus longuement devant la personne de Gabriel de La Guiche, c'est que le premier il s'établira sur la terre bourbonnaise, et donnera naissance à cette branche de Saint-Géran qui portera dans l'avenir grands et puissants rameaux. Gabriel de La Guiche, en effet, épousa par contrat

(1) *Arch. Hist. du Bourbonnais*, *Arch. de l'Allier*, *Inventaire des Titres* de Nevers. P. Anselme, Moreri, Cartulaire de Paray-le-Monial, Bulletin de la *Revue de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, etc., etc.

(2) Michelet, *Histoire de France*, t. VIII, p. 481.

du 9 août 1549 Anne Soreau ou Sorel, unique héritière d'Antoine Soreau, seigneur de Saint-Géran de Vaux, Saint-Loup, Gouise, etc.

La famille Soreau tenait de Jacques Cœur, argentier et conseiller du roi Charles VII, la terre de Saint-Géran, et cette Anne, mariée à Gabriel de La Guiche, demeurait la dernière descendante d'Agnès la Sorelle ou Surelle, « dame de beauté », amie du Roi, qui avait pris pour armes un sureau d'or et inspiré à François I[er] ces vers :

Gentille Agnès plus de los en mérite,
(La cause estant de France recouvrer),
Que ce que peut, dedans un cloistre, ouvrer
Close nonnain ou bien dévost ermite.

Cinq enfants naquirent de ce mariage-ci : l'aîné des cinq fut Philibert, grand maître de l'artillerie, gouverneur du Lyonnais et du Forez, bon ami du roi Henri IV près duquel il combattit à Ivry, — un personnage.

Le second fils de Gabriel de La Guiche et d'Anne Sorel sera Claude, chevalier de Saint-Géran, et pour la première fois on verra le nom de cette terre bourbonnaise accolé au nom patronymique de La Guiche ; puis ce Claude contractera mariage à son tour, en l'année 1566, avec demoiselle d'Isserpent et deviendra douze fois père.

Il aura des Philibert, des Antoine, des Godefroy, des Peronnelle, des Françoise et des Marguerite, des Suzanne, des Jeanne et des Diane, des Claude, des Jean et des François qui seront abbé, chevalier, nonnes, seigneur et même maréchal de France. Ce dernier fut célèbre, il se nomma Jean-François, homme violent, brave et redouté comme il est naturel. Jean-François, qui fit ses premières armes sous le maréchal d'Aumont en 1588 (1), devint chevalier des Ordres, gouverneur du Bourbonnais, maréchal de France : c'est le grand-père de l'homme... ou du fantôme dont nous avons entrepris de conter l'histoire.

Il faut donc s'arrêter ici au maréchal et à ses proches.

Une des sœurs de Jean-François, Marguerite, épousa un baron de Gondras, seigneur du Mâconnais, dont l'aïeul, grand chasseur, eut l'honneur d'inspirer à Brantôme une bien belle

(1) Bassompierre, *Mémoires*, édition Renouard, 4 vol. in-8°.

histoire (1). Un de ses frères fut Godefroy chevalier de Chitain, réputé pour sa bravoure au temps du Béarnais, où les hommes cependant étaient braves à qui mieux mieux. Hélas! Chitain finit embroché, comme on le verra tout à l'heure. Il faut bien convenir que tous ces Saint-Géran furent gens peu faciles, rancuneux et batailleurs, rudes, processifs, susceptibles quant à leurs droits, et respectant peu ceux des autres, perpétuellement en lutte avec leur province et celles d'alentour. Lorsque la guerre du Roi leur laissait quelque répit, ils la reprenaient pour leur compte, et la faisaient à leurs ennemis, à leurs voisins, à leurs parents, à leurs rivaux, et en général à tous ceux qui leur opposaient une résistance quelconque; bons hommes de guerre d'ailleurs, téméraires à souhait, mais faisant meilleure figure au feu qu'à la cour.

Malgré leurs défauts, les deux Saint-Géran (Jean-François et Godefroy son frère, en tous points semblables) furent considérés avec bonté par leur souverain, qu'ils servirent fidèlement dans le moment même où ce grand prince comptait le moins d'amis. Les excès des Saint-Géran leur furent donc constamment pardonnés et, en mémoire de leur dévouement, le roi Henry leur garda amitié et reconnaissance. Toutefois, si le

(1) « Le Seigneur de Gondras, de Londe et de Magens, grand et riche seigneur du pays de Bourbonnais, qui a épousé la fille de feu M. le Capitaine Saint-Géran, frère du grand maître de l'artillerie, M. de La Guiche, et maître d'une fort belle et forte maison appelée Veüvre, aux frontières du Charolais, de laquelle était sortie sa mère, portait ce nom de Veüvre. En la grande salle de cette maison seigneuriale se voit une grande et belle peinture à huyle remplissant toute une muraille d'un brave chien de chasse qui appartenait à son grand père maternel, gentilhomme grand veneur, lequel chien se montra si brave et courageux en Forez, un jour, qu'ayant attaqué une matinée un fort grand loup cervier et l'avoir estranglé et au sortir de ce combat sortant du tout ensanglanté, après avoir reçu plusieurs lardasses des défenses d'un sanglier, qui était poursuivi par quelques autres veneurs qui n'étaient de la meute de son maistre sur lequel il se jeta et duquel il vint à bout à l'ayde qu'il eut et duquel il eut la curée, l'après-midi se trouvant plus frais et plus gaillard, plus plein de cœur, voire plus animé qu'il n'était le matin, retourna pour la troisième fois à la chasse avec son maitre qui s'y heurtait quasi plus qu'il ne devait. Or la fortune voulut qu'un grand cerf fut élancé du fort, qui fut tellement couru par les chiens, que l'ayant finalement forcé de se jeter dans une grande eau, et luy avoir sauté au col après plusieurs et diverses morsures, l'atterra finalement comme il avait fait la sauvagine du matin, tellement que ce chien s'eschauffa de telle façon cette journée-là n'ayant fait autre chose que courir et combattre, que s'estant rendu dans la maison de son maitre plein de gloire et de despouilles, estant tout en feu et aussi qu'il était percé comme une crible de daguades que le cerf luy avait données, que haletant et tirant un pied de langue entre les jambes de son maître, jouxte que c'était en

monarque fit preuve de mansuétude pour Jean-François, il y avait plus de mérite qu'il ne paraissait. En l'année 1603, La Guiche Saint-Géran n'avait-il pas délivré, en les enlevant à la barbe des archers, des gens de sa maison qui étaient prisonniers, coupables de tentative d'assassinat sur la personne du lieutenant criminel? Le Roi punirait-il? Le président Forget alors en place l'eût désiré : il réclama en vain (1), le Roi ne se décida pas à donner tort à un aussi brave serviteur. Quelques années plus tard, en 1917, Saint-Géran chassé de Moulins par les Moulinois exaspérés fit le siège de la ville aidé de six mille hommes recrutés dans la province, et armés par ses soins (2). Voilà de ses traits.

Pourtant, lorsque M. de La Guiche Saint-Géran prit le gouvernement du Bourbonnais, il fut bien accueilli par la municipalité, et lui-même se montra favorablement disposé pour elle, puisqu'il refusa avec un grand désintéressement le plat représentant une belle somme d'argent qu'il était d'usage d'offrir au nouveau gouverneur. Saint-Géran n'accepta que l'ameublement « convenable à sa qualité », présent de ses sujets; il consentit encore à recevoir les autres gratifications de bienvenue, le tout s'élevant à la somme de 8000 livres, que l'on obtint en mettant de nouveaux impôts sur toute la province (3).

été, il mourut à la vue de celuy qui fut extresmement marri de ne l'avoir pu secourir, tellement que, pour avoir reconnu la bonté et grandeur de son chien, il ne voulut jamais permettre que la charogne en fust portée à la voirie pour estre déchirée des chiens charoppiers ou bien des corbeaux, ainsi le fit enterrer dans la salle où il couchait, dessous son lit. Et non content de cela, fit bravement peindre et portraire son chien, selon sa grandeur, retournant de la chasse de ses trois bestes fauves à la paroy d'une des quatre murailles regardant son lict, ensemble quelque escripture au pied; histoire qui se voit et se lit encore par tous ceux qui fréquentent céans. Ce récit m'a été fait de ceste année 1593 estant en Forest [Forez] en la maison du capitaine Godeau, oncle du dit Gondras, et me fut nommé le nom du chien, par plusieurs fois, qui, pour s'estre montré si brave, ne devrait jamais périr. » (Brantôme, *Œuvres, opuscules et pièces diverses.* Volume X, page 109, éd. Renouard).

Il existe au château de Saint-Géran de Vaux, au-dessus de la cheminée monumentale de la grande salle du rez-de-chaussée, une peinture représentant le chien du Sire de Gondras et ses diverses chasses. Cette peinture, qui doit dater du début du XIXe siècle, en recouvre une autre bien plus ancienne, représentant le même chien; cette dernière serait, paraît-il, fort bien exécutée, mais en très mauvais état.

(1) « Henry IV ayant accordé des lettres d'abolition, le Parlement fit des remontrances. » 7 février 1603. Bibl. Nat., Clairembault 1132. P. 156, f. 273.

(2) Chanoine Reure, *la Vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé.* Paris, Plon, 1912.

(3) Faure, *Histoire de Moulins*, p. 152. 2 vol. Crépin Leblond, Moulins, 1900.

Mais il est temps de raconter ici les différends mémorables qui s'élevèrent dans les années 1613-1615 entre Diane de Chateaumorand, la célèbre *Astrée*, et le chevalier de Chitain, — aventure grotesque qui finit bien mal pour le pauvre chevalier, car il y trouva au bout de tout la mort.

En ce temps-là, le chevalier Godefroy de Chitain possédait la terre de Lalière, située aux confins du Bourbonnais et du Forez, et voisine du domaine de Madame Diane de Chateaumorand, épouse d'Honoré d'Urfé, qui fut en son temps, comme l'on sait, aussi belle que courtisée et célèbre. Cette dame, fort vaine de sa beauté et d'un esprit que tous ont reconnu (le poète Loys Papon n'a-t-il pas dit quelle était « *une perle de son temps, en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur, et fluide éloquence, aux discours de toute vertu* (1) »), cette dame donc, était devenue avec les années bien plus acariâtre et bien moins belle qu'autrefois, ce qui est selon les lois de la nature. Dans sa jeunesse, son teint fleuri, ses beaux traits, sa taille majestueuse éblouissaient pour le moins autant que son esprit et son savoir; aujourd'hui, jalouse de ses prérogatives et de sa puissance, autoritaire, emportée, elle avait cessé de plaire à un époux qui, autrefois, on s'en souvient, l'avait dérobée à son propre frère. Aussi cet époux était-il maintenant toujours absent, soit qu'il se rendit à la cour de Savoie (2) où le duc l'appréciait fort, soit qu'il visitât ses propriétés du Bugey ou son cher château de la Bastie, et le Lignon tant vanté par lui, soit encore que le Roi son maître le mandât à la Cour. Pendant ce temps Diane régnait en souveraine à Châteaumorand et partageait ses jours entre le soin de sa beauté, et l'exercice de la haute justice sur ses terres et celles de Lalière (un acte véridique datant de l'an 1468 conférait en effet ce droit aux barons de Châteaumorand, Diane ne pouvait l'oublier) (3). Mais l'*Astrée* avait d'autres soucis, et pour conserver sa beauté plus longtemps vivait en recluse, le visage couvert d'un masque, prenant contre les rayons ardents du jour mille précautions ridicules. En outre on disait Diane malpropre; mais il était difficile de l'affirmer,

(1) Chanoine O. Reure, *les Emblèmes d'Anne d'Urfé*, p. 31.

(2) Le Duc de Savoie était alors Charles-Emmanuel.

(3) Lalière avait été pendant trois siècles la propriété de la famille de Vitri. Cet acte était signé André de Vitri. Chanoine Reure, déjà cité, *la Vie et les œuvres d'H. d'Urfé*, p. 157.

puisque la dame ne sortait guère, craignant à la fois la pluie et le beau temps, le soleil et le plus léger zéphir. A ce jeu elle était devenue fort grosse; Honoré d'Urfé pour toutes ces raisons la négligeait. Diane en prit de l'ombrage et devint jalouse (non sans cause, dit-on), conséquence qui acheva de faire fuir un époux depuis longtemps désabusé. Joignez que Diane de Châteaumorand accouchait chaque année d'enfants difformes qu'elle ne parvenait pas à élever; elle se consolait en se faisant suivre d'une belle meute de chiens qu'elle couchait, disait la rumeur du pays, dans son propre lit, et de cela encore qui donc pouvait être certain (1)? M. Huet, l'académicien, écrivant à M[lle] de Scudéry, et lui décrivant madame Diane, en parle assez lestement (2): il est visible qu'il n'a point de goût pour la dame qu'il accuse d'être légère et de ne pas s'être tenue à ses seuls maris, mais d'avoir goûté durant sa vie à des plaisirs coupables, qu'elle prit avec ses beaux-frères. Cette dernière accusation paraît toutefois très improbable et doit être une méchante calomnie; on pense bien que la belle Diane, après avoir eu Anne et ensuite Honoré d'Urfé l'un après l'autre comme époux, se plut à choisir ses amants dans une autre famille.

Telle enfin était la voisine de Godefroy de La Guiche, sieur de Chitain : ce dernier, pas plus que le maréchal son frère, pas plus que monsieur Huet, ne la purent souffrir. Une haine terrible, comme il en naît souvent entre deux familles puissantes et rivales, naquit entre la maison des Saint-Géran et celle des Châteaumorand. On voulut l'expliquer en vain par des causes politiques : les Saint-Géran fidèles au Roi, accusaient les d'Urfé d'avoir combattu avec les Ligueurs, et plus récemment d'Urfé n'avait-il pas conspiré avec Biron?

Toutefois, les vraies raisons de cette haine furent plus misérables et renaissaient chaque jour, provoquées par des contrariétés nouvelles, et de médiocres querelles. Ce fut à propos d'une grand mère qui trépassa sur la fin de l'été et fut enterrée dans la chapelle de Lalière, qu'éclata la bataille. Cette grand mère (3) appartenait bien aux La Guiche Saint-Géran, ainsi que la cha-

(1) Chanoine Reure, *Esquisse historique de Châteaumorand.*

(2) Lettre de M. Huet à Mlle de Scudéry touchant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand (*Dissertations recueillies par M. l'abbé de Tilladet*, tome II).

(3) Jacqueline de Changy, elle mourut en 1613.

pelle élevée par leurs soins, qui contenait déjà un petit défunt, Antoine de La Guiche, frère des autres Saint-Géran. Lorsque la grand mère mourut, fallait-il donc l'enterrer autre part? On l'enterra dans la chapelle, et pour honorer les morts on leur fit un beau tombeau surélevé au-dessus du sol par des colonnes de marbre. Voyant cela, Diane faillit perdre l'esprit de rage, revendiqua comme sienne la chapelle de Lalière, malgré les actes et usages passés. N'avait-elle pas tous les droits sur un sanctuaire qui dépendait de sa haute juridiction? Élever un tombeau au-dessus du sol sans son aveu : quelle impertinence! Et de faire raser les colonnes de marbre. De nouveau le tombeau humblement s'aplatit, et les Saint-Géran se dressèrent pleins de colère. Ils remuèrent la province, levèrent une armée, la dispersèrent autour de Châteaumorand et dans tout le pays d'alentour, enfin firent connaître à la belle Diane comment les Saint-Géran faisaient la guerre. Leur prétexte était qu'ils touchaient à un anniversaire de famille; on devait le célébrer justement dans cette chapelle. Alors, ne fallait-il pas protéger les cérémonies religieuses, les morts, et honorer Dieu en paix? Honoré d'Urfé se trouvait à la Cour, — un hasard. Les terres de Diane furent envahies, des marauds par-dessus les murailles du château la sommèrent de se rendre en l'appelant sans respect « Madame de la Motte Creuse »! On cerna le château, on tua les oies à coup d'arquebuse, on répandit à terre les sacs de blé de la récolte, on brûla les arbres, les hommes vécurent bellement sur les terres des paysans. M. de Saint-Géran menait lui-même les opérations avec une vivacité sans égale : le pays fut à sec en quatre jours; il installa même son garde-manger dans le « revestoir » de l'église (1) et un tonneau pour les hommes fut juché sur l'autel de Saint-Antoine; puis on célébra le pieux anniversaire dans la chapelle décorée de mille feux; après quoi, les Saint-Géran disparurent, satisfaits et victorieux, au milieu des salves de leurs hommes.

L'affaire fit grand bruit. Mais quoi! elle était faite, pouvait-on réparer de pareils désordres avec un *meâ culpâ*? En tout cas, ce n'est pas Saint-Géran qui le prononcerait. La cour

(1) Il prit l'église le 7 novembre 1613. Voyez Chanoine Reure, *la Vie et les Œuvres*, déjà cité. — Voyez aussi *Revue du Lyonnais* · Histoire de Lalière. — Archives historiques du Bourbonnais, 1890 et 1891. — Archives de Châteaumorand. — Œuvres de Malherbe, t. III, p. 375, etc.

tenta un arrangement, puis se tut; on parla ensuite d'un duel entre Urfé et Jean-François de La Guiche Saint-Géran. Eut-il lieu? En 1619, Jean-François fut nommé maréchal. En 1620, la belle Diane mourut, et Godefroy de Chitain, sommé par l'héritier de Diane, Jean-Claude de Levis, de lui rendre raison, fut tué tout vif en représailles, treize ans après l'aventure de la basse-cour : ainsi Godefroy de Chitain paya-t-il de sa personne le massacre des poulets de l'*Astrée*.

Telle est l'aventure de Diane et des Saint-Géran. Il ne faudrait pas s'en scandaliser trop fort, mais considérer qu'en ce temps-là les mœurs étaient plus rudes que du nôtre, que l'on ne faisait pas tant de façons pour tirer l'épée quand il était pressant de le faire, qu'en un mot notre temps est aux bavards et non aux hommes d'action; autant dire qu'on ne respecte plus personne aujourd'hui.

On a vu la bravoure du maréchal de Saint-Géran, d'autres la nommeraient de l'audace; en tout cas, le courage ne lui manquait point. Malgré cela, des mauvaises langues ont affirmé qu'il ne mérita point son bâton, et qu'on le lui donna « pour l'empêcher de criailler », quand Luynes fut fait connétable (1) : il ne faut rien en croire. L'histoire du maréchal de La Guiche est unie, comme le cœur l'est au corps, à l'histoire de la France; d'ailleurs, chacun connaît sa présence au siège d'Orléans, à Ivry où il fit merveille, à Rouen, à Amiens (il y fut blessé et eut quatre chevaux tués), au siège de Chartres, à Laon, Dreux, la Fère et à Clérac, où il commanda durant la guerre des protestants. Il est vrai qu'à Clérac, maréchal tout neuf, il se fit rappeler à l'ordre par Lesdiguières qui n'était encore que maréchal de camp, et qui, malgré cela, lui fit dire de « se retirer, parce qu'il était allé à l'escarmouche comme un simple officier (2) »; le maréchal de Saint-Géran fut encore près du Roi à Montauban, à Montpellier; enfin partout, comme l'on dit, « où il y avait des coups à donner et à recevoir ».

Pendant la guerre de Guyenne, qui fut si dure qu'après les victoires « on ne faisait que pendre », on décréta que les officiers comme les soldats devaient payer leurs hôtes avec leur solde qui était calculée à cet effet. Mais si quelques-uns payaient

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. VI, p. 462.
(2) Correspondance de Bussy (1672), p. 101.

ce qu'ils prenaient, beaucoup d'autres ne payaient rien : le maréchal de Saint-Géran avec M. du Hallier fut de ceux qui ne payaient rien (1).

Le maréchal de Saint-Géran était de taille imposante, fort chevelu, et barbu comme on l'était au temps de la Ligue : c'est dire que sa barbe était taillée en pointe au fin bout du menton, il avait les yeux beaux, mais assez saillants, en résumé un bel homme; mince dans sa jeunesse, il devint fort gras par la suite et en souffrit pour ses intrigues amoureuses, car il fut galant autant que gras.

Pour son malheur, il courtisait, du temps qu'il était gras, une dame qui lui déclara tout de go qu'il était « trop pourceau pour être aimé », et le maréchal se mit incontinent à boire du vinaigre, afin de maigrir ; il y réussit et on dit qu'il triompha de la dame, mais, pour se venger du traitement qu'elle lui fit subir, et de tous ses jeûnes, La Guiche conta partout l'aventure (2).

Anne de Tournon, sa première femme, lui apporta en dot le château de La Palisse, beau joyau, le plus « considérable et le plus magnifique de la province », bâti au-dessus de la ville de La Palisse, laquelle est composée de 200 feux. A ce château étaient attachés les droits de guet et garde, de blairie, de banalité de fours, de banvin et de camponage, etc... ; il comprenait aussi « toutes les autres terres de la maison de Chabannes situées en Bourbonnais, qui restèrent dans sa descendance « jusqu'au siècle suivant » (3).

En 1614, Anne de Tournon mourut. Le galant maréchal ne put longtemps supporter son veuvage et se remaria quatre ans après avec haute et puissante dame Suzanne aux Épaules, veuve elle-même d'un seigneur de Longaunay et fille de Henry Robert aux Épaules, seigneur de Sainte-Marie du Mont, famille normande par conséquent. Cet Henry Robert aux Épaules fut, comme Philibert de La Guiche, fort ami du roi Henry le quatrième. Il résidait d'ordinaire dans son château de Sainte-Marie du Mont, qui était fort beau, flanqué de tours et situé au milieu du village, l'autre face donnant sur le pays avoisinant,

(1) Batiffol, *Au temps de Louis XIII*, p. 129.
(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, déjà cité; t. VI, p. 464, sq.
(3) Comte Henri de Chabannes, *Histoire de la Maison de Chabannes*, déjà cité

le tout entouré de prés et de beaux arbres, comme il s'en voit beaucoup dans cette contrée.

La famille aux Épaules et surtout Henry Robert avaient été, non fondateurs de l'église, — elle fut construite trois cents ans avant eux, — mais bienfaiteurs de cette église : c'est dire que sa famille et lui-même s'occupèrent, leur vie durant, de l'embellir et consacrèrent aux institutions religieuses de son gouvernement d'immenses biens (1). On peut voir encore aujourd'hui, aux parois du sanctuaire, la statue armée et agenouillée de Robert aux Épaules, priant. A ses côtés, sont ses gantelets et son casque. Derrière la statue, sur une plaque de marbre noir, on lit l'inscription que voici :

« A l'éternelle mémoire de messire Henry Robert aux Épaules, seigneur et fondateur de Sainte-Marie du Mont, baron de Gijé, seigneur de Lieuré, Lisle-Marye, et le Chef du Pont, conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privés, chevalier de son ordre, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant de Sa Majesté aux bailliages de Rouen, Caux, Gisors et Caen, bailly et gouverneur du dit Rouen, Carentan et Valognes. Lequel dès son enfance, nourry au service du très invincible prince Henry le Grand quatrième Roy de France et de Navarre, l'assista en tous les sièges, rencontres et batailles qu'il donna pour le recouvrement de son estat. Sans avoir souillé ses mains dans le sang froid, ni dans les injustes butins ordinaires durant le cours de cette guerre civile. Ainsi sa valeur le rendit l'honneur de son roy, et sa vertu les délices de sa patry. Ce qui lui fit mériter que ce monarque honora sa fin d'une longue suite de ses larmes, et qu'il aye continué depuis à le regretter, non avecque les paroles d'un maître, mais avecque les plaintes d'un amy. Il mourut dans le logis de Sa Majesté à Fontainebleau, le dernier jour de novembre 1607, âgé de quarante-six ans. Et repose ici. Priez Dieu pour luy. »

Chaque époux, dans cette nouvelle union, —celle du maréchal de La Guiche et de la dame de Longaunay, — apportait à la communauté les enfants nés de l'union précédente : la dame, une fille, Suzanne; le maréchal, six enfants, dont un fils aîné, Claude-Maximilien; il faut dire que sur ces six enfants, le

(1) Renseignements communiqués par M. Hue, curé de Sainte-Marie du Mont.

maréchal avait déjà marié la plus jolie de ses filles, Marie-Gabrielle, âgée de douze ans, à Chazeron, qui en avait dix-sept. Cela fait, on expédia le petit époux en Italie, où il gagna un redoutable mal (1); après quoi, il revint, rapportant ce qu'il avait gagné, que Marie-Gabrielle prit à son tour; Chazeron mourut peu après, et la jolie dame demeura veuve et malade, ce qui ne la gêna guère, comme on le verra par la suite.

Marie-Gabrielle de Chazeron veuve ne fut pas bien traitée, dit-on, par son père qui la mena fort durement (2) et la fouetta, ce dont elle ne s'accommodait point. Il n'est donc pas téméraire de penser que cette jeune dame aspirait dès lors à changer de condition.

Comme la veuve de Longaunay avait une fille et le maréchal un fils (3), ils résolurent de conclure deux mariages au lieu d'un : le leur et celui de leurs enfants. C'est pourquoi deux contrats furent signés en l'an 1619 : celui du maréchal et de la dame de Longaunay à Rouen le 23 janvier devant Martin Hubert et Guerin Bernard, tabellions royaux; celui de Suzanne de Longaunay et de Claude-Maximilien, trois semaines après (4).

Le maréchal, dans son contrat, faisait don à sa femme de la somme de cent mille livres en trois lettres de change. La dame de son côté apportait ses « habillements, bagues et joyaux, meubles (estimés 17 500 livres), carrosse et six chevaux, deux haquenées et litière »; à titre de garantie, le marié assurait, en cas de décès, une somme de 12 000 livres, en dehors de ses autres dotations à son épouse.

Madame de Longaunay quitta donc la Normandie pour suivre son époux en Bourbonnais, dont il était gouverneur; sa fille et Claude-Maximilien y vécurent avec eux. Restaient au maréchal trois filles qui moururent nonnes, et une autre qui n'avait aucune vocation pour le devenir : Jacqueline, forte tête qui vit sans joie l'union de son père, et se montra jalouse dès le premier jour de Claude et de la jeune femme.

Quoique possédant le somptueux château de La Palisse,

(1) Tallemant de Réaux, *déjà cité*, vol. VI, p. 464. — (2) *Ibid.*

(3) Le maréchal eut du premier lit : Claude-Maximilien de La Guiche, seul enfant mâle; Marie-Gabrielle de La Guiche; Jacqueline-Gabrielle; puis Marie Suzanne et Louise, toutes trois religieuses à Marcigny.

(4) Archives de l'Allier. B. 737, f. 1.

la famille de La Guiche l'habitait peu, et lui préférait la terre de Saint-Géran de Vaux, située en plein Bourbonnais à cinq lieues de Moulins. Saint-Géran de Vaux, il est vrai, était en ce temps un magnifique domaine, et le parc de 400 hectares, entouré de terres qui en mesuraient 500, formait un fief considérable contenant bois, vergers, étangs, labours, pâturages, garennes, vignes, terres gagnables et non gagnables, chaumes, bruyères, terres gagnées et non gagnées, le tout fournissant un revenu de 50 000 livres, ce qui était d'importance (1).

Quant au château, il fut reconstruit par le maréchal de Saint-Géran sur les fondations du précédent. Le donjon lui donnait alors un aspect plus revêche; douze belles allées traversaient le parc et aboutissaient en étoile devant la façade, entourée, comme tous les bâtiments, de fossés; à l'extrémité de chacune de ces allées, s'élevait une grille qui donnait accès dans la campagne. L'aile droite, entièrement construite en briques et flanquée au nord de petites poivrières, baigne dans une douve. Derrière ces murs de briques rouges sont les appartements habités par la dame de Saint-Géran.

Un perron surélevé de quelques marches dans la cour d'honneur y mène; après le vestibule qui reçoit le fort bel escalier montant à la chapelle, une galerie étroite s'étend à main gauche, et dessert toute la longueur du rez-de-chaussée de ce côté du château; cette galerie est assez sombre, quoique prenant jour sur la cour d'honneur, mais les ouvertures y sont rares. D'abord, on peut voir un grand cabinet ou salle, puis une autre salle munie d'une cheminée basse où attendaient sans doute les valets. Cette salle-ci précède la chambre à coucher de la dame de La Guiche Saint-Géran, qui avait alors trois portes : la première ouvrant sur les appartements de Claude-Maximilien, la seconde sur la salle des gardes munie de la cheminée basse dont il a été parlé déjà, la troisième enfin sur le chemin de ronde, qui surplombe la douve. Ce que nous appelons chemin de ronde était dénommé pompeusement, au temps de cette histoire, « une terrasse entourée de bons fossés revêtus d'une bonne muraille de briques, flanquée de deux

(1) Aveu de dénombrement, par Jean de Chauvigny, chevalier de la seigneurie de Saint-Géran de Vaux, du 8 janvier 1443 (Y. X. St), versé aux *Archives départementales de l'Allier*. C'est une copie faite au XVIIIe siècle d'un *vidimus* du 9 octobre 1496.

pavillons » ; dans le plus proche couchaient les valets du seigneur de Saint-Géran.

La chambre de Suzanne de Longaunay est grande, point claire ni gaie, mais au contraire assez mélancolique. Le lit était placé en son temps tout contre la paroi du mur près la porte d'entrée de la salle d'attente qui a une cheminée ; des *bonnes grâces* de bois découpé et peint dans le goût de cette époque simulant des draperies et des glands, formaient une sorte d'alcôve. Au-dessus de la cheminée ornée des armes de La Guiche et de trophées de guerre, on voit encore une peinture représentant une arène dans laquelle court un petit char ; un autel se dresse au centre de l'arène ; au-dessus, on a peint cette devise : *A meta ad metam*.

C'est dans cette chambre et dans ce château que se joua, à la fin du règne du roi Louis XIII, le drame le plus mystérieux et le plus étrange que l'on puisse imaginer. C'est là qu'a soufert la pauvre dame Suzanne de La Guiche Saint-Géran, qu'elle a pleuré des larmes de sang, qu'elle a supplié ses bourreaux de faire cesser son supplice... inutilement, comme on le verra par la suite.

La petite mariée s'installa à Saint-Géran de Vaux sous les plus heureux auspices ; on prétend que le mariage fut consommé « au printemps suivant » : rien n'est moins certain. Quoi qu'il en soit, le maréchal expédia, comme il en avait l'habitude, le marié son fils en Italie, désirant que Claude-Maximilien voyageât, acquît quelque expérience et achevât en même temps d'apprendre à l'étranger ses exercices militaires. La petite Suzanne, qui était âgée de quatorze ans, resta avec sa mère pendant l'absence de son mari qui dura deux ans ; elle trouva sans lui (elle l'aimait) la vie monotone et le temps long, mais elle trompait son ennui en lisant force romans (1), malgré les soins de la maréchale qui lui enjoignait souvent de n'en rien faire, cette dame, fort prudente, estimant pernicieux un tel divertissement à l'âge encore tendre de sa fille.

Disons-le, la maréchale, mère dévouée certes, fut dépourvue de toute intelligence clairvoyante : elle eût mieux servi sa fille au milieu des épreuves que celle-ci endura, si son esprit eût été plus rapide et moins confiant. Comme beaucoup de dames estimables, la maréchale ne pouvait concevoir la noirceur chez

(1) Fonds Clérembault, déjà cité.

des personnes qu'elle honorait de sa confiance ou de sa très précieuse amitié; en outre, la religion nous met en garde contre les jugements téméraires, nous conseille d'attendre que le forfait soit accompli pour en accuser notre prochain; enfin elle nous ordonne de n'en jamais tirer vengeance. La maréchale fut pleine de vertus, son dévouement maternel parfait; cependant, elle joua, grâce à ses vertus, un rôle terrible dans les tragiques événements qui vont suivre, sans s'en douter le moins du monde.

A la fin de l'année 1620, Claude-Maximilien revint d'Italie et se fixa auprès de sa petite épouse qu'il ne quitta plus; cette assiduité fut plus tard un grief pour ses sœurs: elles leur reprochèrent à tous deux de s'être laissées vivre sans vergogne chez leurs père et mère; ceux-ci ne les « entretenaient-ils pas de tout »? Quel scandale! Ensuite, les époux n'avaient « d'autres soins que de se divertir ». Beau grief à faire à ce couple qui ne comptait, réuni, pas plus de trente-trois années! Les époux en outre se montraient fort épris l'un de l'autre et étaient constamment ensemble. Jacqueline de La Guiche, sœur de Claude-Maximilien, encore demoiselle et que son père tenait enfermée au couvent, s'en trouvait irritée. Eh quoi! Le maréchal qui saura si bien fouetter la jeune veuve de Chazeron ne peut-il faire taire sa fille Jacqueline? Mais le maréchal à cette heure est en guerre contre les protestants : un an après son propre mariage, il assiège Montauban, sans succès d'ailleurs. L'année suivante le voici à Saint Antonin, car Montpellier se défend encore, et le jeudi 14 juillet le Roi étant à Carcassonne avec M. le Prince, MM. de Chevreuse, de Montmorency, d'Épernon, Saint-Géran est avec eux. Il sera encore à Montpellier en novembre lorsque le Roi y entrera et à Avignon, et à Lyon pour les fêtes. En 1628, on voit le maréchal au siège de La Rochelle, les Anglais ayant débarqué à l'île de Ré avec 10000 hommes pour soutenir, disent-ils, les protestants, en vérité pour s'emparer de l'île de Ré; enfin, ils en furent chassés, le Roi y fut en octobre en même temps que J.-F. de La Guiche Saint-Géran, et aussi le cardinal de la Valette (1). Le maréchal est donc rarement chez lui; ayant à faire la guerre au dehors, il ne peut apaiser celle de sa maison,

(1) Bassompierre, vol. III, p. 407.

et en laisse le soin à son épouse qui ne s'en tire pas trop bien.

Cependant Marie-Gabrielle de Chazeron, étant veuve et fort jolie, fut courtisée par Saint-Luc qui en devint fou. Saint-Luc était maréchal de France, chevalier des Ordres, gouverneur de Brouage, mais veuf (d'Henriette de Bassompierre) (1), plus très neuf, gros, car il aimait fort la bonne chère, et son cuisinier était le meilleur de la Cour. Ce cuisinier fut peut-être la cause du mariage, Marie-Gabrielle étant aussi gourmande que Saint-Luc; un jour n'avait-il pas appris qu'elle avait mangé, avec le maréchal de Brézé, des perdreaux en plein carême, l'impie! Saint-Luc « pesta terriblement », mais épousa la jolie Marie-Gabrielle, malgré tout. Ils se marièrent en 1627, et le contrat fut passé devant le Roi.

Cette deuxième union parut d'abord salutaire à Marie-Gabrielle qui engraissa dans les premiers temps, et prit même fort bonne mine. Hélas! elle ne tarda pas à dépérir. Tourmentée par une perpétuelle et terrible faim, elle dévorait furieusement et ne gardait rien de tout cela (2), il fallait recommencer deux heures après. Jamais le fameux cuisinier n'avait eu si fort à faire. Enfin cette charmante femme trépassa, laissant Timoléon veuf pour la seconde fois (3).

Pendant ce temps, Suzanne de Saint-Géran en Bourbonnais eût été fort heureuse si des enfants lui étaient nés; elle en souhaitait ardemment, mais n'en avait point; sa mère en souhaitait aussi pour elle, et le maréchal en désirait autant qu'elles deux. Claude-Maximilien étant le dernier des descendants mâles de la branche aînée des La Guiche, allait-on voir cette famille s'en aller en quenouille, ou pis, s'éteindre? Au bout de dix ans de l'union la plus tendre, on commença de désespérer et le maréchal de se désoler; on décida de consulter les médecins; ceux-ci ne sachant que dire (4) et s'étant montrés impuissants, on s'adressa à Dieu. On entreprit divers pèlerinages dont l'expé-

(1) Bassompierre, déjà cité : « Ma sœur de Saint-Luc accoucha d'un enfant mort et elle le suivit dix jours après ses couches, dont je pensay désespérer de déplaisir » (octobre 1609). Le corps de Mme de Saint-Luc fut porté à Nancy, son cœur déposé dans la nef de l'église des Célestins de Paris (*Tombeaux des personnes illustres*, par J. Laboureur, p. 255).

(2) Tallemant, déjà cité, t. IV, p. 287. — (3) *Ibid.*

(4) « Ils usèrent de toutes les précautions que la prudence et la consultation des médecins leur pouvaient suggérer. » (*Fm. Fonds de Clérembault*, 780. B. N.)

rience garantissait le succès (1). On fit les prières que recommande l'Église en pareil cas, des vœux : aucun enfant ne naquit à Suzanne de Saint-Géran; cependant, sa mère, la maréchale, en mettait deux au monde : en 1623 une fille que l'on baptisa Marie, trois ans après une fille, Suzanne. Ainsi Suzanne de Saint-Géran vit deux marmots dans les bras de la maréchale alors qu'elle-même n'en avait aucun à bercer, et à mesure que les années s'écoulaient, son chagrin et celui de Maximilien devenaient plus amers.

L'année 1632 fut pour la maréchale fertile en événements bien divers. Elle maria Jacqueline de La Guiche au vieux Bouillé, et perdit son époux en décembre.

De méchantes langues ont raconté qu'étant sur sa fin, le maréchal, pris de remords, songea à restituer par testament quelques-uns de ses biens : ceux qu'il avait ôtés à d'autres. Cette résolution fut connue, et amena beaucoup de gens qui réclamèrent leur part au moribond; il en vint tant, que, craignant de perdre tout, le maréchal renonça à ses beaux projets, et se décida à trépasser sans rien rendre à personne (2). Il trépassa aussi avec beaucoup de déplaisir, car il laissait Claude-Maximilien sans héritier mâle, lui-même n'ayant que des filles. On prétend que près de sa fin et songeant au maréchal de Marcillac et à Montmorency, il dit : « On ne me reconnaîtra pas dans l'autre monde, car il y a bien longtemps qu'il n'y est allé un maréchal avec sa tête sur les épaules ! »

Le maréchal rendit l'âme le 2 décembre 1632 dans son château de La Palisse, mais comme il avait formellement demandé d'être transporté et enterré dans la petite église de Saint-Géran de Vaux qu'il venait de faire reconstruire, on le ramena en grande pompe à Saint-Géran, hormis son cœur, porté, dit-on, en Normandie.

Après la mort du maréchal, Claude de La Guiche et Suzanne de Longaunay prirent possession de ses domaines et de ses biens. La douairière alla habiter Paris en son hôtel de la place Royale, proche de la rue du Pas-de-la-Mule. Cependant elle venait souvent à Saint-Géran de Vaux, où elle avait vécu heureuse avec le maréchal, et où elle se plaisait fort.

(1) « La comtesse pendant vingt ans fit plusieurs pèlerinages pieux, consulta plusieurs médecins. » (Guyot de Pitaval, *l'Affaire Saint-Géran*).

(2) Généalogie de Guillard. Cabinet historique, t. V, p. 96.

L'église paroissiale, du reste, reçut à plusieurs reprises la faveur de ses dons, et une fondation datant du 6 janvier 1654 octroie encore à la dite paroisse 250 livres de rente dont 72 livres au curé de Saint-Géran pour messes et prières ; 160 livres au chapelain pour une messe quotidienne à la chapelle née ou paroisse du château ; douze livres au vicaire pour quatre messes basses ; le sacristain lui-même bénéficiera de six livres pour sonner les cloches, et la fabrique de huit boisseaux de seigle (1) : la maréchale avait pensé à tout!

Cependant les années s'écoulaient monotones, mais heureuses au château de Saint-Géran de Vaux, et la comtesse demeurait stérile. Jacqueline de Bouillé au contraire, avait eu de son vieux mari une fille, Renée-Éléonore (2); malgré cela, le mariage ne fut pas heureux. Bouillé, un barbon, ne pouvait contenter cette jeunesse, et vraiment ce n'était pas l'époux qu'elle eût souhaité; en outre jaloux, Bouillé serrait sa femme de près, on parlait de querelles, puis sourdement de séparation... Bref, Jacqueline, qui périssait d'ennui avec son époux, revenait volontiers chez son père à Saint-Géran de Vaux : elle s'y divertissait mieux qu'au château de Semé, où Bouillé la tenait quasiment prisonnière. Elle revint encore en Bourbonnais après la mort du maréchal et lorsque son frère eut remplacé celui-ci au gouvernement de cette province. On sait que Claude-Maximilien, après la démission du marquis d'Effiat et du baron de Cinq Mars, eut la charge de gouverneur et lieutenant général, maréchal et sénéchal (3) du Bourbonnais.

Jacqueline de Bouillé vint précisément à Saint-Géran de Vaux pendant l'été de l'année 1641, non seulement pour y fuir son barbon, mais pour assister à un événement d'importance auquel son frère l'invita. Le Destin qui nous conduit en profita pour faire faire à cette jeune dame dans le château même de son père, une rencontre qui décida de son avenir et de celui de toute sa famille. Il s'agit d'un personnage qui la charma plus que tout autre au monde... Toutefois, c'est un homme si étrange, si rude, si mystérieux et si séduisant à la fois, qu'il faut s'y arrêter, et tenter de l'expliquer du mieux que l'on pourra, sans quoi on

(1) Archives de la paroisse de Saint-Géran de Vaux.

(2) Renée-Éléonore, mariée en 1632 à René de Bouillé (comte de Créance, veuf de Marthe Beaumanoir Lavardin), morte en janvier 1681.

(3) 6 mai 1633 (Arch. B. 740).

nous accuserait d'invention romanesque, lorsqu'au contraire rien n'est plus exact que le récit que nous en voulons faire.

Il se nommait le marquis de Saint-Maixant. Philibert de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant, était fils de Geoffroy de la Roche Aymon, sénéchal de la Marche, baron de la Farge, seigneur de Vicq, du Breuil, de Lavaud et autres places, et de Suzanne des Serpens; c'est par cette famille des Serpens ou d'Isserpent que le marquis tenait à la famille de La Guiche, et se disait cousin du gouverneur du Bourbonnais (1).

Le marquis (2) descendait d'une ancienne lignée de Combrailles, qui est une dépendance de la Marche, du Bourbonnais, et de l'Auvergne comme l'on sait. L'origine de la famille de La Roche remonte au XIe siècle. Ce nom (en latin *de Rupe*) fut ajouté à celui d'Aymon, « prénom de plusieurs seigneurs de La Roche ». Leur berceau à cette époque était situé non loin de la ville d'Évaux vers Sannat et accroché à une roche, comme il se doit, dominant les rivières de Tarde et du Cher; on peut d'ailleurs en voir aujourd'hui encore les ruines. Lorsque ces ruines commencèrent de s'écrouler, la famille des La Roche-Aymon vint construire proche de la ville d'Aubusson un donjon qui est toujours debout : c'est le château de Saint-Maixant.

Des La Roche-Aymon sont sorties trois générations de sénéchaux de la Marche ; branche aînée et cadette donnèrent aussi au Roi des capitaines redoutables, qu'il valait mieux avoir avec soi que contre soi ; les guerres de religion leur permirent de satisfaire leurs goûts de batailles et de rapines, puisque, tout en servant le Roi, ils faisaient souvent la guerre à leurs ennemis en même temps qu'aux siens.

On sait bien que le roi Charles IX tint Jean de La Roche-Aymon pour un bon serviteur, puisqu'il lui écrivait de « pourvoir aux grandes assemblées qui se faisaient en armes sans son congé et permission », en faisant « toute la diligence qu'il serait possible, de réunir avec armes et chevaux ses parents, voisins et amis... de la noblesse du pays », afin de le servir. La Roche-Aymon pacifia donc la province de son mieux, non au moyen de la parole, mais par la corde, le feu et le fer, ce qui lui plut bien davantage ; il conserva ainsi les Marches à son souverain

(1) Notes tirées des actes de baptême de la paroisse de Saint-Maixant.

(2) Depuis 1625, les marquis orthographiaient ainsi leur nom : Saint-Maixant, très rarement Saint-Messant, ainsi qu'ils le faisaient précédemment.

et non sans peine, car après la Saint-Barthélemy, ces provinces furent en effet infestées de gens en armes, parcourant les campagnes et les champs, pillant les maisons de tous les sujets du royaume, nobles ou manants. Il fallait donc faire un grand exemple de justice, en purgeant la contrée de cette canaille.

Jean de Saint-Maixant s'y employa, et reçut du souverain, en récompense de son zèle, la charge de sénéchal de la Marche et le collier de Saint-Michel. Son fils fut Anet de La Roche-Aymon, aïeul de ce Philibert dont il sera parlé plus loin, aussi bien vu à la Cour que son père le fut. C'est Anet qui obtint du roi Louis XIII les lettres permettant l'érection des terres de Saint-Maixant en marquisat.

Ce seigneur fut chargé d'autant d'honneurs que son père en son temps l'avait été, et si considéré que l'on donnait comme une preuve de noblesse le fait d'avoir eu l'honneur d'être tué en duel de sa main. C'est ce qui arriva au sieur de Vallenet, et on connaît une attestation signée par des témoins toute à la gloire de ce Vallenet : le fait eut lieu en 1577. Vallenet était alors capitaine du château d'Aubusson, maître des Eaux et Forêts de la province, seigneur de Rozeille. La chose arriva la veille de la Fête-Dieu. Le nommé Pierre Marsillat, maître tapissier, vit l'homme blessé; « les jambes branlantes, n'étant pas achevé de mourir, il rendit l'âme dans sa maison ». Ce duel étant pour les siens un honneur, on en consigna tout au long le souvenir et les témoins signèrent (1). On rapporte ici cette histoire uniquement pour faire comprendre combien le seigneur de La Roche-Aymon et sa famille étaient tenus en haute estime par toute la province. Hélas! la considération dont il jouit lui-même et ses aïeux avant lui et encore ses descendants, s'arrêta à Philibert de La Roche-Aymon, troisième marquis de Saint-Maixant. Son père Geoffroy, tué en duel en 1624, laissa six fils, dont Philibert fut l'aîné (2).

(1) « Un acte de notoriété dressé à Aubusson en 1647 imprimé avec toutes sortes d'illustrations ayant pour objet de faire certifier par témoins ouïs et dénommés qu'ils ont vu et connu la maison des Vallenet vivre noblement tenant train de chasse tant à l'oiseau qu'au chien courant et fréquentant les guerres de père en fils... pour le service du roi, où il est attesté pour la plus grande preuve de noblesse que, en 1577, Austrille Vallenet, capitaine du château d'Aubusson, eut l'honneur d'être tué en duel par Anet de La Roche-Aymon de Saint-Maixant, etc... (Mentionné par Hippolyte Grellet, *Album historique et pittoresque de la Creuse*; Bourges, Aubusson, 1847.) — (2) Philibert, Hélie, Geoffroy, Antoine, etc., le premier né au château de Vicq (Limousin), en 1613.

L'histoire charge celui-là de tous les crimes, depuis l'assassinat jusqu'aux pratiques de magie et la fabrication de la fausse monnaie. Il était de taille à supporter les légendes, et même la vérité plus lourde. Pour parler franc, ce Saint-Maixant-là vivait en perpétuelle rébellion contre le gouvernement de son roi. De fausse monnaie, on ne trouve pas la preuve qu'il en fît; pour la magie, c'est autre chose, et le mauvais sire était homme à connaître à merveille la science des herbes qui stupéfient, ou des potions qui font passer les gens de vie à trépas, car il ne reculait devant nul forfait, et son caractère, le voici : audacieux, rude, vindicatif, plus cruel qu'on ne saurait l'imaginer, fourbe, sans scrupules, batailleur, Philibert de Saint-Maixant du fond de sa retraite se moquait des prévôts et des hommes de loi. Redouté des honnêtes gens, recherché des autres pour sa force et pour sa puissance, il trouvait auprès de tous, quand il en était besoin, aide et secours. Mais ce qui distingue cet homme des autres méchants hommes de son temps, c'est qu'il avait plus d'un visage, et qu'auprès des dames Saint-Maixant il savait être séduisant, courtois, voire caressant, car il les aimait fort; surtout il aimait fort intriguer et changer d'amour.

C'était alors le temps où le grand Cardinal se plaisait à « couper les épis qui dépassaient le champ » ; sa guerre implacable et sans quartier contre la noblesse devenue inquiétante, trouvait en Auvergne et en Creuse des résistances désespérées. Le château d'Aubusson fut rasé par les soins du Cardinal, et aussi celui de Felletin. Mais Saint-Maixant restait debout, hérissé de défenses redoutables. Il est pourtant situé sur un plateau, et si aucun ouvrage fortifié ne le protège, la route qui y mène tournant en tout sens, les plis de terrain, les bouquets, rendent son abord revêche assez difficile. En outre, la terre aux alentours est ingrate et rude, et il pousse dans le parc plus d'orties et de chaume que d'églantines et de lilas de Perse. Néanmoins, les arbres y sont beaux, on y voit quantité de chênes et d'acacias, mais on sait bien que ce sont là arbres peu gourmands, et qui se contentent de rocaille et de pauvres terres pour pousser leurs racines.

Le château de Saint-Maixant se dresse donc au milieu d'une contrée ingrate et sinistre. Cette demeure est bien plutôt un donjon fortifié qu'un château de plaisance; sa pierre grise, ses fortes tours devant, sa grosse tour carrée au revers, sa façade haute percée de rares fenêtres et d'une seule porte étroite,

ses meurtrières, tout indique la défense que l'on est prêt à faire, tout est conçu pour la résistance aux attaques, le siège à soutenir, si le besoin y contraignait, les toits sont hauts pour permettre aux projectiles de glisser sur leur surface unie, et les fossés qui entourent le pied de ce rude donjon pouvaient recevoir à merveille les corps des assaillants navrés. Joignez que la situation du château de Saint-Maixant commande la route d'Aubusson et de Chambon ; des meurtrières et des tours, la vue s'étend sur tout le pays environnant et embrasse sans mentir une surface qui va d'Ahun au pays de Rozeille.

Dans cette rude forteresse on disait que le marquis, quand il ne guerroyait point, menait grande vie de débauches et de crimes. Sa femme, la demoiselle Anne de Saint-Jullien, n'eût pu le retenir; il n'était d'ailleurs âgé, lorsqu'il l'épousa, que de vingt et un ans. C'était en 1634 : elle était dame de la Chassagne et fille du Sire Gaspard de Saint-Jullien. Saint-Maixant n'eut de cette Anne que des filles : Françoise, Léonarde, et, pour achever, deux jumelles, Marie-Suzanne et Jacqueline, qui ne reçurent le baptême qu'en septembre 1641 (1), après la mort de la pauvre dame de La Roche-Aymon leur mère, mort tragique comme on le verra par la suite.

Donc Saint-Maixant, redoutable seigneur, bénéficia, sa vie durant, de terribles légendes que l'on n'ose prononcer que lorsque les gens ont trépassé. La canaille le nommait le *Grand Diable*, et racontait aussi sur son compte aux veillées les histoires les plus sinistres. On affirmait que, pour essayer la portée d'une arquebuse, il avait abattu dans son parc un pauvre mendiant qui cheminait bien humblement, quêtant son pain. C'était pour le seigneur de La Roche-Aymon délassement fort plaisant; d'ailleurs, à ses yeux, la peau d'un gueux ne valait pas qu'on y prît garde. Mais Saint-Maixant faisait mieux : un jour un ouvrier couvreur vint au château pour réparer les tuiles de bois qui se trouvaient sur les hautes tours; le marquis l'aperçut du parc, et le prévint avec bonté qu'il l'aiderait à des-

(1) Le 7 septembre 1641. Acte de baptême de deux filles jumelles Marie-Suzanne et Jeanne. On pourrait s'autoriser de ces dates tirées des registres de la paroisse de Saint-Maixant pour affirmer que la marquise ne mourut qu'en 1642. Mais la date de 1640 pour la mort de la marquise est donnée par le magistrat Chorllon son contemporain, — elle est irréfutable, — il faut donc admettre que les enfants ne furent pas baptisées le jour de leur naissance ; d'ailleurs les dates précédentes trop rapprochées en sont la preuve.

cendre quand son travail serait terminé, pourvu que lui, Saint-Maixant, en fût avisé. Philibert le fut, et le pauvre hère ayant fait signe de son poste près des nuages, le Grand Diable trouva badin de faire descendre le couvreur plus vite qu'il n'y comptait, en le tuant fort proprement d'un seul coup de son arme favorite; le corps de l'homme tomba dans le fossé du château (1). Tels étaient les divertissements de ce gentilhomme plein de méchanceté et de vices, lorsque les jeux de la guerre ou de l'amour ne l'occupaient point d'autre part; car Philibert, qui n'était alors âgé que de trente années, était beau, fort galant, et possédait, comme il a été dit déjà, l'art de se faire aimer des dames. Toutefois, il ne les aimait pas longtemps, et se plaisait à s'en défaire lestement, dès qu'elles cessaient de lui plaire. C'est ainsi que la pauvre dame de La Chassagne, son épouse, trépassa assassinée par ses ordres.

On dit qu'alors Philibert en était las et qu'il désirait se remarier avec une autre dame qui aurait résidé en la ville de Lyon. Comme ce mauvais sire ne pouvait endurer ni contrainte, ni obstacle, son parti était pris aussi vite qu'il était conçu. Mais Philibert de La Roche Aymon était roué : la marquise ne mourut pas de sa main, il chargea de cette besogne ses domestiques qui, sur son ordre, étouffèrent, puis étranglèrent la dame dans son lit. Le Grand Diable, pendant ce temps, à Lyon, poursuivait d'autres intrigues. On pourrait même se demander, si l'on ne connaissait bien la brièveté de ses amours, si à cette époque (vers la fin de l'année 1640, ou au commencement de l'année 1641), le marquis ne s'était pas accordé avec Jacqueline de Bouillé. Quoi que l'on en puisse penser, il est certain que leur entente, quelques mois après, causait grand scandale, et que leurs projets, malgré l'existence de Bouillé, ne faisaient de doute pour personne.

Quand la besogne commandée par le marquis fut accomplie, il revint dans sa demeure, affecta un grand courroux en même temps que le chagrin le plus profond, et pour terminer fit arrêter ses domestiques : trois valets et une servante qu'il accusa hautement du crime et qui durent subir la question.

Il faudrait être autrement fait que ne le sont d'habitude les misérables humains, pour se tenir de parler lorsqu'on a les

(1) Tradition locale recueillie par M. Hippolyte Grellet.

pieds écrasés entre deux planches de chêne, et que le bourreau vous enfonce à grands coups de maillet quatre coins de bois le long de la chair, ou qu'il vous entonne brutalement dans le gosier de grosses pintes d'eau ; avant qu'il eût terminé, en effet, les valets parlèrent, ils avouèrent tout et dénoncèrent leur maître ; on dit même qu'ils produisirent, signés de lui, des ordres, une lettre accablante. Ils furent condamnés à être roués vifs et le furent sur la place du cimetière (1).

Les deux hommes qui avaient obéi aux ordres de leur seigneur étaient bien coupables en effet ; mais être roué vif lorsque la machination du crime ne vous appartient point et que l'on n'en est que l'instrument le plus vil et le plus misérable, est une peine cruelle. Cependant les deux manants furent amenés sur la place tout ligotés et attachés sur la roue, puis lorsque le bourreau de sa grosse barre de fer leur eut brisé les membres, il les leur lia derrière le dos et les laissa enfin expirer de la sorte, la face tournée vers le ciel, attendant pardon de la miséricorde divine plus grande que celle des hommes, attendant aussi qu'elle abrégeât leur lente et affreuse agonie.

La servante, plus avisée que les deux valets, n'ayant dit mot pendant la question, fut mise en liberté et le marquis en état d'arrestation.

Mais pour arrêter Saint-Maixant, comment faire ? La justice du vice-sénéchal ne le pouvait atteindre chez lui, et il n'était pas homme à en sortir, connaissant la sentence qui le frappait, pour se faire prendre comme un benêt ; il est donc tout naturel qu'il se tînt coi derrière son donjon. Pour le capturer cependant, voici ce qu'inventa le vice-sénéchal, qui dut plus d'une fois par la suite, certes, se repentir de sa ruse, car elle fit désormais de Saint-Maixant son ennemi le plus dangereux. Or, avoir contre soi Saint-Maixant, autant avoir le diable en personne à ses trousses.

Voici donc l'invention : ce fut le simulacre d'une petite guerrette avec des évolutions militaires ; le spectacle devait avoir lieu vers la plaine de Bignat non loin de la Seiglière et du Moutier Rozeille, et plus justement entre les villages du Mont-Robert et de Forez. La place était bien choisie pour une manœuvre militaire, assez proche de Saint-Maixant, non loin

(1) Mémoires du président Chorllon du Présidial de Guéret, *Chronique manuscrite*, p. 9, 1635-1685, produite par M. Autarde, archiviste de la Creuse, Guéret, 1886.

des villages d'alentour. Tout semblait donc devoir réussir. Mais il était dit que Saint-Maixant serait toujours protégé par le Malin, et ne donnerait jamais entière satisfaction aux représailles que ses adversaires... ou la justice tenteraient d'exercer sur lui. Le marquis convié aux exercices militaires, s'y rendit armé jusqu'aux dents; des hommes solides le guettaient : au signal convenu, ils se ruèrent sur lui, le terrassèrent, le lièrent « comme une bête fauve » (1).

Une fois en possession de son prisonnier, voilà un vice-sénéchal fort embarrassé. Où mener le marquis? C'était à la chute du jour. On l'aurait pu conduire à Guéret; mais il fallait faire faire à l'escorte un parcours de plusieurs lieues; elle eût pu être attaquée, le prisonnier délivré, en fuite, que sait-on? Restait pour la troupe la ressource de coucher à Aubusson bien plus rapproché, et d'y attendre l'aurore.

On connaît la contrée, et la plaine où Saint-Maixant attaché et furieux attendait son sort. Dans cet endroit éventé, morose, rude, bien fait pour les jeux cruels de la guerre, la nuit descendait, les touffes d'ajoncs, les maigres boqueteaux noircissaient dans le crépuscule. Mais voici qu'à l'horizon fermé par les monts du Limousin, de tous côtés débouchaient toujours plus nombreux à l'approche de la nuit, en silence et menaçants, les troupes des seigneurs du voisinage, les amis de La Roche-Aymon, ses obligés, ses voisins, ses complices peut-être : la noblesse du pays. Ah! le marquis, s'il le fallait, serait bien défendu. La troupe des barons et des comtes s'allongeait, toujours plus serrée; elle formait maintenant une houle noire autour de M. le vice-sénéchal, inquiet. A la vérité, ce magistrat n'avait rien prévu de semblable, et n'était guère en force pour lutter contre de pareils adversaires et leur disputer son prisonnier. M. le vice-sénéchal ne se décidait à rien, n'osant bouger de sa place. Il y demeura plusieurs jours (2). Enfin, M. Phelipaux, de Moulins, intendant de cette ville, ayant connu la situation redoutable dans laquelle se trouvait M. le vice-sénéchal, et d'ailleurs sollicité par celui-ci, lui envoya de nouvelles forces. Le convoi se mit en route et put atteindre Moulins qui est encore à quarante-cinq lieues de là. A Moulins, on logea le marquis dans les prisons du Roi, d'où il ne tarda pas à sortir grâce à

(1) Hippolyte Grellet, déjà cité. — (2) *Ibid.*

une sentence du présidial de cette ville, grâce plutôt au Malin qui toute sa vie protégea son filleul et lui épargna d'une manière bien étrange et remarquable la punition de ses crimes. La mort seule fut un jour plus forte que le Malin, et bien que celui-ci guettât l'âme de La Roche-Aymon au passage il en fut pour ses frais, ainsi qu'on le verra par la suite ici même.

Tel était le personnage que le Destin allait envoyer au château de Saint-Géran de Vaux pour la plus grande joie de la marquise de Bouillé, et la plus grande confusion des autres habitants du château.

Cependant on se tromperait fort si l'on allait imaginer le marquis de Saint-Maixant sous une forme de brute dont la violence, la perfidie et la cruauté faisaient le fond du caractère. On ne se méfierait pas de ces sortes de gens si leurs vices étaient peints sur leurs visages; ce qui les rend dangereux, — surtout aux dames, — c'est la séduction qu'ils exercent quand ils le veulent, et qui leur livre tant de victimes. On a assez dit que les dames ne détestent point d'être molestées, et qu'il leur plaît quelquefois même d'être battues. Soyons sûrs que Saint-Maixant avait d'autres charmes, et qu'il n'étranglait ses victimes qu'après leur avoir parlé avec une telle douceur et une si grande éloquence qu'elles ne s'apercevaient pas du crime qu'il avait en tête. D'ailleurs, le marquis, impérieux et avide, ne savait souffrir aucune contrariété qui retardât la réalisation de son désir du moment; il sacrifiait tout alors à son envie; c'est ainsi qu'il devenait criminel, sans doute ne l'était-il point de nature.

Après avoir échappé encore une fois à la justice, Philibert de la Roche-Aymon vint demander asile à son parent, M. le comte de Saint-Géran, qui le reçut avec une grande bonté dans son château; s'il avait su que l'hospitalité qu'il accordait à ce beau malfaiteur dût lui coûter par la suite tant de misères et de larmes, ruiner son bonheur et celui de la dame gouvernante, eût-il ouvert sa porte au fugitif? Il est permis de croire du reste que Saint-Géran ignorait le crime commis par La Roche-Aymon. Celui-ci dut affecter l'affliction profonde dont il avait fait preuve après son veuvage et accuser ses valets du crime; il y a loin de Guéret à Moulins, et Saint-Géran pouvait tout ignorer longtemps encore.

II

Au début du mois de novembre 1640, la comtesse de La Guiche Saint-Géran résolut de quitter Moulins (elle y habitait l'hiver le château, avec son époux, depuis quelques années gouverneur du Bourbonnais), d'aller retrouver sa mère la dame maréchale à Paris, d'y passer avec elle la mauvaise saison, et d'y demeurer aussi durant le temps du carnaval. Claude-Maximilien ne voulant pas quitter la province pendant de si longs mois, n'accompagna point la dame gouvernante; néanmoins elle ne fut pas seule à voyager, mais escortée de deux amies. L'une était demoiselle Marie Gigault de Bellefond, tante du futur maréchal de Bellefond, et parente aussi de la dame de Saint-Géran, sa mère étant une Aux Épaules comme la maréchale elle-même; l'autre, demoiselle Suzanne d'Aumale d'Haucourt, fille de Daniel d'Aumale, seigneur d'Haucourt, premier chambellan de M. le Prince; elle épousa par la suite Armand-Frédéric, dernier maréchal de Schomberg. La dame de Saint-Géran aimait tout particulièrement Marie de Bellefond, fort jolie personne qu'elle appelait par jeu « sa fille »; cette charmante fut son amie la plus intime, sa confidente; elle partagea avec constance et fidélité les soucis et les peines de la gouvernante, et lui fut parfaitement fidèle, au milieu de tous les événements qui arrivèrent par la suite.

Les trois voyageuses avec leur train se mirent en route au matin, — on n'est pas sûr du jour de leur départ, — certains affirment que ce fut le 3 de novembre, d'autres se portent garant du 15, mais on sut qu'elles étaient arrivées à Paris le 23, on dira comment tout à l'heure. Leur première étape fut à Villeneuve, qui n'est guère éloigné de Moulins de plus de trois lieues (1). Elles se couchèrent de bonne heure, étant lasses. Le lendemain, les jeunes filles, n'ayant aperçu nulle part la comtesse de Saint-Géran, allèrent la quérir dans sa chambre. Elles la trouvèrent au lit, et fort bouleversée : elle leur fit une révélation qui les surprit bien grandement l'une et l'autre, de telle sorte même qu'elles ne voulurent d'abord point croire à la nouvelle dont Mme de Saint-Géran leur fit part. Elle leur

(1) Exactement 15 kilomètres. « Certains carrosses bien attelés faisaient environ 25 lieues » par jour. (Babeau.)

annonça tout de go qu'elle était grosse, et qu'elle ne voulait plus continuer de voyager, mais désirait retourner sur l'heure à Saint-Géran de Vaux.

Les jeunes filles, sans doute contrariées de renoncer si promptement à leur expédition, l'engagèrent à la poursuivre : il n'y avait qu'à venir doucement, dirent-elles, et puisque les routes étaient si mauvaises, on ferait mille recommandations au cocher qui menait son carrosse; une fois arrivée à Paris, la dame verrait bien dans quel état elle se trouverait. On poursuivit donc le plus lentement que l'on put, en prenant toutes les précautions du monde (1).

Il est à présumer que ces dames suivirent dans leur carrosse la grande route de poste de Paris à Nevers, puisqu'elles ne voyagèrent point comme les personnes ordinaires dans le coche d'eau qui descend la rivière Loire. Donc, elles durent à la prochaine étape, passant par Saint-Pierre le Moûtier, se diriger sur Nevers. C'est une étape de sept lieues. S'y arrêtèrent-elles? On ne sait si la princesse de Mantoue, qui y résidait, les hébergea, ni si elles soupèrent dans l'hôtel de *la Fleur de Lys*. Elles durent passer ensuite par La Charité, Cosne et Briare. Plus tard, un voyageur étranger dit merveilles de l'hôtel de la Poste à l'enseigne de *l'Écu de France* dans cette ville (2). Il y remarqua surtout de fort grands lits; le tapissier Bon chansonné par M. de Coulanges les mit alors à la mode (3).

Aujourd'hui le tapissier Bon
A si bien fait par ses journées
Qu'un lit tient toute une maison.

Tout cela est fort beau, mais l'hiver, dans ces grands meubles-là, on risque de mourir de froid. Ces dames passèrent ensuite, — cela est forcé, — à la Bussière, puis à Montargis, avant de pénétrer dans la noire forêt de Fontainebleau.

De Montargis à Fontainebleau les postes sont : Perche, Préfontaine, Bobbigny, Vertout, La Chapelle la Reine. De Fontainebleau à Paris, il y a six bonnes lieues, et sur la route trois postes où l'on peut s'arrêter pour changer les chevaux. Mais la forêt est si sombre qu'il vaut mieux ne s'y point attarder,

(1) Bibl. Nat. Fonds Clérembault. F. m. 780.
(2) Locatelli, *Voyage en France*, p. 102.
(3) Coulanges, *Chansons*, Paris, 1754.

même en plein jour, car elle est visitée par quantité de brigands de méchante figure, malandrins et traine-besace, porteballe sans vergogne et autres de même farine. Il n'y a rien à dire à cela. Quoi ! dans une contrée comme la France, il existe de pareils coupe-gorges : les forêts ne sont-elles mieux gardées ? On peut répliquer aisément que cette forêt de Fontainebleau a 200 lieues de tour, et qu'il est fort difficile aux archers du Roi d'y veiller de tous les côtés dans le même temps.

En approchant de la ville de Paris, les dames virent tournant dans les plaines d'alentour plus de moulins à vent pour l'approvisionnement de la capitale, qu'elles n'en avaient jamais aperçu dans celle du Bourbonnais, bien que celle-ci se nommât Moulins, puis elles pénétrèrent par le faubourg sud et se dirigèrent vers l'hôtel de Mme la maréchale de Saint-Géran situé sur la place Royale, et tout contre la rue des Tournelles.

Cette place est une des plus belles de la ville de Paris, elle fut construite au temps des feus rois. Alors la statue équestre de Louis XIII s'élevait au beau milieu ; il y avait là « autant de palais que de maisons » ; sur le côté il y avait aussi « une grande carrière pour courir la bague ».

L'hôtel de la maréchale de Saint-Géran s'élevait donc au coin de la place, sur la rue du Pas de la Mule ; il avait une porte, rue des Tournelles ; d'ailleurs, il était vaste et formé de deux et trois pavillons, qui furent habités ensuite par les deux Ormesson père et fils. Cette habitation parut si importante, que, lorsque le Roi fit imposer en 1637 les maisons de Paris pour le nettoiement des rues, l'hôtel de La Guiche Saint-Géran fut porté sur la taxe pour quarante-cinq livres (2).

Sur cette place, on voyait encore au numéro 4 l'hôtel de Breteuil, au 5 celui de Richelieu (avant la construction du Palais Cardinal), puis ceux de la princesse de Guemenée, Nicolaï, Villedeuil (3) ; de la duchesse de Rohan, de Bassompierre ; la marquise de Vitry, Mme de Duras, Boufflers vécurent là et encore Scarron ; ce dernier quitta cette place avec tant de peine qu'il gémissait en la quittant :

(1) Extrait du Recueil factice, *Lazare, Le moniteur* ; Paul d'Amilly, *la Place Royale* 1883, Bibliothèque des Archives de la Seine.

(2) Déclaration du Roy le 9 juillet 1637.

(3) Lambeau, *la Place Royale* ; voyez aussi *Répertoire de fonds des domaines* ; Bassompierre, *Mémoires*, etc.

Adieu, belle place, où n'habite
Que mainte personne d'élite,
Par exemple le Villequier
Aussi vaillant qu'un bras d'acier,
Le Marquis et l'Abbé ses frères,

La Princesse de Guemenée
Puis ce Seigneur beau et bon
Colonel du Colin Tampon
Chef du soldat porte-baguette,
Et puis ce brave Mareschal
Le père de notre Amiral, etc., etc.

Le comte de Maure habita de même la place Royale. Il fut parmi les rebelles de La Fronde, et Bachaumont s'est bien gaussé de lui lorsqu'il lui a dédié ce motet :

Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure ;
Sur ce guerrier qu'il fait beau voir
Buffle à manche de velours noir !
Condé, rentre dans le devoir
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.

Mais voici la réponse de Condé :

C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure,
Quand il combat au premier rang
C'est un tigre altéré de sang.
Mais il n'y combat pas souvent :
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre altéré de sang
Que ce brave comte de Maure (1).

La maréchale dans son beau temps aimait à recevoir place Royale, Bassompierre l'a consigné dans ses papiers. Le jour qu'on arrêta la reine Marie de Médicis à Compiègne, il devait justement aller à la comédie chez la Maréchale et au bal ensuite ; il n'oublia point de le noter, car ce fut une date bien mémorable dans l'histoire du royaume.

(1) Extraits du recueil factice de *Lazare; La Place Royale*, déjà cité (Archives de la Seine). Voyez *Mémoires de Motteville*.

Les voyageurs furent à Paris vers la fin du mois, et la preuve, c'est qu'on retrouva sur les livres de Bastonneau, marchand à Paris, la trace des achats « d'étoffe de soye » faits par Mme de Saint-Géran, les 21 et 22 de novembre, tant pour elle que pour la demoiselle Marie de Bellefond, « sa fille » comme elle dit, à laquelle elle offrit dans ce même temps huit aunes de velours achetées aussi chez ce Bastonneau (1).

Il est bien surprenant que Mme de Saint-Géran, en retrouvant la dame maréchale sa mère, ne lui ait pas parlé de son état, et ne lui ait pas révélé du tout l'espoir d'une grossesse que tous attendaient depuis tantôt vingt années. Elle se tut néanmoins durant quelques semaines, mais ayant été soudain de nouveau incommodée par de fréquents maux de cœur, d'étranges faiblesses, des dégoûts tels qu'elle n'en avait jamais éprouvés, nausées et pesanteurs presque continuelles, elle se décida à parler à la maréchale, et de s'expliquer sur toutes ces choses avec elle (2).

La maréchale n'hésita pas une seconde : ayant eu durant sa vie deux époux et pour le moins quatre enfants, elle ne pouvait le faire, ni se tromper sur une question qui lui était si familière; elle fut donc fort affirmative, ce qui ravit d'aise la comtesse sa fille, mais cette dernière décida de ne rien publier encore, avant que le temps eût confirmé ce qu'elle souhaitait de tout son cœur.

Les ennemis de la comtesse (et ils furent nombreux) vinrent dire par la suite que la jeune dame, enchantée de se trouver grosse au début de son séjour à Paris, dut abandonner cette espérance en janvier, et ils en donnèrent pour preuve qu'au temps du carnaval la comtesse fut au bal, assista à toutes les assemblées, et aux comédies, « comme une personne qui n'est point grosse » (3). Cette observation, il faut le reconnaître, porterait à rire. La jeune femme était-elle forcée de s'enfermer, et de ne point prendre part aux fêtes du carnaval, parce qu'elle devait accoucher à cinq mois de là?

La vérité est que la comtesse de Saint-Géran se plut fort à Paris, puisqu'elle y passa le temps des fêtes et ensuite celui du carême. Mais soudain, au début d'avril, elle songea au retour, et revint en effet comme elle était venue, par toutes petites

(1) Mentionné dans l'Inventaire des appelants, côte C, et sur deuxième inventaire, cote H. — (2) Bibl. Nat. Fm. *pour Mme la comtesse de Saint-Géran*, 28978. — (3) Bibl. Nat. Fm. *Fonds Clérembault*, déjà cité.

étapes. Passant au retour par La Bussière, village placé sur la grande route de Gien, elle s'arrêta à l'hôtellerie (1); se trouvant dans le jardin, elle s'empara d'une bêche, et se mit par jeu à bêcher la terre; les efforts qu'elle fit en se livrant à cet exercice, firent remuer son enfant pour la première fois; elle fut fort étonnée de le sentir bouger ainsi, et appela une demoiselle de Sallans qui était proche pour le lui dire; celle-ci ne manqua pas d'en témoigner plus tard. On ne sait si cet effort fut la cause qui fit remuer l'enfant, mais il est bien vrai qu'à cette époque, l'enfant remua pour la première fois. D'ailleurs, si la comtesse de Saint-Géran était grosse comme elle l'a dit, en quittant Moulins en novembre, elle l'était d'un mois seulement et de six mois en avril, il n'est donc pas surprenant que son enfant se mît alors à remuer. La comtesse, enchantée, fit un jeu de ce remuement, et dès lors tout son monde, amies, parents, servantes, devront poser la main sur son flanc pour y sentir bouger son fils, car c'est un fils, elle le veut, elle en est d'ailleurs bien certaine!

Son amie, la demoiselle Marie de Bellefond, couchera à maintes reprises dans le lit de la comtesse pendant le voyage de Paris à Moulins : elle déclarera par la suite avoir très nettement senti remuer l'enfant : elle dit qu'un jour en tâtant le ventre de son amie, elle a senti « comme une tête » (2). Tout cela paraît peu séant, et ces familiarités ne sont guère plaisantes. Il faut, pour s'en accommoder, se souvenir presque dans le même temps de la petite Marie-Anne Mancini, sœur de Marie, d'Hortense, et d'Olympe, que le cardinal Mazarin son oncle accusait en badinant d'être devenue enceinte... La petite enfant fort en colère s'en défendait : elle était alors âgée de 6 ans à peine! De son dépit toute la Cour se divertit, la Reine-mère comme les autres; on fit rétrécir à son insu chaque semaine les habits de l'enfant : pour finir, Marie-Anne trouva un jour un nouveau-né dans son lit. « On ne saurait croire son étonnement et sa désolation à cette vue », écrira sa sœur Hortense; « puis tout à coup elle s'exclama : « Il n'y a donc qu'à la Vierge Marie et moi à qui cela soit arrivé, car je n'ai du tout point eu de mal (3). » Telles étaient les mœurs de ce temps.

(1) Inventaire des appelantes, cote E, 1re pièce. — (2) Information de M. du Tillet, 4 juillet 1657. — (3) Mémoires d'Hortense Mancini, cités par L. Perey, *le Roman d'un grand roi*, p. 50.

Depuis le départ de sa fille, la maréchale, incapable de se taire davantage, publiait la nouvelle à tous les vents. Elle annonçait cette bénédiction du ciel sur sa famille : à vrai dire, le ciel l'avait fait attendre.

De son côté, en retrouvant son époux, la comtesse de Saint-Géran l'avait instruit, et Claude-Maximilien ne se tenait pas de contentement. « On n'entendait qu'acclamations de joye parmi les domestiques, que compliments au dehors » (1). Tout le Bourbonnais vint féliciter la dame Suzanne de Saint-Géran et son époux. Cette grossesse fut un véritable événement politique, et « comme si le ciel eût dès ce temps-là voulu préparer des preuves à l'innocence qu'on devait persécuter, jamais grossesse ne fut plus connue, ni plus manifeste » (2).

La comtesse de Saint-Géran était au septième mois lorsqu'elle fit une chute. Les médecins, les chirurgiens, la matrone furent appelés, consultés, interrogés, « mais ils affirmèrent qu'il n'y avait rien à redouter ». Le défilé des dames du voisinage recommença cette fois pour prendre des nouvelles de la mère, et « plus de vingt personnes de qualité sentirent remuer l'enfant »; tranquillisées de ce fait, les dames, maintenant, exigeaient de savoir de quel sexe serait le nouveau-né, la date de l'accouchement, etc., etc. (3).

La dame de Châteaumorand, passant dans le Bourbonnais, fut une des nombreuses dames qui rendirent visite à la comtesse de Saint-Géran et « sentirent remuer l'enfant ». Elle apporta des nouvelles de la maréchale qu'elle avait laissée fort affairée à Paris, se préparant à entreprendre le même voyage : il fut retardé par la confection de la layette et les présents qu'elle désirait offrir à sa fille et à son petit-fils. La dame de Châteaumorand trouva la comtesse de Saint-Géran cousant des langes; elle était vêtue « comme une femme très avancée dans sa grossesse ». Il vint aussi la dame Charlotte-Catherine de Grandmont, marquise de Saint-Chaumont, les dames Henriette de Coulanges, marquise de la Trousse, Anne de Lalière, marquise de Crevant, cent autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

L'enfant aurait dû, suivant les calculs, naître en juillet : cette date approchait, et il faut bien dire que la comtesse

(1) Bibl. Nat. Fm. 28978 déjà cité. — (2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Voyez aussi plus loin sur cette chute la déposition de la dame de Lalière. Arch. Nat. X B. 1250.

s'alourdissait de jour en jour. Il y avait beau temps que Claude-Maximilien s'était assuré des médecins et de la sage-femme ; il les avait retenus, il est vrai, plus de deux mois à l'avance pour en être certain en cas d'accident, et puis la comtesse pouvait devancer le terme, que sait-on ? La comtesse n'en prenait pas le chemin.

Claude-Maximilien, en même temps qu'il retenait les médecins, écrivait à la maréchale de Saint-Géran pour la rassurer sur les conséquences de la chute de sa fille : l'enfant avait remué de nouveau, tout était donc bien ; il la suppliait aussi de venir « honorer de sa présence les couches tant désirées », et lui demandait encore de donner le nom à l'enfant qui naîtrait. La maréchale accepta d'être marraine, et disposa toutes choses pour son voyage. Elle consulta pour les cadeaux et la layette, M[me] la duchesse d'Angoulême (1) et M[me] la maréchale de Schomberg qui étaient de ses amies : ces dames dirigèrent le choix de la maréchale, mais celle-ci n'attendit pas que les cadeaux fussent prêts ; les ouvriers n'ayant pas à son gré mis toute la diligence nécessaire à l'exécution de ses commandes, elle ne put attendre davantage, et portée par son impatience, alla retrouver sa fille sans retard en Bourbonnais (2).

Claude-Maximilien avait invité aussi sa sœur Jacqueline, marquise de Bouillé, à assister aux couches de la comtesse. Ces dames se retrouvèrent à Moulins, et la comtesse de Saint-Géran, se sentant gaillarde ce jour-là, se fit porter en chaise jusqu'à une lieue du château pour les accueillir toutes deux. On était au 7 de juillet (3).

La maréchale parut enchantée, et ce fut son tour de porter trois ou quatre fois par jour la main sur le côté de la dame sa fille, car elle avait grande satisfaction de sentir remuer l'enfant et disait que ses mouvements « retentissaient dans son propre cœur ». Elle ne craignait pas non plus d'affirmer que la force et la vivacité dont faisait preuve le mignon lui feraient devancer le terme de sa naissance.

Cependant ces dames, ayant parlé des présents que la maréchale offrirait à son petit-fils, la pressèrent ; il ne fallait pas que l'héritier des La Guiche Saint-Géran naquît, et que la

(1) Marie-Henriette de La Guiche, duchesse d'Angoulême, tante de la comtesse, 1600-1682.

(2) Bibl. Nat. Recueil de Thoisy, Fm. 189. — (3) Bibl. Nat. F. M. 2978, déjà cité.

layette lui fit défaut. Attendrait-on que la comtesse fût accouchée pour faire le nécessaire? Il fallait écrire à Paris. On écrivit deux jours après l'arrivée de la maréchale, le 9 juillet; Frison, le secrétaire du comte de Saint-Géran, fut chargé de rédiger les lettres.

L'une d'elles adressée à La Haye, orfèvre à Paris, au nom de la maréchale, le priait d'envoyer « diligemment un poëlon avec une cuillère, deux assiettes, une boëte à farine et un hochet, le tout d'argent parce que son petit-fils qui devait naître dans cinq ou six jours était voué au blanc ». La maréchale signa cette lettre; elle écrivit en même temps à sa sœur la dame de Saligny, lui mandant de venir à Saint-Géran, pour assister aux couches.

On comptait que la comtesse serait délivrée le 15 juillet, mais le 15 juillet passa sans amener de changement dans son état. La dame s'était-elle trompée dans ses calculs? Impossible: puisqu'elle avait quitté son mari au début de novembre 1640 pour ne le retrouver qu'en avril de cette année 1641, il fallait donc qu'elle fût enceinte en le quittant en novembre. Elle pouvait, il est vrai, n'être alors enceinte que de quelques jours. Mais si cela était, comment avait-elle pu à ce moment être si affirmative, et déclarer sa grossesse avec tant d'assurance?

A Saint-Géran on trompait l'attente en s'occupant avec diligence de l'événement prochain. Le médecin, des Essarts, qui depuis deux mois surveillait la comtesse, et ne la quittait pas plus que son ombre, l'observant avec un soin extrême, déclarait que l'accouchement serait prompt et heureux, et la matrone qui paraissait elle aussi souhaiter avec tout le monde la venue d'un enfant si désiré, assurait que cette naissance pouvait survenir d'un moment à l'autre, et que l'on ne saurait trop se presser d'envoyer acheter du damas blanc pour couvrir le berceau et la branleuse.

Marie-Louise Pailleron.

(A suivre.)

FLOTTE OU ARSENAUX ?

Toutes les puissances maritimes de l'Europe se trouvaient au lendemain de la guerre en présence d'un même dilemme. Elles avaient à choisir entre la survivance d'arsenaux inutiles ou la reconstitution de leur flotte de combat. Les nations étrangères ont opté pour la dernière solution. Nous, nous avons préféré conserver nos arsenaux. Et tout d'abord, qu'est-ce qu'un arsenal? Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'arsenal n'est pas une usine. C'est un établissement destiné à des fins militaires renfermant des services constitués pour satisfaire aux besoins des forces navales qui soutiennent notre politique maritime. L'arsenal doit répondre à des objectifs parfaitement déterminés. Capable de recevoir *tous* les navires en service à *toute* heure de marée, il doit être en mesure de les abriter et de les défendre contre un ennemi flottant ou terrestre. L'arsenal doit pouvoir ravitailler et réparer dans des délais extrêmement courts les flottes française ou alliées susceptibles de s'y réfugier. Sa situation géographique et ses moyens d'action (parcs à combustibles, magasins, ateliers, bassins de radoub) doivent être adaptés à la tactique navale. L'arsenal n'existe donc qu'en fonction des unités de combat.

Notre système actuel d'arsenaux de la marine porte la marque du grand génie de Colbert. Au XVIIe siècle, une très grande transformation s'était produite dans l'architecture des vaisseaux. On avait abandonné ces bâtiments plats dont on avait fait usage au cours du moyen âge, pour adopter de magnifiques navires à trois ponts. L'amirauté n'en avait pas moins conservé, le long des côtes du Ponant et du Levant, quantité d'établissements navals qui ne pouvaient plus recueillir les flottes du Roi-

Soleil. Qu'allait faire Colbert? Avec son sens très averti des réalités, le supérintendant comprit qu'il fallait concentrer les moyens d'action de la marine sur des points aussi limités que possible. Le développement du rayon d'action des navires rendait sans objet le maintien de cette poussière d'arsenaux qui avaient le grave inconvénient de grever lourdement les finances du Roi.

Tous les ports qui ne répondaient pas aux exigences de la navigation furent impitoyablement rayés de la liste de nos établissements navals. L'un des meilleurs arsenaux du Roi s'envasait : Brouage. Sa fermeture fut immédiatement décidée. Marseille perdit ses galères au profit de Toulon. Aucune considération d'intérêt local n'avait arrêté le ministre de Louis XIV.

***

Des raisons stratégiques et techniques analogues à celles qui avaient inspiré les décisions du célèbre supérintendant, conduisent aujourd'hui toutes les marines à une nouvelle concentration de leurs arsenaux. Par suite des progrès accomplis dans la science des constructions navales, la vitesse, le rayon d'action des navires ont augmenté dans des proportions inouïes. Sans même remonter au mode de propulsion à la voile, il y a vingt-cinq ans environ, nos torpilleurs ne dépassaient guère 300 tonnes et ne filaient pas plus de 20 à 25 nœuds. Nos croiseurs marchaient de 20 à 22 nœuds. Les nouveaux navires qui entrent en service : croiseurs, contre-torpilleurs, ont une vitesse qui est comprise entre 33 et 36 nœuds. Le rayon d'action des croiseurs et des contre-torpilleurs est de 3 600 milles à 15 nœuds; celui des torpilleurs, de 3 000 milles. Nos sous-marins eux-mêmes, type *Requin*, peuvent parcourir 11 000 milles à 10 nœuds, et ceux du type *Ondine*, 3 500 milles. Dans de telles conditions, il devient inutile d'entretenir des arsenaux trop rapprochés. Comme, d'autre part, les exigences des bâtiments modernes, sous le rapport du ravitaillement, se sont développées en raison de leur vitesse, il est inutile de prévoir des parcs à combustibles, réservoirs à mazout, magasins à munitions, etc., sur des points trop nombreux du territoire. Un exemple va nous le faire bien comprendre.

Le port de Lorient est situé à 90 milles de Brest. Un navire à voiles, contrarié par le vent, aurait pu rencontrer des diffi-

cultés pour remonter jusqu'à Brest. Mais il faut actuellement trois heures à nos navires modernes pour parcourir cette distance. Si nous supposons un bâtiment opérant dans le golfe de Gascogne, il ne lui sera pas plus long de se rendre à Brest, qu'à Lorient. D'autre part, par suite de l'augmentation du tirant d'eau des navires et de leur longueur, de très nombreux ports militaires en France et à l'étranger ne peuvent plus recevoir les unités modernes à toute heure de marée. Enfin, l'augmentation de la portée des pièces d'artillerie fait que certains arsenaux comme Cherbourg sont devenus intenables aux vaisseaux qui s'y trouvent rassemblés.

Des considérations industrielles plaident en outre en faveur de la concentration des arsenaux. Cette concentration des efforts est en effet la grande loi de l'industrie moderne, surtout quand elle s'accompagne de la division du travail. Tous les grands organismes de production cherchent à rassembler leurs moyens d'action, afin de diminuer leurs frais généraux. Cette vérité est tellement élémentaire qu'elle n'exige pas de plus amples considérations. Si un arsenal est géographiquement et militairement condamné, à plus forte raison doit-il l'être en se plaçant sur le terrain purement industriel et technique. Cette condamnation résulte en outre de l'importance et de la cherté sans cesse plus grande de l'outillage maritime. La construction des bassins de radoub actuels, l'édification des apparaux de levage, l'aménagement des centrales d'électricité exigent des dépenses de premier établissement et d'entretien tellement élevées qu'il est déraisonnable de multiplier les occasions d'engager de pareilles dépenses.

Car il est un devoir impérieux qui s'impose à tous les États ruinés par la guerre, c'est la sauvegarde des finances publiques. Les ressources sont limitées; un pays ne peut accorder à sa marine une part dans le budget général supérieure à celle qu'elle est en droit d'attendre. Il faut donc obtenir un rendement maximum. La première mesure à prendre consiste donc à supprimer les sources de dépenses inutiles et tout d'abord les arsenaux superflus. Cette mesure n'est cependant pas aussi facile à réaliser que l'on serait tenté de le croire. En effet, les arsenaux se sont généralement développés dans des rades situées en dehors du mouvement commercial. Une ville s'est fondée auprès et à cause d'eux; et leur suppression entraîne des consé-

quences dommageables pour les habitants de ces villes. Voilà pourquoi tous les pays maritimes s'efforcent de retarder la réalisation d'une décision cependant fatale. Les intérêts particuliers doivent plier devant l'intérêt supérieur de la collectivité. Si dur que soit le sacrifice, il ne faut pas hésiter. En fait, nous allons voir que nos voisins ont eu le courage d'accomplir cette amputation. Nous sommes les seuls qui ayons eu la faiblesse de reculer devant l'opération chirurgicale. Le résultat d'une telle politique n'est que trop certain : c'est l'effacement de la flotte française, malgré l'importance des crédits accordés au cours des années qui ont suivi l'armistice. Pour nous en convaincre, examinons la façon dont les marines étrangères ont résolu le problème et comparons leurs méthodes et leurs bilans aux nôtres.

***

N'insistons pas sur le cas de l'Allemagne, bien qu'il soit démonstratif. Cette nation maritime s'étant affirmée après la disparition de la marine à voiles n'a pas éprouvé le besoin d'avoir plus de trois arsenaux : ce qui lui a permis, avec des crédits relativement faibles, d'édifier la puissance navale qui a failli tenir en échec l'Angleterre elle-même. Si l'on compare les dépenses de l'Allemagne de 1907 à 1912 inclus, soit : 2 959 millions, et qu'on les rapproche de celles de la France : 2 074, on s'aperçoit non sans surprise que l'écart est seulement de 885 millions. Or nous n'apprendrons rien à personne en disant que la marine allemande était en 1914 deux ou trois fois plus forte que la nôtre. Mais tous les crédits de l'Empire étaient appliqués à la constitution de la flotte, tandis que nos ressources se perdaient dans les arsenaux.

Parlons maintenant de l'Angleterre. Elle possédait avant la guerre six arsenaux. L'Amirauté avait fort bien compris la nécessité d'en réduire le nombre. Toutefois, cette mesure avait été retardée comme chez nous par des questions d'intérêts locaux. Lorsque le Premier Lord présenta un programme de mise en chantier de huit croiseurs, le chancelier de l'Échiquier ne consentit à en accorder que cinq. La nécessité de la défense impériale étant plus forte que la volonté du ministère des Finances, l'Amirauté obtint finalement les crédits qu'elle demandait pour ses constructions, sous réserve qu'elle réaliserait des

économies dans les services à terre, et notamment sous la condition que deux arsenaux seraient supprimés. La décision de l'Amirauté de concentrer tout le travail en quatre arsenaux, au lieu de six comme par le passé, a eu pour conséquence la fermeture de Pembrocke et de Rosyth et le congédiement de leurs ouvriers, qui seront mis à la charge du ministère du Travail jusqu'à ce qu'ils soient absorbés par d'autres industries.

D'après une déclaration en date du 9 décembre 1925, l'économie résultant de cette décision s'élèverait à 328 000 livres par an (salaires : 72 900 livres; gages : 91 300 livres; matières : 29 600 livres; police : 26 400 livres ; travaux : 46 200 livres ; etc...). En outre, par suite de son programme de réduction du travail dans les arsenaux de l'État, le Premier Lord de l'Amirauté évalue à environ 1 million de livres, soit 145 millions de notre monnaie, les économies définitives qui sont réalisées de ce fait. Mais une fois entrée dans cette voie, l'Amirauté a compris que c'était le salut de la Marine britannique. Malgré les objurgations du Labour Party, il a été décidé que l'on procéderait prochainement à la suppression de deux nouveaux arsenaux : Sherness et Chatham, de façon à ne plus avoir que deux arsenaux métropolitains, chiffre jugé suffisant pour la puissante armée navale britannique.

Que dire de l'Italie, sinon qu'elle a été encore plus loin dans la voie de la réduction du travail dans les arsenaux! En 1914, elle possédait 5 arsenaux employant 14 000 ouvriers. Naples. Venise et Castellamare ont été supprimés en principe. Il ne reste donc à l'Italie que deux arsenaux et un point d'appui. Mais la Péninsule a pris une mesure radicale qui a eu, sur le développement de sa marine, des effets surprenants. Comprenant, ainsi que nous l'avons dit au début de cette étude, que l'arsenal n'est pas une usine, mais simplement un centre de ravitaillement et de réparation de la flotte, l'Amirauté italienne a décidé que les arsenaux de la marine de l'État ne s'occuperaient plus que des réparations.

Toutes les constructions neuves ont été confiées à l'industrie. Il en résulte que, si les deux dépenses des budgets italien et français sont de même ordre en ce qui concerne le personnel militaire, en revanche, les dépenses du personnel civil sont, en France, le double des dépenses de l'Italie. En confiant exclusivement aux chantiers privés l'exécution de ses constructions

neuves, le ministre de la Marine italienne a pu se débarrasser de tous les impedimenta administratifs qui surchargeaient son budget. Par un « faisceau » de dispositions dictatoriales, il a consacré le maximum de l'effort financier en faveur de « la marine vivante ». Par la concurrence qu'il a fait naître entre les chantiers, il a obtenu des soumissions infiniment préférables aux prix de revient de la construction des navires dans les arsenaux. Nous verrons bientôt quels ont été les fruits de cette sage méthode.

Pendant que les nations étrangères s'inclinaient devant la nouvelle nécessité de la politique industrielle maritime, en France, que faisions-nous? Rien. La réforme des établissements de la Marine était proposée, mais les discussions s'éternisaient au Parlement sans qu'on aboutît à l'ombre d'une solution intelligente. Les abus subsistaient et s'aggravaient même, du fait que, par l'interruption des constructions neuves, les frais généraux et d'entretien des ports maritimes augmentaient dans des proportions extravagantes. Au lendemain de la guerre, en effet, le Conseil supérieur de la marine, consulté sur le point de savoir quels étaient les arsenaux nécessaires à notre politique, répondait à l'unanimité qu'il était suffisant d'en conserver deux : Toulon, en Méditerranée, Brest, dans l'Atlantique. En conséquence, Cherbourg, Lorient et Rochefort cessaient d'exister en tant qu'arsenaux. On ne comprend pas, en effet, alors que presque toute la flotte française est concentrée en Méditerranée et qu'un seul port lui suffit, qu'il faille en conserver quatre sur les rivages de l'Atlantique. En outre, des considérations locales entraînaient l'irrémédiable déchéance des trois arsenaux que nous venons de citer. La situation géographique de Rochefort et de Lorient ne leur permettait plus de jouer aucun rôle dans notre stratégie navale. La position de Rochefort, qui est située sur la Charente, à 22 kilomètres de la mer, lui interdit tout espoir de relèvement. Il faut à un navire de une à deux heures pour franchir les méandres que décrit la Charente, et la navigation s'accomplit dans des conditions périlleuses. Au surplus, il existe dans le lit du fleuve deux hauts fonds au-dessus desquels il ne reste que 70 centimètres d'eau. En examinant les caractéristiques des navires du nouveau programme, on constate que nos croiseurs et nos contre-torpilleurs ne pourront jamais remonter la rivière et que nos torpilleurs et nos sous-marins

ne pourront l'embouquer qu'exceptionnellement. Quant à Lorient, situé au fond d'une rade, sur une rivière parsemée d'îlots rendant la navigation difficile, « son port intérieur tout juste capable de recevoir une seule unité de ligne n'a jamais été, dit le ministre de la Marine, qu'un accessoire. Son rôle effacé pendant la dernière guerre montre bien son peu de valeur en tant que base navale. Il ne doit pas être conservé comme arsenal. » Reste Cherbourg qui, étant donné sa position à la pointe du Cotentin, peut nous servir comme port de refuge et point d'appui secondaire de la flotte. Mais il faut se garder d'y accumuler l'outillage d'un arsenal, car les portées des pièces d'artillerie moderne vouent à la destruction tous les ouvrages, ateliers ou magasins qui seraient édifiés dans ce « nid à bombes ». D'ailleurs, Cherbourg est stratégiquement inutile; ses moyens d'action doivent être reportés sur Brest.

Telles sont les raisons particulières, techniques et politiques, qui justifient l'arrêt de mort prononcé par le Conseil supérieur de la marine à l'encontre de Cherbourg, Lorient et Rochefort. Comme suite à ce jugement, et après des tergiversations bien fâcheuses, le ministre de la Marine avait fini par déposer, le 24 décembre 1921, un projet de loi qui consacrait un excellent principe, c'est-à-dire la réduction à deux du nombre de nos arsenaux : Brest et Toulon. L'exposé des motifs donnait la définition de l'arsenal, ainsi que les raisons qui militaient en faveur de la suppression de Cherbourg, Lorient et Rochefort. Mais, par une incompréhensible anomalie, l'arsenal de Lorient était sauvé; on le conservait comme établissement de construction neuve, ce qui est, ainsi que nous venons de le dire, contraire à toute raison. En outre, au lieu de décréter purement et simplement la fermeture de Rochefort et de la partie de l'arsenal de Cherbourg que l'on se proposait de supprimer, on faisait dépendre cette mesure, cependant urgente, d'une condition suspensive de cession à l'industrie privée que l'on savait pertinemment irréalisable dans les circonstances actuelles. Nous n'avons point jusqu'ici parlé des établissements hors des ports, c'est-à-dire des usines que la Marine possède loin de la mer. On se contentait de supprimer Guérigny, quand il aurait fallu se débarrasser également d'Indret, et conserver simplement Ruelle, spécialisé dans la fabrication des bouches à feu. Or, ce projet, trop timide, se

heurta à l'opposition systématique du Parlement. De gauche à droite, ce fut une levée de boucliers pour protéger nos arsenaux contre la juste mesure qui devait les frapper. On continua donc à maintenir du personnel dans les ports sans leur donner de travail. Les abus persistèrent et s'aggravèrent même d'une coupable inertie. Le projet de loi, ballotté de commissions en commissions, en butte à d'interminables discussions, où se firent jour les appétits électoraux les plus répréhensibles, ne fut voté que le 13 mars 1923, après une modification qui autorisait le maintien provisoire de Guérigny : première défaite de ce projet déjà défaitiste. Le Sénat, malgré les efforts de M. Lémery qui, dans un remarquable rapport, prouvait la nécessité d'élargir le projet du Gouvernement, le Sénat, dont on aurait attendu plus de courage civique, n'avait pas réussi à voter ce projet au mois d'avril 1925. Au sein de cette Assemblée, la même tactique d'obstruction, les mêmes résistances du collège électoral maritime s'étaient dressées pour faire obstacle au vote d'une loi dont dépendait le salut de la flotte française. Triste exemple de ce qu'un Parlement, aveuglé par la crainte de l'électeur, peut montrer de veulerie et d'incompréhension de sa mission nationale. Le résultat de la faillite sénatoriale fut le retrait par le Gouvernement cartelliste du projet de réforme en instance depuis plus de quatre ans.

Au projet primitif, le ministre de la Marine substituait un autre texte qui remettait tout en cause et qui, grâce à un néologisme énigmatique, désembourbait le port de Rochefort de ses vases charentaises en le baptisant « établissement hors des ports », comme jadis Gorenflot baptisait « carpe » un poulet de la Bresse. Et c'est ainsi que nous conservions, grâce à cette pusillanimité gouvernementale ou parlementaire, les six arsenaux et les trois « établissements hors des ports » de Colbert. La République se faisait plus conservatrice que la monarchie. Nous devons exposer maintenant quelles ont été les conséquences de cette politique insensée.

***

Nous avons vu que, de 1907 à 1912 inclus, la France avait dépensé pour sa marine 2074 millions, tandis que l'Allemagne, pour obtenir des résultats deux ou trois fois supérieurs aux nôtres, ne lui consacrait que 2 959 millions. Cette nation n'en-

tretenait dans ses arsenaux que 23 000 ouvriers, chiffre légèrement inférieur à ceux de nos ports. Cet exemple comparatif demande à être étendu. Les dépenses de la Grande-Bretagne se sont montées à 5 690 millions, et celles de l'Italie à 921 millions. Or, la marine britannique était en 1914 quatre ou cinq fois plus forte que la nôtre, et la marine italienne, bien qu'inférieure à la marine française, la talonnait de très près. Si l'on prend comme unité les dépenses navales françaises d'avant la guerre, la proportion des budgets navals étrangers par rapport aux nôtres, est de 2,84 pour la Grande-Bretagne, 1,47 pour l'Allemagne, 0,46 pour l'Italie. Bien qu'il soit difficile de donner une comparaison arithmétique de la puissance des flottes en 1914, nous pensons que l'on pourrait attribuer, par rapport à la puissance de la flotte française prise comme unité, le coefficient 4,5 à 5 à l'Angleterre, 2,5 à 3 à l'Allemagne, 0,75 à l'Italie. L'écart entre le coefficient des dépenses budgétaires et le coefficient de la puissance respective des pavillons au jour de la déclaration de guerre, donne une idée assez exacte des différences de rendement entre les divers budgets de la Marine : constatation toute au désavantage de la marine française ! Cet état de choses est exclusivement dû à l'exagération des dépenses à terre et au déséquilibre existant entre ces dernières et les crédits affectés à la « flotte vivante ».

Mais c'est surtout depuis la guerre que les abus sont devenus les plus criants ! Un document parlementaire, le rapport de M. Barthélemy Robaglia, député de Paris, sur le Statut naval, nous permet de comparer les efforts financiers réels des diverses marines au lendemain de la guerre et d'apprécier les résultats obtenus. De 1920 à 1925 inclus, les budgets navals en millions de francs-*or* des puissances maritimes européennes sont les suivantes : Grande-Bretagne, 12 270 millions ; France, 2 831 ; Italie, 1 454. Mais il est juste d'observer, en ce qui concerne l'Angleterre, que plus de 6 milliards de dépenses sont relatives aux liquidations des engagements maritimes contractés par la Grande-Bretagne pendant les hostilités. Si l'on prend simplement les quatre dernières années, le budget anglais est de 6 milliards-or contre 1 310 millions pour la France.

En outre, il est bien évident que la comparaison entre la France et l'Angleterre pèche un peu par la base, étant donné que le prix de la vie, en Angleterre, est bien supérieur à ce

qu'il est en France. Quoi qu'il en soit, alors que nous ne lancions *aucun* navire, la Grande-Bretagne mettait en service, à partir de 1915, 6 cuirassés, 6 navires porte-aéronefs, 37 croiseurs, 17 conducteurs d'escadrilles, 182 torpilleurs, 71 sous-marins. De son côté, l'Italie voyait sa marine s'enrichir pendant et depuis la guerre de 5 croiseurs éclaireurs, 31 torpilleurs et 6 sous-marins. La situation comparative des flottes légères montre que l'Italie possède 2 croiseurs de plus de 7000 tonnes contre 0 en France; 9 croiseurs au-dessous de 7000 tonnes contre 5 en France; 2 contre-torpilleurs contre 1; 53 torpilleurs contre 43. On objectera que la France attend une flotte en construction importante, qui va entrer en service au cours de cette année; savoir : 3 croiseurs légers, 6 contre-torpilleurs, 12 torpilleurs, 12 sous-marins et 1 porte-avion. Mais les crédits relatifs à l'achèvement de ces navires ne sont que partiellement incorporés dans les chiffres que nous avons donnés plus haut. Enfin, si l'on s'en tient aux dépenses comprises entre les années 1920 et 1923, celles-ci ne sont pas inférieures à 2158 millions. Pendant ce laps de temps, nous n'avons pas mis en chantier un *seul* navire, et toutes ces dépenses ont été affectées à l'entretien d'une flotte démodée, ou ont servi, en majeure partie, de « budget alimentaire » pour des arsenaux inoccupés.

Une analyse critique et graphique jointe au rapport de M. Lémery, qui s'est fait le protagoniste de la concentration des arsenaux, donne des chiffres impressionnants sur la gestion financière des établissements de la Marine. Le coefficient de renouvellement de notre flotte, déterminé par le rapport entre le budget total et les sommes affectées aux travaux neufs, qui étaient, de 1910 à 1914, de 54 pour 100 en moyenne, étaient tombés à 15 pour 100 en 1921, c'est-à-dire que 85 pour 100 des dépenses budgétaires, qui étaient alors de près de 900 millions, étaient affectés aux frais généraux d'entretien et d'administration. En 1925, le coefficient de renouvellement était monté à 34 pour 100, mais les constructions par les arsenaux absorbaient 22 pour 100, tandis que les achats de navires à l'industrie ne représentaient que 12 pour 100 du budget total, au lieu de 25 pour 100 environ en 1914. Les achats à l'industrie sont, cependant, les seuls dont on puisse dire qu'ils sont représentatifs d'une production réelle. En définitive, 5 milliards et demi

ont été engloutis par la marine en l'espace de cinq ans. Sur ces 5 milliards et demi, la moitié environ ont été jetés dans le tonneau des Danaïdes des arsenaux, sans laisser de traces. Une grande partie de ces dépenses, peut-être un milliard, a été gaspillée sans l'ombre d'une justification, ou plutôt sans d'autre motif que de satisfaire les exigences électorales des ports de guerre, où vivent 2087 surveillants techniques et 1198 officiers ou commis d'administration, au total 3285 fonctionnaires, soit près du double du corps des officiers de vaisseau, dont les cadres sont de 1706 unités !

Faut-il, dans ces conditions, s'étonner que nous n'ayons pas de marine, quand la Grande-Bretagne met en ligne une flotte dont nous avons admiré à Malte les meilleures unités, et qui comprend 18 cuirassés, 4 croiseurs de bataille, 7 porte-aéronefs, 46 croiseurs, 17 conducteurs d'escadrilles, 176 torpilleurs et 68 sous-marins. Presque toutes ces unités sont postérieures à la date d'achèvement du plus récent de nos navires. La flotte légère, notamment, est entièrement moderne et date, à de rares exceptions près, ainsi que les sous-marins, de l'année 1916. Flotte formidable, en présence du néant de la nôtre! Nous chercherions en vain sur la liste navale française au 1er janvier 1926, avant l'entrée en service du *Tigre*, une *seule* unité, douée d'une valeur militaire. Nos plus récents cuirassés datent de 1913 et, à part les navires ex-ennemis et les petits torpilleurs achetés au Japon, nous n'avons pas (sauf un torpilleur) de navires de surface postérieurs à 1915. Les statistiques du département évaluent à 691 millions (non compris les bâtiments divers) une flotte pour l'entretien ou l'armement de laquelle nous dépensons 747 millions. Quelle folie !

Mais c'est surtout quand on prend l'exemple de l'Italie que la démonstration de l'infériorité de notre rendement budgétaire éclate avec plus d'évidence. L'Angleterre, en effet, a retardé la fermeture des arsenaux de Pembroke et Rosyth et sacrifié, dans une certaine mesure, aux tristes exigences étatistes. Tandis que l'Italie a adopté la mesure radicale de suspendre toute construction neuve dans les arsenaux. Il en résulte qu'avec 1454 millions de francs-or, la Péninsule a obtenu des résultats que nous n'avons pas pu atteindre avec 2831 millions. Sa moyenne budgétaire annuelle est de 242 millions-or, contre 471 millions en France, soit presque la moitié

moins. Néanmoins, on est obligé de constater, d'après les statistiques que nous avons données plus haut, que sa marine nous dépasse largement, alors qu'elle était notablement inférieure à la nôtre en 1914. Depuis cette date, en effet, l'Italie a lancé 79 navires contre 31 en France seulement. Elle a mis en ligne un croiseur, 4 éclaireurs, 34 torpilleurs, 40 sous-marins. Et la France ?... 4 torpilleurs et 27 sous-marins.

Reconnaissons que le projet de budget de cette année marque une amélioration, puisque les dépenses du titre premier « entretien et frais généraux d'administration » s'équilibrent avec celles du titre II « travaux neufs ». Mais, outre que certains crédits, qui ne devraient pas logiquement y figurer, ont été incorporés au titre II, l'harmonie dont nous venons de parler a été obtenue non par une *diminution* des frais d'entretien et des frais généraux, mais par une *augmentation* des dépenses de premier établissement. Si bien que la demande de crédits de la marine s'élève à 1 milliard et demi environ. Prenons le chapitre d'achats de navires à l'industrie, qui s'élève à 190 millions. Avec ces crédits, l'industrie achève la moitié de notre programme naval environ; on en déduit qu'en multipliant ce chiffre par deux, le montant des crédits effectifs de reconstitution de notre flotte ne dépassent pas 400 millions. Si l'on affecte une somme de 500 millions à l'armement des escadres, on voit que les crédits industriels et les frais généraux de réparation, ainsi que les dépenses à terre de toute nature, absorbent près d'un demi-milliard. Une concentration des arsenaux permettrait d'obtenir des économies qui ne doivent pas être inférieures à 200 millions par an..... Pénétrée de cette vérité, la Commission de la marine du Sénat vient de reprendre à son compte le projet de réforme abandonné par le gouvernement. La Haute-Assemblée a montré dans la discussion du budget qu'elle voulait en finir avec ce scandale. Nous avons à la tête du ministère de la Marine un homme d'État qui a rendu à ce département des services signalés. Nous n'oublions pas qu'il occupait le fauteuil de Colbert au moment où la guerre sous-marine a été jugulée. Nous savons qu'il est l'auteur du programme naval, dont la première tranche entre en ligne. Nous venons de voir M. Leygues, avec une clairvoyance patriotique qu'il importe de signaler, déposer hier sur le bureau de la Chambre un projet d'achèvement des forces navales qui nous sont stric-

tement indispensables. Son œuvre ne sera point complète si le ministre ne s'attaque point à l'hydre de Lerne des arsenaux, dont les services multiples renaissent sans cesse, comme les têtes de la bête mythologique. Ce ne sont point des demi-mesures qu'il faut prendre contre les arsenaux inutiles, mais une décision radicale et immédiate : *la fermeture*, tout en faisant le nécessaire pour sauvegarder les intérêts légitimes du personnel. *Notre pays doit choisir entre sa flotte et ses arsenaux*. Ou ceux-ci, ou celle-là !

Nous ne pourrons pas en effet continuer l'effort indispensable pour armer et reconstituer une armée navale si, d'autre part, des coupes sombres ne sont apportées dans le maquis des dépenses à terre, qui compromettent l'œuvre féconde de la renaissance navale. Dans toutes les directions de l'activité nationale, d'ailleurs, nos politiciens se trouvent en présence du même dilemme. Il doivent se prononcer entre l'intérêt général du pays et les intérêts particuliers de leur circonscription. Notre but est de projeter un faisceau de lumière à la croisée de ces deux routes, dont l'une doit nous conduire à la reconstitution d'une flotte capable de défendre notre empire colonial, tandis que l'autre (le mot est du président de la Commission de la marine au Sénat) nous amènera à la « déchéance navale », en attendant la « déchéance coloniale ». A l'heure où le contribuable, surchargé d'impôts, fait un effort fiscal sans précédent, c'est un crime contre la patrie que de protéger les abus dont nous venons de parler, et que de retarder l'heure inévitable de la réalisation d'une réforme qu'impose le devoir financier, d'accord en cela avec les nécessités stratégiques. L'exemple de l'Angleterre et de l'Italie sont là pour nous montrer vers quel chemin nous devons bifurquer.

René La Bruyère.

VOYAGEURS D'ORIENT

IV (1)

LES MODERNES

XII. — GABRIEL CHARMES ET ANDRÉ CHEVRILLON

Les lieux changent avec les visiteurs, et c'est ainsi que les paysages se renouvellent constamment par l'apport humain· Vogüé, Loti sont les derniers romantiques. Mais la seconde moitié du XIXe siècle n'est-elle pas toute livrée à la science, à l'observation, à l'exactitude? Elle nous donne, en effet, toute une race de voyageurs objectifs, mais nous verrons qu'ils ne sont pas beaucoup plus précis que les autres et qu'ils ont, tout comme les autres, leurs partis pris et leurs préjugés.

Gabriel Charmes, après deux hivers au Caire, s'embarque à Alexandrie pour Jaffa le 21 mars 1880. Les trois frères Charmes, tous trois instruits et informés, tous trois parlant et écrivant dans une langue claire et limpide, tous trois esprits positifs et clairvoyants, ont été l'ornement de la politique, des *Débats* et de la *Revue*. C'est dans la *Revue* que Gabriel publiera son *Voyage en Syrie* (2), qui n'est en réalité qu'un voyage en Palestine. Son projet est à peu près celui que formera, qu'élaborera Barrès, entreprenant plus de trente ans après une *Enquête aux pays du Levant*. Quelle différence dans la réalisation quand les

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er avril et 1er mai.

(2) *Voyage en Syrie, impressions et souvenirs*, par Gabriel Charmes, dans la *Revue* des 15 mai, 15 juin, 15 juillet, 15 août, 1er septembre 1881.

hommes sont aussi opposés de nature! Avant Barrès, il poursuit un double but : vérifier sur place l'influence française, pressentir l'avenir de cette influence, et puis s'intéresser à toute cette floraison de cultes dont les germes ont été semés en Syrie. « En Syrie, écrit Gabriel Charmes, aucune puissance, pas même l'Angleterre, n'a su acquérir jusqu'ici une influence aussi solide et aussi durable que la nôtre, et si, dans ces dernières années, l'occupation de Chypre, le développement des missions protestantes, les projets de grands travaux publics sont venus créer sur cette terre, jusqu'ici absolument française, des intérêts anglais substantiels, comme s'exprimait lord Beaconsfield, ces intérêts sont encore trop précaires pour nous causer de sérieuses alarmes. Il dépend de nous de garder l'avance considérable que nous devons à des siècles de politique suivie et intelligente. » Mais, par une contradiction singulière, de cette politique il rejette la base, les Croisades qui furent non seulement une entreprise religieuse, mais déjà une action en bornage contre le péril asiatique. « La Syrie, écrit-il encore, a été le berceau des principales croyances du monde ; ses populations résument encore en elles tous les dogmes, toutes les superstitions. Aucune terre n'a réfléchi plus diversement et plus complètement la Divinité. On ne saurait y faire un pas sans réveiller l'écho de la Bible mêlé au vague murmure des vieux cultes païens, que ni le judaïsme, ni le christianisme, ni la civilisation contemporaine n'ont fait disparaître entièrement... » Mais, au lieu de chercher, dans ces sanctuaires, l'étincelle mystique chère à Barrès, il ne s'y intéressera que du dehors, avec ce scepticisme qui était alors à la mode et qui prend même volontiers un air condescendant et supérieur dès qu'il s'agit de convictions religieuses. Gabriel Charmes est un bon disciple de Renan dont il suit dévotement la trace, — c'est même son unique dévotion, — dont il cite volontiers de longs passages et dont il a même retenu çà et là des phrases entières, si parfaitement incorporées dans sa prose qu'il en a oublié les guillemets.

Descriptions de paysages, petits faits, souvenirs historiques, considérations politiques, détails de mœurs, tout cela est dosé à merveille dans son récit de voyage. Il se rend à Jérusalem de Jaffa, par Ramleh, l'ancienne Arimathie, où l'on conserve la chambre de Bonaparte pour l'offrir au voyageur de marque. Un

évêque espagnol prend le pas sur lui et l'occupe. Ainsi est-il privé d'un colloque nocturne avec le grand fantôme : « L'évêque espagnol a été seul en mesure d'entretenir cette nuit-là l'ombre de Bonaparte, et le lendemain matin, sa figure reposée, son air placide, ses yeux ternes, attestaient suffisamment que la conversation n'avait pas troublé longtemps son sommeil ecclésiastique. »

Jérusalem ne lui apporte qu'une immense déception. Quelle distance entre Chateaubriand, Lamartine, Michaud et ce critique averti et sans bienveillance ! « Je puis attester, écrit-il, après avoir donné la page célèbre de Chateaubriand, que plus on a lu de descriptions de la ville sainte, plus on est péniblement surpris en l'apercevant. La seule chose qui frappe le regard, c'est une série de dômes, de constructions massives, d'églises russes, d'asiles juifs, d'hôpitaux et d'écoles de toutes nationalités, de bâtiments difformes qui dominent la véritable Jérusalem et la cachent presque complètement. A la place du désert, des routes poudreuses respirant l'épouvantement et la mort, on traverse un chemin bordé de cabarets, aux enseignes en français et en italien : *Café du Jourdain. A la Mer Morte, restaurateur, donne à boire et à manger*. A la place d'un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale, on aperçoit, arrêtés à la porte de la ville, des groupes de moukres (conducteurs de mulets), des mendiants, des juifs, des chevaux et des chameaux, dans toute la saleté de l'Orient qui est non moins éclatante que sa pompe. Enfin, à la place d'un guide s'enfonçant au galop de son cheval vers *El Gods*, on peut voir, si l'on rencontre une caravane de pèlerins, d'affreuses filles, des abbés prétentieux, des jeunes gens à physionomie béate chantant en chœur au milieu de la poussière : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem !...* » Par où donc est-il entré à Jérusalem ? Plus de quarante ans après lui, malgré le développement de la ville moderne, l'apparition de Jérusalem sur sa colline, avec sa ceinture de murailles, gardait encore son prestige quand elle me fit arrêter mon automobile pour la mieux dévisager. Il lui a fallu bien chercher pour découvrir le restaurant de la Mer Morte, et quant au pittoresque des rues couvertes, des ruelles, des rampes, des souks, il vaut celui de Damas et d'Alep s'il n'a pas gardé plus de cachet oriental dans un curieux mélange de foules cosmopolites.

Le sens religieux est de toute évidence ce qui manque le plus à notre voyageur. Les églises et les sanctuaires dérangent l'idée qu'il s'est faite à l'avance d'un vague évangélisme poétique et commode, sans dogmes, sans précision et sans fixité. « La grande poésie de l'Évangile, assure-t-il, réside dans l'espèce de vague et, s'il m'est permis de parler ainsi, dans l'indétermination qui semble planer sur ces récits... » Il en est demeuré à la *Vie de Jésus* d'Ernest Renan, et à la pastorale de Galilée. Or l'archéologie et l'érudition sont venues apporter des confirmations inattendues à la vérité des Évangiles. Il y a un départ à faire entre les superstitions, plantes parasites qui poussent toujours sur un sol sacré, et les preuves historiques. Quand Gabriel Charmes nous affirme que Jésus a inventé Lazare, son incrédulité n'a pas plus de valeur que la crédulité dont il s'amuse. Voyez-le s'étonner, par exemple, après Lamartine, du rapprochement du Calvaire et du tombeau du Christ dans la basilique du Saint-Sépulcre. Cinquante pas, cela lui paraît invraisemblable, quand c'est le contraire qui, précisément, le serait. Comment aurait-on permis à Joseph d'Arimathie d'emporter le corps de Jésus dans son caveau, si ce caveau avait été à l'autre bout de la ville? Le principal argument qu'il dut employer pour obtenir l'autorisation nécessaire fut la proximité immédiate. Et ainsi de suite : les traditions sont pour la plupart du temps à Jérusalem confirmées par les fouilles les plus récentes. En revanche, on ne peut que l'approuver, lorsqu'il s'irrite du mauvais goût des chapelles et monuments criards et rococos spécialement édifiés par les Grecs.

Le Saint-Sépulcre a le don de l'exaspérer, parce qu'une fois qu'on a obtenu d'y entrer, on vous empêche d'en sortir avant la fin des offices. On sait que la basilique est partagée entre les différents cultes : chacun s'efforce d'y prolonger ses cérémonies pour empiéter sur le concurrent et réduire sa part. Ces luttes intérieures ont revêtu parfois une violence inouïe. Ainsi les Grecs ont-ils dispersé les cendres de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, son frère, les premiers rois de Jérusalem, qui avaient connu l'honneur du voisinage divin. Gabriel Charmes leur témoigne une particulière horreur. Il traite de *honteuse jonglerie* la fameuse course du feu sacré la nuit de Pâques, dont il donne une eau-forte assez réussie. « Des cavaliers, accourus du fond de la Russie, attendent à la porte, leurs chevaux sellés, prêts

à emporter le feu sacré à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les villes et les villages russes. Tout à coup le patriarche tend, à travers une lucarne, son cierge enflammé. Aussitôt chacun se rue pour allumer le sien. Il se passe alors des scènes indescriptibles, des scènes de saturnale antique... » L'exaltation a le don de lui porter sur les nerfs. Rien ne répugne davantage à cet esprit pondéré. Il en arrive à ne pas comprendre, lui si intelligent, les mobiles secrets de l'élan religieux. Plus impartiaux parce que plus objectifs, MM. J. et J. Tharaud, dans *l'An prochain à Jérusalem*, ont composé un tableau moins malveillant et plus coloré de la prodigieuse cérémonie.

Il y a évidemment une folie *hiérosolymitaine :* on ne vit pas impunément dans un milieu sans cesse excité par le renouvellement des pèlerins et habité par les plus émouvants souvenirs sacrés. Gabriel Charmes prend plaisir à en citer des exemples. En voici un qui est resté classique, car on me l'a donné à moi-même en le datant d'hier et, si je n'avais pas lu Charmes, je l'eusse de bonne foi pris à mon compte : « Quelques jours avant mon arrivée à Jérusalem, raconte-t-il, une femme qui avait l'air très distingué s'était présentée chez le consul français pour le prier de la faire accompagner par un de ses cawas dans une course importante qu'elle avait à faire. Le lendemain, elle vint remercier le consul : « Je me suis rendue à Jérusalem, lui dit-elle, uniquement pour marquer ma place dans la vallée de Josaphat. Je me félicite d'y avoir songé, car la vallée m'a paru très étroite, et il y aura foule au jugement dernier; j'ai trouvé néanmoins un coin qui me conviendra fort bien. J'ai pris mes précautions pour que personne ne me l'enlevât ; maintenant que je suis tranquille, je puis retourner en France. » Il est probable que cette histoire fait partie du mobilier que se transmettent les consuls de France : ils la servent à tout venant, depuis un demi-siècle.

Les consuls anglais goûteraient moins l'anecdote du prince de Galles. Gabriel Charmes, énumérant tous les extraordinaires genres de commerce qui sévissent à Jérusalem, cite le tatouage. Ne faut-il pas emporter un souvenir de la Ville sainte ? Un spécialiste vous aborde dans une ruelle et vous propose de vous imprimer sur le bras une croix grecque, une croix latine, un fer de lance. L'opération est sans douleur. On fume un narghilé et l'on prend du café, tout en causant avec la femme et

la fille de l'opérateur. « La fille, je dois le dire, ajoute le narrateur, était encore jeune, elle avait des yeux d'un éclat charmant et je comprends qu'en présence du feu qui en sortait, on pût oublier la douleur d'une petite brûlure moins métaphorique. D'ailleurs, les plus grands personnages s'étaient offerts à l'épreuve qu'on me proposait. Vingt certificats en faisaient foi. J'ai su résister à ces nobles exemples; je ne me suis pas fait tatouer, mais j'ai copié un des certificats ; il montre très clairement que le prince de Galles a été plus faible que moi et qu'il s'est laissé prendre aux beaux yeux de la fille du tatoueur. »

Visitant la mosquée d'Omar, il rappelle le massacre que les Croisés y firent des musulmans réfugiés lors de la prise de Jérusalem. Mais il détache cet épisode de toutes les autres péripéties de la guerre qui provoquèrent la cruauté de la répression. Déjà turcophile, comme le seront Loti et M. Claude Farrère, le voilà qui condamne les Croisades avec une incroyable méconnaissance historique. « L'histoire héroïque des Croisades a été faite, écrit-il; il resterait à en faire l'histoire vraie, en s'appuyant, non seulement sur les témoignages occidentaux, mais sur les témoignages orientaux trop dédaignés jusqu'ici ; on y verrait que la domination chrétienne en Palestine, commencée dans le sang, s'est perpétuée dans la rapine et s'est terminée dans la corruption. » Ou l'on y verrait précisément le contraire. Ces témoignages orientaux ont été recueillis par Michaud, l'historien des Croisades, d'abord, puis dans la collection publiée par les soins de l'Académie des Inscriptions. J'ai montré, dans *les Colonies franques de Syrie* de Guillaume Rey, combien l'administration des Croisés avait été le plus souvent équitable, et comment les chroniqueurs musulmans en avaient plus d'une fois reconnu le mérite. Quant aux abus particuliers, l'Orient en est la terre privilégiée. Mais ce privilège, les Turcs, surtout, l'ont exercé.

Depuis les Croisades, la France n'a pas cessé de protéger les chrétiens d'Orient. Et voici que Gabriel Charmes, dont l'esprit cesse de s'égarer, dès qu'une question politique se pose, unit étroitement au Levant l'œuvre de la France et celle de Rome : « Les intérêts français et les intérêts catholiques, déclare-t-il, sont si intimement liés en Orient qu'on ne peut ébranler les uns sans ébranler les autres du même coup. » Et il s'élève avec vivacité contre l'incompréhension de ceux qui font de la poli-

tique de parti et, par là, diminuent la France au dehors. A nos erreurs et à nos petitesses, il oppose déjà l'habileté de l'Italie : « En Italie on n'est pas du même avis qu'en France, à beaucoup près. Loin de trouver peu sage de se servir de la religion comme d'un instrument d'influence, on voudrait à tout prix nous enlever le monopole du protectorat catholique. »

Toutes ces pages ont repris leur actualité. Elles donnent à réfléchir. Voilà un écrivain qui ne manque guère une occasion d'étaler son rationalisme, qui ressent un éloignement dédaigneux pour la piété des fidèles, et qui, dès que l'influence française est en cause, refuse d'admettre l'exportation de l'anticléricalisme et réclame l'appui des forces catholiques. Ne rapporte-t-il pas ce mot assez significatif qui contient un des plus beaux éloges de l'œuvre de nos missionnaires au Levant? Après les événements de 1860, Fuad-Pacha disait à un vieux consul de Syrie : « Je ne crains pas les 40 000 baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. » Et il lui montrait des jésuites, des lazaristes et des franciscains. « Pourquoi? lui demanda le consul. — Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays. » Et Gabriel Charmes d'ajouter : « Rien de plus vrai. Je me rappelle l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la Mer Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français. « Où donc avez-vous appris le français? — Chez les sœurs de Saint-Joseph », me répondit-elle. Et la langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfants. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites sœurs de Saint-Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout, elles ont fait aimer notre nation en même temps qu'elles en ont enseigné la langue. Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux. Les musulmans n'échappent pas plus que les autres à la séduction de la charité chrétienne. » Et il énumère les œuvres admirables créées à Jérusalem par le P. Ratisbonne. Nous qui sommes venus en Palestine et en Syrie quarante ans plus tard, nous avons retrouvé les mêmes résultats français dus aux mêmes causes, l'enseignement et la charité de nos religieux français, de nos religieuses françaises. C'est la course du flambeau que se

transmettent les coureurs. Mais Gabriel Charmes oublie de se demander d'où vient l'élan des coureurs.

Je préfère en lui l'écrivain politique au voyageur prévenu qui rabat sans cesse les enthousiasmes. A la Mer Morte où il se rend par le couvent de Saint-Saba, il prend le contrepied de Chateaubriand : « C'est un lac éblouissant, écrit-il, dont les eaux sont trop lourdes pour que le vent puisse les soulever ; elle offre donc une surface unie, calme, inutile, qui réfléchit l'azur du ciel comme un miroir. Elle est morte par son absence de mouvement ; elle est vivante par sa brillante couleur et par la beauté de ses contours d'une ampleur et d'une grâce admirables. On l'a comparée à une mer en pétrification. Les flots en effet retombent pesamment et mollement sur la grève sans jouer avec les cailloux, sans produire aucun bruit... » Il exagère, lui aussi, le silence. Mais, somme toute, sa description est exacte. Il n'y mêle aucun souvenir de malédiction céleste et il est totalement dépourvu d'imagination. Son voyage, au sortir de la Judée sombre et désolée, se termine par une excursion en Galilée. Et la Galilée l'enchante, mais il a trop lu Renan. « C'est à Nazareth, déclare-t-il, que je me suis débarrassé pour la première fois du cauchemar des lieux saints qui m'avait poursuivi sans cesse en Judée et en Samarie. » *Le cauchemar des lieux saints* ! Mais pourquoi y allait-il ? Le cerveau politique de Gabriel Charmes est solide et résiste même à son mépris du passé.

Parmi les livres de voyage et de critique de M. André Chevrillon, mes préférences vont à *l'Enchantement breton* et aux études anglaises. Il me semble que ce neveu et ce disciple de Taine est en contact plus direct avec les races du Nord, avec les Celtes et les Anglo-Saxons. Cependant il s'en est allé tout d'abord aux pays de lumière, en Palestine et au Maroc. Ses notes sur la Judée (1) correspondaient à un but très précis. Au mois de septembre 1892, il assistait à l'inauguration du chemin de fer de Jérusalem. Aucun reporter n'eût décrit aussi consciencieusement le sol, l'horizon, l'habitant, la locomotive, les wagons. Mais aucun n'eût mieux donné à ces descriptions leur amplitude et parfois même leur poésie. Lisez plutôt cette page

(1) *En Judée*, par M. André Chevrillon dans la *Revue* des 15 mars et 1er avril 1893.

merveilleuse sur les jardins de Jaffa, déjà célébrés par Gabriel Charmes : « Si brûlés par les ardeurs de l'été, ils sont encore enivrants : tous les parfums de l'Arabie s'en exhalent, flottent, dit-on, au-devant des vaisseaux sur la mer phénicienne. Entre les régimes de bananiers féconds, entre les massifs de lauriers roses et de citronniers, à l'ombre des cactus géants dont les longues lames épineuses, dont les hautes raquettes articulées hérissent la terre d'une végétation de cauchemar, je suivais une route de poussière épaisse, d'où montait cette odeur fade du désert qui vous hante et dont on a la nostalgie, quand on l'a sentie. Au delà commençait la plaine de Saron, harmonieuse et riche, sous un ciel qu'emplissait la quiétude du crépuscule. Bien loin, les collines de Judée ondulaient, sans poids, fluides comme des vapeurs qui s'étirent et tout ce paysage de Terre sainte était large et calme infiniment, plein d'une paix profonde qui, peu à peu, pénétrait l'âme, la purifiait de toutes les petites images pittoresques laissées par cette journée. Dans un carrefour, sous un grand figuier, des femmes voilées de bleu venaient puiser de l'eau à une fontaine et s'en allaient droites et sérieuses, un bras sur la hanche, levant l'autre très haut pour soutenir leurs vases. Et puis doucement, sur le silence fragile, comme des gouttes qui tombent, une à une des clochettes tintaient, et l'on voyait surgir une file de chameaux, apparition solennelle si lente qu'elle semblait ne point avancer tant qu'on n'avait point vu les étranges bêtes, tour à tour, avec lenteur, avec précaution, plier leurs genoux calleux, étaler leurs pieds capitonnés dans la poussière, balançant, prélassant au bout de leurs longs cous flexibles leur tête osseuse où rêvent et sommeillent deux gros yeux... » Peinture exacte dans ses moindres détails. Et même j'ai senti en mer, à plusieurs milles, ces parfums de Jaffa qui, par mon sabord ouvert, sont entrés dans ma cabine un matin et m'ont averti du voisinage de la terre syrienne.

Mais peut-être M. André Chevrillon, maître dans l'art de décrire, multiplie-t-il les tableaux à l'excès. Les Lieux saints nous apparaissent dans une série d'aquarelles si lumineuses que les yeux finissent par en être éblouis. C'est la première apparition de Jérusalem, pareille à une ville de province. Puis c'est la Jérusalem dans ses remparts, ville muette qui étreint le cœur. « Morte au dehors, elle remue encore au dedans. » Et

c'est un portrait des Bédouins, des Juifs, des pèlerins chrétiens. Le Saint-Sépulcre qu'il appelle irrévérencieusement « cette pétaudière sacrée » est peint dans une série d'enluminures avec ses chapelles, son or, ses orfèvreries. Enluminures minutieuses d'où l'émotion est absente. La religion lui semble morte et remplacée par le rite, « pauvre religion sans âme, tristes lieux sacrés que nous aimons à contempler et qui ne sont qu'un berceau vide ». Une vieille femme en extase au bord du tombeau le tire un instant de son indifférence. Mais ni à Bethléem, ni sur les rives du Jourdain il n'a le cœur touché. « La véritable Noël, écrit-il à Bethléem, la véritable Sainte-Famille furent rêvées en Europe, au moyen âge, par des moines et des paysans au cœur tendre. » C'est l'explication de Renan. On est surpris de voir comme le renanisme a imprégné plusieurs générations de chez nous, celle de Gabriel Charmes comme celle d'André Chevrillon. L'imagination que les souvenirs enclos dans les monuments n'ont pu ébranler chez celui-ci, le paysage l'ébranlera : « Laissons là ces reliques douteuses, note-t-il dans la campagne hors de Jérusalem : toute la douleur de la Passion s'est enfoncée dans cette campagne où la nature a pris des aspects de désespoir, de deuil morne, qu'elle ne peut pas avoir ailleurs. Pour se rapprocher sûrement de Jésus, qu'est-ce qui peut valoir la lecture de son agonie devant ce paysage dont son regard a certainement suivi les lignes et qui se reflète en ce moment dans mes yeux ? Ces silhouettes de montagnes, là-bas, derrière la ville, l'ondulation des plateaux pierreux où va tomber ce soleil de Palestine, tout cela est éternel, rien ne peut avoir changé. Ce pays est vraiment triste jusqu'à la mort... »

Triste pareillement, la Mer Morte qui, décidément, va diviser les voyageurs en deux camps, ceux qui n'en ont vu que l'horreur comme Chateaubriand, Vogüé, Loti, et ceux qui n'en ont vu que l'éclat comme Lamartine, et comme Gabriel Charmes. M. André Chevrillon se range à la suite de Chateaubriand. Il fait un tableau sinistre du désert de Judée, et plus sinistre encore du lac maudit. « Nous ne restons, dit-il, que quelques minutes, mais c'en est assez pour ne jamais oublier l'épouvantable simplicité de cette désolation. Une plage de pierres aiguës que ces eaux trop épaisses n'ont jamais pu rouler; appesantie sur ces pierres, une onde poisseuse où, tout

au bord, le soleil se mire en flammes languides, en taches aveuglantes et molles, avec des reflets de mercure; çà et là, quelques branches flottantes apportées par le Jourdain et rongées comme par un acide ; puis, entre les deux falaises, entre les deux murs calcinés où le soleil se réverbère, à perte de vue dans le sud, coupant le ciel d'une ligne d'horizon, toute l'étendue bleue, lourde, morne, qui déjà commence à fumer dans sa cuve, à se couvrir de lueurs sombres, à jeter des reflets de métal fondu... » Et le revoyant de plus loin, de Jéricho, il en fait le morne enfer où s'amassent les feux du soleil couchant.

La fête officielle de l'inauguration du chemin de fer l'autorise à des oppositions pittoresques d'Européens et d'Orientaux, de politique mobile sur un paysage éternel. Sa mosquée d'Omar ne sera dépassée que par celle de Pierre Loti. Encore est-il plus précis dans la décomposition des couleurs des verrières, mais la musique de Loti nous fait revivre ses sensations. Mieux que la religion musulmane, l'enveloppe, l'étreint, le pénètre le judaïsme. Nul n'a mieux analysé l'individualisme religieux de l'Hébreu, la prodigieuse âme lyrique des ancêtres d'Israël, le système nerveux supérieur au système intellectuel du Sémite dont l'orgueil reste intact dans la dispersion de la race. « Des attentes et des détentes de la volonté, voilà ce que l'on sent au fond de cette âme brûlante et sèche qui souffle à travers la Bible. » Et pour ne pas perdre ou rouiller ses habitudes de peintre, il dresse en pied un portrait à la Rembrandt de ces beaux vieillards juifs d'Orient. Quand il veut, au départ de Jérusalem, chercher l'image où se condensent le mieux ses impressions de Judée, c'est le mur des Lamentations qu'il revoit, « comme si toute la grandeur muette, toute la désolation de mort, l'abandon et la vétusté de Jérusalem s'étaient mystérieusement résumés là... »

XIII. — LES ÉTRANGES COMPAGNONS DE GUILLAUME II

« Jérusalem pavoisée! Cette ville, seule entre toutes, après les douleurs qu'elle a vues, ne devrait pas connaître la trivialité de nos fêtes publiques, le lampion, le drapeau et le transparent. Seuls, les ornements sacrés lui conviennent. Et voici qu'on l'a travestie... Il y a des drapeaux allemands partout... »

J'extrais ces lignes d'une correspondance adressée le 29 octobre 1898 par M. René Bazin au *Figaro* (1). Jérusalem est pavoisée de drapeaux allemands parce que Guillaume II va y faire son entrée. Ce voyage a été annoncé à grand fracas. Il a été organisé par l'agence Cook, qui ne perdra pas l'occasion d'en tirer de la publicité. Il est tout ensemble un acte politique, un acte religieux et un acte commercial. Il est destiné à affirmer à la face du monde l'alliance de l'Allemagne et de la Turquie, comme à stimuler le zèle des établissements protestants en Égypte, en Palestine et en Syrie et celui de tous les agents de commerce, industriels et hommes d'affaires. Ainsi prend-il l'importance d'un traité solennel. Cependant deux voyageurs français guettent le visiteur, tous deux de petite taille, aisément perdus dans la foule, tous deux observateurs minutieux et sagaces. L'un, M. René Bazin, photographiera le personnage, enregistrera tout le pittoresque de l'expédition, écoutera parler la foule et connaîtra l'impression produite. L'autre, Étienne Lamy, historien et sociologue, étudiera dans un grand livre de politique, *la France du Levant* (2), utile à consulter encore aujourd'hui, les causes et les conséquences du voyage.

L'empereur d'Allemagne, avec cette randonnée orientale en musique, ne fait que profiter de nos fautes. Notre politique en Orient est, depuis la précieuse expédition de 1860, devenue hésitante et contradictoire. Nos sympathies vont aux Arméniens, aux Crétois et aux Grecs, mais nous ne prenons nettement parti ni pour ni contre les Turcs. Or, déclare Étienne Lamy dans ce style qui excelle aux formules, « pour le Turc, la justification nécessaire de tous les actes, la raison suffisante de toutes les conduites, la puissance absolutrice de toutes les fautes, est la force, la force qui rend respectable aux âmes orientales la blessure même qu'elle fait ». Lors du soulèvement de la Crète, il était facile de soustraire les Crétois à l'arbitraire turc et de leur donner un gouvernement autonome : c'était calmer la révolte, imposer silence à la Grèce qui réclamait la Crète au nom de la race, et permettre une retraite à l'honneur turc. L'Angleterre et l'Italie étaient prêtes à appuyer cette politique

(1) Voyez *Croquis de France et d'Orient*, par M. René Bazin (Calmann-Lévy, 1900); les notes d'Orient avaient paru dans le *Figaro* des 22, 23 octobre, 2, 10, 18, 22 et 27 novembre 1898.

(2) *La France du Levant*, par Étienne Lamy (Plon, 1900).

dont la France pouvait prendre l'initiative en servant d'intermédiaire entre la Russie et la Grande-Bretagne. Or, que fait la France ? Elle réclame un concert des puissances européennes dont l'hégémonie appartient à l'Allemagne et qui, sous l'influence allemande, déclare que la Turquie a seule le droit de régler sa conduite envers ses sujets. La guerre éclate entre la Grèce et la Turquie (1897). La Turquie est victorieuse, et l'Empereur allemand insiste pour que la Thessalie lui soit laissée. « Au lendemain de la paix, écrit Étienne Lamy, aucun prestige n'était comparable à celui de l'empereur aux yeux des Turcs : ce fut l'âge d'or de l'influence allemande. » Le voyage d'Orient fut alors décidé.

Mais l'Allemagne commet aussi des fautes diplomatiques. Elles proviennent toutes de son manque de psychologie. L'état-major allemand se vante ouvertement d'avoir dirigé dans la coulisse la campagne contre la Grèce et s'attribue la victoire, blessant ainsi l'amour-propre turc. Et les Turcs commencent à se rappeler toutes les mauvaises fournitures militaires qui leur ont été imposées à des prix exorbitants. Puis, brusquement l'Allemagne change son fusil d'épaule : elle engage la Turquie à évacuer la Thessalie. C'est que la Grèce est menacée de faillite et que des intérêts allemands considérables y sont engagés. Cependant la Crète est occupée par les quatre puissances : France, Angleterre, Italie et Russie, tandis que l'Allemagne se dérobe, entraînant l'Autriche dans sa retraite. Et après les massacres de Candie, la Turquie reçoit un ultimatum d'évacuation, sans que Guillaume sorte de sa réserve autrement que par des protestations de fidélité. Du coup, l'influence française remonte. « Nos ultimatums, conclut Lamy, valurent à notre diplomatie des égards, à nos intérêts des concessions que nos ménagements avaient taris. » Mais nous n'envoyons personne en Orient, pas le plus petit croiseur, tandis que l'empereur met au point sa grande parade.

De cette parade M. René Bazin est le spectateur amusé et vaguement inquiet. Il a vu le *Hohenzollern* entrer en rade de Constantinople. Puis il a couru à Jérusalem, à Jérusalem décorée d'arcs de triomphe à chaque porte, à chaque passage, et toute badigeonnée de bleu et de brun chocolat. Il a visité les tentes qui, aux abords de la ville, sont destinées à recevoir l'empereur et l'impératrice, il est allé au-devant des souverains

sur la route de Jaffa. Les voici qui s'avancent, signalés par un murmure de la foule : « Ils marchent au premier rang d'un carré de cavaliers portant l'uniforme cachou avec les insignes du grade, et le casque allemand de même couleur. L'empereur a deux officiers au moins à sa droite, comme l'impératrice en a deux à sa gauche. Il monte un cheval gris. Bien qu'il soit à quelques pas de moi, je ne découvre de son visage que le menton rude, et les deux moustaches menaçantes sous la visière. Un haïk de soie blanche l'enveloppe et cache à moitié le vêtement cachou et les molletières. L'impératrice, en amazone grise, salue aimablement. Pour s'abriter du soleil torride, elle a une ombrelle, un chapeau de paille en forme de cloche, des voiles. Je vois cette blancheur s'incliner à droite et à gauche. Mais l'empereur reste la tête haute et levée vers Jérusalem étincelante. Quand des cris montent vers lui, poussés par les fellahs qui couvrent les murs bas, il porte deux doigts à son casque. » Quant à la suite impériale, elle est bigarrée et comique.

Le jour même, 29 octobre (1898), les souverains visitent le Saint-Sépulcre. Successivement ils sont harangués par les patriarches et les évêques des différents rites. On ne peut surprendre aucune pensée sur le front impassible de Guillaume. Il se prête à son rôle officiel en cabotin supérieur. A l'inauguration du Temple du Sauveur, il lit à haute voix « un acte de prise de possession et de consécration religieuse ». Et M. René Bazin ajoute : « Il y avait là une grandeur indéniable. Je la sentais et je sentais en même temps que tout cela était fait contre nous, contre l'influence catholique et française, contre la tradition, contre le vieux droit et le vieil honneur de chez nous, qu'on a crus désertés. » Et néanmoins, malgré toutes les manifestations organisées en sa faveur, Guillaume, au cours de ses promenades dans Jérusalem, trouve que la France compte bien des établissements, et bien des dévouements aussi. Les uns et les autres viennent de loin, du plus lointain passé qui les a transmis. Il faudrait si peu de chose pour restituer à la France toute son influence, toute son autorité d'autrefois : si peu de chose en vérité, une politique et un homme.

A Damas, la réception impériale est plus brillante encore. Mais voici que, grisé par l'Orient dont le sortilège, nulle part, n'est plus sensible que dans cette oasis de la Barada aux portes

du désert, Guillaume va d'un coup abattre son jeu. Au banquet officiel qui lui est offert par la municipalité, il porte ce toast au Sultan : « J'affirme que l'empereur d'Allemagne sera toujours l'ami de Sa Majesté Abdul-Hamid II, et l'ami des trois cents millions de musulmans répandus sur le globe entier et indissolublement attachés à Sa Majesté par les liens du Califat ! » Il oublie les intérêts chrétiens qu'il est venu recouvrir de son pavillon et protéger en Palestine et en Syrie. Il ne songe plus qu'à l'allié dont il a besoin pour ses projets futurs. Le toast de Damas prépare le geste d'Agadir. Est-ce voir trop loin que de soupçonner Guillaume de penser déjà à la Grande Guerre ? La Turquie fermera les Dardanelles sur la fuite du *Gœben* dont les canons seront transportés sur les pentes du Mont Carmel où j'ai pu voir leur emplacement. Les états-majors allemands s'installeront jusqu'à Palmyre, quand ils prépareront cette expédition d'Égypte qu'une canonnière française fera échouer au canal de Suez. En vérité, le toast de Damas est déjà un appel à l'alliance turque, déjà un défi à la France et à l'Angleterre.

Et M. René Bazin clôt ses notes sur le voyage de Guillaume II par ces tristes réflexions : « Je m'étais préparé à souffrir de l'insolence d'un triomphe organisé par des rivaux de la patrie française : je pensais que c'était d'eux, directement, de leur joie, des ovations faites à l'empereur d'Allemagne, des fêtes données pour lui, des paroles avec lesquelles il serait accueilli, que me viendrait l'amertume. Elle m'est venue d'ailleurs. La peine la plus aiguë qu'aient ressentie tous les Français qui ont traversé, le mois dernier, l'orient de la Méditerranée, ç'a été de constater partout une déchéance de la France, un recul du nom français, qui datait de plus loin et tenait à d'autres causes... » Quelles étaient ces causes plus lointaines ? Toute une clientèle, qui relevait de nous, se détachait de nous. Notre défaite de 1870 avait-elle à ce point atteint notre prestige ? Non, c'était plutôt notre propre indifférence pour nos œuvres d'Orient, toutes catholiques. Déjà la crise religieuse de la métropole se faisait sentir au delà des mers. Le voyage de l'empereur nous atteignait directement, parce qu'il mettait en évidence notre inertie. Pourquoi ne nous faisions-nous jamais représenter officiellement dans le Levant ? Et le correspondant du *Figaro* cite ce propos d'une jeune Syrienne élevée à la française :

— Jamais plus nous ne voyons les frégates : où sont-elles ?

Où sont-elles? Etienne Lamy va nous l'expliquer dans *la France du Levant* où il trace un tableau éblouissant du rôle historique de la France en Orient. La destinée d'un Étienne Lamy a quelque chose de douloureusement incomplet. On sait comment il débuta brillamment à l'Assemblée nationale. Il avait vingt-six ans. Après son fameux rapport sur la marine, il paraissait voué aux plus hautes charges publiques. Mais il associait la foi catholique à ses convictions républicaines. Contraint à un choix qu'il n'admettait point, il refusa de les séparer. Ayant quitté les assemblées, il fut un guide de l'opinion, un essayiste à la manière de Taine. Il revint à la politique lors du ralliement et fut un des conseillers du pape Léon XIII. Déçu une seconde fois dans cette tentative d'élargissement de la République, il se consacra définitivement aux lettres, mais il lui a manqué d'écrire un grand ouvrage auquel attacher sa mémoire, dans le goût des *Origines de la France contemporaine*. Il s'est éparpillé sur les sujets que sa curiosité intellectuelle découvrait et dont il dressait les lignes architecturales sans achever la maison. Ainsi publia-t-il les *Études sur le second Empire, Aimée de Coigny, la France du Levant, la Femme de demain*, etc.

Dans ses *Études sur le second Empire*, il a formulé la théorie de la démocratie qui était à la base de ses opinions politiques. Il n'y a, déclare-t-il, que deux sortes de gouvernements : l'oligarchique et le démocratique, celui où le peuple a des maîtres et celui où le peuple est son maître. Ils se distinguent non toujours d'après leur nom, mais d'après leurs institutions. Le premier de ces gouvernements convient aux nations en enfance. Le peuple est en tutelle et cette tutelle lui est nécessaire; mais lorsqu'il a grandi, lorsque les rouages sociaux sont devenus plus compliqués, alors le peuple doit prendre possession de soi-même et apprendre à se gouverner : il est mûr pour la seconde forme du pouvoir. Taine, au contraire, combat avec force la démocratie qui, selon lui, a la vue courte; il n'attend rien du suffrage universel qui est le triomphe du nombre, mais aussi de l'ignorance. Avec une déconcertante confiance, Lamy croit possible l'éducation de ce suffrage universel. Il ne rend pas l'électeur responsable des mauvaises élections, il l'excuse et en fait la victime des influences gouvernementales, de son sort précaire, des soucis matériels auxquels il est soumis et qui le poussent au parti le plus fort ou le plus

fertile en promesses par crainte des représailles ou par espoir des secours. Rendu à lui-même, assure-t-il, il donnerait de meilleurs résultats. Aux heures difficiles de l'histoire, nous voyons les peuples se tourner d'instinct vers l'homme le plus capable. D'ailleurs, non habitués à nous gouverner nous-mêmes, ne faut-il pas compter sur le temps pour mieux comprendre nos charges et savoir les exercer? Enfin, le suffrage universel est aujourd'hui un fait accompli sur lequel il est difficile de revenir et dont il faut tirer le meilleur parti pour l'éducation du peuple : l'élite de la démocratie devra être cette éducatrice naturelle et le guide de la nation en marche. Ainsi Lamy avait-il une robuste confiance dans l'individu, l'association, la démocratie, le suffrage universel. Mais l'histoire, qu'il connaissait pourtant si bien, ne nous apprend-elle pas qu'il y a des vérités essentielles, impossibles à transgresser? Les lois qui assurent la durée des peuples, comme celle des races, ne changent pas. Il y faut toujours revenir. C'est la tête qui dirige, et non les membres, et mille têtes ne font pas un cerveau.

La France du Levant est un livre beaucoup trop oublié. Dans le passé, Étienne Lamy est soutenu par l'armature des faits qui limite son esprit chimérique, mais cet esprit qui est profond et hardi excelle à comprendre les causes, les enchaînements et les conséquences de ces faits. Peu d'historiens ont su, comme lui, composer des tableaux d'ensemble où tout s'éclaire et s'explique. Il reprend à travers les siècles la question d'Orient. Rome violée avait dompté les Barbares. « Une force vaincue donna des ordres à leur victoire. » Ils adoptèrent la civilisation, les mœurs, la religion latines. L'invasion arabe, lorsqu'elle menaça à son tour le monde occidental, était hostile, au contraire, à la société préparée par le christianisme. La religion de Mahomet, « malgré la beauté de quelques maximes empruntées et de quelques vertus naturelles, coupait à la racine toutes les forces par lesquelles la société humaine progresse et se conserve », en sorte que la victoire de l'Islam sur le christianisme « n'eût pas été le triomphe d'une civilisation sur une autre, mais de la barbarie sur la civilisation ».

Cependant les Arabes avancent avec une rapidité qui paraîtrait invraisemblable, si l'on oublie que la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Lydie, la Tripolitaine, la Mauritanie forment une étroite bande de terre où ils pouvaient pratiquer l'offensive,

couverts d'un côté par la mer, de l'autre par les sables, n'ayant qu'un ennemi de front. La chrétienté envahie n'avait alors ni unité politique, ni unité religieuse. L'Empire d'Occident s'est écroulé et l'Empire d'Orient est à peu près désarmé, réduit à négocier ou acheter des concours, en proie aux hérésies qui affaiblissent la discipline. Poitiers sauve la chrétienté. C'est le premier miracle des Francs. Ou plutôt c'est le second : Mérovée n'a-t-il pas déjà, avec Aétius et Théodoric, arrêté Attila aux Champs catalauniques? La France est toujours présente à ces batailles-barrières qui préservent toute une civilisation. Et plus tard, dans l'histoire, la bataille de Varsovie, gagnée par le général Weygand, sera assimilée à ces victoires des Champs catalauniques et de Poitiers, car elle suspendit la marche du bolchévisme au moment le plus critique, quand la Pologne et la Tchécoslovaquie n'étaient pas encore organisées, quand l'Allemagne était en pleine crise et quand l'Italie, à qui Mussolini n'avait pas encore imposé l'autorité nécessaire, menaçait de s'effondrer dans l'anarchie. Mais nous ne savons pas voir l'histoire en marche et nous attendons pour la comprendre qu'elle soit refroidie. Or, « tandis que la puissance musulmane se détruit comme elle s'est fondée, par la violence, l'Europe non seulement est sauvée, mais se constitue. Elle se constitue sur l'idée que la force n'est pas la maîtresse du monde, mais la servante d'une puissance supérieure à elle, et qu'elle doit obéir à une loi morale... Ainsi s'établit la société dont le Pape est la conscience et dont l'Empereur est le bras. » Charlemagne, allié du Pape, entreprend soixante-huit guerres contre les infidèles. Pendant que l'Empire d'Occident se reconstitue, l'Empire d'Orient, livré aux querelles religieuses, s'effrite : la vieille haine entre l'Église de Rome et Constantinople provoque les luttes de patriarcats, la révolte de Photius et le schisme de 1054. Et voici qu'à nouveau l'Europe est menacée par les Turcs, race uniquement guerrière qui a pris le pas sur les Arabes.

Après Charlemagne, l'Empire d'Occident passe aux princes germaniques. Étienne Lamy les juge sévèrement : « Les plus mauvais parmi les princes de race franque, écrit-il, s'ils avaient négligé d'en remplir les devoirs, n'en avaient pas faussé le sens. Les meilleurs parmi les princes de race allemande ne voient dans l'Empire qu'un moyen d'assurer leur suprématie personnelle sur l'Europe et sur l'Église. » Quand le péril musulman

s'aggrave, Henri IV, empereur d'Allemagne, entreprend en 1075 la guerre du Sacerdoce et de l'Empire. C'est encore de la France que viendra le salut. « Cette race, dit l'historien, ne possède plus avec l'Empire l'autorité d'un mandat public, mais elle a la puissance de son génie spontané. Et ce génie décide et soutient les Croisades qui sont la première intervention de la volonté générale dans la politique européenne. »

Les Croisades retarderont l'invasion musulmane de trois siècles, donnant ainsi à la Hongrie, à la Pologne, à l'Autriche le temps de se constituer. Quand on nous parle aujourd'hui d'esprit européen, il ne faut pas croire qu'on ait trouvé une formule nouvelle. Cet esprit européen apparaît déjà dans le mouvement politique et religieux des Croisades, qui pose déjà le problème d'une défense européenne contre la force de l'Islam et contre l'anarchie intellectuelle venue de l'Orient.

Les leçons de l'histoire sont claires pour qui sait les voir. Mais le malheur veut que tant d'hommes politiques aujourd'hui ignorent l'histoire qui n'est que la transcription des mêmes erreurs suivies de leurs mêmes conséquences. Et le mouvement des Croisades, destiné à bâtir un rempart contre les invasions d'Asie et contre le futur bolchévisme dans la conception de ceux qui le dirigent, est enrayé par qui? par la duplicité de l'Empire grec, sans doute, qui dès le début égare les Croisés, massacre les Latins à Constantinople et finalement s'allie ouvertement à l'ennemi commun sans prévoir sa chute, mais encore, mais surtout par le sot orgueil et l'égoïsme borné de l'Empire germanique. Frédéric Barberousse conquiert l'Italie et domine la Papauté : ainsi arrive-t-il trop tard en Terre sainte et en Syrie où nous ne gardons plus que Tripoli, Tyr et Antioche. « Il semble, écrit Lamy, que l'égoïsme du génie germanique, comme la générosité du génie français, aient atteint leur perfection dans les deux hommes qui conduisent les dernières croisades : Frédéric II et Louis IX. » Frédéric en Orient n'est qu'un vaniteux cabotin. Il se fait couronner roi de Jérusalem, mais il s'engage à n'y établir ni garnison, ni défenses. Déposé par le Pape, il fait alliance avec les Turcs et les prévient de toutes expéditions tentées contre eux. Seul, le roi de France, saint Louis, continue la lutte contre l'Islam : il échoue, mais il est si noble et grand dans sa captivité qu'il efface dans le souvenir des musulmans le

tort fait aux princes chrétiens par le scepticisme et les vices de l'odieux Frédéric.

La Guerre de Cent ans absorbe la France dans sa lutte contre l'invasion anglaise. Quand elle en sort à son avantage, va-t-elle, délivrée, reprendre son grand rôle politique et populaire, qui est la défense de la chrétienté? Ne nous reste-t-il pas des débris de notre domination en Syrie, en Palestine, en Asie-Mineure, en Chypre, en Morée, en Albanie, en Grèce? Voici que les guerres d'Italie, suivies des guerres contre l'Empire, attirent et retiennent Charles VII, Louis XI et François Ier. « Les déceptions se suivent. Bientôt toute l'Europe est pour l'Empereur ou à l'Empereur. Contre lui un seul ennemi reste debout : le Turc, dont les escadrons innombrables tournoient aux confins de la Hongrie et dont les flottes redoutées insultent l'Empire sur toutes les frontières maritimes. » C'est alors que François Ier s'allie avec le Turc, inaugurant une politique nouvelle qui « sacrifie la délivrance des peuples conquis par l'Islam et la concorde du monde civilisé à l'espoir de dominer l'Europe ». Elle inaugure la politique des intérêts. Mais, à son origine, elle est pour ainsi dire commandée par la menace du despotisme impérial. Le Turc est préféré au Germain : François Ier a dû faire un choix.

Quels ont été les résultats de cette alliance de la Chrétienté et de l'Islam? Les Capitulations donnent aux Français sur territoire turc le droit d'être gouvernés et jugés, au nom du Roi, par leurs consuls : en chacun d'eux le Grand Seigneur doit ménager la France tout entière, et c'est le privilège politique. Les Français acquièrent le monopole exclusif de trafiquer dans tous les États du Sultan, et c'est le privilège commercial. Ils sont libres d'observer leur religion et de se rendre aux Lieux saints, et c'est le privilège religieux. Mais le traité d'alliance est mal appliqué, comme si la France était gênée par sa réconciliation avec l'Islam et ne s'accoutumait pas à l'oubli de sa tradition. Les Valois ne se décident pas à concerter avec les Turcs leurs efforts contre l'Autriche. Louis XIV châtie les pirates musulmans, fait perdre la Hongrie aux Turcs, mais marchande son concours à Vienne qui est sauvée par Sobieski. Notre politique se fait neutre pendant les guerres qui précèdent les traités de Carlowitz et de Passarowitz. Mais Louis XVI refuse de trahir notre allié en échangeant Byzance contre les

compensations offertes par la Russie soit en Égypte, soit dans l'Archipel. A nos désaveux et à nos hésitations, les Turcs répondent par les mêmes procédés. Préoccupés du développement de l'Angleterre et de la Russie qui sur terre et sur mer peuvent ruiner leur commerce, ils tentent de se servir de nous sans nous servir. Ainsi l'alliance ne donne-t-elle ni de part ni d'autre des fruits heureux. Elle est plutôt un *modus vivendi* qui, tout de même, assure une protection précieuse à tous les chrétiens d'Orient.

Vient la Révolution qui enseigne une foi nouvelle : le principe des nationalités. Chaque pays tire de ce principe ce qui sert son intérêt. La Russie invoque le droit de race pour se réserver l'héritage des Turcs en Europe. L'Angleterre, redoutant l'installation de la Russie aux Dardanelles et désirant de commander les routes d'Asie, inaugure une politique de réformes. Quant à la France, elle protège successivement l'indépendance de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie et de la Bulgarie et précipite le démembrement de l'Empire ottoman : conquête de l'Algérie et de la Tunisie, Chypre à l'Angleterre, Bosnie et Herzégovine à l'Autriche, Égypte indépendante. L'Allemagne avisée prend notre place à Constantinople : mission et fournitures militaires, chemins de fer d'Anatolie et de Monastir. L'avènement d'Abdul-Hamid marque un retour au despotisme et au nationalisme le plus étroit et le plus cruel : les Slaves serbes livrés aux beys albanais, les Maronites aux Druses, les Arméniens aux Kurdes. Ces massacres d'Arméniens en 1894 et en 1895 provoquent la protestation des puissances. L'Angleterre veut forcer l'entrée des Dardanelles, mais la Russie, bien que protectrice des chrétiens slaves d'Orient, craignant que la diminution de l'arbitraire turc n'amène la diminution de l'adhésion des peuples opprimés au panslavisme, propose de remplacer l'entrée des flottes par celle d'un unique bâtiment par nation. Et la France, toujours hésitante en Orient, l'appuie. Le Sultan, se devinant libre avec l'Arménie, ordonne ou laisse faire les nouveaux massacres de l'automne 1895 (150 000 hommes, femmes et enfants brûlés ou enterrés vifs, 80 000 morts de misère) et de 1896 (tuerie de 8 000 Arméniens à Constantinople après l'échec de l'attaque de la Banque ottomane par une douzaine de conjurés arméniens qu'on laisse agir pour avoir un prétexte).

En 1895, à Marasch, un Père franciscain et huit élèves sont fusillés et brûlés. Après enquête, notre ambassadeur, sous menace de faire bombarder Alexandrette, exige un second jugement, le premier ayant acquitté les coupables. Mais, le navire n'arrivant pas, le Sultan fait condamner ceux-ci pour la forme à une déportation près de La Mecque, avec avancement de grade, tandis que l'Autriche, envoyant un bâtiment de guerre à Mersine, exige le rappel d'un agent maritime qui avait été exilé. Notre pusillanimité compromet notre prestige en Orient.

Puis, c'est la guerre gréco-turque de 1897 dont j'ai déjà parlé, et dont profite l'Allemagne. Pour l'Allemagne comme pour la Turquie, la force prime le droit.

Même poussée allemande dans le domaine commercial où les Capitulaires de 1535 donnaient à la France un monopole pour le transport sous nos pavillons des marchandises en Orient. Ce monopole, peu à peu, est ruiné. A partir du XIXe siècle, l'Allemagne poursuit la primauté commerciale avec un acharnement prodigieux et des méthodes quasi scientifiques. Écoles professionnelles, bourses de voyage, faveurs aux émigrants, services d'achats et de ventes, elle ne néglige aucune arme. Le Levant, abondant en matières premières et manquant d'industries, devait attirer son ambition. Les désirs orientaux sont ardents et superficiels : plus avides que judicieux, ils distinguent mal « sous l'éclat de ce qui brille la valeur de ce qui dure ». L'Angleterre et la France vendaient bon, mais cher; Allemands, Autrichiens, Hollandais, Belges, unis par des ententes économiques, ont compris qu'il fallait soigner l'aspect et abaisser le coût et la qualité de la marchandise. Ce fut l'inauguration de la camelote allemande à bon marché.

Nos méthodes françaises, trop routinières, ne se sont pas adaptées aisément à un nouvel état de choses. Étienne Lamy, après Taine, en fait une âpre critique. Nos écoles commerciales et industrielles sont trop rares ; nos écoles d'arts et métiers sont trop élémentaires pour fournir ces spécialistes qu'attendent nos fabriques et nos laboratoires. Nos hautes écoles semblent prévoir en chaque étudiant un futur grand homme, au lieu de former des hommes moyens aux applications précises. Nos commerçants ne s'adaptent pas à une clientèle nouvelle et plus démocratique. Nous manquons de voyageurs de commerce et

de représentants, ou bien nous avons recours à nos concurrents étrangers que nous prenons pour mandataires. Nous exigeons de très courts délais de paiement, ce qui nous fait perdre nos créances et nos clients. Enfin nous ne surveillons pas assez les nombreuses contrefaçons qui amoindrissent notre réputation. Résultat : la France a peu à peu perdu son rang et son avance. En 1900, elle est le peuple qui, en Orient, apporte le plus d'argent et vend le moins de marchandises.

Sur la diminution de notre protectorat religieux, Étienne Lamy n'est pas moins pessimiste. Il montre les progrès des Grecs orthodoxes disputant les Lieux saints aux catholiques par surprise, violence, ruse et argent. La France, mécontentant le Sultan par son alliance avec l'Autriche en 1757, se vit enlever alors la garde de la plupart des sanctuaires historiques, et les Grecs en bénéficièrent. En 1774, au traité de Kaïnardji, la Russie obtint de la Porte le protectorat sur tous les orthodoxes soumis à la domination ottomane. Et nous ne savons pas profiter de la guerre de Crimée pour reprendre nos avantages. Mais toute une partie du livre d'Étienne Lamy devient aujourd'hui caduque : celle relative aux progrès de l'Église russe et à la politique russe de mainmise sur la Palestine et la Syrie (innombrables pèlerinages aux Lieux saints, création d'une ville russe aux portes de Jérusalem avec hôtelleries, hôpitaux, cathédrale, consulat, ouverture d'une École normale à Nazareth pour enseigner le russe, etc.). Le bolchévisme s'est chargé de briser cette expansion de la Russie : un gouvernement communiste a produit ses fruits naturels qui sont la ruine à l'intérieur et la diminution au dehors. Mais notre protectorat religieux a rencontré d'autres adversaires, d'autres concurrents : les nations protestantes, les peuples catholiques et nous-mêmes. Nous-mêmes surtout : notre politique anticléricale, déchaînée depuis 1888, nous a fait à l'extérieur le plus grand tort : en Orient elle a commencé de tarir le recrutement des missions qui répandaient le plus ardemment l'influence française, elle a ruiné cette influence, elle a suscité en Autriche, pour la Bosnie, l'Herzégovine, l'Albanie, sous l'œil favorable de la Papauté, la volonté d'en soustraire les populations à un protectorat devenu inutile, et en Italie le désir grandissant, grâce à sa population et au souci de respecter Rome désormais (après la période Crispi), de nous remplacer dans tous nos postes.

Malgré tous ces mauvais symptômes, Étienne Lamy, à la fin de *la France du Levant*, laisse passer quelques paroles d'espérance : « La France, écrit-il, reviendra en Orient à l'œuvre que la politique des Valois avait interrompue ; elle se prononcera de plus en plus pour le droit des races chrétiennes contre la perpétuité de la domination musulmane ; elle travaillera de plus en plus à défendre les races chrétiennes contre la perpétuité des dissidences religieuses. » Mais cette conclusion semble *rapportée*, pour emprunter à l'art du meuble un terme significatif. Elle ne fait pas corps avec l'argumentation du livre, elle lui est juxtaposée. Le livre n'est qu'un long cri d'alarme. La guerre, cependant, nous replaçait vis-à-vis de la Turquie sur le terrain le plus favorable, puisque la Turquie s'était alliée aux puissances centrales et puisqu'elle était vaincue avec elles. Dans quel sens, après la guerre, avons-nous traité la question d'Orient, et Étienne Lamy, s'il revenait, comment jugerait-il le traité d'Angora et celui de Lausanne ?...

Ainsi les deux compagnons de Guillaume II en Palestine et en Syrie, ont-ils avec clairvoyance révélé, l'un le cabotin supérieur, l'autre le successeur de ces empereurs d'Allemagne qui se mirent toujours à la traverse des grands courants par qui l'Europe aurait pu se laisser conduire à la concorde et à la direction du monde.

HENRY BORDEAUX.

(A suivre.)

APRÈS LE CONGRÈS

L'ÉMIGRÉ RUSSE

Au lendemain du Congrès tenu par la Russie en exil, on lira avec émotion ces pages que nous envoie une femme de haut rang et de grand cœur. Comment ne pas être touché de l'ardent mysticisme avec lequel elle attribue à l'épreuve de sa patrie le sens d'un avertissement pour l'Europe, et assigne à l'émigré russe une mission qui lui revient « par droit de souffrance » ?

On a vu, ces dernières années, des millions d'individus, venant de l'Orient de l'Europe, de Russie, se répandre sur tous les pays d'Occident. Beaucoup n'ont voulu voir dans ces Russes émigrés qu'une énorme et indésirable nuée d'insectes voraces. Une telle manière de voir est-elle justifiée? Dépourvus de tout, pour la plupart, ne font-ils qu'apporter la destruction aux pays où ils viennent chercher le pain de chaque jour et un toit pour s'abriter? Ne seraient-ils pas, au contraire, destinés à fournir un contrepoids, à opposer une résistance aux forces de destruction qui, de plus en plus, se propagent dans le monde?

Et n'est-ce pas le lieu de rappeler qu'une fois déjà, au cours de l'histoire, les mêmes forces malfaisantes, venant alors de l'Asie, se sont butées contre le puissant organisme de la Russie, dont le corps, ensanglanté, a servi durant 300 ans de rempart vivant entre les hordes tartares et le reste de l'Europe?

Qu'est-ce que l'émigré russe d'aujourd'hui? Au premier abord, il ne vous frappe en rien, il ne se distingue en rien des autres êtres qui travaillent pour vivre ou qui dépendent de la

charité d'autrui. Vous le jugez pareil à eux, ni meilleur, ni pire. Êtes-vous sûrs qu'il soit tout à fait pareil? Êtes-vous sûrs qu'il *puisse* être tout à fait pareil?

La transformation subite, inouïe, de toute son existence, de son ambiance matérielle et morale, par une catastrophe sans précédent, n'a-t-elle pas dû, infailliblement, produire un revirement complet de tout son être, y laisser une empreinte profonde, ineffaçable? Devenu, d'un moment à l'autre, le jouet de forces néfastes, agissant avec une violence telle que l'histoire n'en avait jamais encore vu, vomi par elles hors de son foyer, de son milieu, de son atmosphère naturelle, l'émigré russe ne doit-il pas représenter un type jusqu'alors inconnu, — génération spontanée d'un cataclysme unique en son genre?

Certes, les individualités, parmi les émigrés, réagissent et s'affirment différemment, et il en est même, malheureusement, quelques-unes qui renient leur commune destination. Mais c'est l'ensemble qu'il faut voir. Certains traits généraux les rapprochent et les englobent en un même type commun.

Deux traits surtout les caractérisent.

D'une part, l'ardente inimitié contre l'esprit de destruction où et sous quelque forme qu'il apparaisse, cet esprit néfaste dont ils ont appris à connaître, à leurs dépens, l'effroyable et astucieuse puissance.

D'autre part, l'irréductible attachement aux principes de conservation, aux institutions qui assurent la santé sociale, la solidité, la permanence, la paix et l'harmonie. D'abord, la religion de ses pères, dont la vitalité miraculeuse a triomphé des assauts furibonds, dirigés contre elle par les éléments déchaînés du mal. Et puis la patrie, cette patrie lointaine, mais plus proche que jamais de son cœur, la patrie et tout ce qu'autrefois elle offrait à ses enfants de beau, de doux, de glorieux et qu'ils n'ont, souvent, pas su assez estimer, aimer, admirer... Religion, patrie, leur forme visible peut être détruite : elles continuent de vivre, d'une vie idéale, au cœur de l'exilé. C'est l'intime trésor que personne ne peut lui ravir; car, qui donc est en état de s'attaquer à ce qui fait partie de l'impalpable et insondable essence de l'âme?

La découverte que, parmi tant de ruines, il vient de faire de ce trésor, trop méconnu jadis, l'émigré russe ne serait-il pas appelé à en annoncer au monde la bonne nouvelle? Son

rôle ne serait-il pas de convier l'humanité entière à prendre conscience de ce qui constitue le meilleur de son patrimoine et à le sauvegarder?

Tous les avantages, toutes les commodités de la vie, qui, autrefois, lui semblaient, à lui aussi, avoir une valeur incontestable, il a vu une rafale effrayante les emporter; seul, ce qui était indéracinable a tenu bon et affirme, par là, sa signification immuable. Cela seul, par conséquent, il l'envisage comme son héritage indélébile et sûr; quant au reste, il le rejette dans le domaine du *nitschwo* instinctif, traditionnel, tant bafoué. incompris, autrefois, et qui, aujourd'hui, pourrait bien se trouver justifié...

Ce jour nouveau sous lequel l'émigré russe voit les choses n'apparait pas encore nettement aux peuples occidentaux; il l'a perçu, lui, dans l'éclairage subit de la foudre, tombée sur sa patrie. Pour lui, toutes ces choses détruites dans leur forme extérieure se sont en quelque sorte dématérialisées. Maintenant il les aperçoit dans leur essence : il est en contact avec leur principe intérieur. La barrière est tombée qui était entre lui et ce principe abstrait. Aussi beaucoup des biens dont il est privé aujourd'hui, ont-ils perdu à ses yeux presque toute leur valeur. Fait étrange en apparence, mais que bien des émigrés russes vous confirmeront : il leur arrive de se sentir plus riches dans leur misère, qu'ils ne l'étaient dans l'insouciance et l'aveuglement des jours passés. Ils s'aperçoivent que la civilisation a soumis l'homme à toute sorte de greffes artificielles en contradiction avec sa nature véritable. Épuisés, meurtris, ballottés à tous les vents, ils n'ont tout de même pas l'impression d'être perdus, isolés dans l'univers; au contraire, ils se sentent plus fortement rattachés que jamais, par des fils imbrisables, à un monde supérieur, conquis par droit de souffrance.

Certes, je ne prétends pas que l'émigré russe ait renoncé d'un cœur léger à la facilité d'existence, au bien-être, aux habitudes de raffinement, qu'il ne s'en soucie pas, qu'il soit indifférent ou insensible aux « bienfaits » de la civilisation moderne. Ce serait en contradiction directe, non seulement avec tout son passé, mais aussi avec sa nature slave, encline à la jouissance des sens. Ce que je veux dire, c'est que ces jouis-

sances auxquelles, jadis, il croyait si fortement tenir n'évoquent plus en lui que des regrets fugitifs.

Souvent, même, malgré les bribes de confort, de bien-être, de liberté relative, dont il jouit dans son exil, il envie ses frères de Russie, qui, quoique privés de tout cela, exposés à des souffrances et à des humiliations, à des privations sans nom, voient cependant, parfois, l'éclair d'une aube nouvelle traverser la nuit sombre où ils végètent.

Tandis qu'il s'occupe aux métiers les plus divers, parfois les plus humbles, imposés par une nécessité pressante, ce qui soutient l'émigré russe, homme ou femme, c'est la ferveur de sa foi religieuse, c'est sa confiance inébranlable dans la continuité historique de sa patrie, et l'espoir en sa prochaine renaissance.

Loin d'être celui à qui l'émigration n'a rien appris, désormais, sous l'aiguillon de la nécessité, il va dépouiller certaines tares de l'âme russe. Il apprendra dans l'exil la juste valeur d'éléments qui peuvent paraître secondaires, mais sans lesquels rien ne saurait aboutir : la mesure, l'ordre, l'élaboration précise. Il comprendra qu'il ne suffit pas à la formation et à la croissance d'un arbre que sa sève soit riche et abondante, qu'elle s'épanouisse en quelques fleurs et fruits isolés, sporadiques, ou s'épanche par des blessures profondes ; il faut qu'elle conforme son cours, jusque dans ses moindres détails, au rythme qui régit l'organisme entier de la plante, qu'elle s'infiltre dans ses plus fines ramifications. Il ne laissera plus, comme c'était jadis le défaut de l'intelligence russe, son esprit se lancer dans le vide. Il ne cherche plus. Parmi les ruines de sa patrie, il a découvert, définitivement, son chemin : il ne risque plus de s'égarer.

S'il n'aperçoit pas nettement encore toutes les raisons de l'immense désastre qui a frappé la Russie, il sait cependant que la principale est l'opposition à la loi, à l'autorité consacrée : c'est elle qui a amené la catastrophe finale. Il se détourne donc, dorénavant, de toute tendance vague, de toute aspiration flottante, de toute hypothèse douteuse ; l'inconnu, l'inédit ne l'attire plus.

Il a conscience d'être arrivé, lui, sinon l'humanité elle-même, aux confins les plus avancés du domaine qu'il est donné à l'homme de parcourir, et sait que chaque pas de plus dans la

même direction le précipiterait sûrement dans l'abîme. Sa transformation spirituelle l'a rendu circonspect, étranger aux spéculations aventureuses, aux décevantes doctrines humanitaires dont l'Europe se leurre et qui l'ont amené, lui, à brûler avec une rapidité vertigineuse, — conforme en partie, il est vrai, à sa nature, — les étapes par lesquelles s'acheminent, plus lentement, plus prudemment les autres nations

Sa cruelle expérience personnelle le met en garde contre toute force destructive, la lui fait dépister, même sous la forme la plus voilée, même sous les dehors les plus insinuants. Devenu clairvoyant à ses dépens, l'émigré russe s'y trompe moins que tout autre. Et qui sait? l'Europe ferait bien, peut-être, de prêter l'oreille à ses avertissements. Peut-être, serait-ce la meilleure chance qui reste à l'Europe d'éviter un péril dont l'imminence va croissant chaque jour.

Si tout ce que je viens de dire est vrai, peut-on croire encore que l'émigré russe ne soit que le produit accidentel et fortuit d'un sort aveugle? La signification et l'importance de son rôle ne sont-elles pas trop évidentes?

Une opinion, aussi étrange qu'erronée, circonscrit la signification de ce qui se passe en Russie, à ce pays seul. Que l'on ne s'y trompe pas : une telle opinion est à combattre par tous les moyens. En effet, elle fait méconnaître le danger des substances délétères, explosives qui, actuellement concentrées dans le sinistre foyer de Moscou, se propagent de là dans toutes les parties du globe, dissimulées souvent sous les apparences les plus inoffensives. Si elles ont pu s'agglomérer et produire une immense catastrophe en Russie, c'est parce qu'on ne les y a pas discernées, parce qu'on en a sous-estimé le sens et l'action. Cet infortuné pays a reconnu trop tard l'hydre à mille têtes, dont il est devenu la proie, et qui s'était introduite chez lui sous une face mensongère. Les autres nations n'auraient pas la même excuse que la Russie : celles qui ont vu le monstre démasqué dans toute sa hideur, sont à même de le juger, de le connaître, ne peuvent s'abuser sur le péril de mort dont il les menace.

Les étrangers ne se rendent pas suffisamment compte de l'antagonisme insurmontable qui existe entre le vrai Russe et le

bolchévisme. Il est même des gens, qui, par ailleurs clairvoyants et équitables, reportent leur antipathie, leur amertume croissante, indifféremment sur les uns et sur les autres, *parce que Russes les uns et les autres*, sur les criminels et sur leurs victimes.

Or le bolchévisme est l'exacte contre-partie de la vraie Russie, des vrais Russes, en particulier, des émigrés. Ces derniers s'attachent à la conservation de tout ce que les bolcheviks, après l'avoir détruit en Russie, travaillent à détruire dans le monde. Pour l'émigré, comme pour tout vrai Russe, la religion est le symbole suprême, qui vaincra, finalement, son implacable ennemi, le bolchévisme, l'esprit de destruction. Quant à sa patrie, il la voit, passagèrement écartelée, horriblement défigurée par un mal terrible, mais elle ne lui en est que plus chère. Telle une rose rejetée et écrasée sous le pied d'un passant impitoyable, elle n'exhale pas moins, pour lui, un parfum doux et inoubliable, qui le suit partout.

Loin de se sentir retranché de sa patrie, du passé et de l'avenir de cette patrie, il s'y identifie davantage et reste en un contact moral plus intime, plus constant que jamais avec elle, sensible aux moindres ondes qui lui en arrivent à travers l'espace. Il lui voue toutes ses pensées; il rapporte à elle tout ce qu'il entend, tout ce qu'il voit; il souffre et espère avec elle, avec ceux des siens qui y végètent encore. Pas un instant, il ne doute de sa patrie : il sait que les forces destructives n'ont pu tuer l'âme de la Russie, qu'elle est restée indemne, qu'elle est impérissable. Et, je le répète, l'impérissable est devenu la seule réalité pour le vrai Russe, pour l'émigré russe type.

Quand il voit les autres nations au travail en vue de leurs nécessités présentes, quand il assiste à leurs efforts, pour la vie quotidienne, il se rend compte, à part lui, que tout cela peut un jour disparaître, comme tant d'autres valeurs, qu'il a vues s'évanouir... Il en est, à ses yeux, d'infiniment plus réelles, plus durables, seules vraies, et qui, seules, pourront amener le bonheur, la paix et l'harmonie dans l'univers. Il attend de sa patrie, dépossédée de tout le reste, qu'elle, la première, en donne le témoignage vivant et éclatant au monde. Pour lui, le rôle propre de la Russie consistera finalement à sauvegarder l'héritage humain dans ce qu'il a d'imprescriptible.

C'est l'idée qui se fait jour dans la jeunesse russe, qui apparaît notamment dans les manifestations des invalides de guerre. La jeunesse russe, si cruellement meurtrie, projetée hors de toute voie sûre, voit maintenant clair devant elle. Très heureusement douée, selon l'opinion générale, elle se distinguait jadis par la fougue qu'elle apportait à tout ce qui la passionnait; elle manquait du lest suffisant pour produire des fruits en rapport avec la richesse et la fécondité de sa nature. Elle voguait, la plupart du temps, à la dérive.

Les plus belles œuvres, dont le génie russe a doté l'humanité, n'ont été jusqu'à présent que comme des flamboiements extraordinaires, comme des surprises réservées par lui au monde. Mais ce génie n'a pas pu, ou n'a pas su encore, se manifester dans toute sa plénitude et la synthèse de son caractère. Il a fallu un cataclysme sans pareil pour le dompter, pour le forcer à reconnaître sa propre loi et à s'y plier. Dès à présent, on peut s'attendre à le voir apparaître, un jour, dans toute son ampleur, dans sa plénitude.

Sur la base solide de ces principes éternels, l'émigré se rencontre avec son frère resté dans la patrie; car ce dernier, lui aussi, a su résister à l'esprit de destruction, au milieu des souffrances inexprimables et des humiliations sans nom, qu'il lui inflige.

Si différent que semble leur sort, la liquidation de toute leur existence passée a, néanmoins, produit, en tous deux, une transformation identique dans le fond. Aussi se retrouveront-ils, sans nul doute, un jour, avec la joie de pouvoir bien mieux s'entendre qu'ils ne l'avaient espéré, mieux surtout que ne l'avait craint celui des frères qui, resté chez lui, accusait parfois l'autre d'avoir abandonné sa patrie dans le malheur.

En dépit de tout ce qui les a séparés, durant d'interminables années, ils se retrouveront communiant dans les mêmes sentiments, car rien d'essentiel n'intervient pour les diviser. Tous deux ont même esprit, même idéal de fidélité à la religion, de continuité nationale et historique.

Les sentiments fraternels de l'émigré volent, aussi bien à l'adresse du paysan russe, à qui il appartient de prendre une part éminente dans la réédification de la Russie. A ce point de vue encore, des traits communs se sont imprimés en eux et

feront reconnaître les enfants nés de la même mère patrie, victimes du même tyran odieux et sanguinaire. Dans leurs cœurs à tous deux couve la même étincelle inextinguible, puisée dans les cendres de leur commune patrie. Le jour ardemment appelé viendra où elles jailliront en flammes pour se rejoindre en un brasier immense, qui consumera les excroissances malignes et les miasmes pestilentiels, surgis ces derniers temps.

Surtout ne qualifiez pas tout cela de chimère où se complait l'âme russe. Ce qui donne à l'émigré le courage, la consolation et, par-dessus tout, l'énergie indispensable pour poursuivre le fil de son existence, ne peut être fumée.

Et voici comment les choses m'apparaissent.

Dès avant la guerre, sous le couvert d'une paix apparente, d'un bien-être plus ou moins général et d'un luxe croissant, les forces destructives travaillaient déjà à miner l'édifice moral et social en Europe; seulement, elles gagnaient, chaque jour, du terrain, sans que l'Europe insouciante se fût rendu compte de leur activité menaçante, de leurs progrès constants, sans qu'elle eût pensé à organiser la résistance, à s'unir contre son implacable ennemi.

Pour sauver non seulement l'Europe, mais l'univers entier du désastre final, pour que toutes les forces conservatrices, bienfaisantes, se ralliassent contre les forces malfaisantes, en vue d'un triomphe décisif, il fallait que ces dernières apparussent à tous les yeux, sous leur jour véritable, dans toute leur horreur.

Tel est le sens de la révolution russe.

L'humanité saura-t-elle en tirer les conséquences nécessaires?

Si c'est la Russie qui a été choisie pour être le champ de bataille sanglant, où s'affronteraient dans une lutte d'avant-garde les forces de destruction et les forces de conservation, n'est-ce pas parce que, par sa grandeur, sa jeunesse et sa force, elle devait rendre l'événement encore plus impressionnant?

Quant aux émigrés russes, ils doivent, de toute évidence, figurer parmi les éléments essentiels des forces conservatrices liguées contre l'esprit du mal. A eux de mériter, par leur solidarité et leur unité, d'en devenir le noyau invincible.

PRINCESSE A. L.

LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT

DEPUIS SEPT SIÈCLES

Il n'y a pas très longtemps que l'humanité civilisee s'est « mise dans ses meubles ». Elle a vécu des siècles sans en éprouver le besoin et même en les ignorant, campée plutôt qu'installée dans les demeures qu'elle s'était construite et dont le vide ne la choquait point.

Le coût de l'ameublement, sa nature, sa diversité, la part qui lui fut faite dans le budget de nos aïeux, offrent un exemple saisissant des variations de l'idéal conventionnel qu'est « le luxe ». Le mobilier n'est pas de ces terrains favorisés où s'est opéré le « nivellement des jouissances » que nous constatons dans la nourriture, les moyens de transport, l'habillement, l'éclairage. L'abîme qui sépare encore nos logis riches et pauvres, au dedans comme au dehors, tient à ce que la façon et la matière des lits et des tables, des commodes et des canapés, n'ont pas été multipliés mécaniquement et offerts à très bas prix par la science et. l'industrie moderne, comme l'ont été par exemple depuis cent ans le pain blanc et la pomme de terre, le coton, le pétrole ou le voyage en chemin de fer.

Mais l'écart actuel entre les classes et le dénuement relatif d'une partie de la population sous ce rapport, viennent aussi de ce que nombre de gens, mal ou insuffisamment meublés, ne se soucient pas de l'être mieux ou davantage, d'embellir ou d'orner leur intérieur. Beaucoup de ménages ouvriers, sans être aussi indifférents au confort que l'étaient les bourgeois et les châtelains du moyen âge, préfèrent dépenser autrement

leurs salaires et les consacrer par exemple à certaines recherches de table.

Il est dans les faubourgs de nos villes des taudis bien misérables d'aspect, où l'on est surpris de rencontrer des primeurs; et si l'on objecte qu'on ne saurait faire état de ces cas isolés et que d'ailleurs une botte d'asperges est moins chère qu'une armoire à glace, nous savons tous combien est lourde la dépense de l'alcool populaire et qu'avec un prélèvement de quelques centaines de millions par an sur le chapitre « boisson », le prolétaire pourrait se payer beaucoup de tapis et de pendules.

I

Que le goût du mobilier soit de date récente, chacun le sait; le lit même, bien que souvent il fût seul, avec un coffre et un pliant, à occuper la chambre, n'était pas à discrétion. Ces expressions de « mauvais coucheur », et de « camarade de lit », prises de nos jours au figuré, répondaient à des réalités tangibles au temps où six malades, à l'hôpital, devaient coucher dans le même lit : trois au pied et trois à la tête; où, dans les auberges, les voyageurs de même sexe étaient invités à partager, en cas de presse, l'un des trois ou quatre lits que contenait chaque chambre. Les brillants mousquetaires du temps de Louis XIV, gens de qualité souvent et raffinés sur leur mise, devaient jusqu'en 1701 se contenter à l'ordinaire d'un lit pour deux dans la même chambre où un autre lit servait à coucher leurs deux valets.

A la même époque, lorsqu'on voit en certaines occasions de grands et riches seigneurs *louer des meubles* pour leurs gens, on ne s'étonne pas de la gêne qu'apporte sur cet article la moindre affluence dans des châteaux de moyen état. Les lits sont alors réservés aux dames et l'on en met trois à coucher dans le même, dont le milieu est offert comme place d'honneur à la personne la plus considérée.

Or ces lits étaient de dimensions plus modestes que l'on ne se figure, sur la foi d'affirmations non vérifiées. Albert Dürer, dans son voyage aux Pays-Bas (1521), nous parle de « l'immense lit de l'hôtel de Nassau à Bruxelles, qui peut contenir cinquante personnes ». Mais il ne l'a pas vu. Sauval prétend que l'on appelait « couches » au XIVe siècle, les lits de 3 m. 60 cen-

timètres et 4 mètres de large, ceux de deux mètres étant nommés « couchettes ». Celles-ci auraient alors bien diminué au XVIIIe siècle, où leur largeur n'est que de 1 m. 25 centimètres et 0,95 centimètres.

Mais ce qui nous rend tout à fait incrédules aux tailles légendaires du moyen âge, ce sont les types dont nous avons noté nous-mêmes les mesures aux diverses dates de notre histoire, aux deux bouts de l'échelle sociale : un lit, destiné au duc de Bourgogne, en 1386, mesure 1 m. 70 centimètres sur 2 m. 45 centimètres; un autre à l'hôpital Saint-Jacques à Paris, en 1495, qualifié de « grand lit », mesure 2 mètres de large sur 2 m. 33 centimètres de long. La literie, les tailles des couvertures et des draps nous font aussi connaître celles des lits qu'ils recouvraient; de même les prix des matelas ou des lits de plume, comparés à celui du kilo de laine ou de duvet, le prix des draps rapproché de celui du mètre de toile, permettent aussi d'augurer les dimensions des uns et des autres. Tout confirme l'opinion que les lits n'ont pas beaucoup diminué de largeur.

De longueur, ils ont plutôt augmenté; en certains pays du moins, puisqu'au XVIIe siècle le bénédictin Mabillon se plaint que dans les auberges suisses les lits sont plus courts que le corps et tellement chargés d'oreillers qu'on s'y trouve moins couché qu'assis. Il paraît qu'en été on y étouffait sous une pesante couette de plume; en France, les lits de plume pesaient jusqu'à 25 kilos ; seulement ils ne servaient plus de couverture comme au temps où l'on couchait nu. Ils constituaient un des éléments de la literie, souvent le principal : la direction de l'Hôtel-Dieu de Paris soumettait aux médecins, à la fin de l'ancien régime, la question de savoir si, « pour coucher les malades, un matelas fait avec deux tiers de laine et un tiers de crin doit être préféré au lit de plume usité jusques à présent » (1781).

Dès cette époque, les classes riches s'étaient prononcées pour l'affirmative : 28 livres de crin remplissaient ce que, chez le duc de Penthièvre, on appelait déjà un « sommier ». Chez le même prince, 160 bottes de paille remplissaient les paillasses des gens de livrée; dans les campagnes, les pauvres, qui se contentaient de matelas de balle d'avoine, peu coûteux à renouveler, bourraient leurs paillasses de feuilles de

hêtre, plus friables et moins dures que la paille. Mais, quelle que fût la composition des matelas, — plumes, futaine ou catalogne, — l'on en superposait trois ou quatre, même en voyage et sur des lits de fortune. De sorte qu'il fallait souvent un marchepied pour y monter: en France du moins, car un Anglais s'en montre fort surpris en arrivant à Boulogne.

Le bois de lit, *chiffré en monnaie métallique de 1913*, — c'est-à-dire compte tenu de la *valeur intrinsèque* et de la *puissance d'achat* des anciennes livres tournois aux diverses époques (1), — varie, depuis le début du XIV[e] siècle jusqu'à la Révolution, de 5, 10 et 20 francs pour des couchettes de bois blanc de moines ou d'hospice, jusqu'à 50, 80 et 90 francs pour des couches de chêne, noyer ou poirier à pieds et piliers tournés. Le plus cher que j'aie noté est de 102 francs; c'est un « grand chalit dans la chambre du roi » Louis XI à Plessis-lès-Tours, en 1478.

La literie offrait des écarts analogues : de 40 et 50 francs pour de petits matelas de laine, à 180 et 225 francs. Ce dernier, fourni à la Cour sous Louis XIII (1625) pour lit de 1 m. 90 centimètres, valait le même prix en 1913, pour marchandises de premier choix, dans nos grands magasins de Paris. Suivant qualité, la même année (1328), un grand lit de plume se vendait à Paris depuis 275 francs jusqu'à 80 francs ; une couette de campagnard se payait 52 francs (1391); celle du gouverneur de Dauphiné 312 francs (1578). De même se voit-il en Provence, au XIII[e] siècle, une couverture à 16 francs, une autre, à Rouen, de 9 francs pour un plâtrier, comme il s'en verra en 1780, de 7 francs à Chartres pour un enfant pauvre; mais la couverture de laine fine valait 85 francs en 1790 et plus de 106 en 1572.

Où le luxe se donnait carrière, ce n'était pas dans l'essentiel, mais dans les accessoires ; pour les petites gens, les chiffres offrent peu d'écart d'un siècle à l'autre : le lit complet d'un moine (1366) vaut 80 francs; même prix celui d'un curé de campagne (1431) près de Troyes; un autre curé paie 150 francs; autant en coûte-t-il pour un palefrenier, un cuisinier, à Rouen, ou pour les valets du Roi (1478). Aux XVI[e] et XVIII[e] siècles, à Paris et aux environs, à Orléans, à Nîmes, à Nantes, les

(1) Ainsi que tous les prix mentionnés au cours de cet article ; puisque l'on ne peut faire état des *francs-papier actuels*, dont chacun peut d'ailleurs apprécier la différence sans l'aide d'aucun calcul avec ceux exprimés en francs-or de 1913.

chiffres varient de 110 à 230 francs pour des lits avec paillasse, couette, matelas et couverture.

Mais le lit de deuil de la comtesse d'Artois (1303) *avec toutes ses étoffes* revient à 7500 francs; le lit du Sire de La Trémoïlle (1561) « fait à l'impériale », garni de houppes d'or et doublé de taffetas rouge, pour 2250 francs, semble bien modeste auprès du lit de drap d'or de l'archiduchesse, à Bruxelles (1594), « avec les figures d'hommes et de femmes, compartiments industrieux contenant 15 pièces, y compris la couverte à panache de paon et broderie, lequel monte à 68000 francs. Ce n'est pas le plus cher; il en est un de 208000 francs, — 13000 livres, — dans les comptes de François Ier, qualifié de « riche lit de camp sur champ de velours cramoisi, rempli de grands ruisseaux à feuillage d'or, jetant fruits de petites perles ».

Nous sommes ici plutôt dans le domaine de la bijouterie. En peut-on dire autant du lit prisé 117 000 francs à la mort de la reine Anne d'Autriche (1666) « en velours de Perse, fonds d'or, à personnages, garni de trois pantes, trois soubassements, quatre cantonnières, quatre rideaux, dossier, couverture de parade, fourreaux de piliers de toile d'or avec bouquets d'aigrettes blanches »? L'inventaire de cette princesse nous détaille une liste de lits, allant de 4000 à 50000 francs, les plus modestes « brodés en plein de peau d'Espagne en taffetas feuille morte », d'autres de « satin blanc peint en miniatures », ou de velours en broderie d'or et argent, ou encore dits « de la Chine, à personnages grotesques, garnis de dentelles d'or ».

Après cette énumération, nous trouverons fort naturel que le lit offert par Mme de Maintenon à sa belle sœur Mme de Villette (1677) lui coûte 3000 francs; même prix celui du gouverneur de Bretagne à Nantes (1620); celui de la maréchale Fabert est estimé 5000 dans sa succession et, dans les « Adresses » ou Petites Affiches de 1704, pour un « lit duchesse », neuf, en damas de Gênes galonné d'or, 10000 francs n'avaient rien d'excessif.

Les lits d'autrefois ont tenu dans l'ameublement et dans la vie mondaine une place qu'ils n'ont plus. Il était de rite, au XIVe siècle, qu'une princesse, pour faire ses couches, eût, en plus d'un lit, deux couchettes, l'une devant le feu, l'autre au coin de la chambre; une seule couchette était permise aux

femmes des simples bannerets, qui enfreignirent d'ailleurs la coutume au grand scandale d'un auteur de 1400, qui écrit « qu'aujourd'hui chacun agit à sa guise ».

Aux temps modernes le rôle des ruelles, remplacées ensuite par des balustrades, est connu. La chambre est un salon ; le lit, pour les visiteurs, est le principal siège. On parait ainsi à des difficultés de préséance : à Versailles, sous Louis XIV, le jour d'un grand mariage, après la messe et le dîner, à deux heures de l'après-midi, on ouvrait les portes ; la mère de la mariée se mettait sur son lit, sa fille sur un autre, dans une pièce attenante, et chacune, appuyée sur ses coudes si longtemps qu'à la fin ils en étaient écorchés, saluaient et recevaient des heures durant les compliments de la Cour.

Longtemps, les riches tentûres et les lits mêmes qu'elles entouraient, suivirent le propriétaire dans ses déplacements ; on est surpris de voir Louis XIII, allant de Saint-Germain à Vincennes et séparé par un gros orage de sa literie qui le précédait, ne savoir où coucher à Paris, « parce qu'il n'avait aucun lit tendu au Louvre » : ce qui l'amena à passer la nuit au Val-de-Grâce, chez la Reine. Au rapprochement fortuit de ces deux époux, pratiquement séparés depuis plusieurs années, fut même attribuée la naissance de Louis XIV.

Au XVIIIe siècle, où les rois ne voyageaient plus avec leur baldaquin, le faste voisinait avec un inconfort dont nous n'avons pas idée : blessé par Damiens, à Versailles, Louis XV monte dans sa chambre ; mais, comme toute sa maison était à Trianon, rapporte le maréchal de Croÿ, « pendant longtemps il manqua de tout. Il n'avait pas de draps dans son lit, ni de chemises ; on ne put trouver qu'un peignoir. » Dans les auberges, où les ciels de lit n'étaient pas sujets à être changés, un diplomate nous conte avoir utilisé le sien, comme une cache très sûre, en glissant des papiers secrets entre cette tapisserie et le plafond.

II

La « tapisserie », mot à qui nos pères donnaient souvent le sens générique de tenture, — témoin ces « bergames », tissus de laine, qualifiés de tapisseries de la rue Saint-Denis, — fut, dans son acception d'œuvre de haute et basse lisse, ou sur canevas « au point », le principal luxe de l'ameublement en des siècles

fort peu meublés. Luxe d'*abondance*, mais non de *cherté*, du moins avant le XVIe siècle : un prélat fastueux, comme le cardinal Georges d'Amboise, en possédait 8 ou 10 séries, de chacune 6, 7, 10 et 12 pièces, « à verdures » ou à personnages, « faites à herbes et oiseaux » ou « avec les armes de Monseigneur »; mais les prix en étaient modestes : à Paris (1436), une « chambre de tapisserie », représentant au milieu un lion et un chien buvant à une fontaine, se vend 1 200 francs; à Arras (1384), un « drap de haute lice » figurant « les Sept arts de Science » vaut 3 600 francs. Cinquante ans plus tôt (1328), le roi de France payait 3 500 francs les huit pièces d'une chasse mesurant 96 mètres carrés, soit 36 francs le mètre carré, prix ordinaire à l'époque, mais qui s'appliquait peut-être à des tentures assez vulgaires.

Souvent l'on esquivait le problème du modelé et la difficulté de « mettre les yeux sur le même fil » en nuançant les figures des personnages au moyen de substances liquides. Cette pratique, qu'un édit de 1525 interdit aux fabricants de Bruxelles, devait être assez usitée, car la même prohibition se renouvelle au moyen âge en différents pays. De même est-il aussi spécifié, dans les commandes, que les tapissiers ne devront pas « employer de peinture pour les carnations et les visages ».

Suivant la finesse du point, la matière employée et le talent de l'artiste, il y avait un abîme entre deux tapisseries qui représentaient le même sujet : *les Cinq âges du monde*, — or et soie, — sont payés par François Ier à un marchand de Bruxelles sur le pied de 500 francs le mètre carré (1538), tandis qu'on vendait en 1530, pour 30 francs le mètre, dans la même ville, une tenture *de même titre*, tirée sans doute *des mêmes cartons*. Et, tandis qu'au cours du XVIe siècle, il se voit des tapisseries à 62 francs le mètre, pour la décoration de la salle des États de Bretagne, à 42 francs pour l'abbaye de Saint-Denis et même quelques-unes, d'occasion, à 10 et 12 francs le mètre, tant en France qu'aux Pays-Bas, il se voit aussi une *Histoire de Josué*, payée 1 000 francs le mètre par François Ier. Ce prince, d'ailleurs, semble avoir atteint le chiffre maximum des siècles passés, avec une tapisserie de 270 000 francs commandée par lui à Bruxelles à « Maître de Pennemacre ».

Pour cet illustre Pannemaker, dont il était aussi le client, Charles-Quint se montrait moins généreux : les 12 pièces de *la*

Conquête de Tunis, — conservées depuis à Madrid, — lui revenaient à 400 francs le mètre. Louis XIV faisait exécuter aux Gobelins *les Actes des Apôtres* pour 350 francs le mètre, au lieu de 1200 francs que la reproduction du même carton avait été comptée en 1535 à son prédécesseur sur le trône de France. Ce sujet fut, il est vrai, le moins cher de tous; l'*Histoire du Roi* coûta le double, 700 francs, et la moyenne des 101 tentures, comprenant 824 tapisseries, sorties de la manufacture royale en trente ans (1666 à 1697), revient à 500 francs le mètre.

Dès Henri IV, Laurent et Dubout, établis aux Gobelins avec privilège du roi, acquirent rapidement une vogue européenne. Beaucoup plus chères que celles de Flandres ou d'Angleterre, — ils les vendaient 250 francs le mètre en 1609, — leurs tapisseries, de l'aveu des étrangers, les surpassaient par la finesse, la teinture et la perfection du travail. Aux sieurs de Comans et de la Planche, qui leur succédèrent, des lettres patentes de 1625 garantirent un achat annuel de 190000 francs de tapisseries, destinées aux meubles de Sa Majesté, plus une subvention de 30000 francs par an, à charge d'entretenir 30 apprentis, dont 20 au moins Français de père et de mère.

Mazarin, qui n'hésitait pas à payer 120000 francs au cardinal Barberini une tapisserie pour le château de Vincennes, nous montre combien était vif, même avant Colbert, le goût pour cette forme d'art. Il ne se démentit pas jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle. Les journaux d'annonces contiennent des *offres* de Bruxelles ou d'Anvers, « à petits personnages », pour 250 ou 300 francs le mètre et même plus; chiffres *demandés*, naturellement très supérieurs aux prix effectifs, puisque les neuf pièces d'un *Ulysse dans l'Ile de Calypso*, commandées en Flandres par La Trémoïlle (1771), pour 3600 francs, lui reviennent à 116 francs le mètre carré.

Il y avait au reste des tapisseries pour toutes les bourses : il s'était vendu couramment, sous Louis XIV, des « ouvrages de Flandres » à 80 francs le mètre, des verdures d'Oudenarde à 30 francs et des tapisseries d'Angleterre et d'Aubusson au même prix. Le chapitre d'Angers payait, de même, 55 francs par marché de 1649 avec des haut-lissiers de la Marche, des tentures rehaussées de soie, pour le tour du chœur de l'église qui les possède encore.

Aux yeux de nos contemporains, la durée de la tapisserie

ajoute à son mérite; d'autant plus appréciée qu'elle a déjà jeté ses premiers feux et traversé, avant de venir jusqu'à nous, quelques générations d'hommes. Elle a ce privilège d'embellir encore en vieillissant et de résister si bien au temps qui tout efface, qu'en se fanant même, elle se revêt d'attraits nouveaux; ses fautes de dessin, si elle en avait, se corrigent avec l'âge, ses nuances s'estompent et s'harmonisent; elle garde, en s'éteignant, un charme, une dignité incomparables. Tout autre était l'opinion de nos aïeux; pour eux l' « occasion » ne valait jamais le neuf. Dans tel château du Poitou, la même « histoire de Judith » en huit pièces, estimée 1 000 francs en 1672, ne l'était plus que 315 francs en 1728.

Au milieu du XVIII[e] siècle, commença la baisse de la tapisserie. Le mémoire soldé aux Gobelins en 1765 par la duchesse d'Anville, pour une suite de cinq panneaux de l'*Histoire d'Esther*, d'après de Troy, qui n'ont pas cessé depuis lors d'orner le salon du château de La Roche-Guyon, accuse un prix de 512 francs le mètre carré, qui doit passer pour exceptionnel; puisque les 3 700 mètres de tapisseries, exécutées à la manufacture royale pendant les trente-trois années de l'administration de Neilson (1740-1773), parmi lesquelles figurent ces admirables tentures d'après Boucher, Coypel ou Van Loo, que l'univers aujourd'hui se dispute à prix d'or, furent payées à ce chef d'atelier par Louis XV, son royal et presque unique client, sur le pied de 350 francs, au lieu de 500 francs sous Louis XIV.

Un voyageur anglais écrivait en 1763 : « Les tapisseries des Gobelins sont arrivées au plus haut degré de perfection et je suis surpris que ce meuble *ne soit plus à la mode*, parmi les grands qui sont seuls capables de l'acheter. Ce serait le plus élégant et magnifique ornement, qui distinguerait leurs appartements de ceux des gens d'un rang inférieur... » On était loin du temps de Fouquet, où il se trouvait, à Vaux, 140 tapisseries à personnages, tissées d'or.

Si le directeur des Gobelins, qui travaillait à l'entreprise, perdait de l'argent, les tentures plus communes avaient baissé en proportion. On voit des « verdures de Flandres » se vendre 11 francs le mètre et six pièces « mi usées, représentant des bocages », sont inventoriées ensemble 60 francs à Angoulême. Quant aux ouvrages neufs, une tapisserie en laine avec ornements en soie est commandée (1770) pour la salle des États

de Bourgogne, moyennant 35 francs le mètre, à Aubusson.

Aussi les hauts-lissiers, dont les plus capables étaient payés par François Ier, 8 et 10 francs par jour, ne gagnaient-ils plus de quoi vivre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : « Le commerce des tapisseries, écrit à cette époque un inspecteur des manufactures, retient les artisans de ces localités (Aubusson et Felletin) dans la plus profonde misère qui se puisse imaginer. Ils ne sont nourris à suffisance d'un pain de tourte, où le son est joint au grain pour former plus de volume, ni logés à peu près pour se garantir des injures du temps. La plupart sont couchés sur une poignée de paille et leurs habillements excitent la compassion. Il semblera peut-être que cette description est exagérée, mais elle contient la vérité la plus exacte. Il n'y a point de fabrique dans le royaume où les ouvriers soient aussi misérables, quoique le métier exige presque autant de travail d'imagination que du corps. »

Le mépris, on peut dire le dégoût, de la tapisserie, réduite aux usages les plus vils, devait aller en augmentant jusqu'à Louis-Philippe et aux premières années de Napoléon III, où des Gobelins d'une authenticité incontestable, — plusieurs sortaient de châteaux royaux (1852-1860), — et d'une parfaite conservation : *les Belles chasses de Maximilien*, *la Toilette de Vénus*, *les Conquêtes de Louis XIV*, etc., ne trouvaient preneur qu'à... 25 francs le mètre carré.

Il existait bien, depuis le XVIe siècle, une corporation des « papetiers colleurs de feuille »; mais, dans tout intérieur riche ou bourgeois, c'était toujours d'étoffe qu'étaient couverts les murs; même, dans les premiers mois des grands deuils, on les tendait uniformément de noir ou de gris. Dès la fin de Louis XV commence le règne du papier peint et de la toile de Jouy : à Chanteloup, Choiseul fit tendre la salle à manger de « papier chinois » encadré de bois doré; le duc de Penthièvre orne ses châteaux de Sceaux, d'Anet et de Rambouillet de panneaux en « papier des Indes » à fond blanc, avec oiseaux et figures. Ces papiers de luxe, collés sur des châssis de toile, coûtaient jusqu'à 30 francs le mètre carré, plus cher que la toile de Jouy à 20 francs. Quant aux papiers communs, dont un fabricant d'Orléans débitait à lui seul pour 400 000 francs par an (1787), ils se vendaient au rouleau, de 4 à 17 francs, suivant le dessin. Les marchands de papiers, dont l'un s'intitule sous

Louis XVI « peintre des cuirs dorés du Roi », vendaient aussi des tentures de cuir, tantôt « de fleurs et de fruits, à fond noir de figures », tantôt fond blanc, « à mosaïques, formées de nœuds de ruban et de guirlandes, garnies de bouquets en coloris ». Ces peaux exportées d'Espagne au moyen âge, — *guadamaciles*, « cordouan vermeil », — se fabriquèrent plus tard en Italie, puis en Flandres et à Paris, quoiqu'elles fussent parfois qualifiées de « cuirs de Hongrie ». Elles s'appliquaient surtout aux murs des antichambres et des pièces secondaires. Comme tous les cuirs, elles enchérirent aux temps modernes; celles que l'on commandait au XVIIIe siècle se payaient 38 francs le mètre, plus du double de ce qu'elles coûtaient cent ans avant.

III

A l'hôtel de Bohême, à Paris, habité (1388) par ce ménage fastueux qu'étaient le Duc d'Orléans et sa femme Valentine de Milan, se trouvaient « quatre tapis en cuir d'Aragon à mettre en chambre *par terre* en été ». Mais l'usage du cuir, *en tapis*, était plus rare que celui du « tapis de roses », sous Charles VI; tel qu'on l'aménageait, pour faire honneur à ce prince dans les « bonnes villes » où il séjournait, en jonchant le sol de son logis de roses vermeilles répandues à pleins paniers.

En guise de tapis, les premiers Capétiens se contentaient, en hiver, « pour résister contre le froid », d'une couche de paille que l'on changeait tous les jours; Philippe-Auguste faisait porter chaque matin à l'Hôtel-Dieu cette litière de la veille. Dans les églises de Flandres, la coutume de répandre de la paille sur le pavement persista jusqu'aux temps modernes; l'origine en était oubliée, mais elle servait au XVIIIe siècle à rehausser la solennité des grands services funèbres.

En été, jusque vers la fin du XVIe siècle, la jonchée d'herbes et de verdures odoriférantes était un luxe de maison seigneuriale; luxe peu onéreux d'ailleurs : 3 francs, au château de Thouars, la journée de cinq femmes « pour avoir nettoyé les chambres et apporté de la feuillée » en juillet 1564. On recouvrait aussi le carrelage d'un sable fin, où les dames excellaient à faire des dessins à l'aide d'une brosse; sorte d'élégance réservée, en des temps plus proches de nous, aux écuries bien tenues et aux terrasses des cafés.

Sous les Valois il n'y avait par terre que des nattes : au Louvre, à Saint-Germain, à Fontainebleau, le Roi, sa femme, sa maîtresse, les filles de la Reine, foulent uniformément dans leurs chambres des nattes de paille, à 1 fr. 40 le mètre, que l'on appliquait aussi aux murs des galeries de service. A la fin du XVIIIe siècle, des maisons princières, de riches personnages, se servaient de nattes, par exemple autour du billard, et aussi de tapis de toile peinte; par goût comme de nos jours, et non faute de tissu plus moelleux ou plus chaud, puisqu'ils possédaient des moquettes à 10 francs le mètre.

Mais le mot « tapis » a changé de sens dans la suite des temps. Il désignait *exclusivement* aux âges féodaux la couverture d'une table, d'un lit, d'une banquette, d'un buffet. Lorsqu'on commença d'en étendre sur le carreau ou le parquet au XVIe siècle, on mentionne toujours qu'il s'agit d'un « tapis de pied ». Que des tapis « au point noué », suivant la méthode orientale, aient été fabriqués chez nous dès le milieu du moyen âge, chacun le sait et les comptes le spécifient nettement. Ils coûtaient une soixantaine de francs le mètre carré, au XIVe siècle; on les appelait « tapis sarrasinois faits en France ».

Indigènes d'ailleurs ou importés de Turquie, ces tapis étaient très rares; lorsqu'à l'époque des guerres d'Italie il en fut introduit davantage, c'était presque toujours en vue de décorer les meubles ou les murs : sur trente-six tapis de Turquie, la plupart petits ou moyens, que possédait le cardinal d'Amboise, six seulement sont des « tapis de pied ». Quant aux « tapis de pays », laine et fil, aux tapis à peintures pour banquettes, aux tapis armoriés pour voiture et à tous autres sans désignation spéciale, la plupart étaient de simples étoffes.

Deux « artisans » de la galerie du Louvre, Dupont et Lourdet, s'étaient établis à Chaillot, au début du XVIIe siècle, dans un hospice dit de « la Savonnerie », fondé par Marie de Médicis, pour y fabriquer les tapis du Levant. Suivant l'exemple de la Perse, où les filles commencent encore l'apprentissage à six ou sept ans, ils se fournissaient de main-d'œuvre à bon marché en dressant de petits enfants que les hôpitaux étaient tenus de leur procurer (1627) au nombre d'une centaine. Ils paraissent avoir tenté d'essaimer leur industrie en diverses villes de province; S. Lourdet (1628), puis Dupont, offrent à la municipalité

d'Angers d'enseigner gratuitement le métier aux pauvres renfermés et d'y créer une manufacture.

Malgré tout, ces superbes ouvrages de la Savonnerie demeuraient chers : de 130 à 200 francs le mètre carré sous Louis XIV. A ce prix, on achetait d'occasion un *tapis entier* de Perse, de Turquie ou « genre Turquie ». De sorte que les étrangers admiraient que la France fût seule en Europe à faire des tapis si beaux et constataient en même temps que, « dans ce royaume, il n'y eût presque de tapis nulle part ».

IV

Le mot « tapis » n'est pas le seul qui ait changé de sens dans le domaine du mobilier où, plus d'une fois, des vocables anciens ont servi à désigner des choses nouvelles : ce qu'on appelait au xve siècle un « bureau », c'était une étoffe à couvrir les tables à jouer ou à écrire; étoffe de bure ou *bureau*, originairement, mais il en était de plus riches. Le « bureau » du contrôleur de l'Hôtel Royal sous Charles VII (1451) consiste en trois aunes de drap vert, acheté « en remplacement de celui que les dames lui avaient pris pour jouer aux *martres* et au glic ». Le mot « table » lui-même, s'il n'était pas suivi de la mention « avec ses tréteaux », ou si l'on n'indiquait pas sur quoi elle portait, signifiait pour les gens du moyen âge, un assemblage de planches, une surface plane, dans le sens où nous disons, une « *table* d'autel », une « *table* de diamant ».

Le bureau moderne fut, sous Louis XIV, une combinaison de la table et du *cabinet*, qui, lui-même modifié, transformé, était cent ans avant sorti du coffre. Car le coffre est le doyen des meubles; c'est même à peu près le seul que les temps féodaux aient connu. Il était d'ailleurs à foison, de toutes tailles et pour tous usages.

Quant aux prix, en cuir garni de bandes de fer, ou en bois couvert de cuir, le coffre varie de 150 à 320 francs, à 420 francs même pour celui de la maison du Roi (1479) qui mesure 2 mètres. Les boîtes ou « layettes », où l'on conservait les chartes et les livres, se paient depuis 120 francs aux archives d'Orléans jusqu'à 8 francs à Valenciennes (1326). Un coffre de mariage, dans la bourgeoisie, est vendu 74 francs (1348), celui d'une religieuse 60 francs, une malle simple 43 francs

et un coffret à serrure pour une épinette 30 francs (1506).

L'épinette, cette aïeule minuscule du piano, n'était pas d'un grand volume ; mais les coffres servaient constamment à véhiculer la literie et ses accessoires, que les modernes ont renoncé depuis longtemps à déplacer. Dans la chambre où meurt une grande dame du XVIe siècle, il est inventorié : 2 malles de cuir à mettre matelas, un fourreau de cuir à mettre 3 escabeaux, un autre fourreau pour la chaise percée, etc. Dans les comptes de François Ier (1538) figure une somme de 49 200 francs pour le transport des meubles du roi, qui l'ont suivi de Paris et autres lieux jusqu'à Nice et retour.

Peu garnie de ce que nous nommons des « meubles », la « salle » du XIVe siècle n'était pas vide pour cela : celle du château de Biron abritait, à l'ordinaire, « couchés sur de la belle paille fraîche, les chiens qui, pour voir et sentir le maître auprès d'eux, en sont plus vigoureux et meilleurs », la perche pour l'épervier, avec les retz, poulières et autres engins de chasse; dans un coffre plein de son, deux fortes arbalestes avec leurs bandages et garots; trois hacquebutes aux murs, deux piques (de 7 m. 30 de long), deux ou trois chemises de maille et, sur des bois entravés dans la muraille, une demi-douzaine d'arcs avec leurs carquois et flèches, deux bonnes et grandes rondelles, etc. Derrière la porte pendaient les bonnets et chapeaux, le gros chapelet de patenostres pour le commun et les laisses pour les lévriers; articles où les riches se piquaient alors de grand luxe : cordons de soie, colliers de fils d'or, « atraits en broderie » aux armes du maître.

Un premier pas vers la création du meuble consista à hausser, en les plaçant sur un pied, des coffres qui prirent le nom de « bahuts ». Le « coffre de bahut » continua de voyager, sur le char de la garde-robe, comme un bagage ordinaire ; mais, peu à peu, ce socle ou soubassement prit de l'importance ; il devint lui-même un sous-coffre, fermant à clef, puis cessa d'être mobile, pour faire corps avec la malle supérieure.

Dès lors, c'était l'armoire moderne, très différente des placards ou menuiseries immeubles dans la muraille, qui seules d'abord avaient porté ce nom. Suivant que les huchiers la chargèrent de sculptures et de compositions variées, au gré de leur inspiration, ou qu'elle demeurât un rustique bâti de bois

blanc « à deux guichets », elle valut aux derniers siècles depuis 1100 francs jusqu'à 60. Seulement, à la fin de l'ancien régime, les moindres villageois en avaient une pour leurs hardes, — la dot d'une fille de fermier, en 1789, comporte le plus souvent un « déshabilloir » fermant à deux clefs, — tandis que, malgré leur faste, les Valois, au XVIe siècle, s'accommodaient encore sous Henri II de « 2 gros crochets scellés au mur, *pour tendre les habillements du Roi*, avec les râteliers où l'on met les épées audit seigneur ».

Au rebours de l'armoire, redressement et allongement du coffre, le « cabinet » en fut une réduction élégante, l'ornement préféré des appartements du XVIIe siècle, où il fit fureur. Le plus souvent en ébène, — d'où le nom d'ébénistes donné à ses constructeurs, — le cabinet se couvrit bientôt d'incrustations de bois exotiques, d'ivoire, d'argent, de pierres et d'accessoires de bronze ou d'orfèvrerie.

Suivant le travail et la matière de ces applications multiples, il valait depuis 100 ou 150 francs pour les types communs « en noyer, à trois fenêtres, fermant à clef » ou en bois noirci, à colonnes torses, en forme de tabernacle, jusqu'à 300, 500, 800 francs, pour les cabinets en marqueterie, « en écailles de tortues garnies de cuivres dorés », enrichis de laques et de peintures, parfois, surmontés d'un cadran avec montre, parfois possédant une petite épinette dans une boîte à ressorts.

L'inventaire de Gabrielle d'Estrées (1599) mentionne un modeste cabinet, « façon d'Allemagne », de 225 francs, et celui de la reine Anne d'Autriche estime à 13 000 francs son superbe « cabinet de mignatures à figures avec du lapis » (1666). Cette même année, Pierre Golle commençait pour le Roi un cabinet « en bois de chêne, couvert d'ébène et enrichi de divers ornements de bronze et de marqueterie », qu'il termina douze ans plus tard et qui coûta 30 000 francs.

Sous Louis XV le cabinet se démoda; il s'en fit de moins en moins et ceux du siècle précédent, dits « à l'antique », se vendaient assez mal. De nouveaux meubles étaient nés : la table à manger, classique, carré de bois accoté au mur, que l'on plaçait sur deux tréteaux ou sur quatre pieds en croix, ouverts ou fermés suivant l'occasion, d'où la vieille expression de « dresser la table », — on en usait ainsi, à Versailles, pour le Roi, — la table s'était immobilisée sur des pieds carrés et

massifs, non plus habillés de draperies tombant jusqu'à terre, mais tournés ou sculptés en spirales.

De cette table sous laquelle d'abord se glissa un coffre, où se suspendirent des tiroirs et que surmonta un cabinet, était issu, dès la Renaissance, le « buffet ». Elle engendra sous Louis XIV le « bureau », suivi, vers la fin du règne, de la « commode ». Cette dernière ne figure pas dans la première édition du dictionnaire de l'Académie (1694) ; la plus ancienne mention en date de 1708. « Le mot est nouveau, dit, au XVIIIe siècle, le dictionnaire de Trévoux. En effet, dans l'inventaire du mobilier de la Couronne, *le même meuble* est dénommé « bureau » ou « table en bureau » en 1695 et « commode » en 1729.

Dès le ministère de Richelieu logeait et travaillait au Louvre un Pierre Boulle, suisse, menuisier et tourneur en ébène, que l'on peut croire parent du célèbre André-Charles Boulle né en 1642. Celui-ci d'ailleurs n'a pas inventé les *incrustations* d'étain, de cuivre et d'écaille, auxquelles son nom est demeuré associé, puisqu'elles se faisaient couramment depuis 1600 et que nos musées possèdent des spécimens authentiques, bien que restaurés, remontant à cette époque. Ce sont les *formes* qu'il inventa : c'est à son génie artistique, à son talent d'assimilation des types étrangers auxquels il sut imprimer un cachet personnel que « le nommé Boulle, ébéniste », ainsi qu'il est qualifié dans les Comptes des bâtiments, doit sa durable renommée.

Ses bureaux en marqueterie, pour l'usage personnel du souverain ou des princes, pendant la vieillesse de Louis XIV, lui étaient payés depuis 3400 jusqu'à 5000 francs. Le plus haut chiffre s'applique à une commode de bois d'amarante avec ornements de bronze doré moulu, — Boulle était aussi fondeur, — destinée à la chambre du Roi à Fontainebleau : 5400 francs en 1714. A d'autres fournisseurs de la cour, Guillemart par exemple, une commode pour le roi à Marly n'était payée que 1230 francs.

Les ciseleurs et fondeurs du XVIIIe siècle obtinrent de bien plus hauts prix : le bureau Louis XVI à cylindre, — palais de Compiègne, — valut à Riesener 8000 francs (1777). Le même Riesener, assisté d'Olben et de Duplessis, pour le fameux bureau Louis XV, présentement au Louvre, commencé en 1760, achevé en 1769, reçut un total de 145000 francs, comprenant diverses indemnités pour des essais malheureux. Quant à Gouthière, son

mémoire monta à 226000 francs pour les bronzes du pavillon de madame du Barry à Louveciennes.

V

En fait de mobilier, sur beaucoup d'autres terrains, le faste avait de beaucoup précédé la commodité. Il y eut des colonnes de marbre, des guéridons, des torchères, des buffets en argent massif et même des jets d'eau dans les salons, avant qu'il n'y eût des fauteuils ou, tout simplement, des sièges à dossiers. Si la place d'honneur du premier président sous Louis XIII, lors des séances solennelles du Parlement, sur la banquette adossée au fond de la salle, est encore, *non pas au milieu, mais au coin* du mur, c'est parce qu'ainsi calé par l'encoignure, celui qui l'occupe est mieux assis.

De ces bancs de bois peint ou ciré, dont le dessous servait parfois de coffre à sel ou à blé, — c'étaient les « archibancs », — une longue suite de générations se sont contentées ; les riches, par somptuosité autant que par délicatesse, y jetant un tapis ou un coussin avant de s'asseoir ; puis on eut des « tabourets » ou pliants, — le tabouret des duchesses, à Versailles, était moins qu'un pliant, — et même sous Louis XVI, au premier repas que l'empereur Joseph II prit avec le Roi et la Reine, tous trois étaient assis ou perchés sur des pliants égaux, devant la table dressée dans la chambre de Marie-Antoinette.

Aux escabeaux, tantôt communs et garnis de panneaux de bois plein, tantôt soutenus par des piliers et contre-piliers, qui furent les premiers sièges mobiles du moyen âge, succédèrent les chaises à dossiers. De même que le banc peut être un simple madrier, *façonné* pour 2 fr. 50, bois non compris (1493), ou coûter 24 francs avec dos, et 70 francs, s'il est plus soigné ; ainsi se voit-il au moyen âge des chaises à 3 francs à Épinal pour les juges (1456), à 8 francs pour la chambre de Louis XI à Plessis-les-Tours, à 36 francs en cuir à dos treillagé, à 120 francs en noyer sculpté, chez la comtesse d'Artois (1304) et même à 320 francs pour une chaise de cuir avec dossière de fer (1328), ou 460 francs pour une chaire « de cérémonie » ornée de peinture (1379).

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, entre la chaise de paille ou de bois grossier, le « quaquetoir » rural à 2 francs ou 2 fr. 50, et les chaises à 60, 100 et 200 francs la pièce, en velours et

toiles d'or et d'argent, frangées et passementées, qui garnissaient les appartements royaux ou de haute finance, s'étageait une hiérarchie de sièges, les uns bourgeois, en serge et autres étoffes communes, à 10 francs, les autres couverts de brocatelle ou de tapisserie plus ou moins fine, à 20 et 40 francs ; ce dernier prix est celui des chaises de moquette, destinées à Dijon (1711) aux députés des États de Bourgogne.

Au temps de Richelieu apparaît le « fauteuil », au temps de Colbert le « canapé », décrit, par le dictionnaire de 1690, comme « une espèce de chaise à dos fort large, où il peut s'asseoir deux personnes fort à l'aise. *Ce mot est fort nouveau dans la langue*, et quelques-uns l'appellent sopha ». La hiérarchie s'établit entre les sièges, à mesure qu'ils se multiplient, comme la préséance entre les gens ; le *Nouveau traité de la civilité française*, de 1695, nous révèle la gradation honorifique : du fauteuil à bras avec frange, au fauteuil sans frange, puis sans bras, ensuite à la chaise, enfin au pliant et au tabouret.

« Dis-moi... (non pas qui tu hantes, mais) sur quoi tu es assis, et je te dirai qui tu es », serait une formule assez appropriée aux conventions d'étiquette. La reine de Suède, à Paris (1654), reçoit la visite de la Grande Mademoiselle et lui donne un fauteuil ; puis, pour la princesse de Conti, fait enlever tous les fauteuils de sa chambre, et offre à la princesse un siège pliant, pareil à celui qu'elle avait elle-même. Injure grave ; pour la réparer, elle écrit le lendemain à la princesse de Conti de venir la voir et lui offre cette fois un fauteuil comme à Mademoiselle.

Ce fauteuil, ignoré des Valois, n'existait pas encore sous Henri IV : même dans un château comme celui des Cars (1604) habité par un jeune et riche seigneur, où figurent 7 bancs à dossier, 33 tabourets carrés ou pliants, et 43 chaises, les unes en noyer nu, d'autres garnies de cuir ou de velours. Au contraire, lorsque dans *les Précieuses ridicules* (1659), Cathos dit à Mascarille : « Ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras, contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser », le fauteuil était entré dans les mœurs, du moins dans celles de la classe bourgeoise et opulente et les inventaires, à partir de 1650, en mentionnent partout et de toute sorte, même en « vernis or et noir de la Chine ».

Des meubles en laque de Chine, François Ier en avait acheté

deux (1529) d'un marchand « demeurant à Portugal » : un chalit et une chaise pour 4 600 francs ; mais les importations de laque authentique, dont Mazarin posséda quelques spécimens, demeurèrent une rareté, tandis que les imitations prirent un développement assez rapide : au XVIIe siècle, il se faisait des meubles en laque aux Gobelins, suivant un procédé que le « peintre vernisseur » Martin perfectionna, sous Louis XV, et auquel il donna son nom.

Sa vogue lui permettait de vendre 2100 francs au duc de La Trémoïlle deux tabatières « façon du Japon » en 1727. Plus tard il est probable que les prix baissèrent, puisqu'en 1750 Mme de Pompadour ne payait que 1575 francs une petite armoire de laque, en forme d'encoignure, garnie de bronze doré moulu, les portes plaquées en bois de rose, le fond ouvrant à secret, garnie partout en moire verte et argent.

Le luxe du meuble, dans les cinquante dernières années de l'ancien régime, atteignit à son apogée ; richesse des matières : marbre, porphyre, corail, mosaïques de jaspe, d'agate, de nacre et de lapis, marqueterie de bois d'amarante, de violette, de rose, de kayenne ; multiplicité des objets et des formes nouvelles : consoles, chiffonniers, écrans, paravents, cartonniers, médaillers, trumeaux, bergères et demi-bergères, ottomanes et « cabriolets », chaises à gerbe, à lyre, à la capucine ; enfin perfection du travail : qu'il s'agisse de bronzes, Gouthières et Caffieri ne dédaignaient point de fabriquer des targettes, des plaques de serrures, des cadres de glaces, des fermetures de croisées ; ou que l'on regarde les soieries incomparables sur lesquelles Pillement et Philippe de la Salle transportaient des paysages entiers, des chinoiseries fantastiques, des fruits charnus poudrés d'une semence de vie, des fleurs de structure irréelle, tentantes à la main ; rien n'égale la fertilité inventive de cette époque pour charmer les yeux par l'harmonie et la grâce du logis.

VI

Deux accessoires du mobilier, inconnus du moyen âge, objets de luxe aux temps modernes, et si nécessaires aux yeux de nos contemporains que leur absence semble constituer un vide dans le logis, furent les pendules et les glaces.

Jusqu'au xve siècle, il ne se voit d'horloges que dans les églises, les hôtels de ville, quelques monuments publics ou princiers; leur prix varia, au cours des siècles, de 1500 francs à 4000 pour une cathédrale, de 250 à 800 francs dans les petites cités. Au xviiie siècle, bien des paroisses champêtres se contentaient encore d'un cadran solaire de 40 francs. Le cadran solaire « portatif » avait été longtemps en usage chez les particuliers, concurremment avec l' « horloge de sable », et ce sablier même ne disparut que fort tard : Sourdis en achetait sous Louis XIII (1635) pour la marine royale à 2 fr. 60; des « horloges d'écales d'œufs » coûtaient le double et, si elles marchaient trois heures, 26 francs. Mais, à peu d'années de distance, (1663), Gourville parle d'une pendule de grand prix qui lui appartient et qui marche six mois.

Il existait, d'ailleurs, depuis 1480, de petites horloges de chambre avec leur poids et leur timbre, sonnant les heures; Louis XI avait payé 515 francs celle qu'il portait en voyage, prix ordinaire pour l'époque. Une horloge « à réveil-matin » coûtait jusqu'à 800 francs à Bruxelles au xvie siècle (1538); tandis que, depuis Henri IV jusqu'à la Révolution, le réveil-matin garni de sa boîte que les officiers riches emportaient à l'armée, valait tout au plus 140 francs.

Dans la ferme du paysan aisé, à la fin de l'ancien régime, l'horloge sonnante de cuivre jaune à cadran d'émail, dans sa boîte de chêne, coûtait de 60 à 100 francs. La pendule des classes bourgeoises et opulentes variait de 300 à 3000 suivant la signature de l'horloger (un mouvement de Gaudron à répétition, marchant trois semaines, se paie 900 francs en 1700, ceux de Delaunay, de Duquesne ou de Gribelin de 300 à 400 sous Louis XV) et suivant la richesse du cadre, tantôt garni d'écaille, genre Boulle, tantôt orné de bronzes, en marqueterie ou vernis Martin.

Les miroirs sont vieux, mais les glaces sont jeunes. Les miroirs d'airain étaient connus au temps de Moïse, mais jusqu'au premier quart du xvie siècle, les personnages les plus fortunés se miraient encore dans un morceau d'acier poli : tantôt portatif, bordé d'ivoire et enfermé dans un étui, il coûtait une vingtaine de francs (1387); tantôt de grande dimension, monté sur une « demoiselle » de bois, sorte de psyché, une grande dame le payait 235 francs (1520).

Tout autres furent les prix d'une dizaine de « miroirs de cristalin », achetés plus tard par François Ier et Henri II, de 600 à 1450 francs chacun, suivant leur taille. Au milieu du XVIIe siècle, les « miroirs à glace de Venise », de 50 centimètres de haut, ne se vendirent plus que 70 francs; de 50 à 65 centimètres, ils valaient 230 francs, et 560 francs au-dessus de 65 centimètres. Nous parlons de la glace nue, et il n'est pas ici question de miroirs enrichis de pierreries, tels que celui du cardinal Barberini, payé 7500 francs, ou dans un cadre d'or de 7 kilos, tels que celui de la toilette de la Reine estimé 50000 francs.

Mais un « grand miroir » (1643) montait à 2500 francs et parfois bien davantage : « J'avais une méchante terre, disait la comtesse de Fiesque, qui ne me rapportait que du blé; je l'ai vendue et j'en ai eu ce miroir. Est-ce que je n'ai pas fait merveille? » C'était, d'après Saint-Simon qui rapporte le propos, « tout au commencement de ces magnifiques glaces (de Venise), alors fort rares et fort chères ». La manufacture royale, développée par Colbert à partir de 1665, puis les premières coulées sur table chez Thévart, en 1691, eurent pour effet d'abaisser les prix, et Voltaire avait raison d'écrire : « Une belle glace de nos manufactures orne aujourd'hui (1751) nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. »

De plus en plus grandes et pour de moindres prix elles ont été fabriquées à Saint-Gobain, depuis Voltaire jusqu'à nos jours : en 1867, une glace de 20 mètres carrés valait 2800 francs; on calculait que si, en 1845, on avait pu la faire, elle eût été payée plus de 24000 francs.

Pour la galerie des glaces, à Versailles, Louis XIV avait un des premiers profité de la baisse; mais les marchés passés à ce sujet nous montrent l'écart qui existait alors (1684) entre les 52 francs payés pour le morceau de 0 m. 68 de haut et les 1550 francs que coûtait la glace de 1 m. 20. Ce qui explique pourquoi les trumeaux, dans les plus riches salons du XVIIIe siècle, se composent de deux ou trois pièces juxtaposées; on arrivait ainsi à réduire le coût de ce luxe qui, malgré tout, était rare et très onéreux. Dans tout l'hôtel du duc de Saint-Simon, rue « Saint-Père », au coin de la rue Taranne (1693), il n'y avait qu'un seul miroir, de 0 m. 82 sur 0 m. 50, garni

d'ébène et de cuivre doré. A l'hôtel d'Avaray, construit en 1718, rue de Grenelle, dont la couverture coûte 16 700 francs et la menuiserie 60 000 francs, le chapitre des glaces monte à 28 400 francs.

Rien que pour le cabinet du Dauphin, trente ans plus tôt, les glaces « façon de Venise » avaient valu à peu près autant. Dans les dernières années de l'ancien régime, l'assemblage des glaces qui constituaient un trumeau se payait encore 800 francs; mais les petits miroirs de toilette s'étaient démocratisés, ceux que l'on distribuait aux « gens de livrée », chez le duc de Penthièvre (1777), ne coûtaient que 3 francs. Pareils fragments de cristal étamé servaient à corser les illuminations de l'époque. Placés derrière un gros flambeau de cire, « ils donnaient une telle lueur, dit un contemporain, *que les yeux pouvaient à peine la soutenir* ».

VII

Tout est relatif en fait d'éclairage et le public émerveillé, devant lequel apparurent sous Louis XVI (1784), dans la salle de la Comédie-Française, les premiers « quinquets », dont chacun « éclairait à lui seul comme dix ou douze bougies réunies », crut posséder le maximum réalisable d'intensité lumineuse. Lorsque les écriteaux des appartements à louer cessèrent, vers 1865, de mentionner, comme une rareté, qu'ils étaient « ornés de glaces », un avis placardé sur les maisons neuves du Second Empire attirait les locataires, en les informant qu'il existait « eau et *gaz* à tous les étages ».

Des trois sources de lumière artificielle dont disposaient nos aïeux : bougies de cire, chandelles de suif, lampes à huile, cette dernière n'avait point accès dans les appartements bourgeois. Tallemant estime au XVIIe siècle peindre d'un trait caractéristique la ladrerie d'un de ses contemporains, lorsqu'il révèle que « chez lui on ne brûle que de l'huile ». Cela tenait à ce que, depuis l'origine du monde, quoique l'on eût découvert tant de choses et produit d'immortels chefs-d'œuvre, nul n'avait imaginé le verre de lampe ni la mèche circulaire, glissée entre deux tubes de métal, qui met la flamme sur toute sa surface en communication intime avec l'air ambiant. Encore moins avait-on l'idée des pompes Carcel ou du ressort *modérateur*, — ce dernier créé sous Louis-Philippe, — qui

font monter l'huile d'un réservoir inférieur jusqu'au bec.

Ce que, depuis les Grecs et les Romains, l'on nommait une « lampe », c'était un bol d'huile où trempait une mèche de coton imbibée par sa seule capillarité d'une quantité insuffisante de liquide et fournissant une lueur rougeâtre accompagnée d'une fumée perpétuelle et inexorable. Durant 4000 ans les lampes ont filé.

Mercier, à la veille de la Révolution, publiait triomphalement que l'on venait de découvrir des mèches qui n'exhalent ni fumée ni odeur, qu'avec elles les yeux et la poitrine ne seront plus incommodés. Au même temps une nouvelle méthode de raffinage, due à l'abbé Rosier, « dépouillait les huiles de leur fumée noire et infecte ». Un autre abbé, M. de Preigney, aurait, au dire des *Petites Affiches* de 1761, inventé les véritables « chandeliers à huile, approuvés par l'Académie royale des Sciences, que débite seul un maître-potier d'étain, établi à Saint-Denys en France. Ils représentent la plus belle bougie de façon à s'y méprendre, ne coulent pas; l'huile ne peut s'en échapper, même lorsqu'on les penche, et il s'en fait de différentes grandeurs, pour tables, cuisines, bureaux, avec ou sans réverbères et gardes-vues. »

Est-ce d'un système analogue que procédait, en 1741, une « lampe de cristal avec récipient à huile en argent, sur un pied de bois noir, terminé par un oiseau en argent », payée 225 francs par un grand seigneur? En tout cas, cet essai est demeuré sans résultat, et l'huile, jusqu'au début du XIX[e] siècle, ayant toujours été l'éclairage du pauvre ou celui des locaux de service, écuries et cuisines, il ne se faisait de lampes que fort communes et à bon marché : en terre, chez le paysan, à 55 centimes la pièce sous Louis XV, à 60 centimes au XIV[e] siècle sous Jean le Bon; en fer à 1 fr. 90, même prix que les lampions de la rue; en étain à 2 fr. 65; en cuivre à 3 fr. 50. Les seuls modèles coûteux sont de grosses lampes d'airain à six mèches, — « six cornes », — comme celles des salles d'hospice à 20 et 30 francs.

Au contraire, les appareils consacrés à la bougie de cire ont été souvent des objets de prix. Sauf quelques types de taille exceptionnelle, comme les candélabres de 2 mètres de haut, en argent massif, représentant un Hercule, que la ville de Paris offrit à la Reine, femme de François I[er] (1540) et qui, dit-on, auraient valu 160000 francs, le matériel luminaire des siècles passés fut plus cher en cristal qu'en orfèvrerie : deux grands

chandeliers « à tenir torches », appartenant au cardinal d'Amboise (1550) et pesant ensemble 26 kilos d'argent, sont estimés 15 000 francs; mais les candélabres en cristal taillé, offerts par Louis XIV à Mlle de La Vallière, furent payés 65 000 francs.

Dans l'inventaire d'Anne d'Autriche, un chandelier de cristal à 12 branches figure pour 10 000 francs, le même prix que les chandeliers d'or de la toilette, et près du double d'un chandelier d'argent à six branches pesant 13 kilos. Au XVIIIe siècle, il se vit des lustres de verre de Bohême à 5 et 600 francs; mais, en cristal de roche, sous Louis XV, un lustre monte à 21 000 francs. De ces lustres il y en avait 24 à Versailles, dans la galerie, plus 32 girandoles sur les guéridons placés entre chaque croisée.

Le « chandelier à branches » était synonyme du candélabre actuel; le « flambeau » signifiait tantôt une bougie de cire de 125 grammes (4 à la livre), tantôt le bougeoir même, ou chandelier *sans branches*, qui supportait cette bougie. Presque tous dorés chez les riches, lustres ou « bras de cheminée », l'étaient assez légèrement sans doute, si l'on en juge par la dépense qui revient fréquemment, même dans les plus grandes maisons, « pour avoir resaucé les dorures à neuf », « pour avoir remis les bronzes en couleur d'or moulu ».

Depuis les chandeliers de terre, à 0 fr. 25 la pièce, comme il s'en trouve à Boulogne-sur-Mer (1748), jusqu'aux modèles d'argent massif qui, suivant leur poids, coûtèrent de 500 à 1 100 francs, au moyen âge comme aux temps modernes, l'échelle des prix va, pour les chandeliers de cuivre, de laiton ou d'airain, de 5 à 50 francs, pour ceux de fer de 1 fr. 25 à 6 francs. Un chandelier de cuisine de 33 centimetres de haut se payait 3 francs, celui d'une salle à manger bourgeoise 12 francs, un flambeau argenté avec mouchette et porte-mouchette 25 francs.

Malgré leur prix modique, ces objets ne sont pas nombreux; chez les petites gens, les inventaires ne mentionnent souvent qu'un *seul chandelier* « de laiton, à la vieille mode » ou de « feuille de fer blanc ». Dans un village de l'Aveyron en 1780 : chez le curé, une vieille lampe de plomb; chez le seigneur local, « deux lampions en bronze roux pour mettre sur la table ». Dans les villes, non des moindres, et par exemple à Brest sous Louis XV, chacun avait en outre sa lanterne « pour se conduire le soir dans les rues », et à défaut d'allumettes, non encore

inventées, on payait 5 francs le cent de pierres à fusil.

« Faites votre provision de chandelles au printemps, conseillait une ménagère; elles sont moins chères et plus profitables parce qu'elles sont faites de suif fondu en hiver; elles produisent une plus belle lumière et se consument moins vite. » Encore fallait-il qu'elles fussent d'une certaine grosseur; car la chandelle était hiérarchisée, depuis la plus cossue dite « des quatre », s'amincissant de degré en degré, jusqu'aux chandelles « des douze », voire « des seize » à la livre; cette dernière, sorte de rat-de-cave, qu'il fallait moucher à tout instant.

Le prix élevé de la chandelle, au moyen âge quatre à cinq fois, aux temps modernes trois fois plus chère que notre bougie de 1913, obligeait les gueux à atténuer ainsi les frais de l'éclairage. Chez les riches, où l'on n'usait de chandelles qu'aux écuries, cuisines, lingerie et antichambre, où la bougie de cire, qui a coûté durant six siècles de 12 à 13 francs le kilo, était imposée par la bienséance dans les chambres et appartements de réception, ce chapitre eût atteint un chiffre déraisonnable, si l'on ne se fût contenté, à l'ordinaire, d'une quasi obscurité. Dans un « dit » du trouvère Hue de Cambrai, le chevalier, quêté « pour le luminaire de Notre-Dame », répond : « Or, dites-lui qu'elle soupe de jour, car la lumière est chère. » Sur cet article, aux temps féodaux, il n'est point fait de folies : Gui de la Trémoïlle, malgré sa grande fortune, dépense en éclairage 3 000 francs par an (1396); dans un banquet offert au roi Louis XII (1515) il n'est consommé que 6 kilos de bougie pour les convives et 14 kilos de chandelles pour le service.

Aux temps modernes, ce luxe augmenta ; bien que M[me] de Maintenon estime que le ménage d'Aubigné doive se contenter de deux bougies par jour, et que, chez des magistrats de province, la provision d'une année ne passe guère 100 kilos de chandelles, l'abondance du luminaire est l'accompagnement obligé d'une fête : au mariage de la fille de Samuel Bernard avec le président Molé, l'église Saint-Eustache est ornée de 600 bougies. Au bal d'un ambassadeur de France, 28 lustres et 80 bras dorés supportent 800 bougies que l'on renouvelle pendant le souper.

La vie journalière était moins prodigue; « en entrant de nuit à Chanteloup, on aurait cru, dit Dufort de Cheverny,

entrer à Versailles, par la magnificence de l'éclairage en dehors et en dedans ». De fait, il s'y trouvait un lustre en cuivre doré dans l'antichambre, 3 autres et 6 girandoles dans la galerie et une lanterne à cinq bobèches dans la salle à manger. Mais, en argent, cette sorte de dépense était lourde au XVIIIe siècle : 35 000 francs par an à Montbéliard, chez le seigneur de ce comté; 90 000 francs chez le duc de Savoie (1699). « Le nouveau Colisée, bâti sur le Cours (avenue des Champs-Élysées, sous Louis XVI), dit un contemporain, a besoin pour être éclairé de 2 000 bougies chaque fois. Les frais absorberont le profit. »

Dans le premier quart du XIXe siècle, les bougies de cire coûtent 8 francs le kilo ; on en usait avec parcimonie : 270 par an chez un maréchal de France, dont le budget total d'éclairage monte à 509 francs en 1826. Quinze ans plus tard, la bougie de stéarine, récemment inventée, ne valait plus que 3 francs, et depuis 1840 le luminaire, transformé sans cesse, s'est multiplié jusqu'au centuple dans toutes les classes de la société.

Pour le chauffage, la transformation a porté sur les appareils autant que sur le combustible : une paire de chenets dans la cheminée, parfois un brasier de charbon au milieu de la salle, ont constitué en France, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, tout le matériel en usage pour se garantir du froid. Ces landiers, le plus souvent en fer, vendus sur la base de 2 à 3 francs le kilo au moyen âge, de 1 franc 60 centimes à la fin de l'ancien régime, comportaient un peu plus de façonnage que des liens de ponts-levis, des fers « à enferrer les marauds », des essieux ou des barreaux de fenêtres à 1 franc 20 et 1 franc 50 centimes; moins que la batterie de cuisine, la serrurerie ou les canons et serpentines, valant de 4 fr. 50 à 6 francs le kilo.

Par la comparaison de ces chiffres, nous pouvons augurer que le travail de l'ouvrier, qu'ils fussent bruts ou polis, « à rosettes et crochets », entrait le plus souvent pour peu de chose dans le prix de ces chenets, qui variait surtout suivant leur poids : de 45 francs à 225 au XIVe siècle ; ces derniers, du poids de 100 kilos, meublant à l'hôtel Saint-Pol une cheminée monumentale, que surmontait une statue équestre.

Deux cents ans plus tard, chez Henri II, à Saint-Germain (1548), deux paires de chenets, « l'une à la petite cheminée

qui est à la chambre du Roi, près de son lit, l'autre en sa garde-robe », pesant *chacune* 32 kilos, sont payées 64 francs la pièce. Quatre paires de chenets, « mises à la salle du château du Louvre, pour servir aux noces du duc de Lorraine » (1559), coûtent 106 francs chacune. Les plus légers de ces modèles vulgaires servaient aussi, en guise de serrure, à barricader la porte. Ils se rapprochent des chenets de 30 à 40 francs en laiton ou en fonte moulée.

Ceux de cuivre, employés aux temps modernes dans les salons de la bourgeoisie aisée, valaient de 100 à 300 francs, suivant qu'ils étaient plus ou moins ciselés. Quant aux « feux » de luxe, à personnages ou animaux, festonnés, armoriés et dorés d'or moulu, il s'en voit depuis 750 jusqu'à 1200 francs et davantage. Encore n'est-il ici question que de bronze; un inventaire royal du XVIIe siècle décrit trois paires de chenets en argent massif, de 32 à 46 kilos (celui-ci représentant des béliers), estimés de 13500 à 20000 francs. Un brasier, également en argent, figure pour 12000 francs.

Les brasiers, dans de vastes espaces comme la galerie des glaces à Versailles, suppléaient aux cheminées que l'on s'efforçait de multiplier : le grand salon de Marly, de forme octogonale, en possédait quatre, symétriquement placées dans les pans coupés. Malgré tout, on ne parvenait pas à se chauffer; le maréchal de Croÿ nous confie que « Trianon, ce palais enchanté quand il fait beau, était terrible par le froid; à table, où nous étions cinquante, bien serrés dans la galerie dont le Roi occupait le bout avec la marquise (de Pompadour), nous fûmes gelés. » A Chanteloup, quand Choiseul, disgracié, y arriva vers Noël, on grelottait; il se mit avec sa famille à calfeutrer partout, collant du papier sur les fenêtres et entourant les portes de peaux de mouton. Que, soumises à pareil régime, des dames, au sortir de table, relevassent leurs robes afin de s'approcher du feu sans danger, il n'est, pour le trouver mauvais, d'assez impitoyable qu'une voyageuse britannique qui, dit-elle, « avoue que cette façon d'agir a choqué tous ses principes de modestie » (1785).

L'usage des « poêles » de faïence, si général dans le nord et l'est de l'Europe, que ce mot y était synonyme de celui de « salon », avait peu pénétré en France, où l'on était surtout sensible à leurs défauts; on leur reprochait de ne provoquer

aucun renouvellement d'air : ce qui était vrai dans les hôtelleries surtout, où l'on mangeait et buvait toute la journée sans ouvrir aucune fenêtre. Dans le Midi, il n'existait même pas partout des cheminées et, par exemple, à Nice, sous Louis XV, le peuple se chauffait avec le marc des olives desséchées qui avaient servi à la fabrication de l'huile. Avec les cheminées les plus perfectionnées, l'on n'obtient que 8 à 14 pour 100 de la chaleur produite, tandis que le calorifère, utilisant jusqu'à 90 pour 100 des calories de la houille, maintient, dans un climat comme celui de Paris, une température confortable avec quelques kilos de charbon par pièce et par jour.

Si, d'ailleurs, nous étions réduits aux combustibles de nos aïeux immédiats, le pauvre mourrait de froid et le riche se ruinerait en chauffage. De nos jours où les futaies, avant d'arriver à maturité, ont le temps de voir le monde changer dix fois de maître et de plan, les chênes de l'État ont seuls le privilège de vieillir et nous demandons à l'étranger une bonne partie de notre bois d'industrie, dont la consommation a peut-être doublé dans l'univers depuis soixante-quinze ans : si le bois, en effet, a été remplacé par le fer dans la coque des navires et la construction des maisons, les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques, les perches de mines, qui font de l'Angleterre le plus gros acheteur de l'Europe, le pavage en bois, — dont tel fabricant découpe 30 millions de blocs par an, — le papier, au profit duquel de vastes forêts sont fauchées et imprimées à fond, — un journal à très grand tirage consomme 500 arbres par numéro, — et bien d'autres débouchés nouveaux absorbent bien au delà des 5 millions de mètres cubes de bois d'œuvre, que fournissent annuellement les 9 millions d'hectares du sol forestier de la France, en plus du « bois de feu », que l'on estime à 33 millions de stères.

Ces derniers, ajoutés aux 25 millions de tonnes de houille que nos concitoyens consacrent aux usages domestiques, ne représentent guère que *le sixième* du chauffage effectif de la nation, parce qu'un kilo de houille contient trois fois plus de calories qu'un kilo de bois.

Évalué en francs de 1913, le bois, qui coûtait au moyen âge de 4 à 6 francs les mille kilos dans les campagnes ou les petites villes voisines des forêts, avait enchéri très diversement, suivant les facilités du transport, jusqu'aux derniers temps

de l'ancien régime, où son prix variait de 25 à 35 francs à Toulouse, Marseille, Montpellier, Orléans, Rouen, Strasbourg, Soissons ou Mézières. A Paris, où les 1 000 kilos de bois avaient valu de 15 à 30 francs du XIVe au XVIe siècle, et même 50 francs sous Louis XIV, ils se vendaient en moyenne 42 francs à la fin du règne de Louis XVI. Sous la Restauration et Louis-Philippe, on les payait *intrinsèquement* 38 francs, qui correspondent *en pouvoir d'achat* à 57 francs de 1913.

Or, quoique ce prix eût peu augmenté dans la capitale jusqu'au début du XXe siècle, par suite de la création des chemins de fer, la consommation du bois, par tête, de 1852 à 1900, avait diminué de moitié : elle était tombée à 240 stères ou 120 tonnes par 1 000 habitants. Seulement, avec 2 millions de tonnes de houille, en partie utilisée dans des calorifères, la population parisienne d'aujourd'hui possède peut-être trente fois plus de chaleur.

Cette chaleur nous est devenue un besoin, inconnu des générations précédentes; dans leurs cheminées même elles ne faisaient pas le feu que l'on croit : Mme de Maintenon, qui ne concède au ménage de son frère que « deux feux », spécifie « qu'ils ne brûleront que *deux ou trois* mois de l'année ! » La durée de l'hiver, à la cour de Turin, dépendait, pour les fournitures de bois, non du thermomètre, mais du rang des personnes à chauffer : *sept mois* pour les princesses et demoiselles d'honneur, *cinq mois* pour les gardes suisses et autres. On s'explique que le président de Brosses se plaigne du peu d'attention que l'on peut donner aux tableaux rassemblés dans ce palais de Turin, à cause du froid polaire des appartements royaux, lorsque les comptes mentionnent que seize bûches seulement étaient journellement assignées à chaque salle, quelque vaste qu'elle fût.

Le mémoire du marchand de bois figure pour 4 800 francs dans un budget seigneurial qui montait à 400 000 francs sous Louis XVI ; c'était 1,20 pour 100 du total. Le chauffage représentait 3 pour 100 chez un bourgeois de Paris, qui dépensait, entre 1840 et 1866, 30 000 francs par an. Il absorbait 6 pour 100 du salaire dans un ménage ouvrier d'il y a douze ans.

VIII

Au contraire, la part faite à l'ameublement augmente à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des fortunes; elle est sans limites pour ceux qui ambitionnent les toiles de maître et les objets d'art authentiques. C'est une émulation toute moderne qui met aux prises les innombrables richissimes de l'univers pour la possession de meubles, de tapisseries, de tableaux, qu'obtenait pour peu de chose le petit groupe des amateurs d'autrefois. Qu'il s'agît des honoraires, dont j'ai naguère écrit l'histoire (1), payés aux peintres et sculpteurs *de leur vivant*, ou des prix atteints par les œuvres de ces artistes après leur mort, on constate qu'un seul tableau se vend de nos jours plus cher souvent qu'une galerie tout entière, il y a deux cents ans.

Parmi les toiles que possède notre musée du Louvre, le *Saint Jean-Baptiste*, de Léonard de Vinci, avait été payé sous Louis XIV par Jabach 3500 francs (de 1913), le *Christ au tombeau*, de Titien, 6000, *Titien et sa maîtresse*, du même, 5000. A la même époque, pour un Raphaël, 18000 francs étaient un chiffre très honorable; *Saint Georges et le Dragon*, de ce maître, depuis au musée de l'Ermitage de Petrograd, n'atteignit alors que 7500 francs; deux portraits d'Albert Dürer étaient cédés pour 5000 francs.

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les maîtres hollandais oscillent entre 1400 francs pour les *Joueurs de trictrac*, par van Ostade, et 400 francs pour une *Tabagie* de Téniers. De Watteau, *Fatigues et délassements de la guerre* font 2000 francs; des *Enfants*, du même, restent à 150 francs. Les portraits de Largillière varient de 1000 francs à 300. L'on savait pourtant, dès Louis XV, organiser les enchères et rédiger les catalogues-réclames, dans l'un desquels mérite d'être signalé « le bouclier de Scipion l'Africain, trouvé en 1154 dans des fouilles »!

L'une des plus fameuses ventes fut celle de Crozat (1750), fils du trésorier des États de Languedoc et père de la duchesse de Choiseul; le goût des tableaux s'était répandu, la richesse avait augmenté, les prix s'en ressentirent : une *Sainte Cécile* de Rubens fut poussée jusqu'à 25000 francs, *Vénus et Adonis* de

(1) Voyez *les Revenus d'un intellectuel depuis 700 ans* (Flammarion) et le tome V, chap. VI de l'*Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix*, de 1200 à 1800 (lib. Ernest Leroux).

Titien, 11 500, un *Saint Jean* de Murillo, 7 500, même prix pour *Renaud et Armide* de Van Dyck ; il est vrai que Paul Véronèse et Léonard de Vinci restent au-dessous de 5000 et deux Rembrandt, ensemble, à 2 800.

Moins prisés furent les 19 000 dessins qui faisaient partie de cette collection : ils produisirent seulement 92 000 francs. On les vendait par lots de 10, de 20, de 50, comme les bouteilles d'une cave; parmi eux, 10 de Michel-Ange firent 18 francs, 10 de Raphaël 86 francs : l'un de ces derniers, au XIXe siècle, fut payé 10 000 francs à la vente du roi de Hollande. Sur 12 dessins de Jules Romain, adjugés alors 25 francs, 5 furent revendus 5 000 francs cent ans plus tard. Les prix paraissent analogues sous Louis XVI, puisqu'à la vente du fermier-général Randon de Boisset (1777), la plus importante du siècle par le total obtenu, — 2 600 000 francs, — 141 tableaux de l'École des Pays-Bas, dont la plupart sont au Louvre, dûs au pinceau de Rembrandt, van Dyck, Rubens, Wouvermans, Terburg, etc., se vendirent ensemble 1 300 000 francs, et ce furent les plus chers ; 73 tableaux de l'École française, Fragonard, Greuze, Carle Van Loo, Lebrun, Lesueur, ne firent que 390 000 francs.

Si les tableaux, comme les accessoires luxueux du mobilier, ont enchéri dans une proportion vingt fois plus forte que les meubles utiles ou nécessaires à l'habitation, que nous venons de passer en revue, cela tient à ce que le XIXe siècle, où s'est fondée l'égalité dans les codes, a vu croître l'inégalité dans les fortunes; que notre démocratie, passionnée pour le nivellement politique, s'est vue contrainte, par ses intérêts, d'élever dans son sein des altesses économiques plus éminentes que toutes celles des monarchies abolies. De sorte que ces richissimes contemporains, étant bien plus riches et surtout bien plus nombreux que ceux d'autrefois, se sont disputé des objets qui, pour beaucoup d'entre eux, ont surtout une valeur de *rareté*.

Mais ce qui prouve que cette hyper-opulence de quelques-uns n'a pas été acquise aux dépens de la masse, c'est que les meubles usuels *ont augmenté, en quantité et qualité*; *trois ou quatre fois plus peut-être qu'il n'ont enchéri*. Or la cherté retentissante de quelques belles choses *ne chiffre guère*, comparée à la commodité inaperçue d'innombrables et modestes foyers.

GEORGES D'AVENEL.

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

III (1)

JOURNAL ÉCRIT POUR AURÉLIEN

(*Fin*)

Guillery, le 14 novembre 1825.

J'arrive, très fatiguée, d'une absence de deux jours. Je trouve trois lettres... Avant d'y répondre, je veux aller par ordre. Ayant si peu de jours à vous écrire, je ne voulais pas en perdre un.

Je fus, hier matin, rendre visite à Mme de Lusignan, résolue de revenir dîner et écrire ici. Elle me supplia de rester. Il y avait quelques jeunes gens fort gais, le comte de Beaumont, entre autres, dont je vous ai parlé ci-dessus. Leur vue, leur bonne humeur, m'inspirèrent le plus grand désir de m'en retourner. J'étais si peu en train de rire! Mme de Lusignan insistait à mesure que je me défendais. Elle est aimable, bonne, pauvre, malheureuse. Je me sens portée à l'aimer. Elle paraissait tant désirer ce qu'elle appelait une marque d'amitié, que je ne pus, sans la désobliger, m'opiniâtrer à partir. Je renvoyai mon domestique et mes chevaux et je couchai au château de Saintrailles. Mais ne voulant pas passer un soir sans vous écrire, je demandai du papier et vous écrivis quelques lignes

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

que je copie ici. Quoique je sente un extrême besoin de répondre à votre lettre, je veux d'abord que vous ayez en ordre mes entretiens de tous les soirs, sans en excepter aucun.

Saintrailles, deux heures au matin, le 13 novembre 1825.

Du fond de ce vieux et triste château, peuplé de souvenirs tragiques et effrayants, je veux que ma voix et ma pensée percent ces murs épais et se fassent entendre au cœur de mon ami. Agitée par le mouvement du cheval, que je ne puis plus supporter, par une soirée où il a fallu m'oublier pour les autres, — chose qui ne me coûte pas seulement, mais qui me fatigue et me fait mal, — je n'ai pas le sang assez calme pour dormir, et je sens d'ailleurs qu'une longue nuit de sommeil ne me vaut pas un instant d'entretien avec vous.

Je viens de lire presque en entier depuis qu'on s'est retiré, *la France au XIV*e *siècle*, de Marchangy. Quoique je ne me sente pas exaltée par cette lecture, elle m'a fait plaisir. Seule dans une immense chambre, où l'on m'a amenée par mille détours compliqués, par des escaliers tournants, des passages étroits, dont il ne serait guère facile de retrouver le fil pour sortir, entourée de meubles gothiques, rien ne pouvait mieux convenir à ma situation que des détails sur la génération dont je retrouve les traces autour de moi. Je ne pouvais lire sans intérêt les relations curieuses sur les premiers Lusignan, sur cette Mélusine que je vois ici partout sur les armoiries au-dessus des portes, un miroir à la main, moitié femme, moitié serpent. Je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant dans Marchangy qu'elle apparaissait ainsi sur les créneaux du château de Lusignan, en Poitou, faisant retentir l'air de cris, lorsque quelque malheur devait accabler sa postérité. Ce qui en reste aujourd'hui est si déchu et si pauvre que Mélusine doit crier bien fort. Cet immense château, sans domestiques, sans vassaux, écroulé en partie, semble pourrir à chaque effort du vent qui souffle dans les salles désertes, éteint les bougies, et vous laisse dans une vaste obscurité, où vous croyez voir errer les ombres des preux, dont les portraits enfumés sont suspendus autour de vous.

A l'abri (grâce à mon éducation, et non à la force de mon esprit), à l'abri, dis-je, de ces terreurs puériles que tant de femmes ont le malheur de ressentir, j'aime à m'entourer au

contraire de ces illusions et de ces souvenirs. Je prends plaisir à regarder attentivement deux de ces tableaux assez bons, et à chercher dans leur physionomie quelque chose de leur destinée. L'un représente un seigneur de Saintrailles, l'autre une demoiselle de Sabran, sa femme. Ils étaient sans doute nouvellement mariés quand on les peignit. La dame est belle, jeune, en costume de chasseresse, couverte de pierreries et son arc à la main. Son regard est fin, assuré, même impérieux. Elle paraît orgueilleuse de ses charmes et de leur pouvoir. L'époux, au contraire, paraît subjugué. Ses traits sont délicats; ses yeux sont doux et tendres. Mais (ce n'est point une illusion produite par la connaissance de son caractère), on y découvre quelque chose de faux et de cruel. Eh bien! voilà l'histoire de ces époux. La femme fut coquette, infidèle. Le mari implacable. Il l'enterra vivante dans un caveau qu'il fit murer, et simula un enterrement de la dame de Saintrailles qu'il disait morte de sa belle mort. Le bruit de son crime se répandit pourtant. La famille de Sabran redemanda à grands cris la jeune dame. Il en survint un procès que l'époux gagna faute de preuves suffisantes contre lui. Mme de Lusignan a retrouvé les pièces. Les traditions répandues dans le pays firent naître sa curiosité. Elle chercha, découvrit une trappe, fit déboucher un escalier qu'on avait muré, descendit elle-même dans le caveau et y trouva le squelette de la dame de Saintrailles avec quelques pièces d'une étoffe d'argent qui formait sa robe. Le contraste de cette figure jeune, fière et brillante, avec l'idée d'une mort odieuse et des angoisses de la faim et du désespoir, ont tellement occupé et ému mon esprit, que je n'ai pas même songé à me coucher, ni entrepris de dormir. La malheureuse! Elle n'était peut-être pas coupable. Et quelle affreuse expiation! Je frémis d'horreur en regardant ces tableaux.

Je me lève pour chasser cette impression. J'ouvre ma fenêtre. J'aime à voir ces tours et ces créneaux. Je reviens à vous. Je pense que ces détails de ma nuit vous intéressent. J'oublie tout à fait le château, Mélusine, la dame enterrée. J'oublie l'univers entier. Je ne suis plus nulle part, je suis avec vous; je vous vois à la place de ces vilaines ombres. Vous me parlez, vous m'instruisez et je vous dis encore, comme dans les bois de Montesquiou :

« Non, en vérité, je ne songe pas à lui. »

Aurélien, mon amour, tu n'imagines pas peut-être quel plaisir j'ai à t'écrire de ce vieux château. Il me semble que du fond de cette prison, de cet asile impénétrable, je suis comme ces demoiselles enfermées loin de leurs amants, qui ne pouvaient les instruire de leur sort qu'en confiant aux zéphirs leurs tendres plaintes. Moi, j'ai un messager fidèle, rapide, infaillible. C'est ma pensée, qui vole sans cesse de toi à moi, et de moi à toi, pour nous dire et nous répéter sans cesse que nous nous aimons.

Maintenant que j'ai lu vos lettres, je ne puis m'empêcher d'admirer le rapport de nos pensées, de nos vœux, de nos désirs. Je me trouve vous promettre, comme si j'avais deviné ce que vous alliez me demander. Les mêmes idées nous sont venues presque en même temps, et tout ce que nous nous écrivons semble une réponse à ce que nous n'avons pas encore lu. Ah! quand on se devine si bien, qu'a-t-on besoin de s'écrire pour savoir ce qu'on dit et pense mutuellement?

Hélas! au milieu de ces douces idées, je tâche d'oublier que c'est demain que je dois terminer mon journal et me priver de ce commerce si doux. Ah! le jour ne devrait pas venir. Il faudra quitter Saintrailles, rentrer dans ma chambre, prendre une plume, tracer *adieu*, cacheter... En aurai-je la force? Grand Dieu, soutiens-moi.

Mais pourquoi chanceler à l'approche de ce moment solennel et sacré? C'est ici que je veux rassembler toutes les forces de mon âme : c'est en regardant les yeux féroces de ce bourreau de sa femme, que je veux prendre en horreur les passions que la raison ne sait point surmonter, et admirer les vertus et la magnanimité d'un époux qui est le maître, — et un maître offensé, — pour pardonner, pour demander pardon lui-même des torts qu'il n'a point eus et qui ne dépendaient pas de lui. Soyons généreux, soyons forts à notre tour, et que rien ne nous coûte quand la vertu, quand la voix du cœur l'ordonne.

Au moment de te désespérer par un adieu illimité, je cherche ce que je pourrais faire, quelle preuve, quelle promesse je pourrais te donner pour adoucir ton chagrin. Je crois que celle de soigner ma santé, de consentir à vivre, est la plus agréable pour toi. C'est la demande, c'est l'ordre que tu m'as adressé le plus souvent, tantôt avec la tendresse d'un ami qui supplie, tantôt avec l'autorité d'un amant adoré qui sait com-

bien il a de droits à exiger une faveur. Cette promesse est en même temps celle qui me coûte le plus à te faire. Je hais naturellement à m'occuper de moi. J'ai l'habitude prise depuis des années de me négliger et de m'oublier entièrement. Je suis en outre dans une des crises violentes de ma vie, où l'agitation et de grands efforts moraux me causent des douleurs physiques assez propres à me faire désirer la fin d'une existence semée de maux pour le corps et pour l'esprit. C'est dans ce moment où quelques instants de découragement succèdent aux plus fermes résolutions, que je veux bannir entièrement et chasser comme une mauvaise pensée, tout désir, toute espérance d'une fin prochaine. Et quand je pense que ma mort te laisserait seul et sans espérance pendant une longue suite d'années, je me reprocherais presque de ne pas t'aimer, si je pouvais m'arrêter à la pensée de hâter, par ma faute, un moment si affreux pour toi.

Non, mon ami, ne crains rien. Je suis déjà calme et résignée, tu le vois. Non, je ne mourrai pas, et nous nous reverrons. Sera-ce bientôt, sera-ce dans notre vieillesse? Je ne puis te le fixer. Mais, dans quelque moment que ce soit, ce sera avec ivresse, avec ravissement.

Je parcourais ce soir un recueil et j'y lisais cette pensée de Laromiguière : « Rapides et fugitifs, les plaisirs des sens ne laissent après eux que du vide : et tous les hommes s'en dégoûtent avec l'âge. Ceux de l'esprit ont un attrait toujours nouveau. L'âme est toujours jeune pour les goûter, et le temps, loin de les affaiblir, leur donne chaque jour plus de vivacité. »

J'ai cru nous voir vieux, mais toujours amants, nous chérir, nous applaudir du passé, et mourir ensemble, pour revivre ensemble éternellement.

On est désespéré, on est malheureux, quand on a été trahi, abandonné, blessé mortellement, quand le seul cœur qu'on croyait fidèle vous échappe. On souffre alors, on hait la vie. Mais quand on aime et qu'on est aimé, quand on pense qu'on le sera toujours... Mais, je rabâche, je radote. Je t'ai dit cela vingt fois et ne me lasse jamais de te le répéter.

Mon feu qui s'éteint, ma lumière qui finit, me forcent de te quitter. Je vais me coucher dans cet immense lit de satin jaune semé de fleurs d'argent noircies par les siècles. Si, dans un heureux songe, je pouvais voir tes yeux noirs et vifs, tes joues brunes, ton air franc, tendre et ardent... Ah! je conçois

qu'on soit amoureux d'une figure, quand elle peint si bien l'âme de celui qui la porte... Peut-on voir sans horreur les yeux de ce monstre qui semble me regarder de dessus la cheminée?... Peut-on voir sans les adorer ceux que je vais voir en rêve à la place?... Aurélien, viens, viens me trouver pendant mon sommeil. Laisse-moi appuyer ma tête sur ton épaule, la cacher dans ton sein. Ah! nulle rougeur de honte ne couvre mon front. Je suis fatiguée seulement, et je me repose... Les preux chevaliers veillaient ainsi, dit-on, près de leurs dames, dans le silence des nuits et l'ombre des bois. L'on ne croit plus à cette pureté de mœurs. On en rit aujourd'hui. Mais, nous deux, nous croyons à l'honneur, à la chasteté, aux plaisirs purs, nous croyons à tout ce qui est beau et bien. Nous sommes heureux de penser ainsi : plus nous chérissons nos principes, plus nous leur sacrifions, et nous sommes chers l'un à l'autre...

Adieu... Bonsoir.

Maintenant, que vous dirai-je? Que répondrai-je à ce que vous me demandez? Rien ce soir. Je suis morte de fatigue d'avoir fait à peine une lieue à cheval pour venir ici. D'ailleurs, j'ai été si émue à la lecture de ces trois paquets... Je suis incapable ce soir d'avoir une idée suivie. Et puis, il me faut du temps pour relire, peser et me décider...

La première de ces lettres était de vous, la seconde de Casimir, la troisième de Zoé : j'ai lu avec attendrissement cette dernière. Pour votre paquet, je pourrais dire que je ne l'ai pas lu, quoique j'aie passé trois heures à le regarder, j'étais si agitée... Ce que j'éprouve est si compliqué! Et cette lettre de mon mari, si bonne, si tendre! Et la vôtre si conforme à mes désirs!... Je ne puis me rendre compte ce soir de ce que je dois, de ce que je puis faire. Demain, ma tête sera reposée. Je réfléchirai, je relirai mille fois et je vous écrirai.

En attendant, Aurélien, mon amour adoré, je veux te remercier, me mettre à tes pieds, te bénir comme l'ange gardien qui protège et gouverne ma vie. Ta lettre me rend à la vie, à l'espérance. Je ne dis pas l'espérance prochaine de te revoir, je ne puis le dire, je ne sais. Je puis t'assurer seulement que mon mari m'a formellement promis que, quand je voudrais, quand je pourrais jurer de te revoir *sans amour*, il me mènerait à Bordeaux sans regrets, sans crainte, sans *amertume*... Que pourrais-je répondre? Il faut s'entendre sur

ce mot *amour*. Ta lettre me le dépeint si bien. Mais oserai-je la lui montrer?... Je te quitte, je n'y vois plus et me sens si faible que je pourrais me trouver mal si je continuais. Répète-toi cent fois que je t'adore, que je te rends grâce : que je vivrai maintenant... Oh! oui, ma vie dépendait de ton courage. Je ne te cache pas que j'étais bien malade. Je puis te le dire maintenant : je suis guérie. Je vais *dormir*... et je ne te dis pas *adieu* encore ce soir. Oh! je suis trop heureuse, Aurélien, je vais signer *votre nom*. J'y colle mes lèvres. Que les tiennes en trouvent la trace.

AURORE DUDEVANT,
AURÉLIEN DESÈZE.

CORRESPONDANCE D'AURORE ET DE SON MARI

Tandis qu'Aurore à Guillery ne communiquait qu'avec Zoé et écrivait le journal pour Aurélien qu'elle n'envoyait pas, elle éprouvait le sentiment délicieux d'aimer un homme qu'elle sentait digne d'elle, tout en renonçant à l'amour dans sa réalisation humaine, mais en conservant, d'accord avec Aurélien, l'espoir de convertir ce sentiment en une affection telle que Casimir pût l'autoriser. Sur ces entrefaites, Dudevant, appelé par la gestion des affaires à Nohant, quitta Guillery le 7 novembre 1825, laissant sa femme et Maurice chez son père. Il part triste : un reste d'inquiétude, des doutes le suivent. Cependant, faisant un retour sur lui-même, il reconnaît qu'il a des torts envers sa femme et comme à cette époque il l'aime encore, il s'efforce de s'amender. De son côté, Aurore s'emploie avec conviction et repentir à calmer la peine qu'elle a causée. Elle prêche la confiance, forte de la pureté de ses sentiments et de ses intentions : elle attend le moment propice pour confesser la grandeur de son affection et la décision prise avec Aurélien de ne céder à aucun entraînement.

Les quelques lettres que nous publions ici jettent un jour tout nouveau sur les rapports d'Aurore et de son mari, en même temps qu'elles nous peignent au vif l'état d'esprit et le caractère de Casimir.

Casimir à Aurore

Lundi à minuit (7 nov. 1825).

Je suis à Périgueux depuis une heure, je ne sais quand j'en partirai. On m'a fait craindre que je ne trouverais pas de place dans la voiture de Bordeaux qui doit arriver sur les quatre ou cinq heures du matin; je suis dans le doute, je ne sais comment je me tirerai de ce mauvais pas, il faudra bien cependant que j'en sorte d'une manière quelconque; j'ai fait, jusqu'ici, le plus vilain et le plus triste voyage de ma vie, une pluie continuelle depuis mon départ d'Agen jusqu'à notre arrivée où le ciel s'est éclairci et nous avons été éclairés par le reflet des étoiles, ce qui nous annonce du froid pour notre matinée.

Je suis plus triste que jamais, ce pays me rappelle un souvenir si douloureux (1) que je ne puis m'empêcher de t'en faire part. Je suis assez calme, je ne suis point fâché, mais j'éprouve un gonflement du cœur qui tient à la disposition dans laquelle tu t'es trouvée dans la même ville, par ma faute. O ma bonne amie, que ce souvenir me fait mal! je voudrais l'arracher de ma pensée, mais je ne le puis; je m'y livre avec un certain plaisir: qu'il me serve à l'expiation de ma faute! Je maudis bien sincèrement ce caractère grognon qui t'a déplu dans cette malheureuse journée, je t'en demande bien pardon, mon bon ange, je me corrigerai, je ferai tous mes efforts pour devenir digne de toi. Je n'ai cessé de penser à toi tout le long de la route, j'ai dormi assez, tu étais toujours à mes côtés, je causais avec toi; à mon réveil, je me trouvai seul. Oh! bien seul! Qu'il est cruel de se séparer de ce qu'on aime, ô cher amour, que cette absence me fait de mal! J'en abrégerai la durée le plus tôt que je pourrai, mais je ne passerai plus par cette route: elle est trop ennuyeuse et tu n'es plus à côté de moi. Je n'avais jamais senti jusqu'à présent combien tu étais nécessaire à mon bonheur, j'en jouissais non pas en ingrat, mais presque en indifférent. Depuis quelques jours, je suis bien changé, je ne me sens plus le même; je voulais jouir en égoïste; aujourd'hui, toutes mes pensées se tournent vers toi; je ne veux plus faire que ce qui te

(1) Sans doute la scène pénible faite à Aurore, lorsqu'ils se rendaient tous deux à Cauterets, au début de juillet (cf. *Hist. de ma vie*, t. IV, p. 10).

fera plaisir ; je chercherai dans tes yeux tes moindres désirs pour voler au-devant.

Ma bonne amie, mon cœur te parle, ses accents doivent te faire plaisir, tu seras contente de moi, je veux ton bonheur. Je me trouverai heureux si je te vois satisfaite.

Aurore à Casimir

Guillery, lundi 7 novembre 1825.

Quoiqu'il n'y ait pas bien longtemps que tu sois parti, mon cher, mon bon ami, je veux t'écrire, te donner des nouvelles de ta petite femme et de ton gros Maurice. Je vais commencer par lui. Depuis ton départ, il a eu le soir un petit accès de fièvre, mais moins fort que le premier. Il a dormi une heure sans être si brûlant et si rouge. J'ai découvert dans sa bouche et dans sa gorge de gros aphtes comme ceux qu'il a eus une fois à Nohant. J'ai envoyé chercher tout de suite du miel rosat et du sirop de mûres. Arnold est venu ce matin, il l'a trouvé très bien. Je le crois guéri. Voilà le bulletin exact et détaillé de M. Maurice.

Passons à Mlle Aurore qui voudrait s'égayer pour t'égayer aussi et qui a bien de la peine à y parvenir. Ne crois pas cependant que ce soit mon chagrin à moi qui m'occupe. Non, je t'assure, je te donne ma foi que je n'y songe pas. Sous ce rapport seulement, un peu de solitude ne m'a pas fait de mal. J'ai fait mes réflexions, j'ai prié. Je me suis promenée seule et me voilà parfaitement calme, parfaitement décidée à ne recevoir mon bonheur que de toi et à ne jamais rien désirer d'autre. Je pourrais te dire mille bonnes choses à ce sujet, mais je ne puis me décider à te faire des protestations dans la situation où nous sommes. Tu sais que je suis un peu fière, mon ami, épargne-moi. Plus j'ai besoin de convaincre, moins j'ai l'assurance pour le faire. Mon cœur se contentera de te promettre le bonheur, l'avenir te prouvera que je suis de bonne foi.

Mais si tu as encore quelques doutes, cache-les moi, je t'en supplie. Attends, c'est ce que je puis te dire de mieux avec confiance. Brisons donc sur un sujet si délicat et que toutes les explications possibles ne feront jamais qu'aigrir. Ne le ramenons jamais, tu me l'as promis. Si nous nous entendons bien, nous n'aurons pas besoin de parler pour nous entendre. Sans que tu me dises rien, je sais bien lire sur ton visage tes

moments de chagrin. Je devine ta pensée. Devine la mienne à ton tour. Quand j'essuie tes larmes, quand je te demande d'être gai, quand je te dis que ta tristesse me fait grand mal, c'est comme si je te disais que je me repens amèrement et que je veux réparer. Mais épargne-moi l'embarras de le prononcer. Ne t'offense pas, mon bon ami, de ces petits mouvements de fierté. Une trop grande humilité n'appartient qu'aux grands coupables, et quand on sacrifie, on répare, on ne l'est déjà plus.

Mais si je suis calme pour moi-même, si j'ai tout à fait cessé de me plaindre et de m'intéresser, il n'en est pas de même pour ce qui te concerne. Je m'afflige et je m'inquiète en souvenir des tristes jours, des tristes nuits que tu passes. Je pleure, je prie Dieu pour toi, je me trouve bien seule. Je m'accoutumais si bien à te voir t'occuper de moi. O mon ami, je puis te le dire avec hardiesse, avec confiance, l'idée de ton chagrin, du mal que je t'ai fait éprouver est la plus cuisante et la seule pour ainsi dire qui se présente à moi! Je t'ai pu paraître occupée d'autre chose et te dire à cet égard des choses assez dures et qui t'ont fait mal : pardonnons-nous mutuellement ces moments d'aigreur. Évitons-les avec soin. Dans le premier mouvement, je n'avais pas bien ma tête. Je disais des extravagances, j'étais dans une sorte de délire. Le premier orage s'est calmé, oublions-le à jamais. Ta conduite t'a rendu tous les droits sur mon cœur. Comptes-y, Casimir. Je fais peu de discours. Mais ce que je dis est profondément senti. Une ligne vaut cent pages.

La meilleure assurance que j'aie pu te donner c'est d'être calme, gaie, bien portante, pour que tu réfléchisses sans préventions. Tu dois comprendre qu'une telle conduite de ma part est plus persuavive que des caresses, des serments, que la femme la plus perfide sait feindre. Si je désespérais d'être heureuse, avec toi seul, je ne mangerais pas, je ne dormirais pas. Je ne suis pas une machine qui satisfasse aux besoins du corps, lors même que le cœur est brisé. Quand je me serai dit que je suis *malheureuse*, tu me verras mourir : je ne sais pas paraître tranquille quand je suis agitée, ni gaie quand je suis triste. Je n'ai point assez de force pour cela...

Bonsoir, mon cher, mon véritable ami, je suis fatiguée, j'ai perdu l'habitude de m'occuper attentivement. Ce peu de lignes que je t'ai écrites m'ont donné un grand mal de tête.

Tu peux revenir content, Casimir. Tu ne trouveras sur mon

visage ou dans mon cœur aucune trace de chagrin. Le ciel m'est témoin de la vérité. Ce n'est pas pour te rassurer, ni par un élan de dévotion, c'est parce que je le veux, parce que je le sens, parce que le courage ni la vertu ne sont des chimères.

C'est surtout parce que tu es bon, honnête, généreux, et que tu mérites d'être payé de retour. *Je te tends les bras. Je te rends mon cœur. Es-tu content? Reviens bientôt, ne te fatigue pas, ne t'afflige pas, crois en moi. Vois l'avenir en beau. Porte-toi bien. Dors. Dis-moi que tu seras plus heureux que jamais et moi aussi.*

Aurore à Casimir

Guillery, mercredi 9 novembre 1825.
A onze heures du soir.

Où es-tu? Que fais-tu, mon bon ami? Dors-tu un peu? Couches-tu un peu en route? Ne te fatigues-tu pas trop? Surtout ne te crée pas de chagrin. Un peu de tes nouvelles me fera grand bien. Je te dirai que ton fils se porte très bien, qu'il est gentil à croquer, très sage et pas du tout gourmand. Il me tient compagnie. Il passe des heures seul avec moi à m'embrasser et à me taper sur les joues. Tu vois, mon ange, que nous nous portons tous très bien et que tu n'as pas lieu de t'inquiéter sur notre compte. Je voudrais te savoir aussi tranquille, car, excepté l'inquiétude que j'ai pour toi, je n'ai pas d'autres sujets de me tourmenter. Je te l'àssure, je te le promets, mon ami, mon bon ami. Mon âme est calme et paisible. Les premiers moments ont été un peu rudes. Pardonne-moi le peu de raison que j'ai montré. J'ai été comme un enfant à qui l'on enlève un jouet et qui pleure, quoique plusieurs autres lui restent. Nous lisions cela ensemble dernièrement, je crois. A présent, je suis bien, très bien. Chaque jour qui s'écoule et chaque promenade solitaire que je fais m'apporte un nouveau degré de calme. Je suis en convalescence morale et je serai parfaitement guérie quand tu reviendras.

Ne parlons donc plus de cela et qu'il ne soit pas plus question du passé que s'il n'avait jamais existé. Sois sûr que ni mes actions, ni mes discours, ni mon air même ne te le rappelleront jamais. Paie-moi un peu de cette docilité en l'oubliant aussi.

Me promets-tu d'être tranquille, d'être confiant, d'être heureux? Me promets-tu de croire que ce n'est pas pour Dieu

seul, mais pour toi aussi que je travaille à tranquilliser mon esprit. Tu ne dois pas me décourager, ni m'enlever l'espérance de te rendre heureux. C'est à elle que je sacrifie tout, c'est elle qui m'anime et me soutient, c'est pour elle seule que je travaille, elle seule que je désire réaliser. Si tu me l'ôtes, si tu m'ôtes le prix de mes soins en demeurant inquiet et sombre, que me restera-t-il ? Réfléchis à cela. Suis mon raisonnement et prêtes-y un peu d'attention.

Ne me prends pas pour une orgueilleuse de te donner des avis. Je suis loin de penser que tu en aies besoin autant que moi. Je n'ai pas toujours gouverné ma tête à mon gré. Si j'en eusse été plus maîtresse, je me fusse épargné bien des maux. L'expérience arrive souvent lorsqu'il est trop tard. — Mais non, il ne l'est jamais pour qui a du sens et de bons sentiments. Pesons et cherchons ensemble le moyen de chercher le bonheur et ne nous inquiétons pas de savoir et d'approfondir comment nous l'avons perdu.

Ton retour décidera de nos projets pour cet hiver. Tu me diras ce que nous pouvons faire. Si nous n'avons pas le moyen d'aller à Paris, nous resterons un peu plus ici et nous retournerons de bonne heure à Nohant.

Adieu, mon bon et cher ami. Je désire bien recevoir de tes nouvelles, je ne sais quand j'aurai ce bonheur.

Casimir à Aurore

Nohant, le jeudi soir à neuf heures et demie.
10 novembre 1825.

7 heures du matin. — Me voici à Châteauroux. O surprise agréable, je cherchais un cheval pour me rendre à Nohant sur-le-champ, lorsqu'un bon vent me conduit précisément à la porte où demeurent Hippolyte (1) et sa femme. Ils sont fixés à Châteauroux. Le plus grand des hasards me le fait découvrir. Je me suis fait conduire de suite chez lui : ô mon bon ange ! que sa vue m'a fait plaisir ! J'avais besoin de le voir, je lui ai dit que tu m'avais recommandé d'aller chez lui, il ne savait pas trop pourquoi ; nous avons causé : il t'aime bien, ton frère. Je lui ai beaucoup parlé de toi. Il m'a demandé pourquoi j'étais

(1) Hippolyte Chatiron.

triste; il m'a dit qu'avant de partir de Nohant, tu lui avais conté tes chagrins, que tu étais bien malheureuse, une larme s'est échappée de ses yeux, il s'en est aperçu (*sic*), il m'a consolé, je l'aime bien, ton frère. C'est un bon ami, il m'a dit qu'il allait t'écrire, ma blessure s'est rouverte, je sens mes larmes, j'irai demain sur le tombeau de ton père et de ta bonne maman, j'irai y puiser quelques consolations; ils sont là-haut, ils ont reçu la récompense des justes et voyent le fond du cœur. Je vais sur leur tombe jurer de faire ton bonheur, une voix secrète me dit que j'y trouverai le repos.

Adieu, mon bon ange, mon cher amour, je t'aime bien, je t'adore...

Aurore à Casimir

(Guillery), vendredi 11 novembre 1825.

Je doute, mon bien cher ami, que cette lettre te parvienne. Mais, tu l'as dit et je veux t'écrire encore ce courrier. J'espère que tu pourras partir de Nohant jeudi; si j'ai bien calculé, tu y es arrivé jeudi passé...

Ah! Casimir! Il dépend de toi que je sois heureuse encore. C'est en ayant l'air de le croire. En n'apercevant pas les petits nuages qui peuvent s'élever encore dans mon esprit. C'est en me passant quelques moments de tristesse. Prends bien cette résolution en revenant. De mon côté, tu me trouveras résolue à faire tout mon possible pour vaincre mes instants de tristesse et d'humeur. Prendre un caractère égal après de grands chagrins n'est pas le résultat d'un jour. Laisse-moi gémir seule sur le passé et ne me donne point de consolations qui sont parfois pires que le mal.

Je suis triste et abattue ce soir. J'ai pourtant été d'une humeur très gaie au salon hier et aujourd'hui. Nous avons eu ces deux jours Candelotte que j'ai taquiné comme de coutume. Il m'a fait une sorte de déclaration. Il m'adore. Il est entré hier dans ma chambre avec cet air séduisant que tu lui connais et m'a chanté une chanson qu'il a composée pour moi. Il parle de sa tendresse, de ses tourments, etc., etc. Je te la dirai quand je l'aurai comprise. Il m'a promis de me composer un second couplet où il me traitera de *belle*, ce sont ses expressions. Cela est sérieux! Il craint que je n'en parle. Il veut me faire donner

ma parole que je ne la montrerai pas : à cette condition, il me l'écrira. Il craint qu'on ne *s'en moque et qu'on n'y suppose du mal.* Tu t'imagines de quelle manière je m'y suis conformée ; j'ai fait rire ton père et Mme Dudevant aux larmes. Au milieu de sa passion pour moi, Candelotte me maltraite. Il m'a dit ce matin au billard : *Vous m'ennuyez, veuillez sortir.* Cela tempère mon ivresse. Je fais ce que peux pour m'égayer, cher ami, mais quand je rentre dans ma chambre le soir, je la trouve si vide et si triste que le noir me monte dans l'âme.

Adieu, mon bien bon ami. Je t'embrasse de toute mon âme. Je t'aime réellement, ardemment, *moins* peut-être, mais *mieux* que tu ne m'aimes.

* * *

Inquiet et impatient, sans nouvelles directes, depuis la séparation de la Brède, Aurélien écrit à Aurore pour la presser de réaliser le plan qu'ils ont arrêté en se quittant : avouer à Casimir l'espoir qu'ils ont conçu d'établir une amitié entre eux qui inspirerait pour toujours la plus entière confiance à Casimir.

Ainsi, d'une part, Aurore et son mari s'exhortent et se consolent l'un l'autre, loyaux et s'aimant encore d'une affection sincère ; d'autre part, Aurélien n'est pas moins désireux de l'estime et de l'amitié de ses amis.

LETTRES D'AURÉLIEN DE SÈZE

Aurélien à Aurore

10-12 nov. 1825.

10 novembre. — Oui, oui, vous me demandez beaucoup, Aurore, et dans un moment bien cruel ! — Mais que me demanderez-vous, ma bien aimée, que je puisse vous refuser jamais? Je suis un homme : eh bien ! je supporterai ce malheur comme un homme sait les supporter tous. Je n'en mourrai pas, je ne me laisserai même pas abattre par la douleur. Je serai plus fort qu'elle.

Oh ! qui pouvait s'y attendre? Qui devait croire qu'un tel amour finirait ainsi? Mais que dis-je : *fini?* Est-ce donc fini? Est-ce que nous ne nous aimons plus? Plus que jamais, plus que jamais, non, jamais tant d'amour n'embrasa mon cœur,

jamais vous ne me fûtes plus chère, vous ne me parûtes plus touchante, jamais je ne fus plus à toi! On a beau faire, Aurore, les hommes, le sort peuvent se liguer contre nous, *nous ne nous quitterons pas*. Rien ne nous séparera. Tu es là, je te vois : tu pleures, — Aurore, ne pleurez plus, je vous en prie, regardez-moi, je ne pleure point. Songez donc que vous êtes à moi, que les liens qui nous unissent ne peuvent être brisés, ni par eux, ni par nous-mêmes! Dans quelques années, dites-vous, nous nous reverrons. Eh bien! qu'avons-nous désiré de plus? Nous revoir un jour, n'importe quand.

Aurore, si je ne devais plus jamais *vous* revoir, *jamais*, alors le désespoir me prendrait. Je sens des frissons à ce mot horrible, mais si un jour je dois vous revoir, un seul, serait-ce dans dix ans, je suis heureux : cet espoir me soutiendra; il me faut un terme, voilà tout. Si le sort en décidait autrement... écoutez-moi, Aurore, dans ce moment solennel, je vous répète ce que je vous ai dit si souvent : Quand je vous ai rencontrée, j'ai commencé à vivre, j'ai connu le bonheur : vous m'en avez fait goûter tout ce qu'un mortel est en droit d'en attendre. Vous aimer sans espérance, même sans retour, m'aurait paru préférable à ce que tous les cœurs de femme réunis m'auraient pu donner d'affection et j'ai obtenu la vôtre et votre cœur a battu près du mien, je vous ai entendu m'appeler votre Aurélien, votre frère, votre ami... Oh! non, non, je ne veux pas blasphémer, je ne dirai pas que je suis malheureux, j'ai des souvenirs pour ma vie entière...

Pourquoi me recommandez-vous de songer aux Pyrénées? Aurore, ma bien-aimée, les Pyrénées ne sont rien. Je vous ai connue partout, toujours... il suffit d'une pulsation de mon pouls, d'un battement de mon cœur qui m'avertisse de mon existence pour me rappeler que c'est à vous que je la dois, à vous qu'elle est consacrée. Non, mon Aurore, non, je ne me laisserai point aller à l'abattement et au désespoir. Vous êtes là pour me soutenir et je ne vous oublierai pas et je n'oublierai pas que vous attendez de moi du courage. Vous en puiserez dans mon souvenir, vous n'oublierez pas que vous êtes ma Providence et que si vous en manquiez, tout me manquerait à la fois. Ainsi, nous nous aiderons l'un l'autre, et le poids en deviendra plus léger. Aurore, nos malheurs ne sont pas communs, mais j'ose le dire, nos âmes ne sont pas ordinaires. Seul

je ne puis rien, mais avec vous, je sens ma force, je peux tout, n'êtes-vous pas ainsi, vous-même? O mon amie, quand tout nous abandonne, soutenons-nous mutuellement... Aurore, je suis tranquille. Je ne voudrais pour tout au monde que vous ne le crussiez pas, car c'est vrai, je vous le jure! Croyez-vous maintenant que celui qui n'a pas été écrasé par le choc, ne résistera pas dans la lutte? Je serai toujours tel que je suis aujourd'hui, résigné pour le présent, espérant pour l'avenir.

Oui, Aurore, l'avenir quel qu'il soit, j'y espère : c'est là que je me réfugie, c'est l'arbre où je cache ma tête pendant la tempête... un avenir éloigné sans doute, mais certain nous attend. Oh! qu'on est heureux, mon amie, de sentir dans son cœur l'assurance de son immortalité! Que deviendrais-je, grand Dieu! si je ne comptais fermement vous revoir un jour? Sera-ce ici, Aurore? Sera-ce dans un monde, au contraire, où libres d'entraves, où placés loin du joug des hommes, nous pourrons nous aimer en paix? Voilà ce que nous ignorons l'un et l'autre, mais nous sommes certains au moins que ce jour arrivera pour nous aimer en paix? Voilà ce que nous ignorons l'un et l'autre, mais nous sommes certains au moins que ce jour arrivera pour nous. — Eh bien! Aurore, quand je finirai ma vie, que je jetterai un fragile regard sur le fragile bonheur d'ici-bas, je dirai : je l'ai connu, il était imparfait, mêlé quelques fois d'amertume, mais je l'ai connu. Aurore était mon amie, je l'aimais et elle m'aimait. Nos cœurs étaient assurés l'un de l'autre. Bien des entraves ont traversé notre amour, mais nous avons su l'apprécier, en jouir. — Un jour, elle me dit : « Aimez-moi, Aurélien, j'en ai besoin pour vivre. » Elle me le disait et c'était vrai. — Oh! mon Dieu, je te remercie, j'ai connu le bonheur. J'en ai eu assez!...

Un des premiers besoins de mon cœur, Aurore, c'est de vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour Casimir. Jamais cœur plus délicat, jamais âme plus noble ne fut formée... Oh! que de torts nous avons eus envers lui! Mais nous les réparerons. S'il est possible, qu'il soit heureux, il le sera. Tous vos efforts tendront à ce but. Votre amitié pour moi sera si douce et si pure qu'elle ne saura le blesser. Vous l'entourerez de soins et d'affection. Il en sentira tout le prix. Je le croyais un homme ordinaire, je pensais qu'il vous aimait peu, comme sa femme et voilà tout. Et c'est lui qui nous apprendra

à aimer. C'est lui qui nous dira comment on se sacrifie pour ceux qu'on aime, comment on s'oublie en entier pour leur bonheur. Mais si nous avons eu besoin d'être guidés, au moins nous sommes dignes que ses leçons nous soient salutaires. Nous ne resterons pas en arrière. Il a pris un chemin difficile, nous tâcherons de l'atteindre. — Rendez-le heureux, mon amie, et vous serez heureuse aussi. Que lui et votre enfant soient votre douce, votre unique occupation. Que l'étude et les arts que vous cultivez avec tant de succès soient votre délassement. — Tous les deux, élevez Maurice ensemble. Apprenez-lui à être bon, aimable, tendre comme sa mère, noble et généreux comme votre époux. — Voyez peu de monde en effet : la vie est courte et les connaissances, le monde en font perdre une grande partie, vivez dans votre aimable intérieur et que quelquefois la pensée de votre ami vienne émouvoir votre cœur. Rappelez-vous les jours d'orage, mais que ce soit pour sentir, avec plus de charme, le repos actuel. — Qu'alors Casimir ne pense plus à moi avec colère. — Aurore, faites-lui lire ma lettre!... Ou je le connais mal, ou il appréciera mes vœux, il croira à leur sincérité. Oh! j'en jure devant vous et par vous qui me serez toujours si chère, jamais la pensée de troubler son bonheur n'entrera dans mon cœur. Je serai votre ami, le sien. J'aimerai votre enfant parce qu'il est à vous. Quoique éloigné, je vivrai près de vous, *avec vous*. Je serai toujours en tiers entre vous et lui. Chaque preuve d'affection et d'estime qu'il vous donnera, je l'en remercierai dans mon cœur. S'il croit que nous ne pouvons nous revoir, je penserai comme lui; s'il le permet au contraire, si dans quelque temps ses craintes évanouies, ses soupçons détruits par votre conduite, sa noble confiance lui laissent croire que nous pouvons nous voir sans danger, mon âme touchée de tant de grandeur ne formera pas un désir, n'aura pas une pensée qu'il ne puisse connaître et approuver.

Quoi! il vous a offert de vous conduire à Bordeaux! Aurore, quelque désir que j'aie de vous voir, quelque bien que me fasse votre visite, quelque douce que je me peigne la vie que nous menions ici tous, je le dis avec sincérité, vous n'auriez pas été digne de cette offre si vous aviez pu l'accepter..., cela ne pouvait pas être; mais pourquoi nous séparer à jamais? Après ce premier moment de douleur et d'effervescence,

quand vous serez tous les deux calmés, pourquoi ne pas revenir ici? Pourquoi abandonner un projet que vous aviez formé l'un et l'autre et qui vous souriait également? Pourquoi priver tous vos amis? N'y a-t-il à Bordeaux que moi qui vous attende et vous désire? Venez : vous me verrez peu, s'il l'exige. Oh! j'en suis sûr d'ailleurs, il lui suffira de nous voir pour être bien rassuré... Vous me disiez un jour, Aurore, que quelques hommes vous avaient fait la cour, dont vous aviez su vous faire des amis, chose plus difficile et plus précieuse. Ne suis-je pas votre ami, Aurore, votre bien bon et bien véritable ami? Mon sentiment s'est épuré au creuset de l'adversité. Le mot Amour n'exprime rien de ce que j'éprouve pour vous, puisque votre figure n'y est pour rien, puisque je ne veux ni vous séduire, ni vous tromper : puisque ce sentiment doit durer toujours, puisque vos qualités, votre âme, vos talents, votre simplicité si parfaite avec un esprit si supérieur, une instruction si étendue, sont les choses que j'aime en vous, — n'est-ce pas là ce qu'éprouvent tous vos amis? ce que pense Zoé? Et cependant vous conservez les autres, pourquoi me rejetteriez-vous seul? Je vous aime, Aurore, mais c'est avec un calme que l'amour ne permet pas. Je vous aime comme la sœur la plus chérie. Qui pourrait le trouver mauvais? Ah! si je voulais vous ravir à un époux, vous détourner de vos devoirs, isoler votre besoin d'aimer, le concentrer sur moi seul, sans doute alors je serais coupable, il faudrait me fuir, vous cacher à ma vue, vous garantir de mon approche, mais il n'en est rien. Je ne veux que le droit de vous aimer comme le fait votre frère, comme fait cet ami, dont un jour, à Bagnères, votre mari et vous me montriez une lettre. Permettez-le moi, je ne demande pas en retour une affection exclusive, un emportement de passion, un abandon de tout autre bien, de l'amour enfin, je vous demande *votre amitié* avec toute la pureté de ce mot.

Oublions de funestes égarements : car chacun de nous s'est trompé. Casimir a cru que nous nous aimions d'un amour ordinaire, de cet amour qui blesse les droits d'un époux, altère son honneur, et s'il s'est trompé, nous avons confondu les mots, les expressions trahissaient nos idées. Ce n'était pas de l'amour, nous n'en avons pas connu les écarts, les désordres, nos cœurs ont toujours été purs, nous nous sommes trouvés seuls, libres et nous n'avons ni l'un ni l'autre oublié nos devoirs. C'était

donc une affection que j'ose dire *légitime*, malgré l'erreur que nous commettions tous les deux. Cette affection durera, Aurore, elle sera éternelle et sa durée même témoignera de sa pureté. Un amour animal s'éteint, passe avec la jeunesse, entraîne avec lui les remords et notre amitié ne m'en donne aucun et je sens que je la conserverai toute la vie : je ne peux me tromper, elle est innocente.

Bonsoir, Aurore : quand j'ai reçu ce matin votre lettre, je voulais aller vous porter ma réponse moi-même, vous voir une fois encore et mourir. — Maintenant la voilà, ma réponse : elle vous fera du bien, je l'espère. Elle calmera votre agitation. Écrivez-moi, je vous en supplie, et donnez-moi de vos nouvelles, ne me laissez pas longtemps ignorer que vous êtes mieux.

Adieu, mon amie.

AURÉLIEN.

12 novembre. — Mon paquet est parti ce matin, Aurore : si vous avez suivi mon idée, si vous avez montré ma lettre à votre mari, peut-être celle-ci sera inutile, peut-être tout espoir n'est-il pas perdu. Mais comment donc y compter? Une démarche aussi hasardée peut-elle amener un bon résultat? Vous y serez-vous seulement décidée? Dans le premier moment de trouble et d'effroi, ne sachant où trouver un point d'appui, cette idée m'est apparue tout à coup comme une inspiration : la jugerez-vous ainsi? Je n'ai même pas pu consulter Zoé pour savoir ce que je peux penser. Je lui envoyai vottre lettre une heure après l'avoir reçue, j'allai le soir la retirer; mais ses sœurs étaient là. Je ne pus rien dire : ce n'est d'ailleurs que dans la nuit que je pris la plume. J'irai ce soir encore la trouver, je tâcherai de la voir seule un moment, je lui ferai lire ma lettre, car j'en ai gardé une copie. J'avais besoin qu'elle jugeât de son ensemble et de chacune de ses phrases pour apprécier l'impression qu'elle peut produire.

Oh! si elle peut me donner une lueur d'espérance, si elle, qui sent si juste et si bien comme vous, me dit : « A la place d'Aurore, je la lui montrerais, et à celle de Casimir, je ne la rejetterais pas comme celle d'un malade en délire. » Si elle me dit, j'espère encore... Aurore, il est bien difficile de repousser la corde qui peut vous sauver dans un naufrage, je

ne m'y peux décider..., jusqu'au dernier moment je veux espérer en ma fortune. La main qui m'a conduit près de vous ne voudra pas m'en arracher avec violence. Si j'avais dû vous perdre aussitôt, je ne vous aurais pas connue.

Il se laissera toucher. Il croira à mes promesses, elles sont parties du fond de mon cœur. De vains préjugés ne l'arrêteront pas. Déjà, ne les a-t-il pas vaincus ? — Qu'avait-il à craindre? Ce n'est pas nous, sans doute. S'il a lu deux pages de votre journal, il ne peut manquer de savoir que notre affection pure et sainte n'altère pas votre amitié pour lui, votre reconnaissance pour ses soins, votre estime pour son noble et bon cœur, votre désir de le voir heureux. Il sait que nous ne le trahirons pas. Que quant à nous deux, être près ou loin, nous voir tous les jours ou être à jamais séparés, nous écrire sans cesse ou n'avoir pas même de nouvelles de notre existence, ne changera rien à nos sentiments, à notre amitié inaltérable, immuable comme l'éternité. Nous souffrirons, mais c'est tout. Il souffrira lui-même et se reprochera souvent vos malheurs. Il voudra certainement oublier le passé, il le colorera pour son supplice, l'entourera de circonstances, de détails imaginaires, fruits amers d'un esprit agité. La vérité, au contraire, et notre présence adouciraient tous les jours ses souvenirs, j'en suis sûr. En nous voyant si calmes, si parfaitement à notre aise avec lui, et connaissant d'ailleurs nos âmes pour savoir qu'elles ne s'endormiraient pas au milieu des remords, il lui serait impossible de douter de notre innocence. Notre gaieté en serait la preuve morale, notre conduite, la preuve physique. Avec sa tranquillité, renaîtrait le bonheur de nous trois, bonheur si cruellement altéré maintenant et qui deviendrait simple, sans agitation, sans transports comme sans nuages. Ainsi quant à *l'intérieur* l'avantage serait clair.

Qui donc le retiendrait? Le public? Certes, le public est malin, méchant même, mais je le défierais de trouver en nous sujet à la plus légère épigramme, au trait le plus acéré. Le public est juste, d'ailleurs, et là où il voit l'honnêteté, la vertu, il suppose rarement le vice. Ses jugements sont sévères, ils vont quelques fois plus loin que la vérité, mais toujours, remarquez-le bien, ils reposent sur une base quelconque. Où serait-elle avec nous? Enfin, vous ne feriez, en venant ici, qu'exécuter un projet que vous avez formé ensemble, que vous avez commu-

niqué à vos amis, que tout le monde a approuvé, et dont tout le monde, par conséquent, trouverait l'exécution simple et naturelle.

Je l'avoue, plus j'y pense, plus je tâche de rassembler mes idées et de les juger, de les examiner avec sévérité, comme si elles m'étaient étrangères, en me mettant tout à fait hors de la question, plus je les trouve naturelles, convenables, et peu susceptibles de contradiction.

11 heures du soir. — Je suis trop heureux, mon amie : j'ai vu Zoé ce soir. Je n'ai point eu le temps de lui faire lire ma lettre, mais j'ai causé avec elle une minute, et aux premiers mots elle m'a dit que depuis longtemps elle pensait comme moi, qu'elle vous engageait formellement à tout dire à votre mari, que le *mystère seul* pouvait l'inquiéter, que jamais liaison plus pure et plus honnête n'avait existé, qu'elle ne concevait pas notre fausse honte, et que si en arrivant à Nérac vous aviez dit à Casimir ce qui s'était passé à La Brède et comment nous étions tous ensemble, quelles résolutions nous avions prises et comment nous saurions les tenir sans nous en écarter jamais, comme notre tendresse était fraternelle, il n'eût pu le trouver mauvais... Voilà ce que dit cette bonne Zoé : elle a raison. Je ne peux m'empêcher de croire que plus de franchise de notre part eût évité à chacun de nous bien des tourments. Qu'avons-nous à cacher, grand Dieu ! qu'avons-nous, vous et moi, dans le cœur qui ne pût être publié sur les toits ? Qu'exigeons-nous ? Qui voulons-nous tromper ? Quelles relations criminelles voulons-nous établir entre nous ? Chercherons-nous à nous parler en secret ? Aurons-nous même quelque chose à nous dire, qu'on ne puisse pas entendre ? Voudrons-nous être seuls, chercherons-nous les occasions d'être loin de Casimir ? Non, mille fois non..... Je vous verrai comme ma sœur, comme ma mère, comme toutes les personnes que j'aime, à qui je suis attaché, sans mystère, sans trouble, sans affectation non plus, allant chez vous comme tout le monde, vous rencontrant ailleurs avec plaisir mais n'y allant pas uniquement pour vous y voir, enfin étant votre ami, uniquement votre ami, n'aspirant qu'à ce titre, ne réclamant que ses droits.

Bonsoir, mon amie, je vais me coucher avec cette consolante pensée que je vous reverrai bientôt : *que votre voyage ne sera pas long, et que le vent qui doit vous ramener souffle déjà.* J'attends votre réponse avec une vive impatience. Bonsoir, Aurore.

RIPOSTE A HIPPOLYTE CHATIRON

On voit à travers ces lettres d'Aurélien germer le projet de confession totale imaginé par lui, adopté par Aurore, approuvé par leur amie. Avant d'arriver à cette originale « péripétie » du roman, nous avons à citer une lettre d'Aurore d'un bel accent de fierté et telle que George Sand n'en écrira pas de plus éloquentes. Elle est adressée à Hippolyte Chatiron, son demi-frère, qui, après les indiscrètes confidences que lui avait faites Casimir à Châteauroux, s'était empressé d'envoyer à Aurore une lettre de blâme et de reproches.

AUR.

Aurore à Hippolyte

(Novembre 1825).

J'apprends avec plaisir, mon frère, que tu es à Châteauroux.

Tu m'as écrit une lettre bien dure et qui m'a fait bien du mal, mon ami; tu te l'es déjà reprochée, à ce que m'a dit Casimir, et plus tu réfléchiras, plus ton cœur te reprochera d'avoir si précipitamment déchiré celui de ta sœur. Tu t'es bien pressé de m'écrire. Il faut se défier toujours du premier mouvement, et si tu eusses calmé un peu cette indignation si promptement excitée, tu m'aurais épargné des expressions bien offensantes. Hélas! dans un moment où j'ai besoin de douceur et de ménagements, où froissée par tous les points, je n'ai de refuge et de consolation que dans le cœur de mes amis, le premier de tous, mon frère, qui (au cas que j'en eusse besoin) devrait me témoigner plus d'indulgence que de colère, joue avec moi le rôle d'un père irrité qui juge, qui blâme, qui maudit presque. Mais non, tout cela n'est rien, c'est du mépris qu'il me témoigne. A cette idée d'inspirer du mépris à quelqu'un, mes larmes cessent de couler, je ne songe plus à me plaindre, encore moins à me justifier, je n'en ai pas besoin, je n'ai pas d'aveu à faire; on avoue les choses dont on rougit, moi, je pourrai confier des chagrins; mais jamais confesser des crimes.

Écoute, mon frère, te sens-tu, toi, homme, capable d'une bassesse, d'un manque de foi, d'une lâcheté? Si quelqu'un venait

te dire : « Vous courez à l'infamie, prenez garde, vous en étiez tout près », tout ton sang ne se révolterait-il pas, à cette consolante supposition ? La supporterais-tu de sang-froid, et si la personne qui te parlait ainsi était trop chère pour exciter ta vengeance, qu'éprouverais-tu ? Irais-tu la remercier, toi qui portes un cœur irréprochable, d'avoir une pareille opinion de toi et de te traiter comme le dernier des hommes? Non, tu ne pourrais lui en vouloir, parce qu'on n'a pas de ressentiment contre les gens qu'on aime, mais combien tu souffrirais d'avoir perdu sur la première supposition l'estime des tiens, chose aussi nécessaire au bonheur que leur amitié ! Eh bien ! cependant voilà ce que tu m'as fait éprouver. Tu me traites avec mépris; j'ai, dis-tu, tous les défauts d'une mauvaise épouse. Et qui te l'a dit ? Ce n'est pas Casimir, non, la terre entière me le dirait, que je ne le croirais pas. Casimir n'a pas, n'a jamais dit cela. Écoute encore, je suis ta sœur, le même père nous a donné la vie, le même sang coule dans nos veines, bien des gens nous ont trouvé le même caractère, la même façon de penser, notre étroite amitié nous a prouvé que nous avions la même tête, le même cœur; si quelqu'un, fût-ce l'être le plus infaillible, le plus digne de foi, le plus persuasif, venait me dire : « Votre frère est un homme sans mœurs, un mauvais époux, un mauvais citoyen », je lui dirais que c'est faux, je croirais que l'on m'abuse.

Si l'on mettait sous mes yeux quelque preuve de nature à me convaincre de ta mauvaise conduite, je chercherais encore à t'excuser, je me dirais qu'une erreur t'abuse, qu'on t'a trompé, que tu es loin d'imaginer que tu t'écartes de ton devoir, que ton intention n'y est pour rien, enfin, je trouverais un moyen de te justifier à mes yeux et à ceux des autres, parce que noircir la réputation de mon frère, c'est noircir la mienne, attaquer son honneur, c'est attaquer le mien, et, pour moi, convenir qu'il est capable d'une bassesse, c'est m'avouer que j'en suis capable; aussi, je suis sûre de lui tout comme de moi...

Si tu consultes ton cœur, si tu eusses pris la peine de l'examiner avant de céder à la première impression, tu y aurais trouvé ces sentiments, car ils y sont gravés comme dans le mien ! J'en suis sûre, je n'en doute pas, si je ne les retrouve pas dans ta lettre, je ne conclus pas pour cela qu'ils soient effacés de ton souvenir, non, car ils ne le sont pas du mien, mais dans l'emportement, on n'est jamais soi.

Casimir, fatigué, chagrin, tourmenté, s'est exagéré ses maux, il a même été injuste à mon égard en parlant de moi ; il en est convenu en lisant ta lettre et en se retraçant les plaintes qu'un moment d'amertume lui avait arrachés.

En effet, comment m'expliquer qu'il ait voulu pendant ce voyage fermer les yeux aux espérances, aux promesses formelles de bonheur que je lui ai faites? Je lui ai sacrifié un projet qui me souriait depuis quelque temps et que lui-même avait conçu le premier. Sur des soupçons, des craintes de perdre mon affection, il désire ne point retourner à Bordeaux, il n'ose me le témoigner positivement, parce qu'il est bon, généreux, obligeant, mais je lis dans son cœur, je vois qu'en acceptant le sacrifice qu'il est prêt à me faire je n'en serai pas digne ; je sais en outre que je puis aller à Bordeaux, sans le tromper, sans le trahir, que là, plus que partout ailleurs peut-être, ma conduite serait irréprochable, et les plus secrètes affections de mon cœur pures comme le jour qui m'éclaire... Mais Casimir serait tourmenté d'une secrète inquiétude, il serait malheureux peut-être, et je ne le souffrirai point ; j'aime mieux me priver des plaisirs que le séjour d'une grande ville me permettrait, et d'une société aimable qui me désirait vivement : je consens à m'en éloigner autant et aussi longtemps qu'il voudra. En vain me presse-t-il vingt fois de ne pas lui faire un sacrifice coûteux et cherche-t-il à le refuser. J'insiste. Il est bien convenu que nous n'irons point. Casimir et moi nous expliquons franchement. Nous nous promettons mutuellement l'oubli et le pardon des chagrins que nous nous sommes causés l'un à l'autre. Pendant quelques jours, nous nous témoignons la plus sincère tendresse. Il part parce que ses affaires l'appellent à Nohant. En vain je le presse de prendre un manteau (je rappelle une aussi misérable circonstance, parce que tu as été jusqu'à me faire le reproche de l'avoir négligée). Il dit que cela le gênerait, il me promet de ne pas s'affliger, il me jure qu'il compte sur mes promesses, qu'il espère le bonheur, que les chagrins passés sont effacés de sa mémoire. Nous nous séparons après nous être tendrement embrassés. Je reste seule, je ne souffre plus.

Quand on a rempli *toutes* les obligations que la vertu et un bon cœur vous imposent, quand on a réparé les chagrins qu'on a involontairement causés, quand on a réussi à rendre le bonheur, fût-ce au détriment du sien, on est content de soi ;

mais de violentes émotions, des chagrins profondément sentis ont depuis longtemps altéré ma santé. Faible, épuisée, je sens que mon existence est bien ébranlée. J'espère que désormais l'amitié, la confiance, l'estime de ce qui m'entoure pourront m'y réconcilier. Je crois les mériter, mon cœur me le dit. Cependant les jours se passent. Je ne reçois pas de lettres de mon mari, je m'inquiète, j'en reçois une enfin, datée de Périgueux. J'apprends qu'il voyage sur l'impériale, qu'il est mouillé, fatigué. Je m'afflige. Je crains qu'il ne soit malade. Pour tromper mon inquiétude, je lui écris, pendant la nuit, des volumes qu'il lira à son retour. Un beau matin, je reconnais le timbre de Châteauroux. Ce n'est pas de Casimir, mais c'est de mon frère, il va me tirer de peine...

Grand Dieu! Quelle lettre. Je croyais avoir touché le but, fourni la carrière de douleur, épuisé la coupe d'amertume : mais non, celle de m'entendre accablé par mon frère m'était réservée encore! Il semble que je sois cause que mon mari soit mouillé, fatigué, vieilli; on se fait un cruel plaisir de me le peindre malade et malheureux. On n'oublie pas les circonstances les plus poignantes, on me le peint presque sous un drap mortuaire... La lettre me tombe des mains. Je crois qu'un songe funeste m'abuse. Non, sans doute, ce n'est pas Hippolyte qui m'écrit ainsi. Quel monstre sans pitié s'acharne et s'étudie à déchirer mon cœur qui n'avait pas besoin de ce dernier coup? Je continue, et des reproches humiliants, des leçons cruelles me donnent le mot de cette fatale énigme. Je n'en veux point à Casimir d'avoir été injuste, un instant, à mon égard. S'il t'eût dit : « Elle me sacrifie son désir d'aller à Bordeaux, je crois qu'il lui en coûte plus qu'elle ne le dit, mais elle me promet de ne point trop s'affecter », il eût dit la chose telle qu'elle était et non telle qu'une imagination (illisible) le lui a peint pendant son triste voyage... Mais, que fais-je? Je me justifierais, je crois. A Dieu ne plaise que je fasse voir par des raisonnements et des preuves que les inculpations dont tu me charges sont fausses! Ton cœur te parlera plus haut que moi, je m'en remets à lui, je compte qu'il l'a déjà fait.

Chaque expression de ta lettre est si forte que, si je voulais répondre, je n'en finirais pas : je n'appuierai que sur celles qui m'ont fait le plus de mal. Ce qui me peine le plus assurément, c'est de te voir si changé, si différent de ce que tu étais autre-

fois pour moi. Quoi ! c'est toi, Hippolyte, qui reproches à mon mari sa faiblesse pour moi ! Il semble qu'au lieu de te réjouir de voir ta sœur aimée et bien traitée, tu souffres de l'affront fait à ton sexe par la condescendance de ce mari que tu traites d'imbécile parce qu'il aime mieux faire des heureux que de dominer. Depuis quand la bêtise et la bonté sont-elles une même chose à tes yeux? Ah ! ce n'étaient point de pareilles opinions qui remplissaient ton cœur et tes lettres en 1820. Et c'est toi qui voudrais voir l'époux de ta sœur s'armer d'une verge de fer, pour réduire ce caractère indompté, cette femme désordonnée ! En vérité, si la chose me faisait moins de mal, si un indifférent pensait ainsi sur mon compte, je ne pourrais m'empêcher de rire de l'à-propos. Car, c'est au moment où, pour plaire à mon mari, je renonce à me satisfaire, quand il me met à même, quand il me sollicite avec une tendresse dont tout autre eût peut-être profité, c'est au moment où je ne veux point employer mes droits sur son cœur, mais lire ce qui s'y passe et le deviner pour acquiescer à ses souhaits, c'est alors que j'entends dire : eh quoi ! ce mari débonnaire ne s'armera point d'un fouet pour ramener sa femme à la raison? Le moins, quand on se sert d'expressions aussi fortes, serait de savoir si les gens à qui elles s'adressent en méritent la seule idée.

Et si j'étais une femme inconséquente, oubliant tout à fait la dignité d'une mère de famille, si j'étais le petit monstre dont tu fais le portrait, tu n'en serais pas moins mon frère, tu ne m'en devrais pas moins secours, consolation, protection ; oui, si j'avais été assez malheureuse pour oublier mes devoirs, si mon mari se fût armé d'une verge, c'est à toi qui parles et qui foudroies à m'ouvrir tes bras, ton cœur, ta maison. Quel est l'homme de cœur qui laisse accabler sa sœur, sans chercher à la soustraire aux emportements d'un maître irrité, fût-il juste et fondé dans son ressentiment? Et cependant, je suis pure, ma conduite est sans tache, mon cœur sans remords, mon mari me rend justice, me chérit, et sur le plus léger nuage inséparable de la condition humaine, mon frère me crie : « Ne refuse point honneur, considération ! » Depuis quand donc les ai-je foulés aux pieds?

Et si mon mari, au lieu d'être doux et sensible, était vindicatif, soupçonneux, qu'il m'eût traitée avec rigueur, m'aurais-tu vue d'un œil sec dépérir de chagrin et (illisible) m'au-

rais-tu entendue, sans tressaillir, me dire au lit de mort : « J'étais innocente et voilà le fruit de vos conseils »? Si je te faisais sentir toute l'étendue des offenses et des torts que renferme ta lettre, ce n'est pas que j'en aie le moindre ressentiment, ou que j'en conserve la plus légère aigreur. Il est fort inutile de me dire que ton amitié seule t'engage à me parler ainsi. Quel autre motif pourrais-je te supposer? Si je trouble la tienne un peu brutale et assez mal entendue, je ne la crois pas moins vive, pas moins sincère ; mais, quoique tu sois mon aîné, par conséquent celui qui doit aimer et protéger l'autre, je me permettrai de te dire que l'intolérance, la dureté ne ramènent point ceux qui s'égarent. La douceur, la sensibilité, sont de plus forts arguments pour les faire rentrer en eux-mêmes, et, du moins, elles ne blessent ni n'affligent ceux qui n'ont pas quitté le droit chemin.

Mon cher ami, Casimir t'a peut-être dit que j'étais partie de Nohant et peut-être, ne me voyant pas arriver, penses-tu que je suis restée malade en chemin. Ne t'inquiète pas. Je me porte bien et je suis près d'Étampes chez une femme de mes amies.

Il y a des gens qui, dans leur sublime austérité, trouveraient indigne de leur contact le talent et l'esprit. Je n'en suis pas encore à ce degré de supériorité morale.

Je passerai encore quatre ou cinq jours ici ; si tu as reçu des lettres de Maurice pour moi, adresse-les moi jusqu'au 7 à Étampes, *poste restante*. J'irai ensuite chez Latouche passer un jour ou deux.

Adieu, mon vieux, j'embrasse ta femme, ta fille et toi.

AURORE.

Cependant, Aurore s'était mise en devoir de réaliser le grand projet conçu par Aurélien, et Casimir allait recevoir la lettre de 18 feuillets intitulée : *Confession de Madame Dudevant à son mari.*

AURORE SAND.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

ANATOLE FRANCE PEINT PAR SES AMIS (1)

Il y a déjà sur lui toute une bibliothèque. Tous ou presque tous ceux qui l'ont connu ont tenu à honneur de rassembler et de publier leurs souvenirs. On nous a révélé ses petites manies, ses petites et ses grandes faiblesses; on nous a conté ses distractions; on nous a initiés à ses habitudes de vie et à ses procédés de travail; on a pieusement recueilli ses boutades, ses confidences, et jusqu'à ses propos de table. Ce nouveau Gœthe a trouvé de nombreux Eckermann. De tout cet imprimé l'histoire littéraire et l'histoire morale peuvent également faire leur profit.

***

On n'en veut pour preuve que le livre très révélateur, tout plein de curieux documents inédits, où Mme Pouquet vient d'évoquer le salon de Mme Arman de Caillavet, et dont Anatole France est naturellement le héros ou le centre. Livre évidemment inspiré par une pieuse pensée quasi filiale, et qui fait revivre sous nos yeux tout un

(1) Jeanne-Maurice Pouquet, *le Salon de Mme Arman de Caillavet*, préface de M. Gabriel Hanotaux, 1 vol. in-8, Hachette, 1926; — Jean-Jacques Brousson, *Anatole France en pantoufles*, 1 vol. in-16, Crès, 1925; — Jacques Roujon, *la Vie et les Opinions d'Anatole France*, 1 vol. in-16, Plon, 1925; — Cf. aussi *les Matinées de la Villa Saïd : Propos d'Anatole France*, recueillis par Paul Gsell, 1 vol. in-8, Grasset, 1921; — Nicolas Ségur, *Conversations avec Anatole France*, 1 vol in-16, Fasquelle, 1925; — Georges Girard, *la Jeunesse d'Anatole France*, 1844-1876, 1 vol. in-16, Gallimard, 1925; — Marcel Le Goff, *Anatole France à la Béchellerie*, 1 vol. in-16, Delteil, 1925; — Charles Maurras, *Anatole France, politique et poète*, Plon, 1925; — René Johannet, *Anatole France est-il un grand écrivain?* Plon, 1925.

monde aujourd'hui disparu. Le commandant Rivière, Jules Lemaître, Pierre Loti, Marcel Proust ont été les hôtes et les amis de Mme de Caillavet. On nous cite des lettres de Taine, de Sully Prudhomme, de Paul Hervieu, de M. Charles Maurras. C'est vers 1885 que ce salon commença à compter dans la vie parisienne, succédant au salon, très littéraire aussi, de Mme Aubernon de Nerville. Il se passa alors quelque chose de tout à fait analogue à ce qui s'était passé, au siècle précédent, entre Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. Mme Aubernon se flattait d'avoir « inventé » Mme de Caillavet, dont elle avait protégé et favorisé les débuts. Quand elle se vit supplantée par sa jeune rivale, elle poussa les hauts cris. Peine perdue : tant qu'il y aura un « monde », et des hommes, la jeunesse ira toujours à la jeunesse.

Mal mariée, nous dit-on, à « un mari joueur, impétueux et chimérique », Mme Arman de Caillavet partagea de bonne heure sa vie entre l'éducation de son fils Gaston, le futur auteur dramatique, et l'administration du salon qu'elle avait ouvert en 1878 en son hôtel de l'avenue Hoche. Elle avait du charme, de la grâce, beaucoup d'esprit, et elle savait admirablement recevoir. Très cultivée, très intelligente, d'une intelligence presque virile et même, semble-t-il, quelque peu despotique, sans grands préjugés, mais sachant concilier la politesse avec la plus robuste franchise, elle avait tout ce qu'il fallait pour être une maîtresse de maison accomplie. Il lui manquait encore « son » grand homme. Quand elle l'eut découvert, elle put réaliser le rêve de toute sa vie.

Détail piquant, ce fut Jules Lemaître qui le lui amena. Mais les choses d'abord n'allèrent pas toutes seules. Il n'y eut pas de coup de foudre, et longtemps, de longues années, paraît-il, Mme de Caillavet résista aux insinuants plaidoyers de Lemaître en faveur de France. « J'aime son style et son esprit, disait-elle, je n'aime ni son caractère, ni ses façons. » Le fait est, — tous les témoignages sont d'accord là-dessus, — que ces façons manquaient alors totalement d'élégance. « Il était gauche, nous dit Mme Pouquet, sans usage du monde et sa timidité aggravait un bégaiement naturel. » Et un ami, Émile Hovelaque, nous trace de lui le portrait que voici : « Une longue et lourde figure chevaline comme tordue par un léger torticolis, la mâchoire de travers sous l'impériale rude et les cheveux drus en brosse, un gros nez, une peau grenue et grise; seuls les yeux noirs très brillants, magnifiques de vitalité et d'intelligence, mettaient une lumière dans cette physionomie un peu inquiétante où il y avait du séminariste, du bonapartiste et du faune. » Le fils de

la maison vit sans joie ce personnage peu séduisant entrer peu à peu dans l'intimité de sa mère : « Gaston est bien méchant pour moi, disait l'auteur de *Thaïs ;* il cherche à me faire sentir que je suis un parasite. » On grondait Gaston; mais, à la prochaine occasion, il recommençait.

Un jour vint où Anatole France, excédé des scènes, peut-être trop justifiées, que lui faisait sa femme, quitta définitivement le domicile conjugal. Et ce fut un beau spectacle de le voir en robe de chambre, sa calotte sur la tête, emportant sur un plateau son encrier et l'article commencé, et courant dans cet attirail à l'hôtel voisin. Mme de Caillavet, alors fort triste et un peu isolée, fut trop heureuse de l'accueillir. Tous les jours, il venait déjeuner et dîner avenue Hoche. Tel La Fontaine, après la mort de Mme de La Sablière, rencontrant M. Hervart qui venait le prier de s'installer chez lui, et disant avec simplicité : « J'y allais. » Chaque année, à partir de 1891, Anatole France passait, aux vacances, un ou deux mois avec Mme Arman, à Capian, dans sa propriété de la Gironde, et, quand il lui écrivait, il n'oubliait jamais d'envoyer « ses amitiés » au mari.

Et ce fut, pendant une vingtaine d'années, une curieuse association, comme il y en eut beaucoup au XVIIIe siècle. On songe à celle de Voltaire et de Mme du Châtelet. Comme la belle Émilie, Mme de Caillavet avait une âme active et laborieuse. Elle ne se contenta pas d'affiner son ami, d'organiser sa réputation et d'administrer sa gloire ; elle fit travailler ce paresseux, ou plutôt ce nonchalant; elle lui arracha beaucoup de « copie » et, peut-être, la plus abondante partie de son œuvre. « Maman a l'âme d'un pion, disait d'elle en riant son fils Gaston, il faut toujours qu'elle fasse travailler quelqu'un. Maintenant, c'est M. France. » Sur ce chapitre-là, elle n'entendait point la plaisanterie. Après le déjeuner, on se mettait au travail : dans un coin du salon provincial, sous les yeux inquisiteurs de la maîtresse du logis, sur tous les bouts de papier qui lui tombent sous la main, le maître écrit, rature; s'il s'endort, on le rappelle à l'ordre. Et en voilà pour jusqu'au dîner, que précède une courte promenade. Mme de Caillavet compulse des livres, fait des extraits, copie des citations, fournit des traductions, note les paroles ailées, les improvisations de l'écrivain, lequel fera son butin dans la masse des petits papiers qu'on lui présente. Elle suggère une idée, discute un titre, critique un développement, glisse une phrase, parfois une page qu'on accepte sans retouche; elle rédige même des articles entiers. *Le Lys rouge* sera écrit, parce qu'elle a voulu un « roman mondain ». En voyage, mar-

cheuse intrépide et visiteuse « impitoyable », elle veut tout voir, tout noter, et que rien n'échappe aux yeux fureteurs de son compagnon. Elle est plus qu'une collaboratrice; elle est, comme on l'a dit, « sa volonté et sa conscience ». Sur l'édition originale de *Crainquebille*, il écrivait : « A Mme Arman de Caillavet ce petit livre, que sans elle je n'aurais pas fait, car sans elle je ne ferais pas de livres. » Il semble bien que ce soit là la vérité même.

Cette idylle ne devait pas durer toujours. Gâté par le succès, France, vers la fin, devenait capricieux, exigeant, irritable; il ne supportait plus la contradiction. Il y eut des querelles, des froissements et des larmes. On se sépara quelques mois : le maître partit en Argentine, où il s'avisa de compromettre une actrice. A son retour, on essaya de reprendre la vie commune, sans grande illusion de part et d'autre : « écœurement », « dégoût », « découragement », ces mots reviennent souvent dans les lettres de Mme Arman. « Tout est gâté, irrémédiablement gâté », écrivait-elle. Le chagrin, la vieillesse, la maladie vinrent vite à bout de cet organisme de femme. Elle mourut assez brusquement, le 12 janvier 1910. Anatole France pleura un peu et se consola assez vite : il n'était pas l'homme des regrets éternels.

Le livre de Mme Pouquet complète et, au total, confirme deux autres livres consacrés à Anatole France. Le premier est l'ouvrage fort peu édifiant, mais extrêmement amusant et très galamment troussé où son ancien secrétaire, M. Jean-Jacques Brousson, nous a présenté *Anatole France en pantoufles*. Il n'y a décidément pas de grand homme pour son secrétaire! Dans une série d'instantanés pris sur le vif, M. Brousson a très joliment croqué et mis sous nos yeux son auguste maître au lit, à table, au travail, en voyage, en visite, en promenade et en bonne fortune, discoureur éternel et éternellement ironique, se moquant et s'amusant de tout, sans s'oublier lui-même, abondant en propos nonchalants et fleuris, en histoires grasses, en anecdotes plus que salées, en confidences égrillardes. M. Bergeret a fait là un excellent élève. Il y a dans ce livre quelques scènes dignes de Molière. M. Brousson n'a-t-il pas, çà et là, « stylisé » sa matière? Il est possible, et même probable, et je souhaiterais, pour ma part, que le biographe eût un peu exagéré le côté « faunesque » de son personnage. Mais le portrait est si vivant, il paraît si fidèlement calqué sur le modèle, il semble si bien, en lisant ces pages, qu'on entende la parole et qu'on perçoive même les intonations de l'ingénieux écrivain, que cette image aura chance de rester longtemps attachée à son souvenir.

L'autre livre est l'ouvrage intéressant et très bien informé où M. Jacques Roujon a étudié *la Vie et les Opinions d'Anatole France.* Par tradition de famille et puis parce qu'il est homme de goût, M. Jacques Roujon a dû être élevé dans le culte de l'auteur de *la Rôtisserie*; il lui paie un large tribut d'admiration et parle couramment de son génie. Mais il appartient à une génération qui a fait d'assez rudes expériences pour avoir le droit de n'être dupe ni des idées, ni des hommes. Certaines des attitudes d'Anatole France l'ont désobligé, notamment ses fâcheuses complaisances pour la politique et les politiciens, ses flatteries à l'adresse des basses doctrines démagogiques et, chemin faisant, il décoche au préfacier d'Émile Combes quelques vérités un peu dures. Surtout, il prend un malin plaisir à l'opposer à lui-même et à montrer dans le flagorneur de la démocratie et du socialisme niveleur l'aristocrate foncier, le dilettante dédaigneux, le « réactionnaire » et le « conservateur » impénitent. Certains apologistes indiscrets du père de Crainquebille ont dû éprouver quelque mauvaise humeur à la lecture de ce livre. Ceux qui aux déformations de la légende préfèrent la réalité de l'histoire sauront gré à M. Roujon d'avoir rappelé certaines vérités trop outrageusement méconnues.

De ces divers ouvrages, et de quelques autres, essayons de dégager ce qu'ils nous révèlent de la personnalité morale et littéraire d'un écrivain qu'on a parfois comparé au patriarche de Ferney lui-même.



« Une âme toute spéculative » : c'est en ces termes, que, dans son discours de réception à l'Académie française, Anatole France se définissait lui-même. Est-ce bien là le mot propre, et quand on a consulté ses biographes, n'est-on pas bien plutôt tenté de le définir : une âme toute livresque ? Ce fils de libraire a vécu toute sa vie parmi les livres et par les livres; il s'est nourri de choses imprimées; et comme il avait une heureuse mémoire, tout ce qu'il lisait laissait en lui une trace indélébile. Ses sentiments et ses idées sont moins l'expression spontanée d'une forte personnalité qui réagit d'une certaine manière sous l'action des événements du dehors que l'écho, souvent assez fidèle, de ses dernières lectures. Il n'entre pas en contact direct avec la réalité : à chaque instant entre la vie et lui un texte s'interpose. Mme Pouquet cite de lui un trait qui, à cet égard,

le peint tout entier, et qui a véritablement la valeur d'un symbole. A l'enterrement de son père, il arrive en retard, suivant son habitude, se glisse derrière le corbillard, et apercevant une couronne qui portait une inscription: « A François-N. Thibaut, ses employés fidèles », il se prend à murmurer : « On dirait un vers de Coppée. » On nous affirme, et nous n'en doutons pas, qu'il « garda de son père un pieux souvenir ». Mais connaissez-vous beaucoup de fils pieux qui, dans une circonstance semblable, eussent songé aux vers de François Coppée?

Il se plaignait lui-même d'avoir l'imagination assez pauvre, et quand il n'en eût pas fait l'aveu, c'est ce qu'une étude attentive de son œuvre nous eût aisément révélé. Mais ce n'est peut-être pas seulement l'imagination qu'il avait un peu indigente. A-t-il, par exemple, très profondément et tendrement aimé ses parents, ce père sentencieux qui ne jurait que par le vicomte de Chateaubriand, et cette mère qui le borda dans son lit jusqu'à son mariage? A lire certains propos rapportés par M. Brousson, on pourrait en douter. Mais on le voit se brouiller avec sa fille, dont Mme de Caillavet prenait généreusement le parti, et cela n'est point sans nous inspirer quelque inquiétude sur la vivacité et la profondeur de son sentiment paternel. D'autre part, on ne voit pas qu'il ait jamais provoqué une de ces amitiés masculines ferventes, ardemment dévouées qui sont la récompense des cœurs très tendres et qui se donnent. Et enfin, de quelque nom qu'on appelle l'attachement que l'auteur du *Lys rouge* a su inspirer à Mme de Caillavet, il n'est pas douteux que cet attachement aboutit à une immense et douloureuse déception. « France, nous dit-on, n'aimait pas cultiver les souvenirs douloureux et écartait tout ce qui pouvait troubler la sérénité de son scepticisme, ce qui explique qu'il ait pu donner souvent une impression d'ingratitude pour les vingt plus belles et plus fructueuses années de sa vie. » Les âmes délicates et profondes, les riches et généreuses sensibilités ne sont-elles pas précisément celles qui cultivent la douleur, et qui n'ont pas peur de se souvenir?

A défaut d'une de ces sensibilités-là, Anatole France a-t-il eu en partage une de ces pensées vigoureuses, hardies, pénétrantes qui renouvellent toutes les questions qu'elles touchent et ne les laissent jamais dans l'état précis où elles les ont trouvées? Son œuvre peut faire quelque illusion à cet égard, car il semble, à première vue, qu'elle renferme beaucoup d'idées. Mais ces idées, auxquelles un tour heureux, imprévu, paradoxal donne parfois un air d'originalité, et

même de profondeur, ne sont jamais poussées à fond : elles sont jetées négligemment en passant, effleurées plutôt que formulées; il est extrêmement rare que l'écrivain ait l'air de soupçonner les conséquences qu'on en pourrait déduire, les liaisons qu'elles entretiennent avec des idées voisines; cet homme, qu'on a si souvent travesti en un pénétrant « penseur », n'avait à aucun degré l'esprit philosophique.

Notez aussi que ses idées sont singulièrement contradictoires : il n'est peut-être pas une seule question sur laquelle il n'ait, et à plus d'une reprise, plaidé tantôt le pour, et tantôt le contre. Et ce ne sont pas là seulement les variations, après tout légitimes, d'un esprit qui a évolué au cours de son existence. A la même époque, dans le même livre, parfois dans la même page, il exprime des opinions qui sont exactement le contre-pied les unes des autres. De là le caractère ambigu de tous ses livres. Son œuvre est un rare modèle d'incohérence intellectuelle, et il serait aussi vain d'en dégager une doctrine que de vouloir ramener à une rigoureuse unité la pensée profonde d'une assemblée parlementaire. Dira-t-on qu'un romancier, un écrivain d'imagination n'est point un philosophe, qu'il n'est point tenu d'avoir un système, et qu'on ne saurait exiger de l'auteur de *Thaïs* la rigueur logique et la force dialectique d'un Spinoza? Mais d'abord, c'est oublier qu'Anatole France a voulu être et qu'il a été autre chose qu'un simple conteur. A ne voir d'ailleurs en lui que l'auteur d'œuvres romanesques, est-ce qu'il ne nous donne pas la constante sensation d'une pensée fuyante, incertaine, qui s'abandonne aux fugitives impressions du moment, et qui jamais ne domine sa matière et ne lui impose sa forme originale? Un Corneille, un Racine, un Molière, — de purs artistes cependant, — ont une conception déterminée de l'homme et de la vie; elle est enveloppée dans leur œuvre; il n'est pas malaisé de l'en dégager et même de l'exprimer en formules abstraites. Rien de tel chez Anatole France : il n'a que de furtives velléités doctrinales, simples lueurs brillantes et bien vite éteintes. Il n'a, en face des personnages qu'il dessine, ou des questions qu'il effleure, aucun de ces grands partis pris impérieux qui distinguent et classent les personnalités puissantes. Jamais on ne sent en lui l'omniprésence d'une pensée vigoureuse qui s'efforce de pénétrer au cœur de la réalité et de lui arracher son secret. Sa rêverie s'est jouée à la surface des choses, et il a dissimulé sous des sourires l'inconsistance de sa méditation.

Il y a un trait par où la personnalité d'Anatole France semble

dépasser singulièrement le niveau moyen de la commune humanité : c'est celui que M. Brousson a copieusement développé dans son livre. On aurait quelque scrupule à insister sur cette sensualité débordante, si l'historien de M. Bergeret n'avait pris un malin et profitable plaisir à l'étaler dans presque tous ses ouvrages. Tantôt en son nom et tantôt au nom de ses héros, il s'est fait l'apologiste narquois et complaisant des amours faciles, et, — pourquoi ne pas appeler les choses par leur nom ? — du libertinage.

Volupté, volupté qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas, viens t'en loger chez moi...

Ces vers de La Fontaine auraient pu être sa devise ou son cri de guerre. Parmi nos écrivains dits « gaulois », il a été l'un des plus gaulois. Il a fait gaillardement sa partie dans le chœur de ceux qui semblent avoir pris à tâche de répandre sur la France des idées fausses à l'étranger. Nul doute que son hostilité à l'égard du christianisme n'ait là son essentielle origine. Dès l'époque des *Noces corinthiennes*, c'est ce qu'il laissait trop clairement entendre. En recevant ce poème, George Sand, dans une lettre que Mme Pouquet vient de publier, ne félicite-t-elle pas l'auteur d'avoir dénoncé « l'œuvre malsaine du christianisme », d'avoir « frappé ce mensonge en plein cœur », d'avoir « vengé la vie de cette doctrine de mort »? Elle l'encourageait à continuer. Anatole France ne lui a que trop fidèlement obéi. Plus il vieillissait et plus il aimait et célébrait « la vie ». Ne nous hâtons d'ailleurs peut-être pas trop de conclure à une foncière disposition de nature, à un trait de caractère ou de tempérament. M. Jacques Roujon nous avertit qu'il entrait dans tout ceci beaucoup de littérature. « La sensualité chez Anatole France, écrit M. Roujon, est une affaire, non de tempérament, mais d'intelligence ; ce qu'il aime à caresser, ce sont des images et des idées. Il les caresse d'ailleurs fort bien. » Oui certes. Ce qui est sûr, c'est que même si la disposition voluptueuse était chez lui naturelle et innée, il l'a subtilement exploitée et développée, il en a redoublé les effets par la réflexion et le procédé littéraire.

***

Car il y a en lui beaucoup de procédé littéraire. Il était essentiellement un alexandrin, je veux dire un de ces artistes, souvent exquis d'ailleurs, qui suppléent par l'étude et par l'art, et quelquefois par

l'artifice, à ce qui leur manque du côté de la nature et de l'inspiration. Il était à peu près le contraire des grands écrivains puissants et féconds, des grands artistes inspirés qui n'ont qu'à s'abandonner à leur verve intérieure, à s'exprimer eux-mêmes pour faire œuvre, sinon toujours parfaite, du moins originale et vivante ; et quand il en rencontrait un sur sa route, il en éprouvait une sorte de gêne et d'étonnement goguenard. Il avouait, dans l'intimité, préférer, — c'est tout dire, — Béranger à Victor Hugo.

Quand on est ainsi construit, quand d'un fonds un peu pauvre on a reconnu qu'on ne saurait tirer grand chose, et que cependant on a la vocation littéraire, il reste tout le fonds d'autrui à exploiter. On songe que « tout est dit et qu'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent », mais que, dans les trésors de sensibilité, d'imagination et de pensée que, depuis tant de siècles, l'humanité a jetés au vent, on peut puiser sans compter. Un délicat travail d'assimilation, d'adaptation et de ciselure sera nécessaire pour accommoder au goût d'aujourd'hui et pour mettre élégamment en valeur ce que l'on emprunte à d'autres ; et c'est précisément en cela que consistera l'effort d'art et d'invention.

Il est de toute évidence qu'une conception de ce genre, avec tout ce qu'elle comporte de recherches et de tâtonnements, suppose de longues préparations et même, pendant assez longtemps, une certaine stérilité relative. Elle n'est pas le fait d'écrivains très précoces. On ne voit pas un Victor Hugo ou un Balzac s'y asservir. Si, avant la quarantaine, Anatole France a si peu produit, c'est qu'il n'avait pas encore achevé ses études; il accumulait des lectures, des matériaux, des notes et des souvenirs : avant de distiller son miel, l'abeille butinait sur toutes les fleurs ; elle devait butiner toute sa vie.

De cet incessant butinage il est aisé de retrouver les traces. La méthode qui, depuis quelques années, tend à s'introduire en critique, et qui consiste à rechercher les sources des écrivains, à les examiner à la loupe, a été appliquée à France, et elle a donné, en ce qui le concerne, d'assez surprenants résultats. Les sources de l'auteur de *Thaïs* sont innombrables. Si l'on parvenait à les déterminer toutes, son œuvre risquerait d'y fondre presque tout entière. Sans crier au plagiat, comme quelques-uns l'ont fait, on peut s'étonner qu'il ait dû faire appel, pour composer tous ses ouvrages, à tant de collaborations différentes. Assurément Molière et Chateaubriand, par exemple, ne se sont fait aucun scrupule de prendre leur bien partout où ils le trouvaient. Mais quand on a dénombré tous leurs

emprunts, il reste en eux quelque chose d'inaliénable et de reconnaissable entre mille auteurs divers. On n'en saurait dire tout à fait autant d'Anatole France : il emprunte de toutes mains, mais non pas comme un grand écrivain qui exerce sa libre maîtrise, bien plutôt comme un journaliste dont la parfaite discrétion n'est pas toujours la vertu éminente : « Quand une chose a été dite, professait-il, n'ayez aucun scrupule, prenez-la, copiez. Donner des références? A quoi bon? Ou bien vos lecteurs savent où vous avez cueilli le passage et la précaution est inutile, ou bien ils l'ignorent et vous les humiliez. »

Il disait encore : « On devient bon écrivain comme on devient bon menuisier: en rabotant ses phrases. » Il rabotait vigoureusement les siennes. Le labeur auquel il se livrait pour polir ses développements, fondre ensemble les matériaux rapportés donne assez bien l'idée d'un travail, sinon de menuiserie, tout au moins de marqueterie. Il « exigeait jusqu'à huit épreuves » de ses ouvrages, écrivant d'abord « n'importe quoi, sur n'importe quel bout de papier », phrases péniblement improvisées, citations empruntées, textes copiés sans le moindre changement; puis il corrigeait, raturait, remaniait sans se lasser ses épreuves successives, ici « accentuant » tel trait, là ajoutant ou « contrariant » telle épithète, ici supprimant une phrase, là en déplaçant une autre, bousculant les paragraphes, renversant l'ordre primitif, « sarclant » sa prose, bannissant les points et virgules, « se moquant des transitions », proscrivant les superfluités et ce qu'il appelait « la pâtisserie », armé de ciseaux « énormes et archaïques, » qui lui servaient à « découper chaque phrase »: « on dirait d'une brodeuse qui découpe un feston. » « Mes instruments de travail les plus précieux, disait-il, la colle et les ciseaux... Je voudrais que l'on me peignît maniant les ciseaux comme une couturière. » Évidemment, ni Lamartine ni George Sand ne travaillaient de cette manière; mais il est assez vraisemblable que Callimaque, et même Théocrite, ont dû procéder ainsi.

Parmi tous ces ingénieux découpages, il est inévitable que certaines qualités, plus justement prisées des écrivains classiques, aillent en s'oblitérant et se perdant peu à peu. Et d'abord le sens de la composition. A s'attarder aux finesses du détail, aux minuties de l'exécution, à l'habile ajustement des phrases, on perd de vue les ensembles. Jusque dans les œuvres les plus courtes d'Anatole France, les digressions abondent, les notations d'à côté, les détails imprévus, presque toujours jolis et charmants, et que, pour cette

raison sans doute, l'écrivain n'a pas voulu sacrifier, mais qui, à chaque instant, brisent la ligne du développement, dispersent l'attention du lecteur et laissent dans son esprit un peu de confusion et beaucoup d'incertitude. Ce défaut, car c'en est un, est encore plus sensible dans les œuvres de longue haleine. On ne saurait exiger d'un romancier qu'il ait toujours la puissance de construction d'un Paul Bourget. Mais comparez les romans les plus soutenus d'Anatole France, *le Lys rouge*, ou *l'Orme du mail*, par exemple, avec tel ou tel livre de Pierre Loti, *le Roman d'un spahi* ou *Ramuntcho*, et vous sentirez la différence qui existe entre un subtil artiste qui brode sur un certain thème d'ingénieuses variations et qui dessine, découpe et juxtapose d'élégantes « arabesques », et un écrivain qui trouve dans la vivacité de son émotion et dans l'intérêt de l'histoire qu'il conte l'unité d'inspiration sans laquelle il n'est point d'œuvre vraiment vivante et peut-être durable.

La vie : cette qualité suprême à laquelle rien ne supplée et qui, lorsqu'elle existe, fait passer sur les pires défauts, il faut bien reconnaître qu'avec tout son esprit, sa finesse, ses scrupules et ses roueries de mandarin lettré, France y atteint rarement. Il a lu trop de livres et il a une mémoire trop heureuse ; son cerveau est encombré de trop de réminiscences, ses carnets meublés de trop de citations ; il ne voit la nature et il ne saisit la réalité qu'à travers tout cet imprimé qui se dresse comme un écran entre le monde extérieur et lui. Ses paysages, on l'a souvent observé, sont pleins de grâce, mais rarement ils suggèrent la chose vue, directement observée et copiée ; un poète, Auguste Angellier, l'a dit avec force : « ils sont vus à travers des vitres ; ils ont quelquefois la couleur, ils n'ont jamais la brise. » Plus d'une fois même, ce sont d'habiles transpositions de jolies estampes. Quant à ses personnages, comptez parmi eux ceux qui ont vraiment fait le geste de la vie, ceux dont on peut dire, suivant le mot célèbre, qu'ils font concurrence à l'état civil, et qui, le livre fermé, ressuscitent devant nos yeux avec leur physionomie propre. Deux ou trois figures vivantes, tout au plus, surgissent encore de toute cette nécropole : Sylvestre Bonnard, maître Jérôme Coignard, M. Bergeret, c'est-à-dire ceux qu'Anatole France a peints suivant le modèle qu'il portait en lui-même et auxquels il a prêté son âme avec sa vie. Tous les autres héros ou héroïnes qu'il a essayé de dresser ont pu nous amuser ou nous distraire un moment par les aventures de leur destinée fictive ou par les propos trop concertés que leur inventeur leur prêtait ; ils n'ont guère survécu à la fantaisie

qui les avait fait naître. Et il est assez curieux d'observer que les seules occasions où l'auteur de *Crainquebille* ait su créer un peu de vie, ce sont celles où il a oublié sa bibliothèque et où il s'est raconté lui-même...

*
* *

Seulement... Seulement, tout cela dit, et il faut le dire, il reste qu'Anatole France s'est fait dans la littérature contemporaine une place considérable, et qui est bien à lui. Cela, grâce à deux qualités tout à fait éminentes, et qu'on ne saurait lui dénier.

D'abord, il est incontestable que, dans presque tout ce qu'il a écrit, il y a une sorte de charme. Charme subtil, indéfinissable, insaisissable, — ce qui le différencie des très grands écrivains dont nous parlions tout à l'heure, — réel pourtant, et auquel il est bien difficile de se dérober. De tous les livres qu'il a lus, M. Bergeret a dégagé un certain esprit fait d'ironie, de poésie, de douce et mélancolique pitié, d'aimable scepticisme, d'élégante volupté, et qui flotte sur ses moindres pages, et qui leur compose comme une atmosphère où idées et personnages sont mollement baignés. Et pour artificielle qu'elle soit peut-être, puisqu'elle est une émanation des livres bien plutôt que de la nature et de la vie, cette atmosphère n'en est pas moins savoureuse. C'est celle qu'on respire dans les bibliothèques bien meublées et bien closes, et, par exemple, dans cette cité des livres où M. Sylvestre Bonnard a passé sa vie de vieil humaniste. Lui reprochera-t-on, à ce vieil homme, de s'être fait une âme à l'image de tous ces vieux auteurs dont il s'est nourri? Dans ces mots choisis qu'il emploie, dans cette élégance fleurie qui est celle de tous ses discours, bref, dans tout ce parfum d'humanisme qui vous pénètre quand on le lit, il y a je ne sais quel sortilège auquel tout vrai lettré se laissera naïvement prendre. Les objections, les réserves ne viendront qu'ensuite. « Sa grâce est la plus forte », et il faut d'abord que l'on y cède. Les artistes qui ont le don de séduction sont assez rares pour qu'on sache gré à Anatole France de l'avoir, sauf dans ses écarts, si complètement possédé.

Et il a eu aussi le don du style. Que ce style ait ses défauts, dont les plus graves sont la monotonie, le caractère un peu factice, il n'importe : il existe, et c'est l'essentiel. Avoir un style, presque tout est là en littérature, et c'est un mérite qu'on ne refusera pas à l'auteur du *Lys rouge*. Que n'a-t-on pas dit d'ailleurs sur la perfection de cette langue, sur sa pureté, sur sa netteté lumineuse, sur son

élégance sobre et harmonieuse, sur son agilité spirituelle? « C'est un composé plus précieux que le métal de Corinthe, écrivait Jules Lemaître. Il s'y trouve du Racine, du Voltaire, du Flaubert, du Renan, et c'est toujours de l'Anatole France. Cet homme a la perfection dans la grâce; il est l'extrême fleur du génie latin. » Dira-t-on que voilà un éloge qui ressemble singulièrement à une critique, que l'or pur est préférable au métal de Corinthe, et que c'est louer médiocrement un écrivain que de lui reconnaître le génie du pastiche? Avouons du moins que le pastiche porté à ce point de perfection tient véritablement du génie. Anatole France est incomparable, il est unique dans l'art, bien connu des classiques, d'emprunter à autrui telle expression originale, tel tour de phrase, tel mouvement de pensée, et de fondre tout cela dans la trame de son propre style. Car tout cela est très bien fondu : l'alliage est exécuté de main de maître. Quels que soient les procédés de l'ouvrier, le résultat qui seul importe ici, est une merveilleuse réussite. Certains peuvent préférer une forme moins savante, plus allante, plus jaillissante et plus vivante. Celle-ci est, dans son genre, la perfection même. Elle est ingénieuse, elle est finement imagée, elle est délicatement suggestive; elle a l'aisance et elle a la grâce; elle a quelque chose d'exquis dans la démarche et dans le port. « L'extrême fleur du génie latin », a-t-on dit : je ne sais trop, et peut-être la formule appellerait-elle plus d'un correctif : il me semble qu'il y a dans le génie latin quelque chose de plus robuste et de plus viril. Anatole France est le dernier, et peut-être le plus accompli, des artistes alexandrins.

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La malheureuse Europe, épuisée par la guerre, est en proie à ces convulsions sociales qui sont presque toujours, dans l'histoire, l'accompagnement des grandes crises politiques et des brusques déséquilibres économiques et financiers. Depuis la conquête de la Russie par le communisme, les nations civilisées n'ont pas assisté à un conflit plus dramatique, plus ample et, dans ses conséquences, plus décisif, que la grève générale déclarée le 2 mai à minuit par le Conseil général des Trade-Unions qui sont, comme on le sait, les puissants syndicats ouvriers de l'Angleterre.

Nous ne rappellerons pas les origines de la lutte ; nous prions nos lecteurs de se reporter, pour l'intelligence des événements actuels, à la *Chronique* du 15 août dernier. Nous y montrions qu'à l'origine de la crise industrielle, qui coûte si cher à l'Angleterre, on trouve la politique monétaire trop hâtive, trop individualiste, des financiers britanniques pour ramener la livre sterling au pair du dollar et de l'or. Cette stabilisation en partie artificielle a paralysé les exportations, ralenti la production, engendré le chômage, et, en accroissant la cherté de la vie, suscité des demandes d'augmentations de salaires. On ne violente pas impunément les lois naturelles de l'économie industrielle et financière. Il est remarquable que les États qui ont cherché à réaliser une stabilisation hâtive et brusque de leur monnaie, la Belgique par exemple, la Pologne, sans parler de l'Angleterre, traversent actuellement des crises graves. Les conséquences de cette politique financière se sont fait sentir, en Angleterre, avec une particulière intensité dans l'industrie houillère et se sont ajoutées au phénomène, très général en Europe, d'une main-d'œuvre dont le rendement diminue pendant que ses exigences augmentent. Or la production de la houille, c'est le fondement de la vie économique de la Grande-Bretagne. Le nombre des tonnes de houille

extraites, des tonnes exportées à l'étranger, le nombre aussi des ouvriers employés à l'extraction et à la manutention du charbon ne cessent de diminuer, tandis qu'augmentent les frais de la production. Parmi les 1 200 000 chômeurs qui sont la désolation de l'Angleterre, 300 000 au moins sont des mineurs. Le prix de revient de la tonne de charbon est plus élevé que le prix de vente, et ce dernier ne peut guère être augmenté en raison de la concurrence qui vient notamment d'Allemagne. L'été dernier, les compagnies minières, en présence de bénéfices très réduits pour quelques-unes et de lourdes pertes pour la plupart, décidèrent d'arrêter le travail si les ouvriers n'acceptaient pas une réduction des salaires ou un accroissement des heures de travail. C'est à ce moment, nous l'avons vu, que le gouvernement intervint, le 31 juillet dernier, et s'engagea à verser aux compagnies une subvention compensatrice afin qu'elles pussent maintenir les salaires au même taux. Ce régime provisoire devait durer jusqu'au 1er mai 1926, et l'on espérait, de part et d'autre, que la Commission mixte créée pour rechercher les causes du mal et les remèdes trouverait et ferait accepter par les deux parties une solution.

Le premier résultat fut de fausser l'équilibre laborieusement établi du budget de 1925 en y ajoutant une dépense imprévue de 20 millions de livres. Le prochain budget, que vient de déposer M. W. Churchill, ne prévoit qu'un excédent de recettes de 4 millions de livres; d'ores et déjà tout est à refaire par suite de la grève. Et pourtant les budgets anglais atteignent déjà des chiffres formidables: près de 825 millions de livres pour l'exercice 1926-27, alors que le budget de 1913 n'était que de 120 millions; au cours de 145 francs pour une livre, c'est environ 130 milliards de francs. Malgré cette charge effroyable, malgré des impôts extrêmement lourds, le Trésor fait face sans difficulté aux échéances de bons à court terme parce que le pays a confiance en ses dirigeants et en la prudence de leur gestion financière; sur ce budget si enflé, 60 millions de livres sont cependant inscrites pour l'amortissement. On comprend que M. Churchill ait insisté auprès de M. Raoul Péret pour qu'un premier versement, acompte sur nos dettes de guerre, soit opéré par la trésorerie française. Le ministre des Finances a promis pour cette année 4 millions de livres dont le projet de M. Churchill fait état. Dans la situation actuelle des finances anglaises, on se demande quelles seront les répercussions de la terrible secousse qui ébranle toute l'économie britannique et ce

que deviendra le cours de la livre. En dernière analyse, ce sont les travailleurs qui ont provoqué la grève qui finiront nécessairement par en pâtir. On comprend que les Anglais regardent d'un œil d'envie nos usines travaillant à plein et les millions de travailleurs étrangers que nous sommes obligés d'embaucher. Chaque pays a ses plaies; la meilleure politique que l'on puisse leur conseiller, c'est de s'aider les uns les autres, comme l'aveugle et le paralytique. Les difficultés de l'Angleterre viennent en partie de ce qu'elle a voulu, après la guerre, se séparer de l'Europe appauvrie pour rejoindre les Eldorados d'outre-mer où le papier vaut de l'or.

Quelle a été l'œuvre de la commission créée le 31 juillet et composée des techniciens les plus réputés et les plus sages, tant du côté ouvrier que du côté patronal ? Malgré les efforts de M. Baldwin, elle n'est pas arrivée à concilier les deux thèses. La Fédération des mineurs, le comité exécutif du *Labour party* et le groupe parlementaire travailliste ont élaboré, de leur côté, un programme dont voici les grandes lignes.

La propriété des mines et de toutes les industries génératrices de force serait transférée à l'État qui les exploiterait par l'intermédiaire d'une commission responsable devant le Parlement. Un conseil national du charbon et de la force motrice jouerait le rôle de conseil d'administration; il serait composé de représentants de l'État et de délégués des ouvriers. Dans chaque district, un conseil analogue aurait la direction locale. Des comités spéciaux, dans chaque mine, seraient compétents pour toutes les questions de sécurité, d'hygiène, de rendement et d'équipement. Un conseil des consommateurs réglerait les questions relatives aux prix, aux tarifs de transports, aux méthodes de distribution. Les demandes de modification du taux des salaires seraient soumises au Conseil national des charbons et au conseil des consommateurs; en cas de désaccord entre eux, le litige serait tranché par une cour d'arbitrage. Les exportations seraient centralisées par une commission spéciale. Le rachat des mines aux propriétaires s'effectuerait au moyen d'un emprunt dont les arrérages seraient acquittés sur les bénéfices de l'industrie des charbons; un autre emprunt procurerait le fond de roulement. Il subsiste en Angleterre des vestiges d'une législation vétuste qui accorde aux propriétaires du sol la propriété du sous-sol, si bien que des redevances (ou *royalties*) considérables sont payées de ce chef à certains propriétaires; le montant total n'est pas inférieur à 6 millions de livres, et l'on cite le duc de

Northumberland qui perçoit à lui tout seul 150 000 livres chaque année. Le projet travailliste propose la nationalisation sans indemnité de tout le sous-sol. Tel est le programme dont les grévistes d'aujourd'hui réclament l'adoption.

La majorité de la commission instituée le 31 juillet préconise d'autres solutions qu'il importe de connaître. Elle rejette la demande des compagnies minières de prolonger la durée de la journée de travail, car elle estime inutile d'augmenter la production ; mais elle admet la nécessité d'abaisser les prix de revient par la réduction des salaires ; elle préconise, en compensation, de meilleures méthodes de travail, la participation des ouvriers aux bénéfices, des allocations pour charges de famille, des vacances payées. Elle admet non la nationalisation pure et simple, mais le rachat des *royalties*.

Telles sont les deux thèses qui s'affrontent. Il s'agit en réalité d'un conflit général des ouvriers anglais contre l'État, car si les salaires des mineurs sont diminués, il s'en suivra une réduction similaire dans toutes les industries ; la lutte intéresse donc tous les salariés anglais. L'objet du litige est très général, et la solution aura une valeur à la fois théorique et pratique. Il est admis que l'ouvrier a le droit de vivre de son travail rémunéré par le salaire ; même si, pour une raison indépendante de sa volonté, il ne peut pas travailler, il reçoit l'allocation nécessaire à sa vie (allocations aux chômeurs, aux malades, etc.) Mais le salaire est-il fixé uniquement d'après les besoins de l'ouvrier, indépendamment de la situation de l'industrie qui l'emploie, des bénéfices ou des pertes qu'elle réalise? En d'autres termes, le salaire maximum considéré par l'ouvrier comme nécessaire à sa vie, est-il un droit acquis, un droit qui est susceptible de hausser, mais non de baisser, un droit intangible et invariable? Et comment doit être déterminé le *standard of life*, le niveau d'existence auquel l'ouvrier peut légitimement prétendre? Il varie selon les pays, un ouvrier italien ayant évidemment moins de besoins qu'un anglais, mais ne doit-il pas varier aussi dans l'intérieur d'un même pays selon les régions, selon les conditions de la production? On sait que l'ouvrier anglais coûte très cher et mène, dans son *home*, l'existence d'un bourgeois dont, le dimanche, il a la tenue et les allures. C'est parfait, tant que l'industrie prospère et réalise de gros bénéfices, mais viennent les temps difficiles, si l'ouvrier s'obstine à la revendication d'un salaire irréductible, ne risque-t-il pas d'aboutir à une impasse, c'est-à-dire à la ruine de l'industrie nourricière et à la fermeture de l'usine?

Mais, sur ce problème social si important, une question politique vient se greffer. « L'Angleterre, disait au mois de juillet le ministre de l'Intérieur, sir William Joynson Hicks, va-t-elle être gouvernée par le Parlement et le Cabinet ou par une poignée de chefs trade-unionistes? » Tout l'avenir de la constitution anglaise et de l'État est impliqué dans le conflit des houillères. La production, du fait qu'elle est le moteur indispensable de la vie économique, prend-elle par là tous les droits, y compris celui de se substituer à l'État historique et national? Aucun recours n'est-il permis à l'intelligence contre la matière? Le gouvernement britannique a fait sans succès les plus méritoires efforts pour aboutir à une entente sur la base du rapport de la commission d'enquête; puis il a jugé qu'il ne lui était plus possible de continuer les subventions ruineuses qui maintenaient une paix artificielle et qu'elles seraient supprimées à partir du 30 avril. Les derniers efforts de conciliation entre les compagnies minières et les Trade-unions ayant échoué, c'est une véritable guerre civile qui a commencé le 2 mai à minuit.

Pour cette guerre prévue, le gouvernement s'est préparé et il a choisi son heure. Il ne porte pas la responsabilité de la rupture, mais M. Baldwin a déclaré qu'il ne reprendrait les négociations qu'après le retrait de l'ordre de grève générale. La décision ouvrière du 1er mai a tous les caractères d'un ultimatum auquel sans doute les dirigeants du syndicalisme anglais s'imaginaient que le gouvernement céderait. A la Chambre des communes, le 3 mai, M. Baldwin lut le message royal proclamant « l'état de péril national », aux termes de l'*Emergency Powers Act* de 1920; il fut approuvé par 308 voix contre 108. Puis, le Premier prononça un discours où il refit l'historique du conflit. La solution, pour lui, n'est pas l'étatisme, au contraire. « Je suis convaincu que les problèmes que pose l'industrie minière ne peuvent pas être résolus tant que : 1° prévaudra l'esprit actuel; 2° qu'un nouvel organisme pour la discussion et la fixation des salaires ne sera pas créé. Soit que l'association des propriétaires de mines signifie une réduction des salaires, soit que le syndicat en exige l'augmentation, de part et d'autre, on demande généralement plus qu'on n'espère obtenir et même plus qu'il n'est juste qu'on obtienne. En tout cas, on ne négocie pas. En fait, il n'a jamais été possible d'obtenir un état approuvé par les deux parties, donnant exactement le montant des salaires de l'industrie. Employeurs et employés ne se sont jamais entendus sur les chiffres. Les deux parties devront trouver, ou permettre qu'on trouve pour

elles, un moyen de conduire leurs propres affaires en dehors de l'intervention gouvernementale. » M. Baldwin termina avec émotion en déclarant accepter les responsabilités gouvernementales, « se rendant à cette évidence que le gouvernement régulier se trouve défié par un gouvernement irrégulier ».

Du côté travailliste, au contraire, on se rend compte de l'impopularité profonde d'une grève qui attaque les sources mêmes de la vie et de la prospérité nationale, et on cherche à donner le change sur les responsabilités. Les chefs des Trade-unions paraissent avoir cru, jusqu'au dernier moment, que le gouvernement reculerait; ils s'effrayent maintenant d'un conflit où ils auront contre eux toute la force gouvernementale et la réprobation d'une très grande partie de l'opinion. Ils déclarent qu'ils ne font pas la guerre au pays, que notamment la distribution des vivres et du lait sera assurée. Aux Communes, les discours de M. Thomas et de M. Ramsay Macdonald furent très modérés de ton. M. Thomas reconnaît qu'il y a des hommes dans le parti travailliste qui souhaitent l'insurrection, mais ils n'ont aucune part à la direction de la grève; il demande aux Communes s'il est trop tard pour éviter « la plus grande calamité qu'ait connue l'Angleterre. » Les dirigeants du travaillisme anglais savent que, la grève une fois déclenchée, il est impossible de savoir où elle s'arrêtera et quels éléments troubles elle ira éveiller dans les bas-fonds des grandes cités. Il n'y a guère de ressemblance entre les chefs du trade-unionisme anglais et les dirigeants russes de la troisième internationale; cependant l'esprit révolutionnaire, en ces dernières années, s'est infiltré dans les Trade-unions naguère réputées pour leur sagesse; le bolchévisme se réjouit de tout ce qui ébranle la puissance anglaise et la force de l'État; dans l'acharnement de la lutte, des incidents douloureux peuvent toujours survenir qui envenimeraient les passions et changeraient le caractère du conflit.

Le gouvernement a pris des mesures très énergiques et il est secondé par des groupements de volontaires qui s'offrent à remplacer dans les grands services publics les ouvriers grévistes. Des commissaires civils, qui disposent de pouvoirs très étendus, ont été nommés dans les différentes régions afin de coordonner la résistance, d'organiser les transports, d'empêcher la paralysie du corps social; le Postmaster général, sir W. Mitchell Thomson, est chargé de coordonner l'action de ces commissaires. On prévoit que la lutte durera au moins une quinzaine de jours et ne se terminera que par l'épuisement des ressources de l'une des deux parties. On dit que les Trade-

unions disposent de 8 millions de livres qui ne suffiraient pas à alimenter bien longtemps la résistance. Nous espérons que le gouvernement français fera tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide au gouvernement britannique qui soutient un juste combat pour libérer l'État de l'emprise grandissante des pouvoirs corporatifs qui deviennent trop aisément des pouvoirs révolutionnaires. L'Angleterre traverse une crise dangereuse, dont les conséquences intéressent tous les États; toutes nos sympathies sont avec elle; il faut qu'elles soient aussi actives que possible. Pour commettre la faute que l'Angleterre a souvent renouvelée depuis l'armistice, nous sommes trop convaincus qu'en face de chaque péril de notre époque troublée il n'est qu'une parade : l'étroite et confiante solidarité des peuples européens porte-flambeaux.

De cette solidarité, les États-Unis d'Amérique ont malheureusement perdu le sentiment. Depuis l'armistice ils ont passé à côté du rôle le plus glorieux, et aussi le plus avantageux, que l'histoire ait jamais offert à un grand peuple. Nous le regrettons pour eux, mais aussi pour nous. Nous nous gardons de rendre responsables de cette colossale aberration nos amis qui restent nombreux et actifs aux États-Unis. Un livre comme celui qu'un ancien et brave combattant de la grande guerre, M. Oswald Chew, vient d'écrire : *France, courageous and indomitable*, est fait pour nous consoler de bien des incompréhensions et des calomnies; quand une nation trouve de tels avocats, elle n'a pas besoin de plaider elle-même sa cause. Mais un autre grand ami de notre pays, M. W. Morton Fullerton, qui rédige avec un talent si original et si pénétrant *le Figaro aux États-Unis*, nous a merveilleusement expliqué les fluctuations de l'opinion publique américaine. Il nous montre l'influence dominante passant des cités atlantiques, où elle était jadis exclusivement concentrée, aux grandes villes de l'Ouest, tournées vers le Pacifique, et aux plaines du Middle-West où une nombreuse démocratie agricole cultive les larges bassins du Mississipi et du Missouri, New-York n'est plus guère que l'*emporium* qui regarde vers l'Europe. Dans le Moyen-Ouest est la citadelle du parti républicain, le creuset où s'élabore le peuple américain de l'avenir; là fleurissent les sénateur Borah ; à ces hommes-là, préoccupés avant tout d'intérêts matériels, l'Europe apparait comme un nid de fourmis rouges acharnées à s'entre-dévorer et dans lequel il faut se garder de mettre le doigt. S'imaginer, comme *le Quotidien* voudrait le faire croire à ses lecteurs, que la France peut « en appeler du mercantilisme américain à la

démocratie américaine », c'est travestir la réalité : c'est la démocratie qui est mercantile.

Toute l'Amérique est fière de la puissance du dieu-dollar ; elle s'enorgueillit de voir la vieille Europe s'incliner devant sa royauté en implorant des crédits que l'Amérique est seule en mesure d'accorder. Mais, a-t-elle dit, « point de crédits sans règlements des dettes. » Et elle a vu l'Angleterre d'abord, puis la Belgique, l'Italie, signer un accord pour le règlement de leurs dettes de guerre ; à chacune la commission des dettes et le secrétaire d'État du Trésor ont accordé un traitement différent selon la capacité de paiement qu'ils lui attribuent. Le temps est passé où des modes de négociation et de règlement plus avantageux pouvaient être obtenus ; l'Angleterre ayant, la première, rompu la solidarité européenne pour rétablir plus vite sa livre au pair de l'or, les États européens se sont présentés en ordre dispersé et ont dû subir la loi du véritable vainqueur de la guerre, l'ouvrier de la dernière heure. Il n'est plus temps non plus de récriminer sur les fautes de nos gouvernements successifs ; le plus léger des ministres fut sans doute celui qui conclut l'achat des stocks américains en un temps où le dollar valait 7 francs et qui ne prévit pas une variation possible des changes, si bien que la France aurait, en tout état de cause, une dette commerciale de 407 millions de dollars à payer de ce chef en 1929. A défaut d'autres, cette raison nous obligeait à un règlement. Nous ne pouvions nous y dérober sous peine de voir se coaliser contre le franc toute la puissance bancaire des deux grands États anglo-saxons. Nous avons avons donc, à diverses reprises, négocié à Washington dans des conditions peu favorables ; M. Henry Bérenger, ambassadeur, a enfin signé le 29 avril avec M. Mellon un accord qui, intrinsèquement, est déplorable, mais qui sans doute ne pouvait guère être autre, qui, en définitive, sera ce que notre politique à venir le fera et qui, enfin, a le grand avantage d'être un règlement et de clore, lorsqu'il sera ratifié par les deux Parlements, des débats irritants et stériles.

Il est probable que, plus tôt, un règlement plus favorable aurait pu être obtenu. Cependant, dès l'origine, les Américains se sont montrés intransigeants sur les points qui nous tenaient à cœur et qui nous paraissaient justes ; par exemple, ils n'ont jamais admis ce que nous appelons la clause de sauvegarde par laquelle une solidarité aurait été établie entre les paiements de la France aux États-Unis et les paiements de l'Allemagne à la France conformément au

plan Dawes. M. Mellon et la Commission des dettes ne veulent pas savoir d'où viendront les dollars qu'ils recevront de Paris. Ils n'ont pas admis non plus d'inscrire dans l'accord ces précautions relatives aux transferts que leurs délégués ont pris soin, avec tant de sollicitude, de faire insérer dans les accords Dawes au bénéfice de l'Allemagne. M. Mellon répète que la France ne paiera que si elle peut payer; mais nous aurions été bien aises de voir ce principe de justice empirique inscrit dans le texte qui vient d'être signé. On dit qu'en Amérique les milieux politiques sont étonnés de la froideur et des réserves qui accueillent en France l'accord Mellon-Bérenger; les journaux reflètent cette surprise. Ils oublient que ce qui froisse surtout le sentiment des Français dans leur juste conscience des services qu'ils ont rendus pendant la guerre à la cause commune, c'est qu'aucun compte n'est tenu des cent milliards qu'ils ont prélevés sur leur propre substance pour la restauration des régions dévastées par l'ennemi et dont les annuités du plan Dawes ne sont que la légitime et insuffisante compensation. Détourner ces annuités de leur destination, qui est les réparations, c'est de notre part un sacrifice que les autres nations alliées n'ont pas eu à faire et dont nous croyons qu'un plus large compte devrait nous être tenu. L'opinion publique française estime que du moins, par juste réciprocité, les Américains devraient nous prêter tout leur appui pour obliger, le cas échéant, les Allemands à payer exactement et intégralement les annuités qui portent le nom d'un général américain.

Quelles sont les clauses principales du règlement? Le montant total de la dette consolidée se monte à plus de 35 milliards de francs-or; elle se trouve répartie en 62 annuités, qui partent de 30 millions de dollars pour 1926 et 1927 et s'accroissent jusqu'à 125 millions pour la période de 1942 à 1988. La dette n'implique aucun paiement d'intérêts pour les cinq premières annuités, ensuite un taux d'intérêt allant de 1 pour 100 de 1931 à 1940, à 3 1/2 pour 100 pour les 22 dernières années. La dette commerciale, c'est-à-dire les emprunts spéciaux, les achats de fournitures, etc., y compris les 407 millions de dollars exigibles en 1929 pour l'achat des stocks américains (que l'État français, bon commerçant, a revendus à peine 3 milliards et demi de francs-papier) est englobée dans la dette totale. Il est à remarquer que, du fait de cette dette commerciale, nous avons jusqu'ici régulièrement payé déjà, chaque année, 20 millions de dollars, si bien que, durant les premières années, les annuités ne seront pas beaucoup plus lourdes qu'elles

ne l'étaient déjà effectivement. Ce que l'on voudrait lire dans l'accord, c'est une clause prévoyant le cas d'une baisse nouvelle du franc; par là, les États-Unis se seraient trouvés intéressés à la stabilisation de la monnaie française à un cours raisonnable. Il est, d'ailleurs, évident que si le franc continue une chute qui, ces jours-ci, s'est accélérée d'une façon si paradoxale, toute espèce de paiement ou de transfert devra être suspendue. En pareil cas, la France obtient la faculté de retarder automatiquement, deux fois de suite, de trois ans tout paiement dépassant les 20 millions de dollars de la dette commerciale; mais les sommes qui bénéficieraient de ce moratorium se trouveraient grevées d'un intérêt de 4 1/2 pour 100; et dans quels embarras le gouvernement français de 1931 ne se trouverait-il pas jeté?

On constate du moins avec satisfaction que le règlement ne comporte aucune clause dont, plus tard, le gouvernement des États-Unis puisse s'autoriser pour transporter la question des dettes ou des annuités exigibles sur le terrain politique ou pour réclamer un droit de regard sur nos finances, nos chemins de fer ou, en général, notre activité économique. Que peut-être il se trouve des Américains qui voudraient en venir à une sorte de plan Dawes à l'usage de la France avec un droit de contrôle accordé au créancier, c'est possible; mais aucun texte n'en réserve la faculté au gouvernement des États-Unis; les hommes d'État au pouvoir se sont, au contraire, exprimés en termes très nets sur le respect de la souveraineté de l'État français chez lui et dans ses colonies. Mais le meilleur moyen de prévenir toute intrusion indiscrète dans nos affaires sera évidemment de nous mettre en état de payer régulièrement les annuités auxquelles nous nous engageons envers les États-Unis et l'Angleterre. Les Américains n'ont nullement besoin de l'argent qu'ils nous réclament; ce n'est donc pas un acte d'ordre financier qu'ils accomplissent; les dettes interalliées sont devenues pour eux un instrument de domination économique et de suprématie politique : c'est de ce côté surtout qu'il convient de nous garder.

En résumé, si justifiées que puissent être la plupart des critiques que la presse française a formulées contre l'accord de Washington, on est obligé de conclure que le règlement était indispensable, et qu'il est à souhaiter que le Parlement le sanctionne le plus tôt possible. S'il s'y refusait, nous serions exposés à des sanctions, telles que l'exclusion du marché financier des États-Unis, le vote de droits de douane prohibitifs contre nos exportations, qui précipiteraient le

franc dans une débâcle irrémédiable. La signature des accords doit être, comme l'a dit M. H. Bérenger, « la fin d'une période de malentendus dont la prolongation aurait pu provoquer des irritations entre les deux peuples, et leur causer des difficultés économiques croissantes ». Aucun équilibre budgétaire, aucune stabilisation du franc ne sont possibles sans ce règlement des dettes que les Américains et les Anglais considèrent, à tort ou à raison, comme un acte de loyauté financière. Le règlement théorique des dettes est le seul moyen, pour la France, de recouvrer du crédit et de trouver, quand l'heure sera venue, des crédits. Seule, l'Amérique dispose des moyens indispensables à la remise en marche de la grande machine industrielle et commerciale européenne. Prenons garde, cependant, de ne pas faire un appel prématuré à des emprunts américains ; il faut d'abord assainir, par nos propres forces, notre situation financière, et c'est seulement quand notre effort prolongé aura inspiré confiance aux étrangers, que nous pourrons, sans danger pour notre indépendance politique, recourir à des crédits pour une définitive stabilisation. Ce moment n'est pas arrivé. Pour l'instant, le franc subit le contrecoup des crises anglaise et belge, et souffre de l'instabilité de notre politique intérieure. C'est une raison de plus, pour pratiquer avec énergie, à l'intérieur, une politique d'union qui groupe toutes les forces d'ordre et qui inspire confiance au pays. Un socialiste de marque le disait dernièrement en s'excusant d'employer une formule « réactionnaire ». C'est une vérité qui finira bien par s'imposer, et hors de laquelle il n'y a pas de salut.

Les négociations d'Oudjda ont été rompues le 6 mai : elles n'auraient jamais dû commencer. Pas un instant les délégués rifains, qui étaient en réalité les représentants personnels d'Abd-el-Krim, n'ont donné l'impression qu'ils cherchaient sincèrement à aboutir à la paix ; pas un instant ils n'ont fait mine d'accepter une seule des conditions que le ministère des Affaires étrangères, en plein accord avec le gouvernement espagnol, avait posées comme indispensables. Personne, connaissant le Maroc et Abd-el-Krim, n'a jamais pu supposer qu'il s'agissait, pour les Rifains, d'autre chose que de gagner du temps, de préparer la mobilisation des tribus, d'intensifier la propagande et d'émouvoir l'opinion socialiste en Europe. C'est dans le Parlement français que les Rifains espéraient trouver des alliés pour s'assurer une paix qui consoliderait le pouvoir et grandirait le prestige du *roghi* Abd-el-Krim et préparerait un soulèvement général. L'initiative des pourparlers, que le Gouver-

nement a eu la faiblesse d'accepter, appartient à M. Steeg; il en porte la première responsabilité. Sil a cru à la bonne foi des Rifains et à la possibilité d'une soumission d'Abd-el-Krim avant qu'il ait été définitivement vaincu, il a fait preuve d'une étrange méconnaissance de la situation et du caractère des Berbères du Rif; s'il a engagé la France dans des négociations dilatoires pour rallier les suffrages des partis d'extrême gauche, que penser d'une telle manœuvre? Il est dangereux de confier les grands gouvernements, dans nos colonies ou les pays de protectorat, à des hommes politiques. Trop souvent ils ont des préoccupations étrangères à leurs fonctions.

L'enlèvement de Soueïda par les troupes du général Gamelin, après un brillant et dur combat, prépare la soumission des Druses et marque une heureuse étape vers la pacification de toute la Syrie Là bas, comme au Maroc, il n'y a de négociations possibles et de pacification durable qu'après une éclatante manifestation de la force. Il faut savoir gré à M. de Jouvenel de l'avoir compris.

Pour la seconde fois en quelques jours, une mort prématurée vient rappeler au gouvernement français et à l'opinion l'inutile cruauté des lois d'exil portées en 1886 contre les chefs des familles qui ont régné sur la France. Le prince Napoléon, chef de la maison impériale, est mort presque subitement le 3 mai à Bruxelles. C'est là que, chassé d'une patrie qu'il aimait passionnément et qu'il aurait voulu servir, il avait fixé sa résidence; il avait épousé en 1910 la princesse royale de Belgique, Clémentine, fille du roi Léopold II. Sans se désintéresser de la politique qu'il suivait avec une attention éclairée, mais dont il n'avait jamais cherché à troubler l'évolution normale par de stériles démonstrations, il consacrait sa vie à sa famille et au culte des grands souvenirs napoléoniens. Son hôtel de l'avenue Louise est un musée de reliques insignes. Très épris des études d'histoire et de tout ce qui touche au glorieux passé de la France, il mettait, au moment où la mort l'a frappé, la dernière main à une très importante publication dont il avait bien voulu réserver la primeur à la *Revue*. Il laisse un fils, Napoléon-Louis, qui devient le chef de la dynastie impériale telle que Napoléon Ier l'a constituée.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.